● DES MILLIONS DE DOLLARS POUR LES « COMBATTANTS DE LA LIBERTÉ » – Pages 3 à 5

LE MONDE diplomatique

N° 385 - 33e année — AVRIL 1986

28 pages - 15 F

Algérie : 6 DA · Antilles fr., Réunion : 19,00 F · Belgique : 85 FB · Canada : 2,25 $ C · C.-d'Iv. : 870 F CFA · Espagne : 270 P · E.-U. : 2,10 $ US · Gr.-Bret. : 1,10 £ · Irlande : 1,70 £ · Italie : 3 500 lires · Maroc : 14,50 dir. · P.-Bas : 5,00 Fl. · Sénég. : 900 F CFA · Suisse : 3,80 FS · Tunisie : 1,300 DA

Abonnements : voir tarif page 4

Publication mensuelle 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

DROITES, EXTRÊME DROITE... Risques et tentations

(Pages 8 à 11)

DE MM. MARCOS, DUVALIER ET QUELQUES AUTRES

La démocratie et l'argent

Par CLAUDE JULIEN

TROP tard sont venues les révélations des médias sur la fortune personnelle de MM. Ferdinand Marcos et Jean-Claude Duvalier. Lorsque Batista et Trujillo étaient au pouvoir, quelques journalistes exposèrent les techniques par lesquelles ils pillaient Cuba et la République dominicaine. De nos jours, en dépit de tous les discours sur le journalisme d'investigation, on attend prudemment la chute du chah, « gendarme du Golfe », pour décrire l'ampleur de ses escroqueries, à travers un réseau complexe de sociétés gigognes, et le départ de Marcos, gardien des bases de Clark et de Subic Bay, pour s'étonner que, avec des appointements annuels de 46 700 dollars, il ait pu accumuler une fortune d'environ 10 milliards de dollars (1). Information-spectacle ? Plaisanteries. Car le spectacle eût été de meilleure qualité si de tels forfaits avaient été dénoncés lorsque l'acteur principal était encore en scène, avant de s'éclipser dans les coulisses de l'exil. Des « impératifs stratégiques » censuraient le spectacle.

Avec leurs plus fidèles partisans, M. Marcos, pendant vingt ans, MM. Duvalier père et fils, pendant vingt-sept ans, ont impunément tiré profit de la « libre circulation des capitaux », pièce maîtresse de la doctrine révérée par tous les gouvernements démocratiques conservateurs. D'autres dictatures se conformaient de la même manière aux admirables « lois du marché ». D'après une étude de la Morgan Guarantee Trust, l'Amérique latine, lourdement endettée, a ainsi transféré aux Etats-Unis 30 milliards de dollars depuis 1983, et l'Afrique du Sud 4 milliards depuis l'an dernier. Le chah volait, les mollahs qui lui ont succédé pensent eux aussi à leur avenir : Khomeiny a quatre-vingt-quatre ans... et, depuis 1979, quelque 10 milliards de dollars se sont réfugiés aux Etats-Unis. Diverses sources dans les milieux bancaires internationaux estiment que 50 milliards de dollars de capitaux saoudiens sont partis vers les Etats-Unis : achats d'actions, d'ensembles immobiliers, de banques, etc.

Sous la dictature militaire en Argentine, les évasions de capitaux avaient atteint le record de 9 milliards de dollars en 1981, alors qu'elles sont retombées au bien modeste niveau de 100 millions de dollars sous le régime démocratique du président Alfonsin : la démocratie est efficace.

« Si l'évasion de capitaux a été un bienfait pour les pays d'accueil, elle a dévasté les pays d'origine », note sentencieusement *U.S. News and World Report* (2). On ne saurait mieux dire...

Lorsque d'aussi vastes prévarications durent aussi longtemps, comment expliquer certaines complaisances à l'égard de leurs auteurs ? L'anticommunisme des dictateurs peut-il tout excuser ? Car enfin, comme le rappelait Flora Lewis dans le *New York Times*, *« il fallut persuader le président Reagan d'annuler son voyage aux Philippines après l'assassinat* [du sénateur] *Benigno Aquino »* en 1983, et en février dernier M. Reagan *« demandait à Corazon Aquino de coopérer avec le tyran* (3) *»*, cet *« escroc cupide et assassin* (4) *»*. Devant les premiers témoignages sur le trucage des élections par M. Marcos, M. Reagan osa affirmer que *« les deux camps avaient fraudé* (5) *»*, ce qui suscita de vives réactions au Congrès, et il fallut plus de vingt-quatre heures de pressantes démarches pour le ramener à plus de raison. Dès que fut révélée la fortune accumulée, le président des Etats-Unis déclara benoîtement que, à sa connaissance, M. Marcos était riche avant d'accéder au pouvoir...

Faire rendre gorge ?

SI l'on en croit le *Financial Times*, M. Marcos aurait fait, en quatre ans, des dons de 67 millions de dollars pour alimenter le trésor électoral de M. Reagan et de son vice-président, M. George Bush (6). Les enquêteurs du Pentagone étudient, d'autre part, le dossier du général Ver, ancien chef des forces armées, miraculeusement disculpé, sous Marcos, de toute complicité dans le meurtre du sénateur Benigno Aquino : ils lui ont signifié une assignation à comparaître devant un grand jury fédéral qui s'intéresse aux pots-de-vin versés (à qui ?) avec des fonds prélevés sur l'aide militaire américaine.

La détermination de Mme Aquino à récupérer le fruit de tant de rapines ne fait aucun doute. Elle y est encouragée par l'insurrection morale qui a soulevé le peuple philippin, et le gouvernement des Etats-Unis a décidé de faciliter sa tâche en lui fournissant des copies des documents saisis dans les bagages de M. Marcos. Mais l'opération n'ira pas sans difficultés, car le gouvernement de Mme Aquino se présente comme une subtile combinaison de représentants des groupes économiques rivaux du gang Marcos et d'anciens collaborateurs du dictateur.

Parmi ces derniers, pour ne prendre qu'un exemple, M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense dans l'équipe de Mme Aquino, comme il le fut sous M. Marcos. Tout autant que le général Fidel V. Ramos, avec qui il fit basculer les forces armées, il est favorablement connu à Washington. Voilà pourtant un personnage qui, du temps de M. Marcos, *« manifesta compétence, intelligence, ambition et aptitude à amasser une fortune personnelle* (7) *»* ; il *« partageait le goût de son patron pour les investissements à l'étranger* (8) *»*.

(Lire la suite page 6.)

(1) *International Herald Tribune*, 27 février 1986 ; ce chiffre de 10 milliards de dollars est à comparer à la dette extérieure des Philippines : 26 milliards.

(2) *U.S. News and World Report*, 17 mars 1986, page 45.

(3) Flora Lewis, « An American Duty to the Tyrant's Victims », *International Herald Tribune*, 14 février 1986.

(4) Flora Lewis, « Philippines : the Choice Ought to be Easy », *International Herald Tribune*, 22-23 février 1986.

(5) *International Herald Tribune*, 13 février 1986.

(6) *Financial Times*, 13 mars 1986.

(7) William Pfaff, « America Must Act With Prudence Over Philippines », *International Herald Tribune*, 27 février 1986.

(8) *U.S. News and World Report*, 17 mars 1986.

Dans ce numéro :

LA POLITIQUE DES OTAGES

La publicité médiatique est une arme à double tranchant : elle donne aux attentats terroristes le retentissement qu'en attendent leurs auteurs ; par effet répétitif, elle banalise l'effusion de sang et crée dans le public un dangereux phénomène d'accoutumance, qui peut rapidement se teinter de résignation.

De même, le sort des otages français détenus au Liban place l'opinion publique devant un dilemme : ne pas exprimer son indignation signifierait qu'elle se désintéresse de leur sort, mais chaque manifestation en leur faveur les valorise aux yeux de ceux qui prétendent précisément en faire une monnaie d'échange. Telle est sans doute la raison pour laquelle, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, une certaine discrétion semble être de règle, par contraste avec l'émotion entretenue en France. Mais ces considérations d'efficacité ne prennent tout leur sens qu'en fonction de la toile de fond politico-diplomatique qu'éclaire l'article ci-dessous. Elles ne peuvent faire oublier le sort de centaines d'autres otages — libanais, ceux-là — qui, dans le silence général, font pourtant partie intégrante du drame (voir page 21).

Face aux régimes ennemis

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

JUSQU'A l'éclatement de la guerre entre l'Irak et l'Iran, en septembre 1980, la diplomatie française a toujours pris garde de ne pas soutenir l'un de ces pays contre l'autre ni de jouer sur leur conflit traditionnel : difficile entreprise, il est vrai, tant que persistait, ou même s'accentuait, le désaccord frontalier entre Bagdad et Téhéran. D'autant qu'une nouvelle rivalité se faisait jour entre les deux puissances pour la prééminence dans le Golfe.

L'Irak, en tout cas, avait été choisi comme interlocuteur principal de la France dans la région dès le milieu des années 60. Débarrassée des entraves dues à la guerre d'Algérie et capable désormais de mener une politique active auprès de l'ensemble des pays arabes, et en particulier au Proche-Orient, la diplomatie française avait mesuré tout l'intérêt d'un intense développement des relations avec Bagdad. L'Irak était devenu l'un des plus grands producteurs de pétrole : l'importance de sa population et ses projets de développement économique en feraient à la fois un fournisseur de premier plan et un marché considérable pour l'économie française. A quoi s'ajoutait le nationalisme vigoureux de la République irakienne, depuis la révolution du 14 juillet 1958 : la prépondérance exclusive des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne avait cessé de s'exercer sur le pays qui, désireux d'échapper à la vieille tutelle anglo-saxonne, cherchait d'autres interlocuteurs. La France pourrait jouer d'autant mieux ce rôle qu'elle pratiquait alors avec éclat une politique étrangère indépendante et qu'en 1967 elle sut prendre position contre le déclenchement de la guerre de six jours par Israël. Il s'ensuivit, on le sait, un essor remarquable et très rapide des échanges entre les deux pays, y compris pour les ventes d'armes françaises à l'Irak dont les contrats importants, ceux sur les ventes de Mirage-III, datent du début des années 70.

Mais ces progrès n'altéraient d'aucune façon les relations avec l'Iran. Les trois premiers présidents de la Ve République se succédèrent à Téhéran, ainsi que trois premiers ministres, et l'essor des exportations françaises vers l'Iran était, chaque fois, célébré comme le résultat d'un choix économique et politique des gouvernements français et comme le témoignage de l'excellence des rapports entre les deux pays.

(Lire la suite page 20.)

FIN DU PROTECTIONNISME ET MAINTIEN DE L'AUSTÉRITÉ

Le Mexique sur les rails du néolibéralisme

Par IGNACIO RAMONET

SIX mois après le tremblement de terre du 19 septembre 1985, la ville de Mexico exhibe encore, çà et là, le spectacle impressionnant de ses édifices fissurés, craquelés ou effondrés, et celui, plus dramatique encore, de quelque quarante mille sinistrés campant toujours, à la grâce de Dieu, sur les ruines.

L'immense mégapole (18 millions d'habitants) poursuit cependant son frénétique rythme quotidien et semble avoir dissous cette catastrophe ponctuelle dans l'immensité de ses tragédies endémiques : pollution effroyable, circulation impossible, semi-mendicité proliférante, délinquance... Reflets aussi d'une crise économique de très forte intensité, qui engendre des conflits sociaux de plus en plus visibles : grèves publiques de la faim sur le parvis de la cathédrale, en face du palais présidentiel, ou marches sur la capitale de mécontents venus du fond du pays.

La colère monte de partout, en effet, après trois ans d'austérité radicale et devant la perspective de deux autres années de rigueur économique, comme l'a annoncé dramatiquement le président, M. Miguel de La Madrid, le 21 février dernier, afin d'affronter le problème de la dette extérieure (99 milliards de dollars), et alors que le cours du pétrole (70 % des recettes d'exportation) continue de chuter.

Une fois encore, comme après l'annonce du plan d'austérité en décembre 1982, on s'interroge sur la capacité du parti dominant — le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis soixante ans — à contrôler ce pays de 77 millions d'habitants qui, dans l'ensemble, le tiennent pour responsable du désastre économique.

Il y a à peine un an, le Mexique passait, aux yeux des grandes banques et des organismes financiers internationaux, pour une sorte de modèle : c'était le « bon élève du FMI », et son attitude était citée en exemple aux autres pays endettés d'Amérique latine. Il prouvait l'excellence de la thérapie conseillée par le Fonds monétaire international, puisque les dirigeants mexicains étaient parvenus en deux ans (1983-1984) à assainir l'économie, à réduire l'inflation, à diminuer le déficit du budget, à obtenir une balance commerciale excédentaire et même un taux de croissance positif dès le second semestre de 1984.

La mise en place d'un rigoureux programme d'austérité, recommandé par le FMI, avait également permis d'honorer le service de la dette et même de renégocier, en position confortable, les échéances à court terme. Une telle discipline lui avait permis d'obtenir deux nouveaux crédits pour un montant total de 8,8 milliards de dollars et, en septembre 1984, Mexico commença à négocier avec le Club de Paris la restructuration, sur une période de quatorze ans, du remboursement d'une partie du principal de sa dette (48 milliards de dollars), dont les échéances étaient prévues entre 1985 et 1990.

Ce « débiteur modèle » se voyait ainsi récompensé pour avoir consenti à mettre en œuvre des mesures impopulaires d'ajustement. Mais, sur la scène intérieure, le coût social et politique de ces mesures allait bientôt apparaître fort élevé. Le pouvoir d'achat moyen chutait de 30 % et le taux de chômage atteignait 50 % des actifs. Cette récession, dans un pays habitué — entre 1940 et 1981 — à un taux moyen de croissance annuelle de 6,6 %, fit l'effet d'un choc.

(Lire la suite page 24.)

M 2136 - 385 - 15 F

LE « DROIT DU TRAVAIL » de Jacques Le Goff

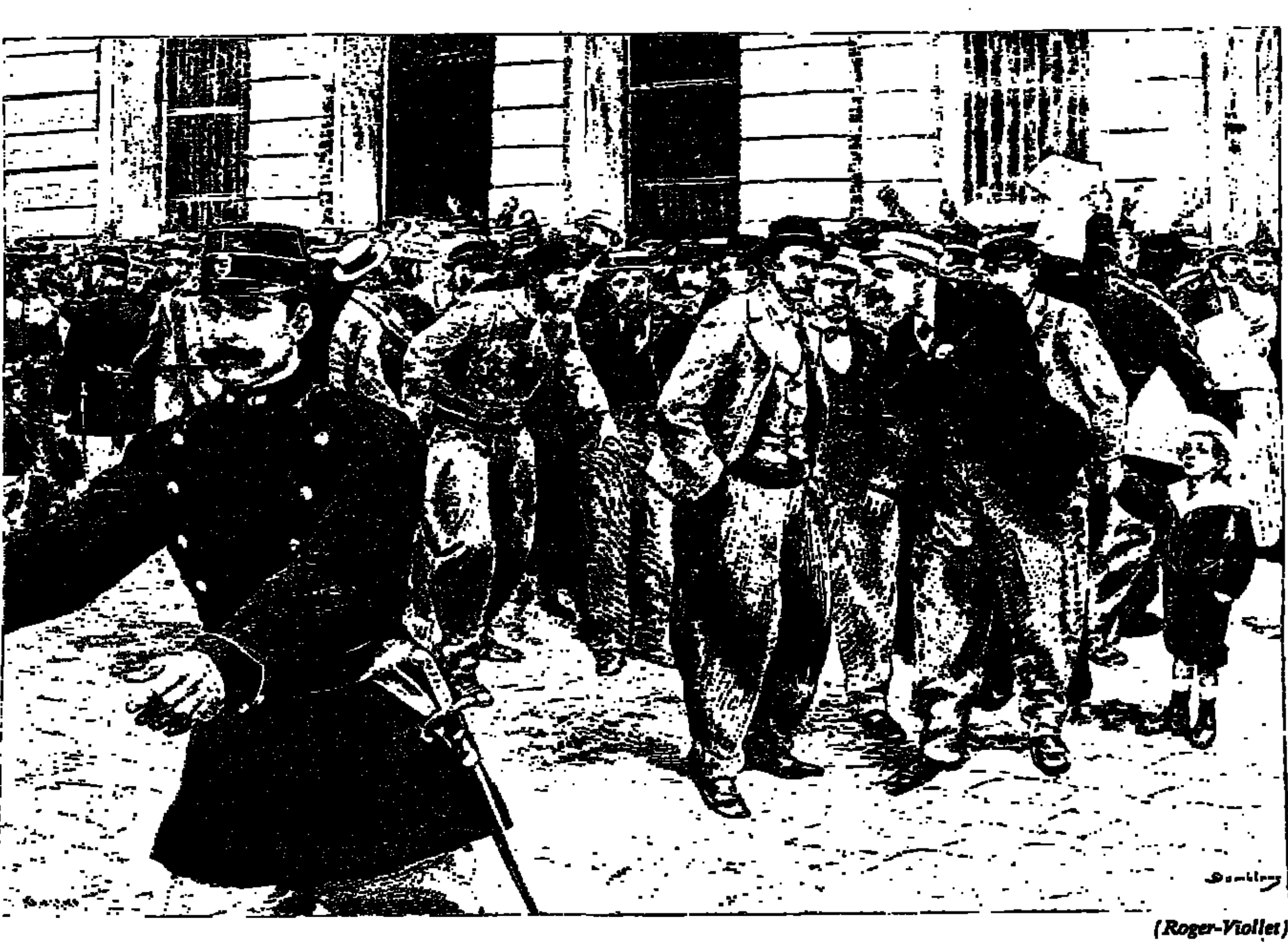
La lente codification des conquêtes ouvrières sur les « lois naturelles » de l'économie

Par PHILIPPE VIDELIER *

« NOUS vivons l'ère du vide », constatait la revue *Autrement*, en ouvrant son numéro consacré à « l'Ere du faux » (1). Sans doute, est-ce une raison suffisante pour que le discours des années 80 emprunte ses thèmes majeurs au vieil argumentaire libéral des temps ancestraux de la première industrialisation. On s'en convaincra aisément à la lecture du livre de Jacques Le Goff : *Du silence à la parole* (2), et au fond, il importe peu que cela soit dû au souci d'ancrer le néolibéralisme dans une tradition plus que séculaire ou à un étrange atavisme. Jacques Le Goff émaille son étude de la lente, très lente, émergence du droit du travail, de citations réjouissantes pour l'esprit – dans la mesure évidemment où elles appartiennent au passé.

M. Dunoyer, par exemple, auteur de deux volumes sur *la Liberté du travail* au milieu du dix-neuvième siècle, met en garde contre la réduction du nombre d'heures de travail pour les enfants et les femmes, *« car les enfants et les femmes une fois partis, il serait fort difficile que l'atelier continuât à marcher et, de fait, la journée serait finie pour tout le monde »*. Et, dans les premières années de ce siècle, M. Chabrol, dans sa thèse *De l'interventionnisme de l'Etat*, bien qu'il ne cherche pas *« à faire ressortir le caractère* arbitraire *qui présidera nécessairement à la fixation par une loi de ce salaire minimum »*, fait remarquer que *« les conditions de vie et d'entretien des ouvriers et de leurs familles sont essentiellement variables suivant les régions et les climats, et qu'un salaire insuffisant pour une famille ouvrière dans une grande ville comme Paris ou Lyon pourra être plus que suffisant dans les campagnes. Dès lors, une loi n'aura pas la souplesse voulue pour pouvoir s'adapter à cet état de choses. Les conséquences de cette nouvelle mesure seraient des plus graves, tant pour l'industrie que pour les ouvriers en particulier. »* N'a-t-on pas là, déjà, cette version pervertie du « droit à la différence » revendiqué avec force par les apologistes de la stratification sociale ou raciale ? Cette sollicitude pour les ouvriers dont se parent les gardiens des lois naturelles de l'économie ?

* Centre Pierre-Léon, Histoire économique et sociale de la région lyonnaise, université de Lyon-II.



TERRASSIERS EN GRÈVE DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL A PARIS (1898)
Une certaine perception de la « question sociale » (dessin de Damblans)
(Roger-Viollet)

Par bonheur pour les ouvriers, les « lois naturelles » de l'économie sont elles-mêmes douées de flexibilité. Sans quoi, comment aurait-on pu sortir de ce que Jacques Le Goff appelle l'*« holocauste industriel »* ? Car, vers 1840, à Lille, entre 48 % et 58 % des enfants des quartiers populaires mouraient avant l'âge de cinq ans ; à l'arsenal de Brest, neuf cent quarante-six ouvriers sur sept mille sont atteints de la tuberculose dans les années 1899-1903 et, en 1925, dans le Nord, la capacité pulmonaire des apprenties est inférieure de 60 % à celle des jeunes filles qui ne travaillent pas (3).

Le livre de Jacques Le Goff part d'un constat : le droit du travail est *« orphelin de sa propre histoire »*, et poursuit un double objectif : présenter ce droit et l'intégrer dans une démarche explicative. Ce que l'auteur fait, comme il dit, *« sans excès de minutie mais avec un minimum de rigueur et d'exhaustivité »*, en se situant dans une tradition qui mêle Jaurès et Mendès France, Simone Weil et M. Jacques Delors, et que confirme une (très courte) postface de M. Edmond Maire.

L'AUTEUR nous promène à travers les textes, lois, règlements, conventions, jurisprudence, coutumes, mais pas sur un mode juridique. Ce qui l'intéresse, au contraire, comme l'annonce le sous-titre : *Droit du travail, société, Etat (1830-1985)*, ce sont les logiques et les représentations du monde contenues dans les textes.

La première logique à apparaître est celle de la distanciation, qui vise à couper l'espace manufacturier de la société et à en faire un espace clos, privé, où, malgré le vide juridique en termes de lois, s'exerce un droit, privé lui aussi, au travers des règlements d'atelier et des contrats, l'intervention publique tendant, selon le mot de Leroy-Beaulieu, *« à limiter les abus les plus choquants »*. Ainsi voient le jour les premières grandes lois, du 22 mars 1841 sur le travail des enfants, du 22 février 1851 relative aux contrats d'apprentissage, et du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures dans les usines. Naissent également l'Inspection du travail, confiée un temps aux vérificateurs des poids et mesures (!), et les lois sur l'organisation ouvrière de mai 1864 et, surtout, du 21 mars 1884.

Le mouvement ouvrier, souligne Jacques Le Goff, a pensé *ses* droits, mais pas *le* droit auquel il est, d'une manière générale, plutôt allergique. Cette situation a sans aucun doute ses racines dans la longue tradition d'hostilité de l'appareil judiciaire (*« le droit est le miracle qui depuis 1789 tient le peuple abusé »*, écrit Louis Blanc), mais aussi dans le rapport théorique d'exclusion que les courants radicaux du mouvement ouvrier : syndicalistes, anarchistes et marxistes, au maximalisme plus ou moins formel, ont entretenu avec la notion d'Etat : entre l'idée de dépérissement et celle d'abolition, il subsiste peu de place pour l'esprit des lois. Il n'est que de rappeler ce qu'un Emile Pouget, par exemple, écrivait en 1898 : *« l'Etat est un organe parasitaire dont l'unique fonction est de pomper le sang et la richesse du peuple afin d'en gorger ses fonctionnaires ; on ne le conçoit que protecteur des riches et oppresseur des pauvres »*. La formule est plus fleurie, mais pas très éloignée de celle d'Engels, chère à Lénine, sur l'Etat : *« bande d'hommes armés en dernière analyse »*. *« Une telle théorie étant posée*, ajoutait le syndicaliste Pouget, *la conséquence en découle : il faut faire le vide autour de l'Etat. »* Et puis : *« Il faut nous fourrer dans la tête que les lois ne sont jamais que la mise en formules légales de faits déjà accomplis (4). »* Cela n'empêche pas la naissance au tournant du siècle d'un socialisme juridique, ni la modification de la perception dominante de « la question sociale ».

UNE période s'ouvre, scandée par les grandes dates de l'effervescence sociale, qui furent aussi celles du progrès : 1936, 1945, 1968, où le salarié *« ne se définit plus exclusivement par son statut d'agent économique : il est reconnu et consacré par le droit dans son statut d'être de besoin »*. C'est la logique des droits où, à une conception minimale du droit à l'existence comme *« droit de ne pas mourir »*, se substitue une conception positive qui est celle du droit de chaque individu à une vie normale et décente. Le moment charnière est celui de la Libération. Jacques Le Goff cite Camus : *« Ce terrible enfantement est celui d'une révolution »* (*Combat*, 24 août 1944). Les délégués du personnel (1936), les comités d'entreprise (1945), les comités hygiène et sécurité (1947), le SMIG (1950), la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise (1968), marquent autant d'étapes vers ce que l'auteur appelle une citoyenneté nouvelle inscrite dans une *« logique de publicisation de l'espace d'entreprise »*. Il commente longuement les lois Auroux – 500 articles représentant près d'un tiers du code du travail : une sorte d'apogée. Le livre se termine en forme de plaidoyer pour une gauche moderniste, sans peut-être prendre suffisamment la mesure de conflits comme celui de Talbot.

Jacques Le Goff analyse enfin la logique de reprivatisation et de réindividualisation des relations sociales que produit la crise sur fond de destructuration du collectif salarié. Modérément optimiste, il pense que le gouvernement, *« quel qu'il soit »*, aura la sagesse de préserver l'œuvre de cent cinquante ans d'histoire. Plus loin, dans l'article de *Combat*, Albert Camus écrivait : *« On ne peut pas espérer que des hommes qui ont lutté quatre ans dans le silence et des jours entiers dans le fracas du ciel et des fusils consentent à voir revenir les forces de la démission et de l'injustice sous quelque forme que ce soit* (5) ». Et pourtant...

(1) *Autrement*, nº 76, janvier 1986.

(2) Jacques Le Goff, *Du silence à la parole – Droit du travail, société, Etat (1830-1985)*, Calligrammes – La Digitale, Quimper, 1985, 374 pages.

(3) Yves Lequin, *Histoire des Français XIXe-XXe siècles*, tome 2 : *la Société*, Armand Colin, Paris, 1983.

(4) Emile Pouget, *le Père Peinard*, Galilée, Paris, 1975.

(5) Albert Camus, *Actuelles, écrits politiques*, Gallimard, Paris, 1950.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Bernard CASSEN, Alain GRESH, Ignacio RAMONET
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

Menace d'entropie...

NÉCESSAIRE plongée dans le temps : on s'expose, semble-t-il, à une mésintelligence de la crise contemporaine du droit du travail si l'on n'investit dans l'analyse le nécessaire détour par l'histoire. Histoire intime d'un droit qui s'organise depuis un siècle et demi autour de quelques grandes représentations sociales évolutives : celles du travailleur dans son statut individuel et collectif, de l'employeur, de l'entreprise, de la société et de l'Etat dans leurs rapports réciproques. Sans nullement sous-estimer le rôle propre de l'économique et des grands acteurs sociaux dans une stratégie de luttes, il nous a paru urgent de centrer la recherche sur le jeu de tension permanente entre une culture (incluant l'idéologie) et un dispositif normatif qui tantôt se plie à la loi, tantôt l'infléchit, au contraire, vers de nouveaux horizons.

Et que révèle cette plongée dans le temps ? Fondamentalement, l'existence et la permanence d'une étroite connexion entre la lente émergence de la parole ouvrière, parole qui fonctionne comme révélateur du statut anthropologique du travailleur, et le double mouvement affectant, d'une part, le statut des espaces de production progressivement encastrés dans un espace public relativement homogène, et, d'autre part, le statut du social d'abord contesté dans sa spécificité, avant d'être reconnu comme acteur central par un droit qui, lui-même, affirme son autonomie à l'égard de la matrice civiliste. De telle sorte que tout progrès sur l'un des plans se trouve toujours connoté, à terme, par des progrès corrélatifs sur chacun des autres.

Ainsi, par l'inflexion qu'elle a provoquée au sein des représentations dominantes de la collectivité des travailleurs et du social, la reconnaissance du syndicat en 1884 a-t-elle ouvert la voie aux conventions collectives, à une perception nouvelle du contrat de travail, tandis qu'elle posait les premiers jalons théoriques des futures institutions représentatives du personnel. S'agissant de l'entreprise, la libération de la parole en son sein suit, avec quelque décalage dans le temps, son mouvement de socialisation, d'institution en espace social de plus en plus et de mieux en mieux imbriqué dans l'espace public contrôlé par l'Etat.

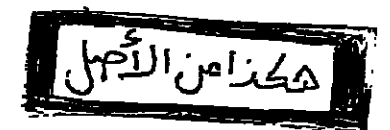
A contrario, ce qui frappe et inquiète dans la situation actuelle, ce sont les progrès galopants d'une logique rigoureusement inverse enracinée dans un libéralisme particulièrement combatif. Menacé dans certains des éléments fondamentaux de sa structure, le dispositif juridique pourrait se trouver affecté dans son ensemble par une entropie désastreuse pour le monde du travail. Destructuration du social illustrée par la crise d'un syndicalisme dont on n'hésite plus à mettre en cause la légitimité (ainsi qu'en témoigne le débat sur la représentativité) ; retour à l'individualisation des relations sociales selon un schéma qui rappelle étrangement la bonne vieille conception libérale du social « tas de sable », « émancipé de la tyrannie du collectif », si active au dix-neuvième siècle ; mise en cause de l'ordre public social et des grandes instances centrales régulatrices (l'Etat et sa loi, les syndicats et les normes négociées au niveau de la branche ou de l'interprofession) ; projet de suppression de l'autorisation administrative des licenciements économiques, trahissant la volonté de dé-publiciser et, simultanément, de dé-socialiser les problèmes de l'emploi, du moins au niveau de l'entreprise... Si cette tendance devait se confirmer, il ne fait pas de doute que l'on s'acheminerait alors, par touches successives, vers une crise très grave du droit du travail, qui éclaterait en une gerbe de régimes particuliers, mal ficelée par des normes générales et impératives, réduites à une fonction purement supplétive (*cf.* les propositions d'Entreprise et Progrès (1). Et ce n'est pas jouer les Cassandre que de redouter alors la fragilisation du statut de la parole des salariés et le risque d'inversion de la logique de citoyenneté portée à son acmé par les lois Auroux de 1982. L'affaire Clavaud (2), accident ou symptôme ?

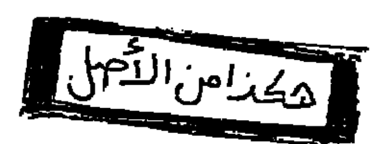
LA France n'a certainement pas le triste apanage de cette amorce d'involution du droit du travail. De nombreux indices montrent que la menace affecte également la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis... Malheureusement, une confrontation sérieuse de la situation respective des législations industrielles reste difficile par suite des graves lacunes du travail comparatif de l'évolution des systèmes juridiques. Un vaste champ reste largement ouvert pour des recherches internationales qui pourraient permettre non seulement de comprendre plus en profondeur l'étiologie de la crise actuelle, mais aussi, et peut-être surtout, d'y parer plus efficacement.

JACQUES LE GOFF,
inspecteur du travail, docteur en sciences politiques,
auteur de : *Du silence à la parole – Droit du travail, société, Etat (1830-1985)*.

(1) Association de dirigeants d'entreprise. Sur ses propositions, voir *le Monde* du 5 février 1985.

(2) Alain Clavaud, ouvrier chez Dunlop, a été licencié en janvier dernier pour avoir raconté ses conditions de travail et de vie dans le quotidien *l'Humanité*.







L'ENGAGEMENT DES GROUPES PRIVÉS DERRIÈRE M. REAGAN

Des millions de dollars pour les « combattants de la liberté »

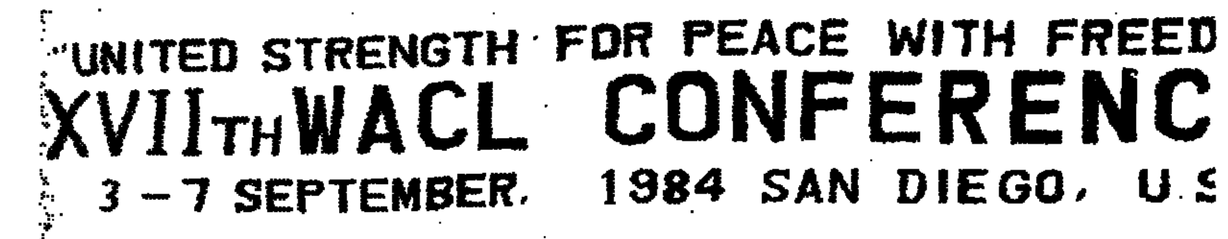
Le 28 janvier, à Washington, M. Jonas Savimbi, chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), mouvement de guérilla anticommuniste angolais, était reçu en héros par les milieux conservateurs américains. Cette visite, hautement symbolique, marque une date. L'arrivée triomphale dans la capitale américaine du plus célèbre des « combattants de la liberté » constitue, en effet, le dernier épisode d'une lutte qui oppose la Maison Blanche et le Congrès.

L'enjeu de ce conflit, c'est l'aide matérielle et financière aux mouvements de guérilla anticommunistes, hostiles à l'Union soviétique et à ses alliés. En opposition avec une doctrine interventionniste développée par la Maison Blanche depuis l'élection de M. Reagan en 1980, le Congrès – atteint, sans doute, par le « syndrome vietnamien », et déjà passablement échaudé par l'intervention militaire à la Grenade en 1983 – refuse tout engagement nouveau des Etats-Unis hors de leurs frontières.

L'exemple le plus typique est son attitude envers la « contra », qui lutte contre le régime de Managua. En octobre 1984, malgré les demandes pressantes de M. Ronald Reagan, le Congrès coupe son aide financière aux guérillas anticommunistes du Nicaragua. Pendant huit mois, la situation semblera bloquée jusqu'à un vote contraire, conséquence apparente de la visite maladroite effectuée à Moscou par le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega. En mars 1986, le Sénat accorde les crédits demandés par la Maison Blanche.

Le Congrès a constamment donné des gages à la Maison Blanche, d'abord sur les guérillas du Nicaragua, puis d'Angola, enfin du Cambodge. Pour en arriver là, les milieux conservateurs proches du président Reagan avaient imaginé un plan mis en application en 1984 et 1985, mais décidé, en fait, en 1982. Il s'agissait de développer massivement l'aide financière et matérielle privée sur le terrain et de renforcer les pressions sur le Congrès.

Par PIERRE ABRAMOVICI *





(WACL)

LA LIGUE ANTICOMMUNISTE MONDIALE EN CONGRÈS
Aux côtés du président, le général Singlaub, des représentants de mouvements de guérilla anticommunistes

C'EST principalement sur le Nicaragua que se cristallisent les obsessions américaines. Ce petit pays a le tort d'être gouverné par une équipe issue d'une révolution visant un dictateur fidèle allié de Washington, Anastasio Somoza. De surcroît, le gouvernement de Managua semble se rapprocher suffisamment de Moscou pour laisser craindre, aux yeux des Etats-Unis, l'apparition d'un second Cuba. Autant de raisons qui justifient la volonté interventionniste de Washington.

Telle n'a pas toujours été l'attitude des Etats-Unis. Le 20 juin 1979, un journaliste américain, Bill Stewart, reporter à ABC, venu au Nicaragua « couvrir » la guerre civile qui faisait rage à cette époque, était froidement assassiné devant les caméras de télévision par un officier de la garde nationale de Somoza.

Devant ce qu'il considérait comme un acte de barbarie, et sous la pression de son opinion publique, le président Carter mettait fin à son aide au dictateur, facilitant ainsi la victoire sandiniste du 19 juillet 1979.

Dès son élection, M. Ronald Reagan, soutenu par les « faucons » ultraconservateurs, va revenir sur ces bons sentiments et entamer un conflit larvé avec les sandinistes, accusés de livrer leur pays à Moscou. Dès lors, la CIA va recevoir l'ordre de mener le maximum d'opérations clandestines contre Managua. Des actions qui vont culminer avec le minage des ports du pays par l'Agence et ses alliés contre-révolutionnaires, les « contras ».

* Journaliste.

Des « contras » que le président Reagan qualifie de *« combattants de la liberté »*, de *« frères »* et d'*« égaux de nos pères fondateurs »*. Des trois principaux mouvements de guérilla, la Force démocratique du Nicaragua (FDN) est le plus puissant et le plus massivement soutenu par les Etats-Unis (1). Il est dirigé par un ancien directeur de Coca-Cola au Nicaragua, M. Adolfo Calero, cousin éloigné de Somoza, et militairement commandé par d'anciens membres de la garde nationale somoziste.

L'hostilité du Congrès

JUSQU'EN octobre 1984, l'aide clandestine des Etats-Unis à la « contra » va s'intensifier. Priorité est donnée à l'assistance à la FDN, au point que les autres mouvements seront marginalisés. La FDN va devenir une véritable armée régulière campant au Honduras, avec l'accord plus ou moins tacite des autorités de ce pays.

En réponse aux développements des actions militaires des « contras » sur la frontière nationale du Nicaragua, l'envoi de troupes sandinistes dans ces zones de combats s'intensifie. En mai 1985, les Etats-Unis décrètent un embargo envers Managua. L'acte officiel est ainsi libellé (2) :

« Moi, Ronald Reagan, président des Etats-Unis d'Amérique, estime que la politique et les actions du gouvernement du Nicaragua constituent une menace exceptionnelle et extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis, et je proclame par le présent acte une situation d'urgence nationale pour faire face à cette menace. »

Les arguments de M. Ronald Reagan et de ses amis ne font pas l'unanimité. Au Congrès, une forte opposition se développe, fondée sur la crainte d'une intervention directe au Nicaragua. En octobre 1984, le Congrès coupe son aide financière à la « contra », et notamment à la FDN.

Certaines personnalités de l'administration et de l'entourage de M. Reagan envisagent alors une solution de remplacement : faire désormais appel à l'aide privée.

Un rapport émanant d'un groupe d'étude démocrate du Congrès (3) identifie plusieurs groupes privés qui aident directement la « contra », soit en livrant du matériel, soit en versant des fonds. Ce sont, notamment, la Ligue anticommuniste mondiale (World Anti-Communist League, WACL), Air Commando International, Civilian Military Assistance (CMA), Soldier of Fortune... En très peu de temps, le secteur privé va ainsi se substituer à l'administration.

Une nébuleuse ultraconservatrice

EN réalité, des groupes privés interviennent depuis plusieurs années en Amérique centrale : ils aident les partis d'extrême droite et sont présents dans tous les groupes de pression favorables au maintien du *statu quo* dans la région.

Tous appartiennent à une nébuleuse ultraconservatrice agissant dans l'entourage de M. Ronald Reagan, et présente dans la vie publique américaine depuis vingt ans, précisément depuis la campagne présidentielle désastreuse de M. Barry Goldwater en 1964. A l'intérieur du Parti républicain (mais débordant ce cadre) s'est constituée une tendance radicale, composée de jusqu'auboutistes opposés à la détente. En son sein cohabitent une série de groupes de pression, de « boîtes à penser » *(think-tanks)* et de fondations qui, pour la plupart, existent depuis plusieurs années : American Enterprise Association (1954), American Security Council (1955), National Review (1955), Young American for Freedom (1960), Center for Strategic and International Studies (1962), etc.

Leur union, sous la bannière commune de M. Goldwater, avait marqué un changement déterminant dans la politique américaine. Pour arriver au pouvoir, ces organismes ont conçu une stratégie globale et ont su créer un candidat idéal : M. Ronald Reagan, anticommuniste jusqu'à l'obsession, qui a participé à la « chasse aux sorcières » dans les milieux du cinéma pendant le maccarthysme (4).

Avec leur aide, il se présente avec succès au poste de gouverneur de Californie en 1966, puis il entame une longue candidature à la présidence jusqu'à son triomphe en 1980, face à un concurrent faible et impopulaire, M. James Carter.

L'artisan de sa victoire sera, en définitive, une « boîte à penser » créée en 1973 par des hommes issus des organismes cités plus haut et financée par deux magnats liés à la droite extrême : M. Joseph Coors, un important brasseur de bière, et M. Richard Mellon Scaife, de la banque Mellon, financier des producteurs de pétrole indépendants. Il s'agit de la Heritage Foundation (5).

En 1980, pour la première fois dans l'histoire américaine, un candidat à la présidence se présente avec un programme de gouvernement clairement défini. Ce sera le « Mandat pour un leadership » préparé pour M. Ronald Reagan par plus de deux cent cinquante experts de la Heritage Foundation, dont une majorité se retrouveront à différents postes de la nouvelle administration. En 1984, la Heritage Foundation produira un nouveau rapport intitulé « Mandat pour un second leadership ».

En partie « fabriqué » par ces groupes ultra-conservateurs, M. Ronald Reagan fait naturellement appel à eux pour pallier les insuffisances du Congrès et d'une partie de l'administration lors des votes successifs sur le Nicaragua.

Depuis 1981, ces groupes disposent d'une structure commune appelée Council for National Policy, (Conseil pour la politique nationale, *voir ci-contre*) qui recouvre l'ensemble du spectre ultraconservateur des Etats-Unis. Ce sont eux qui vont armer et financer la « contra » au Nicaragua à partir d'octobre 1984.

(Lire la suite page 4.)



(Greenwood-Gamma)

UNE AGENCE DE RECRUTEMENT QUI A PIGNON SUR RUE
Mercenaires en tous genres

Un conseil très représentatif

CRÉÉ à l'initiative de M. Richard Viguerie, le Council for National Policy réunit toutes les tendances de l'ultraconservatisme américain. Y siègent notamment :

- MM. Joseph Coors et Edwin Feulner Jr., respectivement financier et président de la Heritage Foundation ;
- M. Terry Dolan, du National Conservative Political Action Committee, important groupe de pression parlementaire ;
- M. Jerry Falwell, de la Moral Majority ;
- Le général Daniel Graham, de High Frontier, le principal groupe de pression en faveur de l'initiative de défense stratégique ;
- M. Jesse Helms, le sénateur le plus réactionnaire des Etats-Unis ;
- M. Nelson Bunker Hunt, l'ancien roi des mines d'argent, financier de l'extrême droite, en particulier de la John Birch Society ;
- M. Reed Irvine, de Accuracy in Media, groupe de pression spécialisé dans les fonctions d'information pour contrôler la presse ;
- M. Howard Philips, du Conservative Caucus ;
- M. Pat Robertson, du Christian Broadcasting Network, le principal réseau audiovisuel religieux des Etats-Unis ;
- M. William Rusher, représentant la *National Review*, la plus ancienne des publications ultraconservatrices ;
- Mme Phyllis Schlafly, de Eagle Forum, animatrice d'une campagne contre l'égalité constitutionnelle des sexes ;
- Le général John K. Singlaub, de la Ligue anticommuniste mondiale ;
- M. Richard Viguerie, responsable du principal réseau de propagande politique conservatrice des Etats-Unis ;
- M. Paul Weyrich, de la Free Congress Association ;
- M. James Whelan, ancien rédacteur en chef du *Washington Times*, propriété du Révérend Moon ;
- M. Andy Messing, du Conservative Caucus, etc.

Le Council for National Policy regroupe ainsi les divers mouvements qui financent et arment les « contras » depuis octobre 1984.

(1) Les deux autres sont l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de l'ancien « commandant Zéro », Eden Pastora, dirigeant sandiniste passé à l'opposition armée, et la guérilla des Indiens Miskitos, en butte aux persécutions du pouvoir sandiniste.

(2) Executive Order, 1er mai 1985. Décret présidentiel et message au Congrès.

(3) Arms Control and Foreign Policy Caucus, jeudi 18 avril 1985, Congrès des Etats-Unis.

(4) Voir Sylvia E. Crane, « Les libertés américaines menacées par la doctrine Rambo », *le Monde diplomatique*, décembre 1985.

(5) Sur la Heritage Foundation, lire *le Monde diplomatique* d'octobre 1985 : « L'offensive de la droite américaine contre les Nations unies », par Georges-Albert Astre.

DES MILLIONS DE DOLLARS

(Suite de la page 3.)

Dès septembre 1982, la question du financement et de l'organisation des groupes de guérillas anticommunistes (au-delà du cas nicaraguayen) était posée dans un rapport confidentiel signé par M. Charles Moser, de la Coalition for America, associée à la Heritage Foundation. M. Moser proposait un regroupement des soutiens aux guérillas au sein d'une structure unique animée par les groupes ultra-conservateurs.

Cette structure, appelée Conseil pour la défense de la liberté (initialement Conseil contre l'agression communiste), aurait pris comme modèle le Comité pour l'Afghanistan libre, existant depuis plus d'un an, et créé cinq autres comités similaires à propos du Nicaragua, de l'Angola, d'El Salvador, du Cambodge et du Vietnam. Le financement serait assuré en grande partie par la Heritage Foundation pour un budget (somme toute modeste) de 464 000 dollars pour l'ensemble des six structures. Le Comité pour l'Afghanistan libre recevait pour sa part, dès 1981, 45 000 dollars puis, en 1982, 100 000 dollars, assurés, en partie par la Heritage Foundation.

C'est directement à partir des bases théoriques développées dans le rapport Moser que va démarrer la campagne de financement de la « contra » et des autres mouvements de guérilla anticommunistes dans le monde. L'objectif à terme des groupes conservateurs est, au-delà de la situation d'urgence du Nicaragua, l'attribution d'une aide similaire aux autres guérillas.

L'un des piliers de cette affaire s'appelle M. Andy Messing, membre du Council for National Policy, plusieurs fois cité dans le rapport Moser comme membre potentiel de différentes structures de soutien aux guérillas. Expert en guerre non conventionnelle, il aurait travaillé pour la Rand Corporation. Depuis plusieurs années, il fait de fréquents séjours en Amérique centrale afin d'aider les forces gouvernementales (en particulier salvadoriennes) à lutter contre les guérillas de gauche.

Le rôle du général Singlaub

EN avril 1983, il prend contact avec M. Fred C. Ickle, sous-secrétaire d'Etat à la défense, en compagnie du général John K. Singlaub, lui aussi membre du Council for National Policy, mais surtout président de la Ligue anticommuniste mondiale (WACL). Ils proposent au sous-secrétaire d'Etat la réunion d'un comité secret composé de huit des principaux experts en guerre non conventionnelle.

Dirigé par le général Singlaub, le comité comprendrait, outre M. Messing, le général Harry (Heinie) Aderholt, ancien responsable des commandos de l'air au Vietnam. Il fut associé au général Singlaub (à l'époque chef des Forces spéciales) pour l'exécution de l'opération Phoenix décidée par la CIA et qui, sous le prétexte d'une chasse aux communistes, provoqua la mort de plus de cent mille Vietnamiens.

Le comité serait en outre composé de MM. Seale Doss et Sam Sarkessian, experts peu connus en guerre non conventionnelle ; du Dr Edward Luttwak, membre du Center for Strategic and International Studies (CSIS) de l'université de Georgetown, « boîte à penser » dont plusieurs membres sont des anciens de la CIA et qui est très influente dans les milieux militaires. M. Luttwak est membre de l'Institut de géopolitique créé en France par Mme Marie-France Garaud. Figurent aussi dans le comité : le lieutenant-colonel John Waghelstein (seul officier d'active du groupe, il a commandé le septième bataillon de Forces spéciales en Amérique centrale) et, enfin, le général Edward Lansdale, le plus connu (il a servi de modèle au héros de Graham Greene dans *Un Américain bien tranquille*) ; il fut l'artisan de la répression aux Philippines en 1953, puis a été l'homme des « opérations spéciales » de la CIA en Asie du Sud-Est, et plus particulièrement au Vietnam. C'est un expert reconnu des opérations de contre-guérilla.

Comptes bancaires en dehors des Etats-Unis

LA proposition de MM. Messing et Singlaub fut définitivement acceptée et, au cours de l'année 1983, le comité se réunit à de nombreuses reprises. Ses membres étaient assistés par des observateurs, en particulier des représentants de l'aviation, de la marine, de l'armée de terre et de la CIA. Participait également aux réunions le général Paul Gorman, responsable du commandement américain pour la région Sud, qui mettra au point l'invasion de la Grenade.

Ce comité, réuni au Pentagone, prépare un rapport confidentiel de sept pages et demie, condensé ensuite en trois pages et demie dont l'original sera finalement détruit.

Selon M. Messing, ses conclusions seront en grande partie retenues par l'administration. En substance, les experts préconisent le développement de la guerre non conventionnelle en Amérique centrale (y compris au Nicaragua), et en particulier une série d'actions allant de la désinformation au sabotage, en passant par le terrorisme.

Après le vote négatif du Congrès, en octobre 1984, certains membres du comité, issus du secteur privé (en particulier MM. Messing, Aderholt et Singlaub) se tournent vers le Council for National Policy. Ils conviennent d'appliquer, en les développant, les thèses du rapport Moser. Simplement, il n'est plus question de soutien mais d'aide directe.

Le Conseil pour la défense de la liberté n'ayant jamais vu le jour, c'est la Ligue anticommuniste mondiale (WACL), qui supervise les organisations-paravents chargées de l'aide aux guérillas.

Selon M. Singlaub, la WACL, en liaison avec ses correspondants étrangers, collecte des fonds versés sur des comptes bancaires en dehors des Etats-Unis (la loi américaine interdisant le financement de conflits extérieurs), lesquels serviront à alimenter en armes les guérillas. Celles-ci se fournissant régulièrement sur le marché international de l'armement.

Du Nicaragua à l'Angola

EN septembre 1984 (soit un mois avant le vote du Congrès), la WACL tient son congrès annuel à San-Diego, aux Etats-Unis. M. Adolfo Calero, chef de la FDN, est présent, accompagné des représentants de six autres mouvements de guérilla anticommunistes venus du Cambodge, du Laos, du Vietnam, d'Angola, du Mozambique et d'Afghanistan.

C'est une nouvelle fois le Comité pour l'Afghanistan libre qui est proposé comme exemple aux autres comités de soutien (à cette date, il se prépare à emménager dans l'immeuble même de la Heritage Foundation, 214 Massachusetts Avenue, à Washington).

Sous le patronage des chapitres locaux de la WACL, on évoque tous les problèmes pratiques. Ainsi, à l'initiative du chapitre nord-américain de la WACL, le Mouvement de la résistance nationale du Mozambique (RENAMO) passe commande d'uniformes pour 50 000 combattants, de 500 missiles SAM, de 15 000 armes légères, de munitions pour 30 000 combattants, de 500 bazookas, de fusils, de mortiers de 81 mm portables, de mitrailleuses lourdes, etc. Le tout accompagné d'une mention de la WACL précisant que, en vertu des lois américaines, *elle ne diffuse cette commande que pour « information »*, car elle ne s'occupe que d'*« aide humanitaire »* (6). Une formulation qui ne trompe personne, les groupes privés employant ce terme pour tourner la loi.

Un mois plus tard, le dispositif est prêt. La « contra » dispose du jour au lendemain d'un réseau de militants, de sympathisants et de groupes divers prêts à l'aider tant financièrement que matérielle-

(Pierre Abramovici)

DALLAS, SEPTEMBRE 1985
M. Arnaud de Borchgrave, représentant du *Washington Times* (organe de la secte Moon), au XVIIIe Congrès de la WACL

La Ligue anticommuniste mondiale

CRÉÉE officiellement en 1967, la World Anti-Communist League (WACL) est née, en fait, en 1954 en Asie du Sud-Est sous l'appellation de Ligue anticommuniste des peuples d'Asie (APACL). Après la défaite des nationalistes chinois en 1949, Tchiang Kaï-chek, réfugié à Taiwan, imagine une organisation internationale destinée à lutter contre la menace que représente Pékin.

En 1954, Tchiang crée l'APACL avec le dirigeant sud-coréen Sygman Rhee et le groupe de pression prochinois déjà puissant aux Etats-Unis. L'APACL fera peu parler d'elle, excepté en 1961, quand un de ses adhérents assassine en public Asanuma, dirigeant du Parti socialiste japonais. Pendant des années, elle regroupera la presque totalité des responsables anticommunistes de la région : Thieu, au Vietnam, Lon Nol, au Cambodge, Marcos, aux Philippines, etc.

Financée et dirigée par Taiwan, mais inspirée par les Etats-Unis, l'APACL va étendre son action au reste du monde. De nombreux contacts sont pris à travers les groupes de pression ultra-conservateurs américains, en particulier l'American Security Council (ASC), représentant des milieux militaires.

Dès le début des années 60, plusieurs rapports de l'ASC feront état du besoin de mondialiser l'APACL. L'un d'eux est rédigé par Mme Suzanne Labim, future déléguée de la France à la WACL. En 1960 et 1962, des militants anticommunistes venus de toutes les parties du monde organisent deux conférences sur la *« guerre politique des Soviets »*.

Dans le même temps, les services secrets américains transfèrent en Asie du Sud-Est les activités de certains de leurs agents émigrés de l'Est et, pour beaucoup, largement compromis avec les nazis. Leur organisation s'appelle le Bloc antibolchevique des nations (ABN). Des contacts sont pris avec l'APACL ; ils aboutissent à la création en 1967, à Taiwan, de la Ligue anticommuniste mondiale.

Plusieurs problèmes vont se poser au mouvement. Les sections latino-américaines, échappant au contrôle réel de la direction, sont l'expression des dictatures locales et des pires éléments d'extrême droite. C'est à une conférence de la CAL (la section régionale de la WACL) qu'a été approuvé le « plan Banzer » visant à l'élimination physique des prêtres progressistes en Amérique latine. Presque tous les dictateurs latino-américains seront membres à un moment ou un autre de la CAL : Stroessner, Pinochet, Somoza, Banzer, etc.

En Europe, également, des tensions opposent plusieurs factions pendant huit ans. D'un côté, les anticommunistes conservateurs ; de l'autre, les néofascistes introduits dans la WACL avec la complicité des gens de l'ABN.

Ce sont les Américains qui vont reprendre en main l'organisation, l'épurer jusqu'en 1983 et en faire un instrument direct des groupes de pression ultraconservateurs d'outre-Atlantique. L'artisan de cette reprise en main est le général John Singlaub, membre de l'American Security Council, limogé par le président Carter pour divergences d'opinion. Le général Singlaub a été chef d'antenne de la CIA en Corée, puis chef des célèbres « bérets verts » au Vietnam.

M. Singlaub et la WACL sont les piliers de l'opération privée menée par les ultraconservateurs en faveur des guérillas anticommunistes. En fait, on soupçonne M. Singlaub d'avoir pris le contrôle de la WACL dans ce seul but. L'organisation regroupe aujourd'hui des représentants de la presque totalité des pays du monde non communiste. Elle organise chaque année un congrès sur un continent différent. Mais, signe des temps, et pour la première fois, ce congrès s'est tenu deux années de suite, en 1984 et 1985, aux Etats-Unis.

Les artisans de l'« aide humanitaire »

LE réseau d'aide privée, composé de prédicateurs de télévision, d'anciens militaires ou de membres de la « communauté du renseignement », a été organisé grâce à un effort constant et élaboré de « lobbying » (pressions politiques).

Au centre de ce réseau, la WACL, dont le président, M. John Singlaub, assure avoir envoyé à la « contra » de 20 à 30 millions de dollars.

L'instigateur apparent de cette affaire est le lieutenant-colonel Oliver North, conseiller du président Reagan, adjoint de M. Robert MacFarlane, à l'époque où ce dernier était membre du Conseil national de sécurité. Il a participé à un groupe de travail sur le Nicaragua (« Inter-Agency Group ») avec le général Paul Gorman, le secrétaire d'Etat adjoint Thomas Enders et M. Duane Claridge, chef de la division des opérations de la CIA en Amérique latine (aujourd'hui affecté en Europe).

MM. Singlaub et North ont apparemment été en liaison constante pendant la durée de l'opération. Le réseau comprend un grand nombre d'organisations, parmi lesquelles :

– Coalition for Peace through Strength, qui regroupe plus de cent cinquante organisations ultraconservatrices, dont l'American Security Council ;

– Civilian Military Assistance, association de mercenaires au service de la WACL et de la FDN, dirigée de l'Alabama par M. Tom Posey ;

– *Soldier of Fortune*, magazine pour mercenaires dont les responsables se chargent de l'entraînement de groupes de guérillas anticommunistes en Amérique centrale, et dirigé par M. Robert Brown, ancien membre des Forces spéciales ;

– Air Commando Association, basé en Floride, qui regroupe plus de mille cinq cents anciens membres de l'armée de terre, de la marine et des « marines » ; cette organisation participe, sous la direction du général Harry Aderholt, à un *« effort humanitaire en soutien à la politique du président Reagan en Amérique latine »* ;

– Nicaraguayan Refugee Fund, associé à la FDN, créé par deux amis du président Reagan, M. Joseph Coors, de la Heritage Foundation, et un magnat de la finance, M. J. Peter Grace ;

– Refugee Relief International qui organise aussi l'aide humanitaire en Amérique centrale pour le compte de *Soldier of Fortune*. Au conseil d'administration figurent MM. Singlaub et Aderholt ;

– Operation Blessing, initiative de CBN (Christian Broadcasting Network), le principal réseau fondamentaliste religieux des Etats-Unis, dirigé par M. Pat Robertson. Plus de 25 millions de dollars ont été distribués par CBN au cours du premier semestre de 1985 à divers groupes liés aux « contras ».

ment. Une série de figures pittoresques vont se détacher de cette nébuleuse, telle celle de « Lady » Ellen Garwood, milliardaire texane qui offrira à la « contra » un hélicoptère d'une valeur de 75 000 dollars.

Pourtant, un problème se pose : malgré une volonté affichée d'aider l'ensemble des guérillas anticommunistes, priorité est visiblement donnée à la FDN nicaraguayenne, au détriment des autres groupes. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas clairement annoncer un soutien au FDN et remettre à plus tard l'assistance aux autres groupes ? En premier lieu, parce que la théorie des ultraconservateurs est globale et porte sur l'ensemble des fronts. Ensuite, parce que, aux Etats-Unis, la FDN a mauvaise réputation. Composé d'anciens de la garde nationale somoziste, elle a du mal à faire oublier leurs exactions et, en particulier, l'assassinat du journaliste Bill Stewart en 1979.

En l'associant à des mouvements plus respectables et plus anciens, comme l'UNITA angolaise, on espère passer l'éponge sur son peu glorieux passé au nom d'une légitimité anticommuniste reconnue par tous. Enfin, une campagne d'aide privée est plus rentable si elle porte sur d'autres groupes que la seule FDN.

Au cours de l'année 1985, le mouvement s'amplifie avec l'envoi massif à la FDN d'armes, d'argent et même de mercenaires. Ainsi, Civilian Military Assistance, association basée en Alabama, se fera connaître en perdant deux mercenaires, abattus avec leur hélicoptère par les sandinistes.

Un phénomène transitoire

A la fin de mai 1985, un milliardaire américain, M. Lewis Lehrman, organise à Jamba (Angola), fief de l'UNITA, une rencontre internationale. Il y fait venir, *via* l'Afrique du Sud et avec l'aide des autorités de Pretoria, M. Adolfo Calero, de la FDN, deux représentants des guérillas laotienne et afghane, et un groupe important de journalistes. But officiel : signer un protocole d'accord entre ces groupes et M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, et créer une organisation internationale : Résistance démocratique. Comme prévu, la presse internationale rend largement compte de cette initiative et cite le message de solidarité envoyé par le président Reagan. Elle oublie, en revanche, de préciser l'origine de ce « coup » médiatique : la Heritage Foundation, une fois encore ! Or M. Lewis Lehrman est l'un de ses dirigeants. Et les quatre organisations présentes à Jamba avaient — un hasard... — des délégués à la conférence de la WACL à San-Diego, l'année précédente.

Beaucoup plus tard, la presse libérale (7) signalera le rôle essentiel joué dans cette affaire par le lieutenant-colonel Olivier North, conseiller de M. Reagan au sein du Conseil national de sécurité, et par M. Lewis Lehrman, ami personnel du président et contact privilégié entre la Maison Blanche et la Heritage Foundation.

A l'intérieur de l'administration, tout ne va pas aussi bien qu'il y paraît entre les tenants de l'intervention privée et ceux qui restent favorables à la reprise des activités clandestines de la CIA. La lutte entre ces deux tendances va durer d'avril à juin 1985. Au cours de cette période, des acheminements « humanitaires » sont bloqués aux frontières et l'administration fiscale refuse d'accorder les déductions d'impôts demandées par les groupes privés au titre de cette aide « humanitaire ».

C'est au Congrès que la bataille est la plus rude. Il faudra attendre le 12 juin 1985 pour que la CIA obtienne à nouveau la possibilité d'intervenir au Nicaragua ; puis, par une série de votes successifs, des aides militaires et financières sont votées aux guérillas angolaise et cambodgienne.

Désormais, la situation se clarifie. Après une intense campagne de pressions politiques auprès du Congrès, les ultraconservateurs ont gagné. Un symbole : l'amendement Clarke, qui interdisait depuis 1976 toute aide à l'UNITA, est abrogé en juin 1985.

Ainsi, la privatisation de l'aide était conçue comme un phénomène temporaire et transitoire. Elle était destinée à préparer l'attribution d'une aide plus générale de l'administration Reagan à tous les groupes de guérilla anticommunistes.

En fait, il semble qu'il existe maintenant conjointement deux types d'actions, les unes publiques, les autres privées. En septembre 1985, il se confirmait, lors de la nouvelle convention de la WACL, à Dallas, que les groupes privés souhaitaient continuer à intervenir. A cette occasion, on a assisté à une mobilisation sans précédent.



AUX SOURCES DE LA DOCTRINE ULTRACONSERVATRICE : LA HERITAGE FOUNDATION

Cette fois, en effet, neuf groupes de guérilla étaient représentés, avec, en vedettes, MM. Adolfo Calero et Enrique Bermudez, de la FDN. Désormais, on étale publiquement ce qui demeurait confidentiel.

M. Andy Messing le reconnaît : « *Il fallait empêcher la destruction des « combattants de la liberté » pendant la période « négative » du Congrès. Mais nous savions qu'il finirait par changer d'avis compte tenu de l'activité soviétique, en particulier en Amérique centrale.* »

On sait comment le général Aderholt a supervisé, en liaison avec les organisations politiques, l'aide directe sur le terrain. Avec les responsables de la revue pour mercenaires *Soldier of Fortune*, il a organisé l'envoi de matériel, d'argent et de « conseillers ». MM. Aderholt et Singlaub ont mis sur pied une série d'organisations pseudo-humanitaires associées à des groupes plus ouvertement mercenaires comme Civilian Military Assistance. Avec l'aide de magnats de la finance américaine, par exemple M. Nelson Bunker Hunt, ancien roi des mines d'argent et membre influent du Council for National Policy, ils ont organisé la collecte systématique des fonds.

Au cours des deux dernières années est donc apparu un nouveau phénomène sur la scène politique américaine : l'aide privée. Elle a eu deux objectifs :

1) Assurer de manière transitoire, légalement ou illégalement, le ravitaillement, l'armement et le financement de la « contra » pour développer les fronts existant sur les arrières de l'Union soviétique et ses alliés, sans engager le gouvernement américain.

2) Faire changer d'avis le Congrès et assurer un consensus sur ces questions dans l'opinion publique.

Ces deux objectifs sont désormais atteints.

PIERRE ABRAMOVICI.

(6) Dix-septième conférence de la WACL, 4 septembre 1984, San-Diego, Californie (pages 148 et 149).

(7) Articles nombreux du *Washington Post*, du *New York Times*, du *Boston Globe*, du *Los Angeles Times*, de *Covert Action Information Bulletin*, de *Mother Jones* et de *Village Voice*.

« LES EUROMISSILES SOVIÉTIQUES », de Stephen Meyer

Au-delà des idées reçues...

Par JEAN KLEIN *

IL faut savoir gré aux éditions Bosquet d'avoir mis à la disposition du lecteur français l'une des meilleures études sur la question des armes nucléaires de théâtre de l'URSS (1), parue dans la collection de monographies (Adelphi Papers) de l'Institut international d'études stratégiques de Londres. L'auteur, Stephen Meyer, y expose les conceptions soviétiques en la matière, en s'appuyant sur la littérature spécialisée destinée à la troupe et aux chefs de corps. Comme il ne s'agit pas là de textes de propagande, mais d'écrits qui reflètent les préoccupations réelles de ceux qui enseignent dans les écoles de guerre ou sont chargés de mettre en œuvre la politique militaire de l'URSS, il importe d'en tenir le plus grand compte pour se faire une opinion sur la fonction des armes nucléaires dans un conflit avec l'adversaire idéologique.

Le premier tome retrace l'histoire des armes nucléaires en URSS et l'incidence qu'elles ont eue sur la manière de penser et de conduire la guerre. Staline avait perçu très tôt la signification des applications militaires de l'atome et c'est sous son règne qu'aboutirent les efforts déployés pour briser le monopole atomique des Etats-Unis. Mais la pensée militaire ne put se développer qu'après sa mort et on sait que les effets de l'arme nouvelle dans un conflit futur donnèrent lieu à des controverses, Malenkov estimant que son emploi entraînerait la fin de la civilisation, alors que Khrouchtchev proclamait la non-inévitabilité de la guerre, mais affirmait que si le capitalisme s'avisait de la déchaîner, elle lui serait fatale ; en revanche, le socialisme survivrait à l'épreuve et triompherait partout. Depuis lors, on ne met plus l'accent, à Moscou, sur la possibilité de remporter la victoire dans une guerre générale, et le rôle assigné aux armes de destruction massive dans cette perspective s'est modifié.

A l'origine, on considérait que les armes nucléaires étaient les instruments par excellence de l'agression par surprise, et que la guerre entre les deux mondes donnerait lieu à des échanges intercontinentaux massifs, prolongés éventuellement par des affrontements sur le théâtre européen. Il s'agissait donc, pour l'URSS, de soustraire ses capacités nucléaires à une première frappe américaine et de prendre au besoin l'initiative d'une action préventive contre les armes nucléaires tactiques (ANT) de l'OTAN. La réorganisation des forces armées sous Khrouchtchev a consacré la primauté des unités dotées de l'arme nouvelle, mais, après 1964, le rôle des forces classiques a été restauré et on a assisté à une diversification du mode d'emploi des ANT. Grâce aux progrès techniques, il est possible aujourd'hui de détruire des objectifs militaires en réduisant au minimum les dommages collatéraux et de créer ainsi un environnement favorable à la manœuvre des forces classiques qui sont appelées à jouer un rôle déterminant dans le désarmement de l'adversaire. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner la modernisation des ANT soviétiques et l'incidence des fusées SS-20 sur la stratégie de l'OTAN.

Alors qu'il n'y avait que quelques dizaines d'ANT en Europe au début des années 50, elles se comptaient par milliers dans les années 70 et la précision des vecteurs s'était considérablement accrue. En fait, les Soviétiques disposent depuis longtemps d'un arsenal de fusées de moyenne portée (SS-4 et SS-5), qui leur permettent de couvrir l'ensemble du dispositif militaire de l'OTAN en Europe, et la logique de la stratégie affichée est la préemption, c'est-à-dire la destruction préventive des forces nucléaires adverses pour éviter d'en subir les effets. Selon Stephen Meyer, les nouvelles fusées SS-20 ne modifient pas fondamentalement la situation stratégique, et les Pershing et les missiles de croisières déployés en Europe occidentale ne remédient pas aux vulnérabilités de l'Occident. Bien plus, ils ont été perçus par l'URSS comme les instruments d'une guerre nucléaire limitée et ont suscité des contremesures, ce qui ne fait que relancer la compétition technostratégique. Quant à la limitation négociée des armements *(arms control)* à laquelle certains songent pour écarter la menace des euromissiles soviétiques, elle n'apparaît pas à Stephen Meyer comme une solution satisfaisante puisque l'URSS ne peut renoncer à la modernisation de ses systèmes d'armes et que des réductions proportionnelles seraient défavorables au camp occidental.

EN conclusion, l'auteur met en garde les planificateurs de l'OTAN contre les erreurs auxquelles ils s'exposent en ne prêtant pas une attention suffisante aux doctrines et aux modes opératoires de l'adversaire. Les réflexions auxquelles ils se livre sur le non-emploi en premier des armes nucléaires, les dangers d'une « balance eurostratégique » et le rôle des armes classiques dans la défense de l'Europe devraient être méditées dans l'administration. Selon lui, la tâche prioritaire serait de renforcer la défense des bases militaires contre des coups de main, afin de garantir la survie des euromissiles américains et de préserver le « couplage » entre les forces classiques et les systèmes stratégiques centraux.

Toutefois, on peut se demander si la réalisation d'un tel projet n'excède pas les ressources des pays intéressés et si la visibilité des systèmes terrestres n'est pas incompatible avec la stabilité de l'équilibre dissuasif. A trop approfondir cette question, on en viendrait peut-être à contester le bien-fondé de la décision de l'OTAN de décembre 1979, et le livre de Stephen Meyer, si riche d'informations sur les capacités nucléaires de l'URSS et leur doctrine d'emploi, n'hésite pas à mettre en question les idées reçues dans ce domaine. A cet égard, on ne peut que se réjouir de la publication en France de ce classique de la littérature anglo-saxonne, qui tranche heureusement sur le ton conformiste et le style prédicant des discours de circonstance dont les Français ont été abreuvés pendant la « bataille des euromissiles ».

* Directeur de recherche au CNRS, Institut français des relations internationales.

(1) Stephen Meyer, *les Euromissiles soviétiques*, deux tomes : I. *Une Histoire* ; II. *Une Politique*, éditions Bosquet, coll. « Polemos », diffusion Distique, Paris, 1985, 160 pages et 192 pages, 74 F le tome.

DE MM. MARCOS, DUVALIER

La démocratie

(Suite de la première page.)

Il s'est enrichi après avoir été nommé, par M. Marcos, directeur des douanes en 1966 ; il fut président de la Banque nationale, président de la United Coconut Planters Bank, membre du conseil de l'organisme chargé de l'exploitation du coprah à une époque où disparut mystérieusement une somme de 1 milliard de dollars (9).

Le désir de moraliser le pays, de faire rendre gorge, n'épargnera-t-il personne ? Interrogé à ce sujet, M. Francisco Rodrigo, qui représente à New-York les intérêts consulaires du nouveau gouvernement philippin, a répondu : « *Il faudra faire des compromis. Tel est le monde réel. Quant à la justice, je ne sais pas* (10). »

Aux yeux des Philippins, la justice est pourtant en cause. Et, aussi, l'efficacité. Difficile à apprécier, le souci d'efficacité politique a pu inspirer des alliances contre nature qui risquent fort d'entraver toute efficacité économique. Car, en dépit de l'aide financière des Etats-Unis et de diverses institutions interétatiques ou privées, « *il sera difficile de compter sur un rapide redressement économique* [du pays] *aussi longtemps que les grands manitous industriels protégés par M. Marcos, et qui probablement le payaient en retour, n'auront pas été mis au pas* (11) ».

Bien naturellement, les Philippins espèrent une amélioration de leurs conditions de vie, mais « *les banquiers et les hommes d'affaires qui ont observé de près l'accession de Mme Aquino au pouvoir estiment qu'elle a peu de chances d'assurer un rapide progrès économique* (12) ». Et déjà se multiplient les exhortations à la patience...

Mme Aquino hérite d'une économie qui a décliné de près de 10 % au cours des deux dernières années et qui va encore se contracter dans les douze mois à venir, pendant que l'inflation, qui était tombée à 4 % en janvier, repart de plus belle.

Depuis des décennies, l'activité repose essentiellement sur les exportations de produits de base (sucre, noix de coco, cuivre, bois) qui, tout au long du dernier quart de siècle, ont assuré des ressources dont la stabilité (*environ 1 800 millions de dollars par an*) illustre une dramatique stagnation (13).

Le gouvernement annonce des plans pour créer de petites et moyennes entreprises rurales, pour réduire les dépenses publiques, et, dans la ligne du néolibéralisme, il envisage, comme tant d'autres, de réduire les impôts dans l'espoir de stimuler une relance. Dans le même esprit, il s'apprête à privatiser plus de trois cents sociétés d'Etat créées sous le régime Marcos. Ces monopoles publics portaient ombrage à des entreprises privées, dont certains responsables figurent parmi les partisans de Mme Aquino, et bien entendu ils étaient dirigés par des compères de Marcos : M. Eduardo Cojuangco pour les noix de coco, M. Roberto Benedicto pour le sucre, des groupes liés à Mme Imelda Marcos pour le commerce des céréales (14). Caricature de secteur public, au service d'intérêts bien privés... Il a fait un tort énorme au pays, dont la population (55 millions d'habitants) dépend pour 70 % de l'agriculture.

S'étant engagée à « *améliorer le sort des pauvres, des chômeurs et des sous-employés* (15) », Mme Aquino a bien compris qu'une telle politique passait par une réforme agraire. Environ 2 500 000 familles rurales ne possèdent aucune terre, et vivent dans la misère. Pis encore, le rendement à l'hectare des rizières aux Philippines n'atteint pas la moitié du taux réalisé au Japon, à Taiwan, en Corée du Sud, en Chine.

Ephémère utilité des dictatures

LES promesses de réforme agraire ont été faites depuis les années 50, à l'époque de la rébellion des Huks, puis sous Marcos. En 1978, un rapport de la Rand Corporation établissait que moins d'un cultivateur à bail sur vingt avait reçu un lopin. Quant aux ouvriers agricoles, ils avaient été abandonnés à leur sort. « *Les propriétaires terriens proches de M. Marcos l'avaient dissuadé de traduire ses promesses en actes* », note un expert américain (16).

Mme Aquino aura-t-elle les moyens de transformer une structure foncière largement féodale ? Des diverses composantes de sa coalition, qui l'emportera ? Les courants populaires, ou ces personnalités qui ont toujours été d'abord attentives à la sauvegarde de leurs intérêts personnels ? Vice-président, premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Laurel, ancien membre du parti de M. Marcos, se distingua surtout par son silence à l'époque de la loi martiale (1972-1981). Ministre des finances, M. Jaime Ongpin est un multimillionnaire, président de Benguet Mining. Ministre du commerce et de l'industrie, M. Jose Concepcion est un richissime propriétaire de minoteries. Sans parler de M. Juan Ponce Enrile, déjà évoqué.

De même que les Etats-Unis ont renforcé la guérilla communiste en soutenant si longtemps la dictature de M. Marcos, de même Mme Aquino affaiblirait son pouvoir si elle hésitait à entreprendre des réformes qui, pourtant, heurteront des membres influents de son entourage. Les insurgés « *auraient préféré que le régime Marcos se maintienne pendant cinq ans de plus* (17) », car rien de tel qu'un pouvoir détesté pour renforcer une opposition armée. Dans une lettre adressée au président Reagan au moment où celui-ci hésitait à lâcher M. Marcos, le sénateur Sam Nunn lui demandait de tout faire pour favoriser le triomphe de la démocratie, faute de quoi « *les Etats-Unis deviendraient la cible de l'hostilité du peuple philippin* (18) ». Cet argument a beaucoup contribué à enfin convaincre la Maison Blanche que le meilleur moyen de perdre, à terme, les bases de Clark et de Subic Bay consistait à se cramponner à un dictateur discrédité.

Le grand problème serait donc de savoir à partir de quel moment un dictateur corrompu cesse d'être un atout dans la stratégie des démocraties occidentales. Lors de sa campagne pour sa réélection, en 1984, M. Reagan déclarait que les Etats-Unis devaient soutenir M. Marcos parce que, si celui-ci perdait le pouvoir, les communistes « *s'empareraient des Philippines* (19) ». Le dictateur sévissait pourtant depuis près de deux décennies. Mieux encore : il faudrait attendre un délai de vingt-sept ans pour que, à Washington, M. Shultz donne le signal qui scellait le sort de M. Duvalier (20). « Papa Doc » n'avait-il pas, en 1971, fait ratifier le choix de son fils comme successeur par un référendum qui avait donné 2 391 916 « oui », et pas un seul « non » ?

Voilà donc deux *mois seulement* que M. Shultz s'aperçoit qu'une « *formidable pauvreté* » règne dans la patrie des Duvalier. Le revenu annuel par habitant est en effet de 1 700 F, soit 50 % de ce qu'il est au Honduras ; dans l'autre moitié de l'île, en République dominicaine, il atteint 8 400 F, ce qui est encore trop peu pour éviter de fortes tensions sociales. Un million de Haïtiens ont émigré, la fortune personnelle de M. Jean-Claude Duvalier est estimée à 500 millions de dollars, et M. Ernest Bennett, qui venait au septième rang des exportateurs de café, est passé spontanément au premier rang du jour où il a marié sa fille au jeune « président à vie ».

Pendant près de trente ans, à Washington comme à Paris, on a fermé les yeux sur les scrutins truqués, les pillages et gaspillages, les assassinats. « *Je crois pouvoir dire que la coopération* [française] *avec Haïti est exemplaire* », déclarait à la mi-janvier M. Alain Vivien, député socialiste, rapporteur depuis 1961 du budget de la coopération (21). Coopération culturelle et technique. Au nom des intérêts supérieurs de la francophonie. Sans rire.

Les bulletins de vote et les armes

ACCÉLÉRATION de l'histoire ? Douze ans et demi « suffisent » au gouvernement de Washington pour s'inquiéter des méthodes du général Pinochet, dont le sanglant coup d'Etat reçut l'ample bénédiction de MM. Nixon et Kissinger. Pour la première fois cette année, les Etats-Unis ont voté, à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, une résolution qui condamne les assassinats et la torture au Chili. Le département d'Etat explique alors que, les années précédentes, les Etats-Unis s'étaient abstenus ou avaient voté contre de telles résolutions parce qu'elles étaient « *déséquilibrées et stridentes* »... (22). Pour la première fois aussi, cette année, les Etats-Unis ont refusé des crédits au Chili.

Pourquoi ce revirement ? « *Afin d'obtenir le soutien* [du Congrès] *à sa demande d'un crédit de 100 millions de dollars pour aider les rebelles* [antisandinistes] *au Nicaragua, le président Ronald Reagan a souligné le désir des Etats-Unis de voir la démocratie s'installer au Chili* (23). » Un porte-parole de la Maison Blanche, M. Edward Djerejian, déclare le 27 février : « *Nous sommes partisans de la démocratie aux Philippines, nous sommes partisans de la démocratie au Nicaragua.* »

Le même porte-parole ajoute que les Etats-Unis sont activement engagés dans des discussions avec le gouvernement de Corée du Sud pour promouvoir dans ce pays le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme. Comme les évêques haïtiens, comme le cardinal Sin à Manille, le cardinal Kim Sou Hwan, à Séoul, dénonce « *la corruption, la torture, l'oppression, la domination par une poignée de familles, la violation des droits de l'homme* (24) », et il réclame une révision de la Constitution pour permettre l'élection du futur président au suffrage universel direct.

Avec un taux de croissance de 7,5 % cette année, la Corée du Sud est en bien meilleure posture que les Philippines, mais sa dette extérieure (46 milliards de dollars) est beaucoup plus importante que celle de Manille (26 milliards). A l'intérieur, l'opposition n'a cessé de se renforcer *(voir pages 12 et 13 les articles sur l'évolution politique et économique du pays)*. Mais, comme les Philippines, la Corée du Sud est un pivot de la stratégie antisoviétique, un havre pour les capitaux étrangers. Jusqu'à présent, priorité au libéralisme économique, dont profitent des entreprises occidentales. Foin du libéralisme politique, qui n'intéresse que les seuls Coréens. Mais puisque, maintenant, ceux-ci manifestent avec assez d'éclat, alors les démocraties d'Occident plaident, bien tardivement, en faveur des libertés politiques.

Ainsi en va-t-il, depuis quarante ans, en Afrique, en Asie, en Amérique latine. En 1980, M. Reagan se fit élire en reprochant, entre autres, à M. James Carter d'avoir abandonné Somoza et le chah d'Iran à leur triste destin ; jamais il ne ferait preuve, lui, d'une telle faiblesse. Or il lâche MM. Marcos et Duvalier, fait pression sur Séoul et Santiago. Aurait-il donc enfin compris ?

Apparemment, oui. Le 14 février, dans un message au Congrès, il déclare : « *Le peuple américain croit aux droits de l'homme et s'oppose à la tyrannie, sous toutes ses formes, qu'elle soit de gauche ou de droite* (25). » Voilà qui contraste avec les conceptions jusqu'alors en honneur et qui, prônées par Mme Jeane Kirkpatrick, justifiaient, au nom de la lutte contre le communisme, l'alliance avec des dictatures pro-occidentales.

Béni soit ce revirement ! Mais non, dit aussitôt l'amiral Poindexter, conseiller de M. Reagan pour la sécurité nationale, il n'y a là « *rien de nouveau* ». Et, rapporte le *New York Times*, « *des officiels de la Maison Blanche font remarquer que ce message* [de M. Reagan au Congrès] *vient à point pour appuyer la demande d'aide aux rebelles du Nicaragua* ». Le même journal observe : « *M. Reagan semble dire que les Etats-Unis favoriseront les votes pour traiter avec les dictatures de droite, comme celle de Marcos aux Philippines, mais préféreront les balles contre les régimes de gauche, comme celui du Nicaragua* (26) ».

Jusque dans l'entourage de M. Reagan, certains croient pourtant que le feu vert est donné pour soutenir, partout dans le monde, les aspirations démocratiques. Tant et si bien que M. Chester A. Crocker, chargé des affaires africaines au Département d'Etat, se prononce alors pour le règne de la majorité noire en Afrique du Sud, et ose même ranger les membres du Congrès national africain parmi les « *combattants de la liberté* » (27). La Maison Blanche s'empresse de rectifier le tir : « *Nous ne sommes pas d'accord avec les méthodes* » des Noirs sud-africains. Un autre officiel précise que

---

(9) Peter McGill, « Why Cory's Sweet Life Leaves a Bitter Taste », *The Observer*, 2 mars 1986.

(10) *U.S. News and World Report*, 17 mars 1986.

(11) Drew Middleton, « A Daunting Task Awaits Mme Aquino », *International Herald Tribune*, 27 février 1986.

(12) *Business Week*, 10 mars 1986.

(13) Jose Galang, « Enter Cory Capitalism », *Far Eastern Economic Review*, 13 mars 1986.

(14) *Idem.*

(15) *International Herald Tribune*, 27 février 1986.

(16) Sur ce thème essentiel, voir Roy L. Prosterman, « For Filipinos, Democracy will Mean Land Reform », *International Herald Tribune*, 11 février 1986.

(17) Drew Middleton, article cité, cf. note 11.

(18) *International Herald Tribune*, 15-16 février 1986.

(19) Voir l'article d'Anthony Lewis, *International Herald Tribune*, 11 février 1986.

(20) *International Herald Tribune*, 4 février 1986.

(21) Entretien accordé à *la Croix*, 18 janvier 1986.

(22) *International Herald Tribune*, 14 mars 1986.

(23) *Idem.*

(24) « Seoul Looks Closely at Events in Manila », *International Herald Tribune*, 14 mars 1986.

(25) *International Herald Tribune*, 15-16 mars 1986. Le président parle bien du « peuple américain » et non du gouvernement.

(26) *International Herald Tribune*, 17 mars 1986. En anglais : « *ballots* » (votes) contre la droite, « *bullets* » (balles) contre la gauche.

(27) *International Herald Tribune*, 14 mars 1986.

Prochains colloques et congrès

● « NON-VIOLENCE ET CULTURE » est le thème d'un colloque qui se déroulera les 18, 19 et 20 avril dans la salle 331 de la Sorbonne. *(Renseignements : Centre d'études et de recherches sur les stratégies des conflits, 1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris Cedex 05. – Tél. : 43-29-12-13, p. 3637.)*

● Le soixante-sixième congrès national de la Ligue des droits de l'homme aura lieu les 26 et 27 avril à la Maison de la culture de La Rochelle. Comme chaque année, une partie des travaux sera consacrée à un thème ; celui retenu pour cette année sera « DROITS ET LIBERTÉS DES TRAVAILLEURS ». *(Renseignements : 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 47-07-56-35.)*

● Le Centre Thomas More organise deux sessions sur les problèmes économiques. La première aura lieu les 26 et 27 avril autour de « PALÉOMONNAIES ET PREMIÈRE MONNAIE. UNE INTERROGATION SUR NOS PROPRES PRATIQUES MONÉTAIRES » et la seconde, avec Serge-Christophe Kolm, sur « ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIE ». *(Renseignements et inscriptions : Centre T. More, BP 105, 69210 l'Arbresle. – Tél. : 74-01-01-03.)*

● ECOLE PUBLIQUE : QUINZAINE 1986. – La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente organise, comme chaque année, une initiative en faveur de l'école publique, de sa liaison avec l'action culturelle et de son ouverture sur la vie sociale. La quinzaine aura lieu du 4 au 18 mai avec une collecte sur la voie publique le 11 mai. *(LEEP, 3, rue Récamier, 75341 Paris, Cedex 07.)*

CORRESPONDANCE

L'œuvre de Cheikh Anta Diop

M. Dialo Diop, médecin sénégalais, souhaite apporter quelques précisions à l'article d'Edem Kodjo sur l'œuvre politique de Cheikh Anta Diop, paru dans le Monde diplomatique *de mars 1986 :*

Considérant l'unité du continent comme une condition *sine qua non* de la survie des peuples africains, c'est dès 1951 que Cheikh Anta Diop a posé la revendication de l'indépendance de l'Afrique, qu'il situe d'emblée, et bien avant N'Krumah, dans la perspective d'un « *Etat fédéral démocratique* » (1).

Dans le cadre du Sénégal, il a mené une lutte inlassable pour le triomphe d'une démocratie vraie. Faut-il rappeler son emprisonnement pendant un mois en 1962 ; la dissolution de ses partis, le Bloc des masses sénégalaises (BMS) en 1963 et le Front national sénégalais (FNS) en 1964 ; le monopartisme monarchique de fait qui régna jusqu'à l'acceptation calculée du « parti de contribution » de M. Wade en 1974 ?

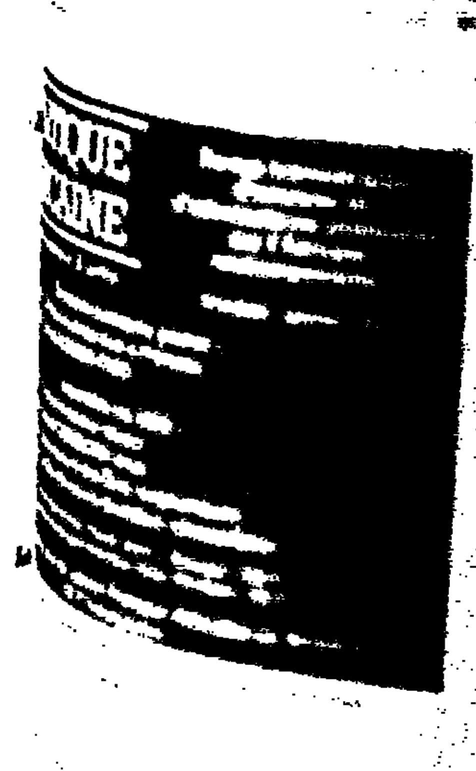
Lorsque, le 6 février 1976, Cheikh Anta Diop crée le Rassemblement national démocratique (RND), le président Senghor restreint alors le multipartisme en inventant la loi sur mesure dite des « trois courants de pensée » : le « socialiste » que s'attribue le parti au pouvoir, le « libéral-démocrate » sous la rubrique duquel M. Wade consent à se ranger, et le « marxiste-léniniste » pour qui voudra de cette dernière étiquette... dans un pays *musulman à plus de 80 %* !

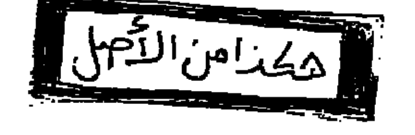
Le RND, sous la direction de son secrétaire général, C.A. Diop, récusa le dogmatisme idéologique aussi bien que la clandestinité et, tout en réclamant sa reconnaissance, il déploya ouvertement des activités multiformes, imposant de *fait* sa présence sur le terrain : lettres ouvertes, lancement d'un journal, pétition nationale, recours devant la Cour suprême, création du premier Syndicat des cultivateurs, éleveurs et maraîchers de l'histoire du Sénégal, envoi d'étudiants militants auprès des paysans, etc. Autant d'initiatives radicalement nouvelles qui découlaient d'un programme original : ainsi, pour le RND, la démocratisation irréversible des institutions et la construction du pays nécessitent l'enseignement et l'utilisation des langues nationales comme langue de travail : légitime souci de réappropriation culturelle. De même, s'interdisant toute complaisance, Cheikh Anta Diop a réaffirmé, lors de sa dernière conférence de presse, l'intangibilité du principe de la laïcité de l'Etat, soulignant le danger qu'il y aurait de « *jouer avec la religion* ».

Par son exemple unique d'intégrité et de désintéressement *(de nombreux postes ministériels lui ont été proposés en vain)*, Cheikh Anta Diop a joué sur la scène politique sénégalaise un rôle décisif, et sa disparition brutale a été vécue dans le pays et dans l'ensemble du monde noir comme une catastrophe. Il a laissé, tant en théorie qu'en pratique, un legs capital qu'il appartient à ses disciples et compagnons de faire fructifier. On ne peut donc que s'associer à l'idée de créer un Institut Cheikh-Anta-Diop panafricain et remercier M. E. Kodjo de l'avoir lancée.

---

(1) Voir notamment son article « Vers une idéologie politique en Afrique noire », dans *la Voix de l'Afrique noire*, 1952.





هكذا من الأصل

MARCOS, DUVALIER

démocratie

ORRESPONDANCE

œuvre de Cheikh Anta Diop

ET QUELQUES AUTRES

et l'argent

les propos du président contre les dictatures de gauche ou de droite « *ne doivent pas être considérés comme un permis de chasse pour saper les bases de régimes amis* (28) ».

Voilà qui est bien rassurant. Remarquant que « *les modèles de développement marxistes, rigides, étatiques, ne marchent pas* », M. Reagan, le 27 février, rend hommage au président du Cameroun, M. Paul Biya, qui favorise dans son pays les investissements privés. Comme les Etats-Unis, ajoute-t-il, « *le Cameroun a le bonheur de posséder de riches ressources naturelles, un secteur privé dynamique et une population industrieuse* ». Tout est donc pour le mieux en ce pays...

Le Zaïre est, lui aussi, largement ouvert aux entreprises étrangères. Mais « *de nombreux membres du Congrès* » regrettent que la Maison Blanche « *se soit contentée d'exercer de bien modestes pressions sur le président Mobutu* (29) », aussi démocrate et désintéressé que Marcos.

Même modération à l'égard d'un autre « *ami proche* (30) » de M. Reagan, le général Doe, président du Libéria. Président ? Le 15 octobre dernier, les élections ont tourné en sa défaveur. Il a donc retardé le décompte des voix et l'a confié à une commission spéciale, judicieusement composée, qui l'a proclamé victorieux avec une majorité de 50,9 % (M. Marcos, lui, s'attribuait 53,8 % des suffrages). Le Congrès demande au président de couper l'aide militaire au Libéria. M. Reagan fait la sourde oreille.

M. Reagan a parfaitement raison de déclarer que « *le peuple américain* » est attaché aux droits de l'homme et hostile aux tyrannies. Il n'en est pas nécessairement de même pour le gouvernement et pour certains intérêts économiques. M. Reagan ne déploie pas la même vigueur pour défendre partout les droits de l'homme. « *Quand le président des Etats-Unis réclame de nombreux millions de dollars pour fournir des armes lourdes à ceux qu'il appelle les « combattants de la liberté » au Nicaragua et en Angola, il est difficile d'expliquer pourquoi il répugne tellement à prendre position sur les Philippines* », écrivait en février Flora Lewis (31).

L'aide officielle aux forces anticommunistes est en outre renforcée par une aide privée, dont la Maison Blanche n'ignore rien *(voir pages 3 à 5 l'enquête de Pierre Abramovici)*. L'opposition démocratique contre les dictatures de droite ne bénéficie jamais de telles faveurs. La rage au cœur, elle doit même entendre les propos élogieux adressés à ses oppresseurs.



*(Dessin de Mike Lane dans l'*International Herald Tribune*)*

Le miracle libéral

LORSQUE, enfin, chancelle et s'effondre une dictature (Brésil, Argentine, Guatemala, Philippines, Haïti, etc.), le régime qui émerge de la tourmente doit alors réparer les dégâts. « *Il est paradoxal que la revitalisation de la démocratie (...) ait été stimulée par l'inaptitude de gouvernements non démocratiques à faire face à une pauvreté grandissante et à la baisse du niveau de vie* », déclarait, le 9 décembre dernier, M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint. Ce qui est vraiment « *paradoxal* », c'est, d'une part, que de telles références à la pauvreté grandissante n'aient jamais été faites lorsque la dictature était en place, et c'est, d'autre part, l'étonnement même de M. Abrams. Car l'objectif de M. Marcos ou de M. Duvalier n'a jamais été de lutter contre la pauvreté de leur peuple. Leur ostensible corruption appauvrissait le pays et faisait fuir des capitaux. M. Shultz estime que, depuis 1980, environ 100 milliards de dollars ont quitté l'Amérique latine (32) ; la majeure partie s'est dirigée vers les Etats-Unis, qui ne l'ignoraient pas, qui ont laissé faire, qui y ont trouvé profit.

Toujours d'après M. Shultz, le coût du service de la dette du tiers-monde est passé, entre 1977 et 1985, de 15 % à 25 % des exportations des pays concernés. Pour l'Amérique latine, précise-t-il, ce taux est même de 44 %. A ce jeu, il n'y a pas que des perdants... Mais que propose-t-on aux pays qui ont ainsi été doublement accablés dans leurs libertés et dans leur niveau de vie ? D'abord, avec quelques trémolos dans la voix, on se réjouit de l'« *élan démocratique* » qui les anime, de cette « *liberté en marche* » qui, dit encore M. George Shultz, « *nous permet de vivre un moment d'espoir* (33) ».

Puis, ceux-là mêmes qui observaient avec indifférence la dictature qui les ruinait, les exhortent — c'est toujours M. Shultz qui parle — « *à déployer leurs ressources avec plus d'efficacité, à stimuler l'épargne intérieure, à encourager les investissements nationaux* ». Pieuse littérature ? Mais non. Selon le secrétaire d'Etat, il s'agit, par des politiques d'austérité, de « *créer les conditions favorables qui attireront des influx de capitaux étrangers, en particulier sous forme d'investissements étrangers directs* ».

Que cela est bien dit ! Et ce n'est pas tout. Car il faut ensuite, ajoute M. Shultz, « *renforcer le rôle du GATT et abaisser les barrières* », douanières ou autres, afin de permettre aux Etats-Unis, pour le plus grand bien de tous, d'exporter plus largement leurs « *activités de services* », leur « *haute technologie* » et les produits de leur agriculture. C'est uniquement dans un libéralisme généralisé, dans la libre rencontre du pot de terre et du pot de fer, que chacun trouvera son bonheur.

Quelques semaines plus tard, M. Shultz dira encore : « *Nous sommes restés en contact étroit avec le président Marcos et sa famille, et nous souhaitons les voir continuer dans la dignité et l'honneur* », car « *pendant une longue période, M. Marcos a été pour les Etats-Unis un ami à toute épreuve (...) et une force constructive* (34) ».

Tout le monde n'a évidemment pas la même conception de la « *dignité* » et de l'« *honneur* », tout le monde n'a pas la même foi dans les vertus du libéralisme prônées par M. Shultz.

Ce libéralisme a fait ses preuves en Grande-Bretagne (voir *le Monde diplomatique* de mars 1986) et aux Etats-Unis. Une prestigieuse publication britannique rappelle comment l'Amérique s'est toujours attachée à assurer à sa population non pas une égalité de revenus mais l'égalité des chances : « *Elle veut croire que n'importe qui, si modestes soient ses origines, peut réussir en Amérique ; mais, avec l'émergence d'une vaste classe sous-privilégiée et insoumise, noire en grande partie, cette croyance est maintenant impossible à soutenir* (35). »

Point de vue d'un observateur anglais qui n'y comprend rien ? Dans un long article de neuf pages, *US News and World Report* présente, avec plus de détails, un tableau tout aussi sombre (36). La très conservatrice Heritage Foundation estime, pour sa part, que de 10 à 15 millions d'Américains pauvres n'ont retiré aucun profit de la reprise économique : il s'agit de personnes âgées, d'infirmes, de jeunes. Cette tranche de population compterait plutôt de 20 à 30 millions d'Américains, selon le Centre pour l'étude de la politique sociale à l'université George-Washington. Un document du Bureau of Labor Statistics démontre que le taux de chômeurs de vingt-cinq ans à cinquante-quatre ans est passé de 3,6 % en 1979 à 5,4 % à la fin de 1985, puis à 5,6 % en février 1986. La National Coalition for the Homeless (Coalition nationale pour les sans-abris) considère que le nombre d'Américains sans logement se situe entre deux et trois millions. Le Census Bureau (Bureau du recensement) constate que 2 100 000 Américains qui travaillent à plein temps vivent quand même au-dessous du seuil de la pauvreté. En outre, 5 400 000 adultes désirant travailler à plein temps doivent se contenter d'un emploi à temps partiel. D'après le ministère du travail, 1 200 000 chômeurs ne sont pas pris en compte dans les statistiques officielles, qui enregistrent 8 500 000 chômeurs, sur lesquels 65 % ne reçoivent aucune indemnité (37). D'après *Business Week*, la plupart des emplois créés dans les services offrent des rémunérations qui représentent la moitié d'un salaire ouvrier dans l'industrie.

Tel est le véritable résultat des recettes libérales appliquées à une économie qui doit affronter le double défi de la révolution technologique et de la guerre commerciale (avec le Japon notamment). M. Malcolm Baldrige, secrétaire au commerce, prévoit avec raison que la baisse du cours du dollar ne poussera pas les exportations avant le courant de l'an prochain. Entre-temps, le service de la dette américaine (qui atteint 140 milliards de dollars, soit la moitié du budget militaire) s'accroît de 50 milliards de dollars par an (38).

La voie du désastre

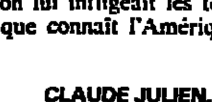
A défaut d'une action énergique, dont nul ne voit en quoi elle pourrait bien intéresser le gouvernement Reagan, « *le plus riche pays du monde entrera dans le XXIe siècle paralysé* (crippled) *par une sous-classe improductive et remplie d'amertume* (39) », mais aussi avec une « *économie désindustrialisée* (40) », ce qui fait dire à M. Akio Morita, président de Sony : « *Les Etats-Unis abandonnent leur statut de puissance industrielle.* » Une stratégie consistant, depuis plus de vingt ans, à transférer des centres de production dans des pays du tiers-monde, où la main d'œuvre coûte beaucoup moins cher, peut être profitable à tel ou tel groupe industriel, en termes de profits ; mais, note *Business Week*, « *elle peut conduire au désastre l'ensemble de l'économie américaine* ».

En 1985, quelque cent vingt banques américaines ont fait faillite, et les autorités de contrôle gardent sous étroite surveillance 1 200 institutions financières qui connaissent de sérieuses difficultés (41). Pour soulager les banques exposées du fait de leurs prêts aux agriculteurs américains et au tiers-monde, ou touchées par la baisse des revenus pétroliers, les autorités fédérales assouplissent les règles jusqu'ici en vigueur. Ces banques sont autorisées à descendre en dessous du ratio minimum de 6 % en capital par rapport aux prêts qu'elles consentent ; elles ne sont plus obligées de faire figurer en « créances douteuses » ceux de leurs prêts dont les intérêts n'ont pas été payés à échéance.

Beaucoup plus préoccupante qu'on ne le croit habituellement, la fragilité du système financier international a, bien entendu, retenu l'attention de la Banque des règlements internationaux, à Berne. Un rapport qu'elle s'apprête à publier sonne l'alarme : les banques ont pris des risques excessifs et, du fait de certaines techniques improvisées pour faire face au plus pressé, se trouvent plus dangereusement exposées qu'on ne veut bien l'admettre, explique la BRI (42).

En dépit des résultats controversés qu'il a obtenus aux Etats-Unis, en dépit aussi de ses répercussions internationales, notamment dans l'ordre financier, il reste entendu que le libéralisme reaganien a une vocation naturelle à rayonner sur le monde entier. Il a fait de nombreux adeptes en de multiples pays, y compris en France. S'agirait-il d'une simple querelle académique entre économistes plus ou moins distingués, la tentation serait forte de souhaiter que la droite, maintenant au pouvoir, mette intégralement en œuvre ses idées néolibérales : la démonstration de leur inanité serait vite faite, et les dogmes absurdes de la théologie libérale seraient définitivement rejetés dans l'oubli. Mais à quel prix...

La raison recommande de prendre avec des pincettes toute idéologie, y compris l'idéologie libérale, et de s'en tenir aux faits sans négliger les piètres performances réalisées ailleurs au nom du libéralisme. Il n'y aura pas de miracle. Gauche ou droite, la « crise » n'a pas fini de faire des victimes. La société française serait menacée d'explosion si on lui infligeait les tensions internes que connaît l'Amérique de M. Reagan.



CLAUDE JULIEN.

(28) *International Herald Tribune*, 15-16 mars 1986.

(29) *Newsweek*, 10 mars 1986.

(30) *International Herald Tribune*, 4 mars 1986.

(31) *International Herald Tribune*, 22-23 février 1986.

(32) Discours de M. George Shultz devant l'Organisation des Etats américains (OEA), Cartagena (Colombie), 2 décembre 1985.

(33) *Idem.*

(34) Déclaration de M. Shultz à la Maison Blanche, 25 février 1986.

(35) « Doomed To Fail in the Land of Opportunity », *The Economist*, 15 mars 1986.

(36) « A Nation Apart », *U.S. News and World Report*, 17 mars 1986.

(37) Tous ces chiffres, que les partisans du néolibéralisme préfèrent ignorer, sont largement publics ; ils sont extraits d'un article de l'*International Herald Tribune*, 17 mars 1986.

(38) *Business Week*, 10 mars 1986.

(39) *The Economist*, article cité, cf. note 35.

(40) Il faut lire, sur ce thème, les vingt pages publiées par *Business Week* du 3 mars 1986 sous le titre : « The Hollow Corporation : The Decline of Manufacturing Threatens the Entire US Economy ».

(41) *Financial Times*, 13 mars 1986.

(42) *Financial Times*, 11 et 17 mars 1986.



DROITES, EXTRÊME DROITE...

LE CHANGEMENT

Risques et tentations d'une alliance politique



(D.R.)

DANS LES RUES DE NICE, LA VILLE DU DÉPUTÉ-MAIRE JACQUES MÉDECIN

L'extrême droite fait une entrée en force à l'Assemblée nationale française. C'est l'événement majeur des élections législatives de mars 1986. Il ouvre dès à présent certaines perspectives.

A droite, la majorité retrouvée (55 % des suffrages exprimés, contre 45 % à la gauche), qui fut celle des vingt premières années de la Vᵉ République – de 1958 à 1967 et de 1968 à 1978, – comporte désormais une forte composante extrémiste et antidémocratique. Près d'un électeur de droite sur cinq a voté pour le Front national. Cas unique en Europe occidentale, où, pourtant, tous les pays votent à la représentation proportionnelle, exception faite de la Grande-Bretagne. Déjà leader des formations extrémistes *au Parlement* européen, où il a dix élus, contre cinq au Mouvement social italien (MSI) du néofasciste Giorgio Almirante et un à l'Union politique nationale grecque (EPEN), le Front national dispose désormais d'un groupe parlementaire de trente-cinq députés.

Or, les voix du Front national mises à part, la droite traditionnelle, toutes formations confondues, a fait jeu égal avec la gauche : 45 % contre 45 %. C'est dire qu'elle ne peut espérer conforter à long terme ses positions sans s'allier à l'extrême droite, ou récupérer une partie de ses électeurs.

Si, après quelques hésitations, les responsables du Rassemblement pour la République (RPR) et de l'Union pour la démocratie française (UDF) ont refusé tout accord national avec le parti de M. Le Pen, il n'en a pas été de même sur le plan local, comme on l'avait déjà constaté, en 1983, lors des élections municipales.

Depuis des années, le RPR comme l'UDF, sans parler du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), sont traversés par des courants et investis par des personnalités

Par **CHRISTIAN DE BRIE**

QUELQUES années auront suffi pour qu'émerge en France un puissant mouvement d'extrême droite, désormais partie prenante dans la conquête légale du pouvoir politique. Divine surprise pour quelques-uns, stupeur accablée pour les autres, la rencontre attendue ou redoutée entre l'extrême droite et sa base sociale, clientèle potentielle du Front national, est désormais un fait, vérifié à l'occasion des élections locales, européennes et législatives.

Mais cette première rencontre s'accompagne d'une deuxième, autrement plus importante politiquement, parce qu'elle a, à terme, vocation à devenir majoritaire : celle qui s'est confortée, sous nos yeux, au cours des dernières années, entre l'extrême droite fascisante et une large fraction de la droite traditionnelle, gaulliste et libérale.

Rencontre autour d'un discours idéologique et politique rénové, aux filiations bien établies, adapté et mis en forme de programme par les partis, diffusé à travers un réseau dense d'associations, instituts, clubs et autres lieux de rencontre, banalisé et amplifié par les médias, en particulier la presse du groupe Hersant, et dont les porte-parole les plus en vue, souvent formés dans les groupes d'extrême droite, se retrouvent aussi bien à l'UDF et au RPR qu'au Front national.

Deux démarches parallèles y ont concouru. D'une part, l'abandon progressif par la droite du discours dominant depuis la Libération jusqu'à la fin des années 70. Celui de l' « Etat-providence », interventionniste, guide de l'évolution nécessaire et garant de l'équité sociale qui, du « changement dans la continuité » au « libéralisme avancé », en passant par « le progrès dans la participation » et « la nouvelle société », a permis à la droite réformatrice de forger un consensus majoritaire et d'occuper le pouvoir. Jugé incapable de répondre à la crise et au chômage, l'Etat-providence est de plus en plus considéré comme inopérant et inadapté. D'autre part intervient la remise à jour de thèmes anciens, sur le terrain desquels va s'effectuer la convergence entre la droite et l'extrême droite, préparée et balisée par des intermédiaires zélés, empressés à faciliter les contacts et élargir le cercle.

Dès 1968, au sein du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), quelques intellectuels d'extrême droite en rupture d'activisme, qualifiés ultérieurement de nouvelle droite, et regroupés derrière M. Alain de Benoist, s'appliquent à formaliser les bases doctrinales du « racio-élitisme » (1). Pour disqualifier le socialisme, y compris sa version social-démocrate, et remettre en cause le pouvoir culturel dominant de la gauche, ils vont se livrer à une critique fondamentale de l'égalitarisme et de l'universalisme.

La réhabilitation et la revendication du principe inégalitaire et de l'élitisme seront ainsi le point de rencontre et le dénominateur commun de toutes les droites.

Au commencement était l'inégalité. Inégalités socio-biologiques entre les êtres ; historiques entre les peuples, les ethnies, les cultures, les civilisations ; économiques et sociales entre les nations et les individus. Les inégalités ne sont pas seulement des faits établis, elles s'inscrivent dans la nature des choses. Nécessité vitale, sel et richesse de l'aventure humaine, véritable moteur de l'histoire, elles se trouvent menacées par l'universalisme et l'égalitarisme niveleurs. Lesquels, phénomènes contre nature, étrangers au génie européen, ne peuvent se réaliser que par un interventionnisme toujours plus poussé de l'Etat – dans tous les secteurs de la vie sociale, économique et culturelle – pour conduire à l'uniformisation totalitaire. Tout ce qui tend à réduire les différences, individuelles ou collectives, et les hiérarchies naturelles qu'elles ne manquent pas d'établir, constitue une menace pour l'avenir des hommes et des peuples ; tout ce qui les exalte est libérateur.

Le nouvel ordre inégalitaire

A partir de 1974, au sein du Club de l'Horloge, des animateurs du GRECE, entourés de responsables politiques, de jeunes énarques, de dirigeants d'entreprise, d'économistes, de professeurs, d'avocats, s'emploient à décliner les corollaires de cette réhabilitation philosophique, et à les traduire en propositions politiques propres à alimenter les programmes de la droite. Viendront s'y approvisionner le RPR, l'UDF – en particulier le Parti républicain, – le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et le Front national.

Sous la direction de M. Yvan Blot, membre du comité central du RPR, et de M. Jean-Yves Le Gallou, du bureau politique du Parti républicain, passé depuis au Front national, le Club de l'Horloge va multiplier les rencontres et les colloques et diffuser un grand nombre d'ouvrages vulgarisant les idées nouvelles. Les sujets abordés, le ton utilisé, les arguments avancés affermissent les certitudes de tous ceux qui cherchent de bonnes raisons, en forme de rigueur scientifique et d'études de spécialistes, au nouvel ordre inégalitaire dans lequel ils ont foi et qu'ils entendent promouvoir. Des *Racines du futur*, qui voit dans la réorientation de l'Etat vers ses seules fonctions de défense et de sécurité et dans la libération de l'initiative individuelle des élites la condition de la survie de la nation française, à *la Préférence nationale* dénonçant les vagues successives d'immigration qui ont déstabilisé la nation et menacé la paix civile, légitimant ainsi un statut d'ilote pour les étrangers non européens, les critiques et propositions ne manquent pas. On les retrouve dans tous les programmes de la droite et de l'extrême droite, tout comme dans les commentaires et petites phrases des responsables politiques : dénonciation du péril égalitaire *(la Politique du vivant, le Grand Tabou)*, de l'égal accès de tous à l'éducation et à l'enseignement *(Un nouveau printemps pour l'éducation, l'Ecole en accusation)*, du socialisme bureaucratique *(le Péril bureaucratique)* ou parent du fascisme *(Socialisme et fascisme, une même famille ?)*, créateur d'injustices au détriment des élites *(Echecs et injustices du socialisme)* et qui a partout échoué, y compris dans ses rapports avec le tiers-monde *(le Socialisme dans le tiers-monde)* (2).

Thème commun à tous ces travaux, le plus souvent collectifs, et auxquels collaborent presque toujours des auteurs venus de l'extrême droite fascisante : « *démasquer l'idéologie égalitaire* » – suivant l'expression favorite du Club de l'Horloge, – ses porte-parole socialistes et ses complices infiltrés jusque dans les rangs de la droite traditionnelle.

Quant aux origines et à la filiation idéologique du GRECE et du Club de l'Horloge, les deux principales « boîtes à penser » de la nouvelle droite, elles ne font guère de doute. On les retrouve dans les publications du groupe Europe-action, qui dans les années 60, les a précédés. « *Existe-t-il un facteur de décomposition au sein de la race blanche ? Oui, ce facteur est le déchet biologique (...). Des individus attirés par tout ce qui est à la limite du monde : la culpabilité, le néant, la logomachie, l'abstraction* » ; « *Il faut des esclaves pour que surgisse une nouvelle aristocratie (...). Il faudra proposer de grandes entreprises, de grandes expériences collectives de discipline et de sélection*ainsi s'exprimaient, sous des pseudonymes, le fondateur du GRECE, M. Alain de Benoist et celui du Club de l'Horloge, M. Yvan Blot.

Dans le même temps, sous la présidence et dans l'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing, se développent les structures d'accueil du néolibéralisme : clubs Perspectives et Réalités, Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), universités d'été... et s'affirment les personnalités de la

Les voies de la

droite « dure » : M. Michel Poniatowski, dont les liens avec l'extrême droite sont déjà anciens, Mᵐᵉ Alice Saunier-Séïté, M. Charles Debbasch, universitaire devenu salarié de M. Robert Hersant au *Dauphiné libéré*, M. Hubert Bassot, ancien responsable de l'OAS qui deviendra député de l'Orne mais, en mars 1986, ratera son parachutage dans l'Indre.

Avec les années 80, une floraison d'auteurs inspirés par les théories néolibérales, des écrits de Hayek aux thèses de Milton Friedman, subjugués par les professions de foi ultralibérales et le nationalisme chauvin de l'Amérique de M. Ronald Reagan et de l'Angleterre de Mᵐᵉ Margaret Thatcher, envoûtés par le mythe de l'entreprise et de l'initiative privée, redécouvrent, à la manière de Paul et Virginie, les vertus du bon sauvage – celles du libéralisme du même nom – avec autant de simplisme que de fausse naïveté.

La convergence du courant nationaliste de l'extrême droite et du néolibéralisme de la droite « nouvelle » et traditionnelle ne doit pas surprendre. On sait que les expériences concrètes de libéralisme n'ont jamais eu les vertus que leur prêtent leurs thuriféraires. Elles ont, au contraire, souvent été caractérisées par une absence complète de libertés pour le plus grand nombre. Les belles époques libérales du dix-neuvième siècle, en France, en Angleterre ou aux Etats-Unis, étaient celles du travail sans limitation de durée et sans aucune protection, y compris pour les enfants, du délit de grève, du livret ouvrier, de l'exclusion du droit de vote pour 90 % de la population et de la corruption effrénée du pouvoir politique et économique.

Elles s'accompagnaient d'un appareil d'Etat répressif et sécuritaire particulièrement violent, propre à briser la résistance des victimes et à entretenir la peur des partageux chez les privilégiés et leurs clientèles. Dans les périodes de crise les plus graves, les classes dirigeantes n'avaient d'autre recours que la diversion dans l'exaltation d'un nationalisme chauvin et xénophobe comme facteur d'unité nationale. Rien de différent dans les expériences les plus récentes, si l'on veut bien se rappeler que les deux pays qui ont appliqué le plus systématiquement les recettes ultralibérales, sous la conduite de spécialistes américains de l'Ecole de Chicago sont... le Chili du général Pinochet et l'Argentine de la junte Videla. Etat national-sécuritaire et libéralisme ne sont pas incompatibles, mais complémentaires.

A l'Ouest, et en France en particulier, la dénonciation apocalyptique du totalitarisme soviétique, de l'insécurité permanente des biens et des personnes due au terrorisme international et à la population immigrée, de la subversion marxiste, véhicule l'idée que la lutte pour la survie de l'Occident nécessite une démocratie musclée, dans le cadre d'une restauration nationale où l'Etat, chargé de faire un bon usage interne de la menace extérieure, serait rendu à ses vraies fonctions : armée, police, justice et contrôle social. Dans le même temps, l'entreprise, seule créatrice de richesses et d'emplois, et les élites qui la dirigent, auraient les mains libres pour assurer la prospérité commune. Le tout dans l'exaltation de l'individualisme et de la compétitivité, et dans le respect des hiérarchies sociales et naturelles.

Ainsi se trouvent fondées les bases d'une convergence idéologique entre l'extrême droite nationaliste et la droite libérale et conservatrice. Restait à la traduire dans les faits, à élaborer un langage compatible, sinon commun, à mettre en place les structures d'accueil et les hommes chargés de les animer, dans le cadre d'une évolution réciproque des différentes parties prenantes. A commencer par l'extrême droite.

« Six balles pour les demi-traîtres »

ISSUS de groupuscules déchirés par d'interminables conflits, aux références inavouables ou déconsidérées depuis l'apocalypse du IIIᵉ Reich et la chute du régime de Vichy, animés par un responsable vieilli par trente ans de figuration agitée sur la scène et dans les coulisses politiques, le Front national, son chef et son programme ont partiellement réussi à se présenter comme force nouvelle, rénovatrice et fédératrice de toutes les droites « nationales ». Et l'« homme du recours » peut dire tout-haut et sans bandeau ce qu'une large fraction de la droite pense tout bas.

« *Les barbares sont à nos portes* » : hordes du tiers-monde lancées à l'assaut de l'« *Occident chrétien* » qui vacille sous les coups répétés du « *terrorisme international* » ; diaboliquement manipulés par les « *bolcheviks totalitaires* » qui campent, armés jusqu'aux dents, aux marches de la civilisation, « *peste rouge* » prête à déferler. Pis, les « *ennemis de la France* » sont dans la place, avec ou sans la « *cinquième colonne communiste* », précipitant délibérément la décadence et l'esclavage du pays, préparant « *le fascisme rouge* », l'entrée dans le Goulag dont on ne revient pas. Par le « *pourrissement moral de la jeunesse* » de nos écoles, « *l'avilissement et la perversion de la société civile* », le « *massacre des innocents* », martyrs de l'avortement, l'« *abaissement de l'âge des rapports sexuels qui a des effets dramatiques sur le développement intellectuel* », « *l'homosexualité qui est la fin du monde* ».

Pis encore, la « *nation française abâtardie* » est menacée par l'invasion des immigrés, ces « *étrangers non européens* » qui dénaturent la « *substance nationale* ». Eléments déstabilisateurs, foyers d'insécurité, accapareurs d'emplois dont sont privés les vrais Français – « *trois millions de chômeurs, c'est trois millions d'immigrés en trop* » ; insatiables quémandeurs qui prélèvent une part exorbitante de la richesse nationale et qui, traditionnelle-

(1) Voir page 10 l'article d'Anne-Marie Duranton-Crabol.

(2) Tous ces titres d'ouvrages ont été publiés entre 1977 et 1985 sous l'égide du Club de l'Horloge.

(3) *Notre monde*, Europe Action, nº 36, décembre 1965.



LE CHANGEMENT DE MAJORITÉ EN FRANCE

représentatifs d'une droite dure, néolibérale et ultraconservatrice, dont les éléments les plus en vue sont souvent issus des mouvements activistes d'extrême droite où ils ont reçu leur formation idéologique. Les bases existent, dès à présent, pour un regroupement sur un « programme commun » plus conforme aux idées et aux méthodes de M. Le Pen qu'à celles des gaullistes ou des réformateurs. Que la crise se prolonge et continue à développer ses effets économiques, sociaux, culturels, et la tentation extrémiste, qui gagne des voix et se conforte, peut saisir demain certains responsables.

Car le terrain d'une rencontre possible a été longuement préparé et balisé, en particulier par le GRECE *(voir pages 10 et 11 l'article d'Anne-Marie Duranton-Crabol)* et par le Club de l'Horloge, les deux « boîtes à penser » où se sont forgées les convergences entre la droite dure néolibérale et l'extrême droite *(voir l'article ci-dessous)*. Avec beaucoup de précautions : *« Nous devons présenter notre objectif surtout comme une révolution intellectuelle et morale et n'aborder la stratégie politique qu'avec une extrême prudence (...). Il nous faut être prudent dans le vocabulaire employé ; en particulier il est nécessaire d'abandonner une phraséologie périmée* (1) ». Et un objectif précis : *« Entreprendre la formation mentale de ceux qui, dans les années qui viennent, auront entre leurs mains le pouvoir de décision* (1) ». C'était en 1969 ; aujourd'hui, certains ont ce pouvoir de décision, au sein du gouvernement de M. Chirac.

C. de B.

(1) Bulletin intérieur du GRECE, janvier-février 1969. Voir également le dossier publié dans *le Monde diplomatique* de juin 1981 : « Les tentations idéologiques d'un libéralisme en crise ».

... voies de la convergence

ment prolifiques, *« seront demain, si l'on n'y prend garde, les maîtres chez nous »*. Marianne sera-t-elle encore française dans trente ans ? En attendant, ils constituent déjà une sixième colonne mobilisable à tout moment pour la subversion violente au service de l'intégrisme musulman ou de quelque chantage algérien.

Il fallait sans doute que la France subisse ces épreuves, et que les Français, coupables d'avoir voulu tenter cette *« détestable et ruineuse expérience socialo-communiste »*, expient avant de se réveiller dans un *« sursaut »*. Car il est encore possible d'*« enrayer cette destinée fatale »*. Tout commence aujourd'hui pour qui veut se rassembler derrière l'*« homme du recours »*. Pour la *« remise en ordre »*, le *« redressement »* de la nation, de son identité, de ses *« valeurs fondatrices »*. *« Il n'y a plus de temps à perdre. Le Pen, vite ! La France est de retour. »*

Il faudra commencer par démasquer et châtier les traîtres – *« six balles suffiront pour les demi-traîtres »* ; épurer l'école, la justice, les syndicats, la fonction publique et même l'Eglise de l'*« emprise marxiste »*, sauver la France du danger des immigrés, *« par les armes s'il le faut »*. Il faudra ensuite instaurer un *« ordre nouveau »*, car il n'y a pas de survie possible si l'Occident et d'abord l'Europe ne retrouvent pas les sources de l'ordre naturel dont l'*« Etat national »* doit être le garant et le guide, en s'appuyant sur les élites qui en sont les plus dignes, et une *« armée de métier et d'engagés volontaires réunissant les meilleurs éléments de la jeunesse nationale »*. *« Ordre nouveau »* fondé sur le respect des hiérarchies restaurées, sur la famille, le travail, la patrie ; *« la libération de l'entreprise de l'emprise de l'Etat »* – et en particulier de la *« tyrannie fiscale »* – et des syndicats, et qui assurera le renouveau d'un *« capitalisme populaire »*.

Relais, passerelles et lieux de rencontre

TEL est le discours du Front national. Faut-il seulement avoir la mémoire courte pour ne pas retrouver la filiation directe de ces thèmes ? La France redécouvre qu'une partie des élites et de l'opinion publique est fascisante – quarante ans d'ostracisme masquaient artificiellement cette réalité – et qu'en période de crise et de bouleversements elle peut mobiliser les couches sociales qui estiment menacés leurs intérêts, leur position hiérarchique et le système de valeurs qui les sous-tend et les justifie. Ces couches sont irrésistiblement attirées par le chef populiste, sauveur providentiel, restaurateur de l'ordre traditionnel, capable d'exorciser leurs angoisses en désignant la menace et dénonçant les coupables, boucs émissaires que l'on pourchassera, le cas échéant, avec une violence à la mesure de ses peurs. La surprise est la rapidité avec laquelle bon nombre de représentants de la droite institutionnelle se retrouvent sur des positions très proches de celles de l'extrême droite.

D'abord sur le péril soviétique et l'anticommunisme absolu, qui font l'unanimité et sont prétexte à brouiller les références et réhabiliter le Front national. *« Le danger n'est pas chez Le Pen, il est à l'Est »* (M. Jean-Claude Gaudin) ; l'*« internationale fasciste n'est plus brune, elle est rouge »* (M. Jacques Chirac) ; *« le danger fasciste en France ne vient pas de la droite, il vient de la gauche »* (M. Poniatowski). Sur l'épuration nécessaire : *« Il faut exclure les communistes des postes de direction dans tous les domaines »* (M. Chirac).

Sur l'immigration : *« Si vous voulez avoir du khomeynisme et du kadhafisme à la maison, vous n'avez qu'à laisser entrer un million d'Algériens en plus. (...) C'est aux Français de décider s'ils veulent une société française ou une société conflictuelle où s'affrontent Européens et musulmans »* (M. Poniatowski). *« Dans trente ans, il sera impossible d'empêcher les hommes du Sud de monter vers le Nord »* (M. Chirac). Positions très proches, également, sur l'Etat sécuritaire, la libération de l'entreprise des contraintes imposées par la législation sociale, le capitalisme populaire et la participation, la restauration des élites nationales et des hiérarchies, et jusqu'à la culpabilité des Français qui ont permis l'expérience socialo-communiste et devront payer leur faute de plus de rigueur et, comme sous Vichy, dans la restauration nationale des vraies valeurs : travail, famille, patrie, auxquelles se rallie M. Raymond Barre.

Mais la convergence entre la droite et l'extrême droite n'est pas seulement idéologique et politique. Bien avant la montée du Front national, les animateurs de l'extrême droite activiste avaient pratiqué l'entrisme dans les formations de la droite traditionnelle, où ils ont bénéficié de solides appuis et d'une rapide promotion :

– Au Parti républicain (PR), où MM. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, délégué général du parti, Gérard Longuet, député de la Meuse, trésorier du PR, tous deux anciens du mouvement Occident, et Jacques Douffiagues, maire d'Orléans, membre du comité directeur du PR, ancien des comités Tixier-Vignancour, forment le noyau dur de l'entourage de M. François Léotard, où ils placent progressivement aux postes-clés des responsables venus, comme eux, de l'extrême droite activiste, au risque de provoquer une scission au sein du parti. Les quatre hommes se retrouvent désormais dans le gouvernement de M. Chirac.. (4) ;

– Au RPR, qui s'est employé de longue date à récupérer les activistes d'Occident, d'Ordre nouveau, du GUD (Groupe union défense), du Parti des forces nouvelles, auxquels ont été confiés des postes de responsabilité et que l'on retrouve dans l'entourage de M. Charles Pasqua, nouveau ministre de l'intérieur, et du maire de Paris, devenu premier ministre.

Parallèlement, une multitude d'organismes relais, de passerelles institutionnelles, de lieux de rencontre, tant nationaux qu'internationaux, assurent le brassage de la droite et de l'extrême droite, la mobilisation de leurs compagnons de route, pour la mise au point concertée du discours nouveau, systématiquement développé et vulgarisé par la grande presse et les médias conservateurs ou réactionnaires.

Passerelle et relais : le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), véritable sas politique où viennent transiter les extrémistes en instance de rejoindre les formations de la droite traditionnellle, et les RPR-UDF attirés par le Front national. Salle des pas perdus accueillante, où l'on rencontre des anciens de tous les mouvements d'extrême droite, de l'OAS au Parti des forces nouvelles, et dont le président, M. Philippe Malaud, revendique pour sa formation le rôle de *« passerelle tous azimuts »*.

Lieux de rencontre et courroies de transmission, les dizaines d'associations, cercles, alliances, clubs, comités, unions où se retrouvent droite et extrême droite : cercle Renaissance, Alliance pour la nouvelle culture, Union des intellectuels indépendants, Comités d'action républicaine, Ligue des contribuables, etc.

Relais internationaux, les instituts sur la sécurité, « boîtes à penser » des apôtres de l'anticommunisme, faucons de la guerre froide, idéologues de la sécurité nationale et professionnels de la stratégie de la tension. Les plus influents sont d'origine américaine, généralement contrôlés et financés par la CIA et les services de renseignement de l'armée dont ils sont les correspondants : American Security Council, Foreign Affairs Research Institute (FARI), Center for Strategic and International Studies (CSIS), National Strategic Information Center (NSIC), Heritage Foundation. Les plus connus en France sont la Ligue anticommuniste mondiale (WACL) et CAUSA, l'une et l'autre parrainées par la secte Moon ; et dans une moindre mesure l'Institut international de géopolitique animé par Mme Marie-France Garaud. Participent à la WACL : l'Union pour la liberté qui en est la branche française, le syndicat étudiant UNI, financé par la CIA à hauteur de 600 000 dollars, l'Association des combattants de l'union française, l'Union des intellectuels indépendants, ainsi que de nombreuses personnalités de la droite et de l'extrême droite que l'on retrouve également aux colloques organisés par CAUSA. Tous ces instituts sur la sécurité apportent un soutien actif aux régimes les plus extrémistes sous couvert de la lutte contre la subversion communiste, ainsi qu'aux représentants de la droite dure en Europe et à travers le monde.

Compagnons de route, certaines associations de rapatriés (6) et certains syndicats dans la police (7), les mouvements comme Légitime défense, Laissez-les vivre ou Chrétienté-solidarité (8), les formations plus ou moins éphémères comme UNIR (9) de M. Jean-Maxime Lévêque, ancien PDG du Crédit commercial de France ; les hommes politiques entremetteurs entre droite et extrême droite comme MM. Jacques Médecin ou Alain Griotteray.

Un brassage permanent, des liaisons et ramifications complexes assurent la promotion des idées nouvelles auprès d'organisations et de mouvements différenciés.

Ainsi, par exemple, M. Alain Madelin, ancien d'Occident et second de M. François Léotard, rencontrait au comité directeur du PR M. Jean-Yves Le Gallou, avant que celui-ci ne passe au Front national. M. Jean-Yves Le Gallou retrouve au Club de l'Horloge, qu'ils dirigent ensemble, son vieil ami M. Yvan Blot, venu comme lui du GRECE, mais qui est aussi nouveau député du Pas-de-Clais et membre du comité central du RPR, aux côtés de M. Charles Pasqua. M. Charles Pasqua anime, parmi bien d'autres activités, le cercle Solidarité et défense des libertés, avec M. Gérard Ecorcheville, ancien d'Ordre nouveau et du GUD, responsable départemental du CNIP, où il retrouve de vieilles relations, également responsables départementaux : M. Pierre Sergent, ex-responsable de l'OAS-Métropole, devenu député des Pyrénées-Orientales ; M. Michel de Rostolan, animateur du cercle Renaissance, ancien d'Ordre nouveau et d'Occident, membre de la Ligue mondiale anticommuniste (WACL), élu député FN-CNIP de l'Essonne ; M. Alain Robert, un des fondateurs d'Occident, du GUD, d'Ordre nouveau, ancien secrétaire général du Front national et ancien membre de la direction politique du Parti des forces nouvelles. M. Alain Robert s'est présenté aux élections locales avec le soutien du RPR, de Légitime défense et du mouvement UNIR ; il anime le Comité français contre le pluralisme et pour la paix, en compagnie de... M. Yvan Blot, dont les amis du GRECE, MM. Alain de Benoist, Jean-Claude Vala, Patrice de Plunkett, collaborent au service culturel du *Figaro* et du *Figaro Magazine* de M. Louis Pauwels, que l'on peut rencontrer dans les conférences de CAUSA, la « boîte à penser » de la secte Moon, aux côtés de M. Pierre Ceyrac, l'un des responsables français, élu du Front national du Nord.

Il serait aisé, mais fastidieux, de continuer à dévider l'écheveau des réseaux de relations où s'entremêlent droite et extrême droite.

(Selçuk)

Une presse de guerre civile larvée

ENFIN, c'est à la presse Hersant que revient la responsabilité d'avoir offert une tribune nationale aux thèmes nouveaux, jusque-là confinés dans les publications partisanes et extrémistes. D'abord au *Figaro Magazine*, qui a accueilli les porte-parole de la nouvelle droite, du GRECE et du Club de l'Horloge, ouvrant à leurs idées l'audience des élites bourgeoises. Ensuite au *Figaro*, tribune prestigieuse des grandes plumes de la droite traditionnelle, conservatrice ou modérée, guère troublées de cohabiter avec les signatures extrémistes. Sans oublier les autres journaux du groupe et les radios qu'il contrôle.

Ce qui caractérise cette presse, au cours de la période récente, c'est le ton du débat idéologique et politique, qui n'est pas celui de la droite traditionnelle. La dramatisation outrancière, la violence verbale, les propos haineux, renvoient aux pires excès de l'entre-deux-guerres, lors de la montée du fascisme. En la relisant aujourd'hui, on est frappé par la brutalité avec laquelle elle s'est employée à mettre en condition l'opinion qu'elle influence, à déstabiliser son système de références, et à l'entraîner à adhérer au discours nouveau, dans un climat de guerre civile larvée, sans aucun rapport avec les réalités françaises et internationales.

Mise en chantier de longue date, inscrite sur le fond de la crise économique, sociale, culturelle, qui depuis plus de quinze ans secoue le système capitaliste, cautionnée par sa référence au modèle dominant de la droite américaine, dans le contexte français d'une alternance politique à laquelle se refusaient la plupart des privilégiés, la convergence entre une fraction de la droite traditionnelle et l'extrême droite est un nouvel exemple de la vieille tentation des castes qui, traditionnellement, tiennent le pouvoir. Celle d'abandonner le compromis réformateur et d'imposer leur loi et leur ordre avec, lorsque les circonstances historiques et le rapport des forces le permettent, le consentement ou la neutralisation des victimes. C'est sur un discours politique, que l'on peut qualifier de national-libéral, que certains semblent compter pour reconstituer, sur des bases nouvelles, le large consensus idéologique que nécessite, dans les démocraties occidentales, le maintien des dominations établies.

CHRISTIAN DE BRIE.

(4) M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication ; M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme ; M. Jacques Douffiagues, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, de l'aménagement et des transports, chargé des transports ; M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T.

(5) Voir pages 3 à 5 l'article de Pierre Abramovici.

(6) Fédération pour l'unité des réfugiés et des rapatriés (FURR) de M. Joseph Ortiz ; Association des combattants de l'union française (ACUF), membre de la Ligue mondiale anticommuniste (WACL).

(7) Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) et Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) de M. Rémy Halbwax.

(8) Mouvement des intégristes catholiques animé par M. Bernard Antony, dit Romain Marie, député européen du Front national.

(9) Union nationale pour l'initiative et la responsabilité.

DROITES, EXTRÊME DROITE... RISQUES ET

Le GRECE, creuset

Par ANNE-MARIE DURANTON-CRABOL *

AU milieu des années 80, le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) se présente comme une *« école de pensée qui, depuis quinze ans, a entrepris une réflexion en profondeur qui excède largement les frontières partisanes* (1) », selon M. Alain de Benoist, le plus illustre de ses porte-parole.

Depuis la fondation du GRECE, en 1968, le racio-élitisme est constamment présent dans la pensée néodroitière. Il consiste en l'exaltation des valeurs raciales, qualifiées de « différences ». D'abord très imprégné de biologisme, ce racisme s'est ensuite prévalu des différences culturelles, au sens très large, la culture se confondant souvent avec l'idéologie. En effet, le GRECE dénonce la tyrannie d'une idéologie, le « monothéisme judéo-chrétien », qu'il rend responsable de l'« égalitarisme » niveleur des peuples et des personnes. Etranger à l'Europe, le judéo-christianisme s'y est imposé voici deux mille ans, en détruisant l'élitisme aristocratique qui caractérisait la tradition authentique, celle de l'indo-européanisme.

Ainsi racisme et élitisme sont-ils indissolublement liés : produit d'importation, l'égalitarisme a subverti les modes de pensée et les formes d'organisation sociales ; hérité des Indo-Européens, l'élitisme ne demande qu'à s'exprimer. Il suffit pour cela, et tel est bien le projet révolutionnaire du GRECE, de libérer les esprits de vingt siècles d'accoutumance à l'universalisme et de soumission à l'égalitarisme.

De cette conviction primordiale, les théoriciens du GRECE se sont toujours montrés prêts à tirer toutes les conséquences, en usant d'un comportement qui les distingue nettement des groupes d'extrême droite dont ils partagent les valeurs. Indifférents à la connotation politique de leur vocabulaire – emprunté au marxisme éventuellement, – délibérément éclectiques dans le choix de leurs références culturelles, ils ont forgé un langage ambigu, source d'interprétations contradictoires sur lesquelles ils jouent. Avant tout désireux de voir leurs idées gagner du terrain, ils n'ont pas hésité à frayer avec les milieux de la droite politique classique, ni à appeler au dialogue avec la gauche.

Lorsque M. Alain de Benoist formule son discours « contre tous les racismes », il veut prouver qu'il n'est pas xénophobe – ce qui est très probable en effet. Il veut aussi dire que le refus des valeurs raciales, qu'il qualifie de *« raciophobie »*, lui semble beaucoup plus néfaste que leur acceptation, qu'il qualifie de *« raciophilie »*. Il exprime enfin l'idée que les différences, d'où résulte l'impossibilité de la communication entre peuples, doivent être respectées de la manière la plus absolue : chacun pour soi. Sous le pseudonyme de Robert de Herte, M. Alain de Benoist écrit : *« Le judaïsme est certainement parfait pour les Juifs, comme l'est l'islam pour les Arabes, et l'on ne peut admettre la pratique raciste qui consisterait à imposer notre modèle de culture à des peuples étrangers. A l'inverse, il n'y a aucune raison pour que les Européens coulent perpétuellement leur pensée dans le moule d'une idéologie religieuse qui ne leur appartient pas* (2). »

Telle est l'attitude que M. Pierre-André Taguieff nomme le *« racisme autoréférentiel »* de la nouvelle droite (3). On le voit, M. Jean-Marie Le Pen n'a pas eu à inventer le renversement des valeurs, en vertu duquel il n'est pire racisme que celui que l'on exerce contre soi-même, le « racisme antifrançais », par exemple.

* Agrégée d'histoire.

Le réveil de l'esprit indo-européen

LA faveur du GRECE pour l'Europe doit être examinée à la lumière de ses convictions les plus profondes. A la différence de la plupart des groupes d'extrême droite, il est d'avis que le processus conduisant à la décadence – ou au redressement – se déroule au sein de l'Europe, et non du seul Hexagone. Selon lui, le réveil de l'esprit européen (indo-européen) relèvera le défi du monde moderne en arrachant le continent des mains des deux superpuissances. Sinon, ce sera la *« sortie de l'histoire »*, vers laquelle pousse l'esprit judéo-chrétien, trop occupé par la marche du monde vers le point omega pour être en mesure d'agir sur lui.

Le philo-socialisme du GRECE doit être pareillement replacé dans son contexte. Fondé par un groupe issu d'Europe Action, le GRECE a d'abord été anticommuniste. A partir du milieu des années 70, il s'est montré de plus en plus anti-américain, au point de choisir, au début des années 80, le camp socialiste et soviétique comme le moins mauvais possible. A-t-il cessé d'être anticommuniste ? M. Alain de Benoist se garde d'en dire autant. Il y a toutes les raisons de penser que, si son anticommunisme n'est pas « primaire », comme l'intéressé se plaît à le répéter, il n'est pas non plus secondaire au sens courant du mot. En désignant les Etats-Unis comme son *« ennemi principal »*, le GRECE a expliqué, en effet, les raisons pour lesquelles il préfère le camp adverse. C'est, dit-il, celui des deux *« qui, dans la pratique, est objectivement le moins favorable à l'universalisme, à l'égalitarisme et au cosmopolitisme* (4) ».

Dans cette définition, on reconnaît, sous le mot « universalisme », le visage exécré du monothéisme judéo-chrétien, et, sous le mot « égalitarisme », celui du libéralisme, dont le marxisme est une autre variante.

Quant au cosmopolitisme – terme troublant – il renvoie à la détestation du *melting pot* et à la célébration des différences. En ce qui concerne l'Union soviétique, son image positive repose sur la conviction que, le nationalisme (russe) y étant intact, *« les sociétés communistes restent historiquement grosses de changement* (5) ». Entendons par là qu'elles sont mûres pour la révolution élitiste.

Trop pétri d'idéologie pour avoir une portée politique réelle, le philo-socialisme se situe, bien évidemment, aux antipodes de l'univers dans lequel, de droite ou d'extrême droite, les amis du GRECE ont l'habitude de se mouvoir. Ce dernier a donc fait un choix d'autant plus néfaste pour lui qu'il est intervenu peu après la victoire électorale de la gauche en 1981, au moment où des ministres communistes se trouvaient au gouvernement et où la droite, reléguée dans l'opposition, se lançait éperdument dans le libéralisme. Taxé de crypto-communisme ou, pour le moins, d'irresponsabilité, le GRECE a perdu alors les points d'appui dont il disposait à *Valeurs actuelles* et au *Figaro Magazine*. A-t-il pris sa décision d'aller jusqu'au bout de ses convictions parce qu'il se savait déjà condamné à disparaître de la grande presse ? A moins qu'il n'y ait eu fausse manœuvre de sa part, comme semble l'indiquer l'adoption du thème de la « troisième voie » – ni Washington, ni Moscou – depuis 1983.

Élections 1976 :
FACE A LA POUSSÉE DE LA GAUCHE
LES JEUNES ACCUSENT LE LIBERALISME
MEETING
lundi 12 avril à 21 heures
FAC DE DROIT, 92, rue d'Assas Paris 6e
Front de la Jeunesse
G.U.D

(Roger-Viollet)

AFFICHE DU GROUPE UNION-DÉFENSE EN 1976
Depuis lors le discours inégalitaire a gagné du terrain

Si les propos les plus audacieux se présentent comme l'expression la plus parfaite de la doctrine racio-élitiste, il serait étonnant que celle-ci ne régisse pas les options politiques qui les accompagnent.

Dans la lutte contre les deux superpuissances, dit le GRECE, l'Europe doit faire alliance avec le tiers-monde, victime, comme elle, de la négation des différences, dont le projet néodroitier implique le respect : *« Toutes les cultures du monde se voient reconnaître le droit à l'existence, celui-ci étant indissociable du maintien des particularités des cultures* (6) ». Concrètement, le droit en question est celui des peuples et non de l'homme. Comment un non-être pourrait-il avoir des droits ? Le GRECE ne connaît, en effet, que des peuples aux longues racines et l'homme lui semble une invention de l'universalisme monothéiste : *« Il n'y a pas d'au-delà à la pluralité des cultures,* explique Robert de Herte. *L'« humanité » est une notion zoologique ou un concept vide de sens* (7). »

Dans ces conditions, la solidarité affichée n'implique aucune forme d'aide, pas même l'aide pragmatique et sélective dont se réclame l'idéal libéral et anticommuniste reaganien de l'association Liberté sans frontières (8). En revanche, le respect proclamé du GRECE envers le tiers-monde converge avec la négation du tiers-mondisme par cette même association, quand il s'agit de soulager le monde occidental de toute espèce de culpabilité. En ce domaine, le GRECE a joué un rôle pionnier. Voilà plus d'une décennie qu'il répète que la culpabilité, caractéristique du judéo-christianisme, est une entrave à l'affirmation de l'élite.

En ce qui concerne les immigrés, nul n'est plus virulent que M. Guillaume Faye pour dénoncer l'*« esclavage »* auquel les réduit la société marchande, ou la *« pitoyable déculturation »* que l'occidentalisation forcée leur impose. C'est donc au nom de leur intérêt supérieur qu'il conseille aux Beurs de partir : *« Pour aller jusqu'au bout du droit à la différence, il convient de refuser la société multiraciale et, avec les immigrés, envisager le retour au pays* (9). » Comment s'étonner dès lors, si, joignant le geste à la parole, d'anciens dirigeants du GRECE adhèrent au Front national (10) ?

Une « démocratie organique »

L'ALLÉGEANCE récente du GRECE à la démocratie doit avoir fait sursauter les esprits les mieux intentionnés à son égard, tout comme, auparavant, sa déférence envers Gramsci, au nom d'un *« gramscisme de droite »*. Et pourtant ! Renvoyant dos à dos démocratie populaire et démocratie libérale – sans craindre de citer longuement la critique de la démocratie par le libéral Alexis de Tocqueville, – la revue *Eléments*, organe de la nouvelle droite, propose une formule de *« démocratie organique »* avec ceci de particulier que, *« soumise au principe de la diversité des peuples, elle ne saurait* [donc] *avoir en tout temps et en tous lieux des formulations identiques* (11) ». Fondée sur une interprétation éthymologique – *« gouvernement par le peuple »*, – la démocratie organique *« n'est ni le nombre, ni le suffrage, ni la représentation, mais la participation »*. Cette dernière relève moins de la conception gaullienne que de celle de Moeller Van den Bruck qui, rappelle M. Alain de Benoist, *« définissait la démocratie comme la participation d'un peuple à son destin* (12) ».

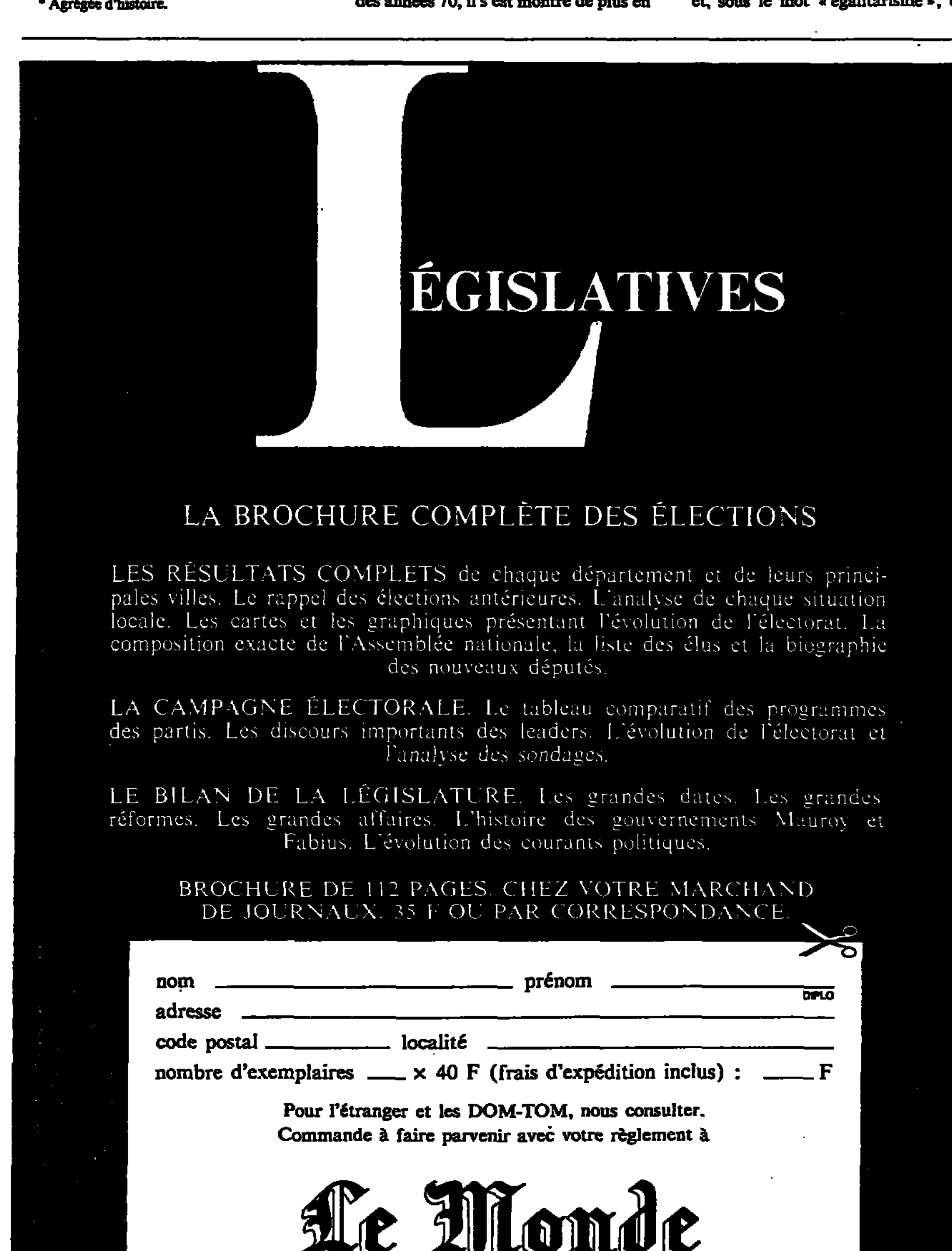
POUR EN SAVOIR PLUS

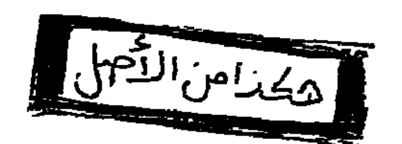
- Frédéric Laurent, *l'Ordre noir*, Stock, Paris, 1978.
- Marie-José Chombard de Lauwe, *Complots contre la démocratie : les multiples visages du fascisme*, FNDIRP, Paris, 1981.
- Jean-Marc Théolleyre, *les Néo-nazis*, Temps Actuels, Paris, 1982.
- Jean-Christian Petitfils, *l'Extrême droite en France*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1983.
- Colette Ysmal, *Demain la droite*, Grasset, Paris, 1984.
- Jacques Frémontier, *les Cadets de la droite*, Le Seuil, Paris, 1984.
- Pierre-André Taguieff, Jacques Tarnero *et al.*, *Vous avez dit fascismes ?* Arthaud-Montalba, Paris, 1984.
- Edwy Plenel, Alain Rollat, *l'Effet Le Pen*, La Découverte-*le Monde*, Paris, 1984.
- Alain Rollat, *les Hommes de l'extrême droite, Le Pen, Ortiz et les autres*, Calmann-Lévy, Paris, 1985.

⁂

Un certain nombre de revues publient régulièrement des informations sur l'extrême droite, en particulier : *Hommes et libertés* (Ligue des droits de l'homme, 27, rue Dolent, 75014 Paris) ; *Différences* (MRAP, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris) ; *Droits de vivre* (LICRA, 40 rue de Paradis, 75010, Paris) ; *Identités-égalité* (Cahiers de l'association Identités-égalité, 67, rue des Orteaux, 75020 Paris).

Un autre périodique mensuel se consacre entièrement aux activités de l'extrême droite, à ses liens et ramifications, tant en France qu'en Europe et dans le reste du monde : *Article 31* (Boîte postale 423, 75527 Paris Cedex 11).





TENTATIONS D'UNE ALLIANCE POLITIQUE

d'un discours élitiste

Comment une pensée aussi monolithique a-t-elle pu bénéficier d'une telle audience dans les années 70, bien au-delà des chapelles de l'extrême droite ? Une grande part du succès du GRECE lui revient. En rupture avec l'activisme, le projet de conquérir les esprits a été mené avec habileté. M. Alain de Benoist possède une culture immense et parfaitement maîtrisée : parfois bulldozer poussant devant soi un flot d'auteurs et de citations, emportant la conviction comme le char emporte la tranchée, parfois dialectique, se refermant comme un piège sur les interlocuteurs qui s'étaient contentés d'à-peu-près dans leur méditation.

Quoiqu'il ait pour modèle la société indo-européenne, le GRECE a su vivre avec son temps. Il a fait preuve de modernité dans le choix de ses références scientifiques (biologie, sciences humaines, disciplines reines des années 70) comme dans le souci d'être en prise sur les préoccupations de la vie quotidienne, de plus en plus présentes dans l'espace politique. C'est ainsi que, par une stricte application du dogme racio-élitiste, il a pris parti pour l'avortement, pour la libération sexuelle, pour la construction des centrales nucléaires, contre l'écologie, contre la réforme Haby dans l'enseignement... Il a aussi recouru à des méthodes modernes pour se faire connaître, forums, colloques, journées d'études, outre l'envoi gratuit de ses revues à des lecteurs potentiellement intéressés par les sujets abordés.

La notoriété acquise par la nouvelle droite s'explique également par la conjoncture politique. La grande peur de l'après-mai 68 a été suivie par le départ, puis la mort, de de Gaulle. Une génération avait passé depuis Vichy et l'Occupation : le temps de l'oubli, qui favorise les réhabilitations. Le GRECE a donc proposé, au moment opportun, le retour aux valeurs anti-égalitaires. Le libéralisme giscardien a cru s'y reconnaître, en la personne de M. Michel Poniatowski, dont l'ouvrage *L'avenir n'est écrit nulle part* (1978) doit beaucoup aux idées du GRECE et du Club de l'Horloge. La sympathie de M. Louis Pauwels a fait le reste, qui a permis aux auteurs du GRECE d'entrer au *Figaro Magazine*. En face, c'est-à-dire à gauche, les lignes de défense étaient affaiblies par l'effondrement progressif des certitudes, entre les deux mai politiques. C'est peut-être la grande force du GRECE d'avoir précocement entrevu le déclin du marxisme et la possibilité, pour la droite, de remplir le vide idéologique.

La conjoncture a cessé d'être porteuse pour la nouvelle droite. Le débat de presse dont elle a fait l'objet en 1979 n'en est pas la cause directe, car il lui a valu dans l'immédiat un surcroît de notoriété. A terme, il a contribué à la lecture de ses publications et à un décryptage de son discours qui ne lui a pas été favorable. Son propre immobilisme est aussi la source de ses difficultés. Qu'il s'obstine à disserter, après la victoire électorale de la gauche en 1981, cela a provoqué l'impatience de certains de ses militants qui ont rejoint les partis politiques, notamment le Front national. Qu'au nom de la pureté de sa doctine et d'un intégrisme de la « différence » il préfère l'Union soviétique à l'Amérique de Reagan, cela lui a aliéné nombre de sympathies, déjà ébranlées par ses manifestations systématiques d'antichristianisme.

Est-ce à dire que la pensée du GRECE a cessé d'être agissante ? Nul ne peut nier que la lutte contre les inégalités préoccupe moins l'opinion qu'il y a dix ans, que la xénophobie progresse en même temps que le pessimisme fondé sur un indéfinissable sentiment de décadence. S'il est déraisonnable d'en attribuer toute la responsabilité à la nouvelle droite, elle en a certainement une part. Son influence diffuse, notamment dans les milieux intellectuels et politiques, fait songer à celle de l'Action française, dont le maître à penser, Charles Maurras, est de plus en plus souvent invoqué par le GRECE.

ANNE-MARIE DURANTON-CRABOL.



(Martine Franck-Magnum)

LA SAINT JEANNE-D'ARC CÉLÉBRÉE PAR LE FRONT NATIONAL
Un rituel où se mêlent religion et nationalisme, mysticisme et violence

(1) « Les ordonnances du docteur Droite », entretien d'Alain de Benoist avec *le Monde Aujourd'hui*, daté 17-18 juin 1984.

(2) Déclarations de Robert de Herte, dans *Eléments*, nos 17-18, septembre-novembre 1976, p. 10.

(3) Pierre-André Taguieff, « La stratégie culturelle de la « Nouvelle Droite » en France (1968-1983) », *Vous avez dit Fascismes ?*, Arthaud/Montalba, Paris, 1984, p. 54.

(4) Alain de Benoist, « Orientation : l'ennemi principal », deuxième partie, *Eléments*, No 41, mars-avril 1982, p. 38.

(5) *Ibid.*, p. 46.

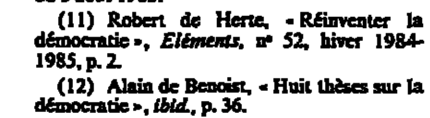
(6) Robert de Herte, « Pour un autre tiers-mondisme », *Eléments*, no 48-49, hiver 1983-1984, p. 24.

(7) *Ibid.*

(8) Cf. *le Monde diplomatique*, mai 1985.

(9) Guillaume Faye, « La société multiraciale en question », *Eléments*, no 48-49, pp. 69-76.

(10) Ainsi M. Hubert de Mirleau, qui figurait parmi les responsables du GRECE sur une liste publiée en 1977 (*Dix ans de combat culturel*, GRECE, 1977, p. 53). Après un passage au Club de l'Horloge, son ralliement au Front national est mentionné dans *le Monde* du 3 août 1985.



(11) Robert de Herte, « Réinventer la démocratie », *Eléments*, no 52, hiver 1984-1985, p. 2.

(12) Alain de Benoist, « Huit thèses sur la démocratie », *ibid.*, p. 36.

« LA DROLE DE CRISE : DE KABOUL A GENÈVE 1979-1985 »

Les relations économiques Est-Ouest sont-elles avant tout politiques ?

Par MARIE LAVIGNE *

C'EST un lieu commun de dire que les échanges Est-Ouest sont, par nature, subordonnés au facteur politique. Les deux parties en présence ont intérêt à l'affirmer, et tout particulièrement les pays dominants. Pour l'URSS, il est essentiel de mettre en évidence que la coopération économique ne désarme pas la compétition entre les deux systèmes, même si elle contribue à la pacifier. Pour les Etats-Unis, les expressions de « couplage » (*linkage*) entre la politique et l'économique, de « pression » (*leverage*), par des moyens économiques pour obtenir des concessions politiques, expriment la priorité des considérations de politique étrangère ou de sécurité nationale sur le développement « normal » des échanges.

Peut-on alors interpréter l'histoire des relations Est-Ouest sur les six dernières années (1980-1985) comme celle d'une crise politique aiguë peu à peu surmontée, entre l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan (27 décembre 1979) et le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève (novembre 1985) ? C'est le parti du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), dans *La drôle de crise: Kaboul à Genève 1979-1985*, ouvrage préfacé par Hélène Carrère d'Encausse et dirigé par Georges Sokoloff (1). Contrairement à ce que suggère la composition du collectif de rédaction dans sa majorité, ce n'est pas un livre d'économistes introduit par une politologue, mais un ouvrage tout entier dominé par la politique, où la préface, précisément, donne le ton: « *La logique de ce système, c'est le primat absolu du politique* (...). *Que, par instants, il y ait des choix proprement économiques, cela ne fait pas de doute ; mais tout procède en dernier ressort d'une perception politique qui recouvre tous les champs d'activité et de pensée.* » (P. XI.)

* Professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, directrice du Centre d'économie internationale des pays socialistes.

Georges Sokoloff propose dans sa présentation une lecture de la « *Drôle de crise* » sur la base de cette logique... mais en soulignant que « *la faible prise du politique sur l'évolution des échanges est* (...) *un des aspects le plus frappant de cette période* » (p. 12). Alors, c'est donc que le politique n'était pas déterminant ? Non, c'est en somme une « hypo-crise », insidieuse, cachée...

De quoi a-t-elle été faite ? Deux événements politiques passent pour avoir eu des retentissements importants sur les rapports économiques Est-Ouest : l'invasion de l'Afghanistan, déjà citée ; la loi sur l'état de guerre en Pologne (13 décembre 1981). En fait, comme le soulignent D. Pineye et G. Mink, la solidarité occidentale s'est effritée face aux contraintes économiques (à propos de l'embargo céréalier, lié à l'affaire d'Afghanistan), ou alors elle s'est révélée efficace à travers des sanctions économiques mais surtout à l'encontre de la victime, la population polonaise... ces événements ont eu des répercussions politiques dans d'autres dimensions : recul du modèle soviétique dans le tiers-monde ; émergence d'une société civile en Pologne.

Comment alors analyser les sanctions économiques ? Le roman à épisodes de l'embargo céréalier révèle que si, sur le plan politique, son impact a été considérable, tout au plus, « *sur un plan proprement économique, il n'a pas été totalement inopérant* » (Chantal Beaucourt, pp. 70-71), et pourrait être encore à l'avenir « *techniquement possible* » et « *juridiquement envisageable* ». Autre roman : l'affaire du gazoduc, dans laquelle on entre en son milieu dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 janvier 1982 avec la signature du contrat d'achat de gaz soviétique par la France (G. Wild, p. 99). Fallait-il refuser d'acheter du gaz, de livrer les équipements nécessaires au gazoduc ? On ne le saura jamais parce que l'on n'est pas allé jusqu'au bout, ni de l'embargo ni d'un redéploiement complet de la coopération ; restent les interdépendances mises à nu par cette affaire.

Par-delà ces péripéties, la « drôle de crise » ne serait-elle pas celle de l'effort militaire soviétique, retracé dans ses accélérations et freinages par G. Sokoloff ? Cela débouche sur le contrôle des exportations de technologies, autre roman, de mystère cette fois-ci puisqu'on y rencontre le confidentiel *COCOM* (2), l'espionnage technologique soviétique, etc. C. Lamoureux se place dans une perspective « hors crise » en affirmant que « *ce n'est pas la vocation du COCOM que d'être le support ou l'instrument d'une politique de sanctions* » (p. 165). Quel est alors l'objet du COCOM ? Selon l'auteur, les économistes civils ne savent pas et ne peuvent pas l'analyser, sans doute particulièrement ceux – et celles – qui sont contre !

La démonstration débouche sur une invitation aux Soviétiques à acheter les « *technologies librement disponibles à l'Ouest* » dont ils ont tant besoin. Mais serait-on en état de leur expliquer clairement ce que leur interdit le COCOM ? Supposons un Soviétique candide se présentant au COCOM et demandant qu'on lui fasse la liste de ce qui n'est pas et ne sera pas sous embargo : que lui répondrait-on ? Bien sûr, que la demande est impossible, puisque le COCOM n'existe pas... Et si la question était autrement posée : qui a besoin de vendre ?

ON pourrait dire aussi : qui a besoin de prêter ? La question n'est pas posée dans l'analyse, par ailleurs très pertinente, de F. Lemoine qui, après avoir excellemment démontré les logiques économiques et financières de la montée, puis du reflux, de l'endettement, conclut sur la coïncidence entre la crise financière et la montée de la tension internationale. Autre économiste compétente, A. Tiraspolsky reprend et résume plusieurs de ses travaux pour analyser le malaise des échanges Est-Ouest : « *L'échec d'une plus grande insertion des pays socialistes dans le commerce mondial a des fondements économiques indéniables.* » (p. 217) ; et répète un peu plus loin (p. 220) : « *Qu'ils soient en phase de croissance ou de contraction, les échanges Est-Ouest obéissent largement à la logique économique.* » « *Ils ne peuvent cependant pas ne pas être politisés* », conclut-elle pourtant.

Comme on le voit, les rapports Est-Ouest et le rôle des échanges économiques sont périlleux à analyser, même lorsque la crise s'est éloignée et que l'on veut seulement la décrire sans en tirer des stratégies souhaitables pour la France et l'Europe. Une autre grille de lecture peut être proposée. Elle l'est implicitement, dans ce livre, par certains auteurs, jusqu'à ce qu'ils se couchent sur le lit de Procuste imposé. Dans le cadre d'un autre groupe de réflexion, pour W. Andreff et G. Graziani (3), la crise mondiale s'est traduite pour les petits pays de l'Est par une contrainte extérieure qu'ils ont d'abord subie (1975-1979), en accroissant leur endettement, pour ensuite s'y adapter par des ajustements internes associés à des politiques d'austérité (1980-1983), elles-mêmes génératrices de restrictions dans le commerce avec l'Ouest. L'URSS a été non seulement épargnée par la crise, mais dispensée grâce à elle de tout effort d'ajustement : les deux chocs pétroliers ont eu pour effet d'améliorer ses termes de l'échange avec l'Ouest et ses capacités de financement. C'est la politique économique interne qui, jusqu'à présent, a fourni la clé du comportement de l'URSS sur les marchés occidentaux (p. 37).

Mais les choses peuvent changer. Pour la première fois depuis le début de la crise mondiale, l'URSS est confrontée à la contrainte extérieure. Si on admet qu'une baisse du prix du pétrole de 1 dollar par baril lui coûte 500 millions de dollars, à supposer que le prix chute à 16 dollars (de 28 à 12 dollars par baril), cela lui coûtera 8 milliards de manque à gagner en 1986 ; et, à l'Ouest, de manque à vendre. Déjà, en 1985, les exportations soviétiques vers l'Ouest ont diminué de près de 20 %, les importations restant stationnaires ; l'URSS est passée brutalement d'une balance commerciale fortement excédentaire avec les pays industrialisés à un déficit de plus de 2,5 milliards de dollars. La crise ne fait que commencer, et peut-être ne sera-t-elle « drôle » pour personne.

(1) Editions Fayard, Paris, 1986, 271 pages, 95 F.

(2) Comité de coordination, organisme « officieux » de coordination des exportations de technologie avancée vers les pays « à régime communiste », comprend les pays membres de l'OTAN (moins l'Islande et l'Espagne) ainsi que le japon.

(3) « Contrainte extérieure et politique d'adaptation », in *La réalité socialiste, crise, adaptation, progrès*, Economica, Paris, 1985.

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : no 57 438
ISSN : 0026-9395.

INDUSTRIALISATION ET DICTATURE

Quand l'« ordre nouveau » donne

LES autorités catholiques et protestantes de la Corée du Sud ont joint leurs voix, le 14 mars dernier, à celles de l'opposition au régime du général Chun Doo-whan pour réclamer l'élection au scrutin direct du futur président, en 1988.

La situation des droits de l'homme demeure à ce point préoccupante que les Etats-Unis, engagés dans leur nouvelle stratégie de « démocratisation » des régimes autoritaires, ne ménagent plus leurs critiques à l'égard du système. Mais le prétexte d'une « menace sur la frontière Nord », que surveillent, aux côtés de l'armée sud-coréenne, quarante mille militaires américains, permet au président Chun de refuser pour l'instant tout changement notable.

La Corée du Sud est cependant l'un de ces nouveaux pays industriels cités comme exemple de réussite. De fait, elle est devenue un gros exportateur de produits manufacturés. Le général Chun Doo-whan, président de la République, effectue une tournée de quatre pays européens qui le mènera du 14 au 16 avril en France, où il sera reçu par M. François Mitterrand. Ce sera la première fois qu'un président de la Corée du Sud sera accueilli en France. Dans l'esprit des dirigeants de Séoul, un tel voyage doit ouvrir davantage le Vieux Continent aux exportations de la Corée méridionale, jusqu'à présent prise en tenaille entre les Etats-Unis et le Japon.

Par ANTOINE PERRAUD *

Le président Chun Doo-whan souhaite que les Jeux olympiques de Séoul, en septembre 1988, révèlent au monde un pays démocratique au système économique libéral et puissant. Mais une telle démonstration, estime-t-on en haut lieu, ne saurait remettre en question la nature du pouvoir ni empêcher celui-ci de se perpétuer lorsque le général Chun passera la main en février 1988.

Le régime actuel est né de la confiscation des espoirs de démocratie qui suivirent l'assassinat en octobre 1979 du président Park Chung-hee (lui-même ayant mis fin en 1961 à l'expérience démocratique tentée après la chute de Syngman Rhee un an plus tôt).

Le « retour à la démocratie » promis à Séoul devait aboutir à l'élection d'un nouveau président au suffrage universel avant juillet 1980. En février, six cent quatre-vingt-sept hommes politiques, dont M. Kim Dae-jung, le principal opposant, furent réinstallés dans leurs droits. Ce « printemps » sud-coréen s'accompagna de soulèvements ouvriers en avril et de manifestations estudiantines en mai, protestant contre les tergiversations du pouvoir intérimaire. Ces désordres incitèrent les militaires à se saisir des rênes du gouvernement, prétextant en particulier une menace d'invasion du Nord (1).

* Journaliste.

L'armée, depuis un putsch en son sein le 12 décembre 1979, est contrôlée par un groupe d'officiers à peine quinquagénaires, dominé par le lieutenant-général Chun Doo-whan. Celui-ci a en main *« tous les instruments de violence du pays »* (2) : il est chef d'état-major, à la tête des services secrets (KCIA), ainsi que du commandement pour la défense et la sécurité.

Pour que sa détermination ne laisse *aucun doute, le général Chun obtint* la proclamation de la loi martiale, fit arrêter vingt-six hommes politiques (dont M. Kim Dae-jung) et fit dissoudre l'Assemblée nationale. Il envoya en outre des parachutistes à Kwangju, au sud-ouest de la péninsule, où une manifestation populaire s'était alors transformée en une véritable insurrection armée (3). Il la mata au cours d'une semaine assez sanglante qui se termina le 27 mai 1980, laissant cent quatre-vingt-onze morts (bilan officiel), et surtout une profonde déchirure.

Le 31 mai, le gouvernement, démissionnaire, fut remplacé par un comité spécial chargé de la sécurité nationale dominé par le général Chun Doo-whan. Celui-ci fut ensuite promu général à quatre étoiles, obtint la démission du président de la République intérimaire (16 août) et se fit désigner à sa place (27 août), non sans avoir pris soin de démissionner de l'armée au préalable (22 août). *« Se jouer ainsi du processus constitutionnel en respectant sa forme mais non sa substance nous rappelle trop bien l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne »*, devait affirmer un parlementaire américain (4).

Cette irrésistible ascension fut ponctuée par une campagne de « purification ». Le premier visé était M. Kim Dae-jung, l'opposant de toujours, qui avait défié Park Chung-hee lors de l'élection présidentielle de 1971, et que la KCIA fit enlever en 1973 dans un hôtel de Tokyo ; il était né dans la province du Cholla, dont la capitale est justement Kwangju.

M. Kim, qui avait cru son heure enfin venue, fut accusé d'avoir violé les lois antiséditieuses, anticommunistes et sur la sécurité nationale. *« Extravagant »*, commenta alors le département d'Etat américain. Le « dissident » fut jugé par une cour martiale qui refusa les observateurs d'Amnesty International et de la Commission internationale des juristes. Les Américains *« sont consternés par la brutalité du général Chun et considèrent que le procès-spectacle de Kim Dae-jung s'apparente moralement à la justice telle qu'elle est présentée en Corée du Nord »*, écrivait le *New York Times* dans un éditorial du 18 août 1980. Le général Chun n'en avait cure, et M. Kim fut condamné à la pendaison le 17 septembre.

Les relations avec l'administration Carter furent exécrables, mais l'homme fort de la Corée du Sud tablait sur une victoire de M. Ronald Reagan. Celui-ci lui fera du reste l'honneur d'être le premier chef d'Etat *étranger* reçu à la Maison Blanche, en janvier 1981. Seule condition : qu'avant ce déplacement de prestige M. Kim Dae-jung voie sa peine commuée en détention à perpétuité, ce qui fut obtenu.

Outre ce procès, la « purification » aboutit à des purges drastiques et vengeresses. Etaient concernés la classe politique, l'armée, les services secrets, la haute fonction publique, l'enseignement, la finance, le patronat, les syndicats et même l'ordre bouddhiste Chogye. Environ dix mille personnes. La presse n'y échappa pas. Cent soixante-douze revues et périodiques furent fermés pour avoir causé *« décadence sociale et délinquance juvénile »*. Les quotidiens furent également passés au crible. Dès août 1980, 10 % de leurs journalistes étaient renvoyés des salles de rédaction (5), pendant que la radio et la télévision étaient sérieusement réorganisées.

Le ménage ainsi commencé, le général Chun Doo-whan proposa une nouvelle Constitution, démocratique *sur le* papier (6), stipulant notamment que le mandat du président de la République serait limité à un septennat non renouvelable (mais le chef de l'Etat n'est plus élu au suffrage universel).

Ce texte fut adopté par référendum (91,6 % de oui) le 22 octobre 1980, alors que la loi martiale et l'état d'urgence étaient toujours en vigueur. Il *était* de surcroît précisé que, en attendant des élections législatives, tous les partis politiques seraient dissous et que les lois seraient édictées par une junte, ou plus exactement le Conseil législatif pour la sécurité nationale nommé par le général Chun.

A quarante-neuf ans, celui-ci avait donc les mains libres pour faire place nette avant d'instaurer sa démocratie.

SOUS le slogan *« une ère nouvelle, un ordre nouveau »*, s'installa ce régime *« à la fois oligarchique, autoritaire et bureaucratique »* (7). C'est l'institution militaire qui en est la clef de voûte. Le général Chun Doo-whan a placé aux différents postes ses camarades de la onzième promotion (1955) de l'Académie militaire, sans oublier de contenter ceux qui furent diplômés les années suivantes.

En janvier 1981, le Parti pour la démocratie et la justice (DJP) fut lancé en sous-main par l'armée. Il se

Le grand voisin ex-occupant

POUR beaucoup de Coréens, les Japonais demeurent les « boches » de l'Asie. Le joug qu'ils firent peser avec efficacité et cruauté sur la péninsule de 1910 à 1945 est gravé dans toutes les mémoires. Il est encore presque impossible en Corée de lire un journal, voir un film, ou écouter une chanson en provenance du grand voisin. La normalisation des relations entre Séoul et Tokyo date de 1965, mais n'a vraiment abouti qu'en septembre 1984, avec le *« voyage historique »* du président Chun, venu ouvrir une *« ère nouvelle »*. Il rencontra l'empereur Hiro-Hito (toujours qualifié par le Nord de « criminel de guerre »), qui exprima ses *« regrets » quant au passé* (la presse coréenne les transforma sans vergogne en « excuses ».)

La haine des Japonais, qui envahissent toutes les fins de semaine leur ancienne colonie pour y faire du tourisme sexuel, s'accompagne d'une admiration inavouable pour leur réussite. A la veille du voyage du général Chun, des bâtiments diplomatiques nippons furent lapidés par des commandos d'étudiants et même l'archi-gouvernemental *Korea Herald* rappelait que, *« sans l'occupation japonaise, la Corée ne serait pas aujourd'hui divisée »*. Mais, d'un autre côté, les programmes télévisés et la *publicité sont souvent copiés sur* ce qui se fait là-bas, les Coréens prétendent avec fierté que la tour *Daehan* de Séoul a plus d'étages que le *Sunshine 60* de Tokyo (mais ils comptent les sous-sols !), et lorsqu'un homme politique est ici à court d'arguments, il n'est pas rare qu'il proclame : *« Et d'abord, ça se fait au Japon »*...

(1) Menace démentie par Washington (Cf. *New York Times*, 15 mai 1980).

(2) *Asian Survey*, janvier 1981, pp. 129-130.

(3) Le général Wickham, responsable des forces combinées américano-coréennes, autorisa des unités coréennes à se rendre sur le lieu des émeutes. Cette complicité passive vaut aux bâtiments diplomatiques américains d'être régulièrement la cible d'activistes sud-coréens qui exigent des explications et des excuses. Sur ces responsabilités américaines, voir notamment, les déclarations de M. Michael Armacost, alors sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie, in *Hearings before the Subcommittee on Asian and Pacific Affairs of the Committee on Foreign Affairs House of Representatives*, 96 th Congress, 2 nd Session June 25 and August 28, 1980, US government Printing office, Washington, 1980, p. 11.

(4) Don Bonker, représentant au Congrès de l'Etat de Washington, ibid., p. 25.

(5) *Far Eastern Economic Review*, 15 août 1980.

(6) Cf. *Asian Survey*, janvier 1981, p. 134 et « The Constitution of South Korea : A Facade for Democracy or Symbol of the New Era ? » in *Asian Thought and Society*, septembre 1980, pp. 334 à 336. En tout cas plus démocratique que la Constitution Yushin (« Revivification ») décrétée en 1972 par le président Park et qui permettait bon nombre d'excès antidémocratiques. Cf. *United States Congress, 95 th Congress, 2nd Session, Subcommittee on International Organizations of the Committees on International Relations of the US Committee on International Relations of the US House of Representatives*, US Government Printing Office, Washington, 1978.

(7) Young Whan-kihl : « Korea's Fith Republic : Domestic Political Trends », in *Journal of Northeast Asian Studies*, juin 1982.

Une réussite au coût

cial élevé

Par MARIE-CLAUDE CÉLESTE

RIEN n'atteste mieux les gigantesques progrès accomplis par l'économie coréenne que ces voitures, autobus, équipements de toute sorte, portant la marque des grands groupes qui, en une vingtaine d'années, ont fait passer la Corée du Sud de l'état de pays pauvre semi-agricole à celui de nouveau pays industriel.

En 1962, la République de Corée, dépourvue de ressources naturelles à l'exception d'une production relativement importante d'anthracite (7 millions de tonnes en 1962, 20 millions de tonnes en 1981), exportait surtout des produits primaires. Ceux-ci représentaient plus de 72 % du volume global des exportations contre un peu plus de 20 % à l'industrie légère et à peine 7 % pour l'industrie lourde et chimique. Vingt ans plus tard, ce schéma s'était profondément modifié. En 1983, la part des produits primaires était tombée à moins de 6 % des exportations, tandis que l'industrie légère, d'une part, et l'industrie lourde et chimique, de l'autre, étaient passées à respectivement 40 % et 55 % de ce total.

Parallèlement, le pays fabriquait des biens industriels de plus en plus élaborés. Dans les années 60, il exportait surtout des textiles, des vêtements, des jouets et des chaussures. Aujourd'hui, nous affirme un expert européen à Séoul, les Coréens produisent des *« télévisions en couleurs d'excellente qualité, parmi les plus compétitives du monde, et l'avenir est prometteur dans les secteurs de la biotechnologie et l'informatique »*.

Points de repère

Superficie : 98 000 kilomètres carrés.

Population : 40 millions d'habitants (tous les chiffres sont de 1983) dont une majorité sont bouddhistes ou pratiquent d'autres religions traditionnelles ; 7,6 millions sont protestants et 1,7 million catholiques.

PBN/hab. : 2010 dollars.

Croissance annuelle du PBN/hab. (1965-1983) : 6,7 %.

Structure du PIB : 14 % agriculture, 39 % industrie, 47 % services (en 1965 : respectivement 38 %, 25 % et 37 %).

Balance des opérations courantes : – 1,578 milliard de dollars.

Dette publique : 21,472 milliards de dollars.

Les progrès en matière de construction navale ont été particulièrement spectaculaires. Devenue le deuxième producteur mondial après le Japon, la République de Corée construit près du quart des bateaux utilisés dans le monde. A la fin de 1984, les commandes passées aux constructeurs coréens dans ce secteur – pourtant en baisse de 35 % – représentaient un montant de 2 400 millions de dollars.

La Corée du Sud fonde également de grands espoirs sur le développement de l'industrie automobile. En 1981, elle a produit cent trente-quatre mille véhicules, dont vingt-six mille ont été exportés. Mais le groupe Hyundai a achevé, il y a quelques mois, la construction, à Ulsan (au sud-est du pays), d'une usine d'une capacité de production de trois cents mille voitures par an. Déjà présent au Canada, Hyundai envisage de s'attaquer au marché américain en y exportant son premier modèle à traction avant, l'« Excel ». Pour mieux atteindre ses objectifs, la firme va même installer une usine de montage d'une capacité annuelle de cent mille voitures au Québec. L'investissement sera pour Hyundai de 200 millions de dollars canadiens (1 dollar canadien = environ 5,8 francs français).

La construction constitue un autre grand secteur *d'avenir comme l'attestent de nombreux chantiers*, l'extension du métro de Séoul, le réseau de routes et d'autoroutes. Les travaux de préparation des Jeux asiatiques qui se dérouleront à Séoul en 1986 ou des Jeux olympiques prévus en septembre 1988 ne peuvent que stimuler l'industrie de la construction. D'autant que la baisse des revenus du pétrole a réduit, en revanche, le nombre de commandes pour le Proche-Orient qui se situaient quand même aux environs de 400 millions de dollars au cours du premier semestre de 1985.

Car l'exportation demeure pour la Corée du Sud un objectif vital. Elle permet notamment d'assurer le remboursement d'une dette extérieure de 45 milliards de dollars.

Les exportations représentaient 60 millions de dollars en 1962. En 1983, ce chiffre était à près de 24,5 milliards de francs (soit 3,5 milliards de dollars environ au cours actuel). Cette politique implique des risques évidents. Qu'advienne une baisse de la demande, et les conséquences se répercutent immédiatement sur l'emploi. Ainsi, entre janvier et octobre 1985, sept mille personnes, soit 12,4 % des effectifs, ont été licenciéess dans les trois principaux chantiers navals du pays. En effet, pendant cette période, les commandes à l'exportation dans ce secteur avaient enregistré une baisse de plus de 60 % par rapport à la période correspondante de 1984.

Des menaces pèsent aussi sur le secteur textile. La Corée du Sud figure au premier rang des pays visés par la législation protectionniste soumise au Congrès américain dans ce domaine.

Surtout, la progression constante des exportations représente pour les travailleurs coréens, en effort coûteux.

A cet égard, une visite dans une société coréenne – entreprise difficile – est édifiante. Le travail s'y effectue sans relâche, à un rythme soutenu. Le *coffee break* anglais paraîtrait ici franchement extravagant.

Aux termes de la loi, la durée du travail est de quarante-huit heures, mais elle peut être étendue à soixante heures après accord entre syndicats et patronat. Or, de notoriété publique, les organisations de travailleurs sont étroitement contrôlées par la police politique, l'Anguil-Bu. En mars 1984, des incidents ont éclaté à la mine de charbon de Sabuk, au sud-est de Séoul, à la suite du refus des ouvriers de reconnaître les responsables du syndicat que voulait leur imposer la police politique.

Le pays où l'on travaille le plus

BIEN sûr, le syndicalisme indépendant existe mais il est limité, et de toute façon sévèrement réprimé. Il y a quelque temps, dans l'entreprise de Woon Pung Mobang, dans le sud de Séoul, la direction n'a pas hésité à utiliser le lock-out pour mettre au pas des délégués jugés par trop combatifs. Dans ces conditions, le recours à la grève pour appuyer des revendications, de quelque nature que ce soit, est difficile. *« Dans ce pays, il faut être courageux pour utiliser le droit de grève, au demeurant reconnu par la loi »*, note un observateur.

Les abus en matière de conditions de travail sont d'autant plus nombreux que la Corée du Sud n'est pas membre de l'Organisation internationale du travail et donc nullement tenue de respecter les normes internationales fixées par cet organisme.

Sans doute, la situation des employés des grandes compagnies est-elle sensiblement meilleure que celle des travailleurs des petites entreprises. Ainsi, à l'usine textile du groupe Sunkyong, à Suwon, à une soixantaine de kilomètres de Séoul, les ateliers sont bien tenus et la plupart des machines, notamment les métiers à tisser, relativement modernes. Seule, une pièce contient du matériel vétuste, très bruyant.

L'usine fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre mais, nous précise le directeur, M. J.-S. Hwang, grâce à des équipes qui se relaient après huit heures de travail. Les employés ne disposent que d'un jour de repos hebdomadaire, mais l'usine comporte une antenne médicale.

La compagnie a, il est vrai, les moyens de tenir compte des considérations sociales. Le groupe Sunkyong, fondé en 1953, a eu un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de dollars en 1984 ; ce qui lui a permis d'être classé soixante-deuxième sur cinq cents compagnies étrangères répertoriées par la revue américaine *Fortune*.

Tous les *cheibols* (grands groupes coréens) se targuent d'offrir une large gamme de facilités à leurs employés. Ainsi, le plus ancien d'entre eux, Samsung, créé en 1938, fournit à une partie de son personnel (cent mille personnes) des logements à prix modérés. Des bourses sont octroyées à des membres des familles de ces employés ; et, en cas d'accident de travail, les soins sont partiellement pris en charge par l'entreprise.

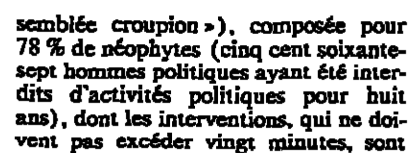
Toutefois, même dans les *cheibols*, la réalité est souvent beaucoup moins idyllique que ne l'affirment les responsables. Ainsi, le directeur du groupe Daewoo, M. Kim Woo-choong, avoue que l'une des raisons du succès de son groupe réside dans ce qu'il appelle l'« esprit Daewoo ». Ce dernier se caractérise, selon lui, par *« la créativité, l'engagement et le sacrifice »*. Les employés de Daewoo sont *« dévoués et industrieux. Ils travaillent six jours par semaine et souvent tard dans la nuit ou les dimanches* (1) ».

On comprend, dans ces conditions, que les *ventes de Daewoo aient représenté un montant net* de plus de 6 milliards de dollars en 1983. Il est vrai que les responsables et les cadres supérieurs coréens n'hésitent pas à donner l'exemple. *« Je travaille vingt-quatre heures sur vingt-quatre chaque fois que cela est nécessaire »*, nous précise le directeur de l'usine de textiles du groupe Sunkyong à Suwon.

Le directeur d'une banque étrangère, *lui*, avoue que, sous la surveillance vigilante d'un chef de personnel coréen, ses employés ne quittent les bureaux que *« quand le travail est fini ; ce qui peut vouloir dire à 10 heures du soir »*. Dans l'ensemble, la durée hebdomadaire du travail s'est accrue de quatre heures et demie en Corée, entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80, selon les statistiques du Bureau international du travail (BIT). Ces dernières (2) montrent aussi que, avec *une moyenne* hebdomadaire de plus de cinquante-quatre heures, la Corée est le pays où l'on travaille le plus. Or, selon le BIT, *« même si l'on tient compte des problèmes particuliers posés par certaines professions... une durée normale dépassant 48 heures peut être généralement considérée comme excessive* (3). »

Les petites entreprises coréennes sont encore *moins soucieuses* de respecter une législation du travail pourtant favorable aux employeurs. *« Souvent,* nous explique un observateur étranger en contact avec le monde du travail coréen et qui ne souhaite







ION ET DICTATURE

uveau » donne

voisin

EN CORÉE DU SUD

des signes d'essoufflement

donne pour devise : « *Intégrité nationale, démocratie, justice, protection sociale et unification nationale* (8). » Le général Chun Doo-hwan en prend la tête.

Se sentant les coudées franches, il lève la loi martiale, puis organise des consultations électorales. Il se fait désigner président de la Vᵉ République, mais cette fois par un collège de grands électeurs, comme le prévoit la nouvelle Constitution (9). Le 25 mars 1981, le DJP se taille la part du lion au Parlement grâce à une « *manipulation habile des lois électorales* » (7), mais aussi à un scrutin marqué par la corruption (10), ainsi qu'à une soumission générale du peuple coréen, soumission qu'il ne faut pas confondre avec un soutien massif (11).

Nombreux sont encore les électeurs qui participent à une consultation en se conformant au souhait de l'autorité : officiels gouvernementaux, responsables de la police, chefs de clan ou anciens du village (12). L'acquiescement à un pouvoir autoritaire et centralisé constitue une donnée de la culture coréenne, marquée par un néoconfucianisme prêchant la loyauté à l'égard d'un système hiérarchisé et figé (13).

La Corée du Sud se retrouve donc avec ce qu'elle a pris l'habitude de nommer une *kukhoe sinuihwa* (« assemblée croupion »), composée pour 78 % de néophytes (cinq cent soixante-sept hommes politiques ayant été interdits d'activités politiques pour huit ans), dont les interventions, qui ne doivent pas excéder vingt minutes, sont soumises à la censure (10).

Les syndicats sont repris en main et ne peuvent désormais s'organiser qu'au niveau de chaque entreprise. Le droit de grève est garanti uniquement avec l'accord du patron.

Enfin les campagnes sont toujours contrôlées par le mouvement Saemaul (Nouveau village) (14), aujourd'hui dirigé par le frère du chef de l'Etat.

Débarrassé de presque tout gêneur, le régime a beau jeu de prôner « *une politique de dialogue et non de confrontation* ». C'est alors que le général Chun Doo-hwan, une fois son pouvoir consolidé, déverrouille un peu son système et commence de libérer et d'amnistier au compte-gouttes. « *Avec le temps, les militaires au pouvoir cherchent à s'assurer un soutien plus large en s'ouvrant à des hommes d'affaires, à des hauts fonctionnaires et à des technocrates* (16). »

Ces derniers, la plupart du temps formés aux Etats-Unis, tentent alors de faire comprendre à leurs mentors galonnés qu'un pays n'entre pas au garde-à-vous dans le concert des nations développées.

Des mesures ponctuelles suppriment certains archaïsmes douteux. Les couples sont autorisés à voyager ensemble à l'étranger, et l'obtention d'un passeport ne demande plus des mois pour cause de contrôles de sécurité. En 1982, le couvre-feu en vigueur depuis 1945 est supprimé. En 1983, les écoliers sont dispensés d'uniforme et peuvent se laisser pousser les cheveux. L'« autonomie des campus » libère les universités d'une présence policière trop voyante.

M. Kim Dae-jung est autorisé en décembre 1982 à se rendre aux Etats-Unis pour y subir des soins médicaux. Sa peine avait été préalablement réduite à vingt ans d'emprisonnement. Cet assouplissement est mis au compte de la « diplomatie tranquille » de M. Ronald Reagan, qui fait une visite très remarquée en novembre 1983.

La détente est recherchée avec Pyongyang, même après l'attentat de Rangoon d'octobre 1983, qui décime dans la capitale birmane la suite du président Chun.

Mais le régime connaît un échec cuisant dans sa lutte contre la corruption. Divers scandales éclatent régulièrement, compromettant la famille de l'épouse du chef de l'Etat ou, en juin 1984, le délégué général du parti gouvernemental.

L'opposition tente d'exploiter l'affaiblissement du pouvoir. Sur fond de manifestations d'étudiants, M. Kim Young-sam, une figure modérée souvent en concurrence avec M. Kim Dae-jung, se réconcilie avec celui-ci pour fonder illégalement, en juin 1984, le Conseil pour la promotion de la démocratie.

Les milieux religieux montent également au créneau, encouragés par le voyage du pape en mai 1984.

L'année 1984 est enfin témoin de mouvements dans les usines et dans les campagnes (15).

C'est donc sur la défensive que le régime aborde les élections législatives du 12 février 1985, précédées d'un retour mouvementé de M. Kim Dae-jung de son exil américain (8 février) et de la formation d'un authentique rassemblement d'opposition, le Parti néo-démocrate de Corée (NKDP) (18 janvier) (16).

Un doux soleil d'hiver favorisait les attroupements en plein air, les orateurs n'y mâchaient pas leurs mots à l'encontre du chef de l'État, et la presse en rendait plus ou moins compte.

Le NKDP et un autre parti d'opposition, le modéré DKP, obtinrent 49 % des suffrages. Mais le DJP du président Chun, avec 35,3 % des votes, s'assura 148 sièges sur 276 (17). Le système électoral, curieux mélange de scrutin majoritaire et d'une prétendue proportionnelle, avantageait le seul DJP (18).

Le NKDP avait cependant balayé le DJP dans les grandes villes (45,7 % contre 29,1 % à Kwangju) et le pouvoir, manifestement décontenancé, était obligé de lâcher du lest.

IL laissera faire pendant quelques mois. La presse publie des photographies des « deux Kim » fêtant leurs retrouvailles (19), le NKDP remet sur le tapis la question taboue des « événements » de Kwangju, mais, surtout, réclame une révision de la Constitution permettant l'élection du président de la République au suffrage universel.

A l'opposition qui appelle de ses vœux un « *changement pacifique de pouvoir* » en 1988, le camp gouvernemental répond en proposant un « *transfert pacifique* ». A Séoul, personne ne fait mystère, en privé, de l'identité de l'éventuel bénéficiaire d'une telle passation : M. Roh Tae-woo, un ancien compagnon d'armes du chef de l'Etat, actuellement responsable du parti majoritaire (20).

Le régime n'entend pas céder sur ce point. Après avoir fait le dos rond, il est revenu à une attitude plus répressive à partir du deuxième semestre 1985. La torture (interdite par la Constitution) réapparaît, au grand dam du département d'Etat américain (21).

Mais l'opposition, altérée de *chayoo* « liberté », menace de porter le débat hors du Parlement (17). Et, bravant le président Chun, qui, dans son message télévisé du Nouvel An, réclamait que ces revendications fussent remises à... 1989 (22), le NKDP a lancé le 12 février dernier une gigantesque campagne. Le but est de recueillir 10 millions de signatures en faveur d'une élection directe dès 1988. L'épreuve de force a bel et bien commencé. Et elle ne peut dégénérer sans compromettre le futur étalage olympique.

A Paris, le général-président sud-coréen ne manquera sans doute pas de méditer sur cette gauche française qui longtemps refusa l'élection du président de la Vᵉ République au suffrage universel...

ANTOINE PERRAUD.

(8) *The Korea Herald*, 15 janvier 1982 (supplément p. 2).

(9) Le « septennat non renouvelable » du président est donc à compter du 3 mars 1981.

(10) *Asia Yearbook 1982*, p. 182.

(11) Cf. Dae Sook-suh, « South Korea in 1981 : The First Year of the Fith Republic », *Asian Survey*, janvier 1982.

(12) Cf. *Political Participation in Korea : Democracy, mobilization and stability*, sous la direction de Chong Lim-kim, Clio Books (Studies in International and Comparative Politics, 15), Santa-Barbara 1980.

(13) Cf. Kim Bun-woong et Rho-Joon, *Korean Public Bureaucracy*, Seoul Koybo Publishing, 1982 ; Karl Moskowitz, « Korean Development and Korean Studies », *The Journal of Asian Studies*, novembre 1982, et, surtout, David I. Steinberg, « Development Lessons from the Korean Experience », ibid.

(14) A propos du mouvement Saemaul, cf. Young-whan Kihl, « Politics and Agrarian Change in South Korea : rural modernization by « Induced » Mobilization », in *Food, Politics, and Agricultural Development : Case Studies in the Public Policy of Rural Modernization*, sous la direction de Raymond Hopkins, Westview Press, Boulder, Co, 1979.

(15) Sur ces différents sursauts, Cf. l'étude souvent virulente mais très complète de Chang Paek-san, « The Phoenix of 1984 : A Vibrant Democratic Mass Movement Erupts in South Korea », Tokyo, vol. 17, nº 1, 1985.

(16) Le NKDP porta à sa tête M. Lee Min-woo, un vieux briscard de l'opposition, qui faisait partie des cinq cent soixante-sept hommes politiques bannis en 1980. Il recouvra ses droits en novembre 1984. Quarante-quatre personnalités (dont MM. Kim Dae-jung et Kim Young-sam) restaient alors encore sous le coup de l'interdit, qui fut totalement levé en mars 1985 (sauf pour M. Kim Dae-jung).

(17) *Asia Yearbook 1986*, p. 172.

(18) BC Koh : « The 1985 Parliamentary Election in South Korea », in *Asian Survey*, septembre 1985.

(19) Avant les élections, par ordre du ministère de la culture et de l'information, M. Kim Dae-jung ne devait pas apparaître dans les journaux. Le 8 février 1985, le jour de son retour d'exil, le *Dong-A Ilbo* avait courageusement publié un petit médaillon à l'effigie du « dissident ». Dès la deuxième édition, il avait disparu...

(20) M. Roh Tae-woo faisait partie avec M. Chun Doo-whan de la onzième promotion de l'Académie militaire. Il apporta une aide décisive à son ancien condisciple lors de la prise de contrôle de l'armée, le 12 décembre 1979. Promu général à quatre étoiles en juillet 1981, il fut nommé à la tête du commandement pour la défense et la sécurité. Il prit ensuite sa retraite de l'armée pour entamer une carrière ministérielle bien remplie. D'abord à la sécurité nationale et aux affaires étrangères, il passa aux sports puis à l'intérieur. Il est actuellement président du comité organisateur des Jeux olympiques de Séoul (SLOOC) et, depuis février 1985, délégué général du Parti pour la démocratie et la justice (DJP).

(21) *Far Eastern Economic Review*, 31 octobre 1985, p. 44.

(22) BBC, *Service of World Broadcast*, Far East, 17 Janvier 1986, p. B/I.

Dialogue entre frères ennemis

LA frontière entre les deux Corées, le long du 38ᵉ parallèle, est, depuis plus de trente ans, la plus hermétique et la mieux gardée du monde (l'armée du Nord compte environ huit cent mille hommes et celle du Sud six cent mille, auxquels il faut ajouter quarante mille soldats américains). Mais, en septembre 1984, une grande première a eu lieu. A la suite d'inondations catastrophiques, Séoul accepta une aide (riz, médicaments, ciment...) du Nord. Geste politique (le Sud avait réparé les dégâts dans les plus brefs délais) qui se révéla payant : le dialogue intercoréen était réamorcé. Il devait s'engager sur trois terrains : pourparlers économiques (possible commerce bilatéral et création éventuelle de coentreprises), humanitaires (le sort des familles séparées depuis l'occupation japonaise et la guerre de Corée) et sportifs (formation d'une équipe commune pour les prochains Jeux olympiques).

Le dialogue entre frères ennemis se poursuit donc, cahin-caha. Et le 20 septembre 1985, après des mois de chicanes, a lieu un échange de délégations comprenant des membres de familles séparées, des artistes, des journalistes et des personnes d'encadrement. On a pu voir à la télévision un évêque du Sud se faire chapitrer par sa vieille mère du Nord, qui lui reprochait de croire au paradis, *« alors qu'il existe chez nous, grâce à Kim Il-sung, grand leader... »*

Pyongyang connaît des difficultés économiques qui le poussent à s'ouvrir, et il est vivement encouragé dans cette voie par Pékin, dont l'étoile décline cependant au profit de Moscou.

Séoul espère aboutir à des relations qui ressembleraient à celles qu'entretiennent actuellement les deux Allemagnes. Quant à une hypothétique *« réunification pacifique »* (le Nord ajoute toujours *« et démocratique »*), le Japon, qui se sent déjà menacé par le montée en puissance du Sud, fera tout pour qu'elle reste à l'état de vœu pieux...

ssite au coût social élevé

évidemment pas être cité nommément, *les travailleurs de ce pays qui bénéficient d'une semaine de congé par an sont des bienheureux. Il n'est pas rare que les ouvriers n'aient que trois ou quatre jours de repos par an ; et encore, pour les obtenir, il faut travailler certains dimanches. Ce sont, en quelque sorte, des récupérations. Pour avoir deux jours de congé par mois, de nombreux Coréens doivent travailler douze heures par jour.* » Le même interlocuteur cite plusieurs cas de travailleurs qui ont dû subvenir eux-mêmes à des dépenses pour soins médicaux à la suite d'accidents de travail que les employeurs refusaient de reconnaître comme tels... *« Je connais beaucoup d'ouvriers d'une trentaine d'années qui sont constamment malades parce que leurs conditions de travail sont trop dures. »*

Dans les ateliers familiaux (mini-entreprises de cinq ou six personnes), nombreux dans les quartiers de Mio-Clong et Mion Nok Dong au nord de Séoul, les journées de travail sont d'autant plus longues qu'est vif le souci d'éviter le chômage.

La nécessité et l'éthique...

DANS les entreprises, de nombreux Coréens ne rechignent pas, il est vrai, à effectuer de longues journées de travail parce qu'ils n'ont pas le choix. La rémunération des heures supplémentaires permet d'augmenter substantiellement les salaires. D'ailleurs, selon une récente étude de l'organisme patronal américain Conference Board (4), la Corée est l'un des pays où le pouvoir d'achat a le plus augmenté au cours des dix dernières années.

Un ouvrier spécialisé gagne entre 300 000 et 350 000 wons (5) par mois. Mais, dans certains secteurs et notamment ceux où la main-d'œuvre féminine est nombreuse (textiles, électronique), les salaires sont nettement plus bas. A Anyang, entre Suwon et Séoul, les salaires de 100 000 wons sont fréquents et certains ouvriers du textile gagnent à peine 50 000 wons.

Les autorités reconnaissent la gravité du problème puisque, aux termes d'un projet gouvernemental, dans toutes les entreprises employant plus de dix personnes, le salaire minimum devait être porté à 100 000 wons l'année dernière. Cette mesure concernait deux cent quatre vingt mille personnes.

Les initiatives gouvernementales dans ce domaine sont d'autant plus opportunes que, au cours des dernières années, l'écart entre riches et pauvres n'a fait que se creuser, même si le revenu moyen par tête est aujourd'hui de 2 000 dollars.

Ainsi, selon une enquête effectuée par la revue bi-hebdomadaire coréenne *The Economist* (6), les cadres supérieurs ont un salaire moyen de 2,5 millions de wons par mois et disposent de 100 000 à 150 000 wons d'argent de poche.



(Holeindre-Sygma)

DANS UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES
Trois ou quatre jours de repos par an...

Mais ce sont les Coréens les moins favorisés qui ont évidemment le plus pâti de la hausse considérable du coût de la vie pendant la dernière décennie. Ainsi, d'une année à l'autre, les loyers enregistrent de formidables augmentations. La situation des locataires est d'autant plus difficile que le système du *CHUN-SE* (location annuelle payable à l'avance) est très répandu. Une employée de Séoul explique qu'elle a dû payer 7 millions de wons à un propriétaire, au début de l'année 1985, pour une superficie d'une trentaine de mètres carrés. Bien sûr, elle récupérera cette somme puisque c'est le montant des intérêts de cet argent, placé en banque, qui rémunérera le propriétaire ; mais ce dernier l'obligera sans doute à partir après un an pour louer alors son appartement un million de wons de plus.

Les frais de scolarisation sont eux aussi coûteux. Ils peuvent représenter 120 000 wons par semestre et parfois plus, dans l'enseignement secondaire. Or, l'éducation est perçue par une large majorité des familles coréennes comme le seul moyen d'améliorer leur niveau de vie. Pour subvenir aux frais de scolarité, certaines familles ne mangent pas tous les jours.

Les raisons avancées par les ouvriers pour expliquer leur ardeur au travail sont, dans ces conditions, fort éloignées de celles fournies dans les milieux officiels et par certains experts. Ainsi, l'hebdomadaire *Asianweek* (7), après avoir expliqué que cette qualité coréenne suscitait l'admiration et la nostalgie des hommes d'affaires japonais ne craint pas d'affirmer : *« L'éthique du travail est souvent attribuée à la philosophie confucéenne profondément enracinée dans la culture des deux peuples* (coréens et japonais) *tout comme chez les industrieux chinois. Bien que l'idée ne plaise peut-être pas aux Africains et aux Latino-Américains, l'argument, basé sur des considérations de race, du périmètre confucéen du nord-ouest du Pacifique, a du vrai »...*

Les ouvriers, eux, commencent à manifester des signes de lassitude face à leurs conditions de travail. Nombreux sont ceux qui n'ont qu'un désir : quitter la vie ouvrière en se lançant dans le commerce ou en créant une petite entreprise indépendante ; le pari est risqué car ce vœu n'est évidemment réalisable qu'à l'aide d'emprunts.

Pour leur part, conscientes de prêter le flanc à la critique en la matière, les autorités rétorquent que des mesures ont effectivement été prises pour améliorer les conditions de travail des ouvriers, notamment en matière d'assurance-maladie, même si ces initiatives sont insuffisantes.

Et puis, souligne-t-on à juste titre dans les milieux officiels à Séoul, il y a moins d'un siècle, les ouvriers européens travaillaient eux aussi dans des conditions très dures. Surtout, les entrepreneurs sud-coréens ont parfaitement conscience que, très souvent, les reproches adressés à leur pays en la matière ne sont pas dictés par des préoccupations sociales et humanitaires. Ces critiques viseraient en fait à justifier le retour aux pratiques protectionnistes face à un pays devenu, en maints domaines, un concurrent « dangereux ».

MARIE-CLAUDE CELESTE.

(1) Discours prononcé devant la conférence de la Chambre de commerce internationale, le 28 mars 1985.

(2) *Annuaire des statistiques du travail, BIT, 1984*, Genève, 1984.

(3) *Le travail dans le monde* (vol 2), 1984.

(4) Conférence Board, New York.

(5) 100 wons : 0,80 F.

(6) Cité par la revue *Business Korea*, mars 1985.

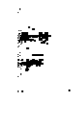
(7) *Asianweek*, Hongkong, 25 mars 1985.

Précédents articles

- *Une démocratie musclée : la Corée du Sud*, par Philippe Pons (reportage, mars 1973).
- *En Corée du Sud : une dictature pour « restaurer » la démocratie*, par Philippe Pons (février 1975). *L'Ebranlement d'une dictature en Corée du Sud*, par Alain Bouc (juin 1977).
- *Dans la mer Jaune : une nouvelle coopération nippo-sud-coréenne*, par Maxime Doublet (avril 1979).
- *La Corée du Sud : un « animal économique » en difficulté*, par Nicolas Baby (décembre 1979).
- *La République de Corée dans la deuxième phase de l'industrialisation* (supplément, décembre 1982).
- *Deux variantes de la mise au travail en Asie : en Corée du Sud et en Indonésie*, par Patrick Tissier (décembre 1982).







UN ROMAN DE WOLE SOYINKA

« Cet homme est mort »

Voilà plus de trente ans que l'écrivain nigérian Wole Soyinka étonne, dérange et séduit. Universitaire, acteur, metteur en scène, militant politique, cet auteur yoruba mondialement connu, à qui on songe, depuis plusieurs années, à décerner le prix Nobel de littérature, ne cesse d'investir tous les modes d'expression littéraire (théâtre, roman, poésie, essais critiques, Mémoires d'enfance) pour présenter l'image d'une « Afrique plurielle » aux prises avec elle-même.

Cet homme est mort* (1), que publient les éditions Belfond dans la traduction d'Etienne Galle, est un impressionnant exemple de ces rites de passage auxquels cet écrivain prométhéen se soumet régulièrement pour retrouver son africanité ou, plus simplement, son humanité menacée. Rédigées en 1972, ces « notes de prison » relatent comment Soyinka fut, lors de la guerre du Biafra, arrêté sans être inculpé, mis au secret pendant quinze mois et incarcéré pendant dix-huit. C'est un récit d'indignation, d'humiliation, de désintégration mais aussi de détermination. A bout de forces, le corps est prêt à craquer mais l'esprit veille et ramène le prisonnier à la question liminaire, celle de son innocence : *« Le problème n'était pas de savoir si je pouvais ou non supporter tout cela. Le problème était de savoir pourquoi je devais le supporter. »

Même si ce livre se veut personnel, égoïste même, il dépasse très vite le « cas Soyinka » et devient témoignage, message universel : *« L'homme meurt en tous ceux qui se taisent devant la tyrannie. »* Le récit se fait alors investigation intellectuelle, poétique même, des stratégies que le prisonnier, que tous les prisonniers doivent mettre en place pour survivre : conserver, à tout prix, le sentiment de l'arbitraire qui les frappe, ne pas tomber dans le piège de l'attraction que la victime ressent pour son bourreau, s'immerger dans la solitude pour n'avoir *« plus rien à demander, plus rien à rejeter »*, préférer le rêve hallucinatoire à l'espoir fallacieux, bref, refuser tout, y compris de mourir.

DENISE COUSSY.

---

(1) Wole Soyinka, *Cet homme est mort*, Belfond, Paris, 1986, 297 pages, 95 F. Mise en vente en librairie le 23 avril.

Autres ouvrages du même auteur disponibles en français : *la Danse de la forêt*, Oswald, Paris, 1971 ; *les Interprètes*, Présence africaine, Paris, 1979 ; *Aké, les années d'enfance*, Belfond, Paris, 1984. A paraître en 1987, également chez Belfond : *Temps d'anomie*.

LES instants vulnérables sont les instants qui précèdent le réveil complet, les instants qui séparent le moment où j'émerge sur la couche supérieure de la conscience de celui où je grimpe sur le rivage. Voici en quels termes je pense à ces matins périlleux : peut-être y a-t-il trop de consciences flottant sur la même surface à cette heure-là, trop de tas de vêtements sur le rivage et trop d'esprits hébétés à la dérive qui entrent et sortent privés de leurs repères. Si un homme dans cet état devait se tromper de vêtements, ou dériver sans jamais les retrouver, si tous les vêtements avaient mystérieusement disparu...

Chaque jour il me faut davantage de temps pour retrouver mes vêtements. Des éléments désassortis me sautent aux yeux, une chemise tachée, des caleçons longs, des sandales dépareillées. Je me trompe et reçois des regards de travers, parfois un rire moqueur. Combien de temps cela dure-t-il ? Un éclair, comme dans les rêves ? Ou une éternité ? Combien de temps la recherche a-t-elle pris aujourd'hui ? De combien de temps se rallonge-t-elle chaque jour ? Quels sont ces visages vaguement reconnus ? Comment une simple métaphore peut-elle s'enraciner ainsi ? Il est impossible que le même rêve se renouvelle matin après matin. Peut-être que cette pensée a engendré la terreur, et que l'esprit bondit instinctivement sur la peur enfouie, déclenchée par l'approche du réveil.

Pendant la journée, la rêverie me ramène à ce lac, me fait sans cesse revenir à la recherche obsédée parmi les visages étrangers, et je vais traînant les pieds, envahi par la peur, la peur de l'erreur, la peur de m'éveiller autre que moi-même.

Je sais quelle est la cause : l'événement d'il y a quelques jours, dont je fuis la définition. En clair, la panique. Mais la cause immédiate ? Le portillon cloué. Je diagnostique une expérience jamais éprouvée : la claustrophobie.

Aveugle, écrasante, c'est le débordement d'un long refoulement, la montée violente de vapeurs empoisonnées dans les sédiments emprisonnés de ma capsule isolante... Soudain, au cœur de la nuit, j'ai été réveillé brutalement comme si ma capsule s'était changée en simple bulle dans le lac de la conscience. La capsule a tenu bon, a refusé d'éclater. J'ai donné des coups de griffe dans la surface lisse, et supplié qu'on laissât l'air entrer. Réveil dans une nuit d'harmattan glacé.

Le froid accentuait l'isolement de la bulle, la panique enfonçait ses poignards glacés. Pourquoi ? Pourquoi cette obstruction soudaine des poumons ? Une folle indiscipline s'empara de mon pouls ; je l'entendis cogner dans ma tête, et mes poings fermés devinrent une chose vivante, un oiseau affolé prisonnier dans la paume ; c'était le pouls, le pouls seul. Je sentais mon cœur prêt à se rompre, la capsule prête à se désintégrer. Un troupeau d'étalons me piétinait les tempes.

Est-ce supportable ? me demandais-je. Mon crâne va éclater.

Le lac placide jaillit soudain et je fus soulevé tout entier, cage de plastique, bulle de verre, capsule de pacotille, insecte emprisonné épinglé, soulevé tout entier par le jaillissement et lancé de crête en crête sur les vagues massives ondulantes. Le long bras de la vague me saisit en son creux rageur et me tira de nouveau vers les profondeurs du lit de vase, nous glissâmes de cime en cime limoneuse. Ni lumière ni direction. Le lac est une caverne souterraine scellée du bout en bout. Pas de prise à l'intérieur, rien que le rugissement aux oreilles de la voûte, la démence nue du cœur de la terre, les gerbes d'eau attaquant les centres du pouls, engendrant le désordre.

Mais tu sais exactement ce que c'est ! la PANIQUE ! Tu sais que ce n'est que cela ! C'EST INSENSÉ !

J'entendis mon propre cri et m'éveillai. Sautai de la surface du lac sur le rivage et me dirigeai droit sur mes vêtements.

Mais la capsule fut à nouveau aspirée. J'avais maintenant réussi à me redresser dans mon lit, et je m'étais assis en tailleur. Attention, voici ce que tu voulais faire : bondir, empoigner les barreaux et les secouer comme un singe forcené. Et hurler ! Car il y avait cette chose, cet étau de fer sous le cœur, et respirer était devenu une torture. Et le corps se cabrait, et respirer était devenu une torture. Et le corps se cabrait pour ruer, pour bondir, se jeter sur le mur et l'enfoncer, tout abattre sur son passage avec cette force surhumaine qui m'avait envahi. Je sentais *cette force titanesque. Elle était* là ! *Palpable. Si je la laissais* gouverner mon corps, ne serait-ce qu'en bougeant légèrement, en abandonnant cette position faiblement retenue de mes jambes croisées sous moi, une force d'autodestruction se déchaînerait.

POURQUOI ? MAIS POURQUOI ? N'es-tu pas maître de l'environnement ? Ne t'ai-je pas couronné roi de la solitude ?

Maîtrise-toi. Maîtrise-toi. Aspire. Expire. Ne laisse aucun autre son t'échapper. Tiens-toi aux deux barreaux parallèles de la porte, ce signe de l'équation des sciences ésotériques qui t'occupent. Deux barreaux, une équation. Maintenant équilibre le ciel par la terre et la terre par le ciel. Tiens-les ferme, mais tais-toi ! Touche le fer et fourre-le dans ton âme. Maintiens-le là.

Mais quand es-tu arrivé à la porte ?

La terre. La terre. Assieds-toi sur le sol. La couverture. Si seulement il faisait moins froid. L'oreiller alors, assieds-toi sur l'oreiller pour protéger tes chevilles, enveloppe-toi dans la couverture. Respire. Détaille tous les objets en commençant par la brosse à dents sur le rebord. A quoi sert-elle ? Et le savon ? Compte les barreaux un à *un en oubliant le signe de* l'équation. Non, par le nez, ne respire que par le nez. Ne halète pas, tu n'as pas couru, il n'y a guère de place pour cela ici. Ne laisse pas entrer les démons. Maintenant vide ton esprit. Ancre-toi.

En cette nuit d'harmattan glacé je suis inondé de sueur. Peut-être est-il préférable, après tout, de rester au lit, à plat. Une plus grande surface touche la terre. Les bras à plat, les talons enfoncés dans les morceaux de kapok, j'attends l'instant relâché de cet assaut, rassemblant mes forces dans les moments de lucidité. Comment décrire la chose ? *Cela devient* un rythme, un mouvement de flux et de reflux, de désordre et de clarté. L'attaque féroce des meutes de loups puis le bref refuge sous un surplomb. Les doigts agrippés au-dessus du précipice faiblissent dans une nausée. La longue chute dans le vide, une immobilité stupide au centre de la succion. Une fois je suis demeuré collé à la paroi verticale d'une falaise où rien ne me retenait que la force qui m'y avait d'abord élevé. Quand ? Je suis incapable de *le dire. Patelle maintenue en place par la distribution des forces* la plus également sinistre, rien ne la décollerait, il n'y avait pas d'espace pour insérer le coin de la rationalité. Le lavage de chaque marée en diminuait l'épaisseur et la largeur. Patiemment l'érosion des eaux la réduisit à une plaque sensible. Est-ce là ma radio sur le schiste ? Débris insaisissables qui s'attardent, rognures d'intuition.

Pas qui passent et repassent la porte d'identification.

MA mémoire du moins se montre tenace. Ce « mantra » servira. Prononce des mots, ordonne des humeurs, si les pensées refusent de tenir. Encore.

Et encore. Et encore. Roule les mots dans ta bouche. Goûte la grâce du vin, le parfum du pollen, la poussière de l'esprit. Passe au-delà maintenant, laisse les mots préparer leur passage et le franchir en répandant l'encens autour de toi. Dilate les narines. Avidement. Avidement ! Avale plus qu'à satiété.

Victoire ? Non, flux et reflux. Mais on peut aussi être la lune et dominer le danger dans les hauteurs, tout en étant secoué et ravagé dans les profondeurs ténébreuses. Arrange-toi pour séparer le moi essentiel de son reflet jumeau et fais de toutes les phases de torture une plus grande sympathie des sens. Mon ombre est prisonnière mais non point mon essence. Répète. Mon ombre est prisonnière mais non point mon essence. Maintenant jette un nouveau sortilège au cas où l'assaut se reproduirait :

Vieilles lunes
Sur les ponts de mes mains
Posez vos yeux-croissants
Démêlez les crinières
De la *brise marine sur mes sables où la marée déferle.*

Mon foie est remis. J'attends les vautours car ici il n'y a pas d'aigles (...).

COMMENT décrire une feuille nette, vierge de papier machine ? Un comprimé d'espace, intact, sans marque ni pli, ni ride ? A quoi l'égaler qui puisse pleinement faire saisir la sensation qu'elle apporte ? Une source ? Une oasis lorsque tout espoir est perdu et que la langue colle à sa racine ? Du vin ? Non, pas du vin, car pas même le vin après des années de privation ne peut se comparer à *l'odeur* et au toucher d'une feuille de papier *in quarto* en sa pureté inviolée. Une petite sœur beaucoup plus jeune, alors que l'on aime tendrement, que l'on a plaisir à voir habillée d'une jolie robe imprimée avec des petites boucles d'oreille en argent ou en première communiante, fragile et vulnérable, plus sainte que la mère du Christ et plus adorable. Mais ce n'était pas une feuille seulement, il y en avait des centaines. Et j'étais là obligé de les numéroter une à une... 50, 51, 52, 53, 54..., *103, 104, 105...*, 207, 208, 209... Cela faisait mal. J'écrivais le plus petit possible, au coin de la page. C'était afin d'assurer que je n'utilise pas ce papier pour des messages illégaux. Un officier me surveillait, tandis que j'accomplissais cette tâche criminelle et philistine. De 219, je revins à 120, erreur qui pourrait paraître assez naturelle si elle était découverte. Elle ne le fut pas. Finalement, nous atteignîmes le numéro 375. Je lui demandai de signaler ce chiffre au Grand Voyant parce que, sur *le paquet, il était écrit* 500. « Je n'ai pas voulu vous le faire remarquer avant de contrôler », dis-je, mais vous avez bien vu que l'emballage était déchiré. Dès qu'il eut le dos tourné, je me mis à retirer les feuilles que j'avais numérotées deux fois. je n'avais pas besoin de me presser. Le chiffre fut accepté.

Mais je n'ai pas encore décrit la beauté d'une tranche de pureté *in quarto*. Peut-on la *comparer à la vaste étendue* d'un rivage après des jours et des jours de naufrage, lorqu'on est seul survivant ? Peut-être. Mais alors, il faut que son existence d'épave flottante ait duré si longtemps qu'elle ait fait naître dans l'esprit de ce misérable des doutes sur son identité humaine. Il faut qu'il ait régressé à travers les origines amibiennes les plus lointaines de l'homme, qu'il se soit identifié aux diverses mutations océaniques et qu'il ait été rejeté sur le rivage, simple ectoplasme demandant l'assurance de ses



(Selçuk.)

empreintes sur le sable. Oui, oui, je crois que nous approchons d'une métaphore à peu près convenable. Mais l'ODEUR de cette rame vierge n'appartenait pas à ce genre d'expérience d'adulte. Elle appartenait purement à l'enfance : les odeurs de pain frais dans une boulangerie, la senteur d'un tas d'herbe fauché après la pluie, les feuilles de citronnier, et grand-mère ouvrant sa boîte de tabac à priser. C'était la sensation du premier goût de lèvres adolescentes.

Il n'y avait pas seulement du papier. Il y avait des crayons et des *styles à bille. Des bics de toutes les couleurs. Un classeur*, une boîte-classeur s'il vous plaît ! Non, pas une, deux. Il y avait du PAPIER CARBONE ! Des CARBONES, pour avoir plusieurs exemplaires ! Mais alors, s'il y avait des carbones, est-ce que – je n'osais pas y penser – est-ce qu'elle n'allait pas suivre ?

C'était trop. UNE MACHINE A ECRIRE ! Et bientôt. La permission avait été donnée, mais ma femme désirait savoir quelle marque je voulais.

Une machine à écrire. J'avais oublié le nombre de fois où je m'étais dit : si seulement j'avais une machine !

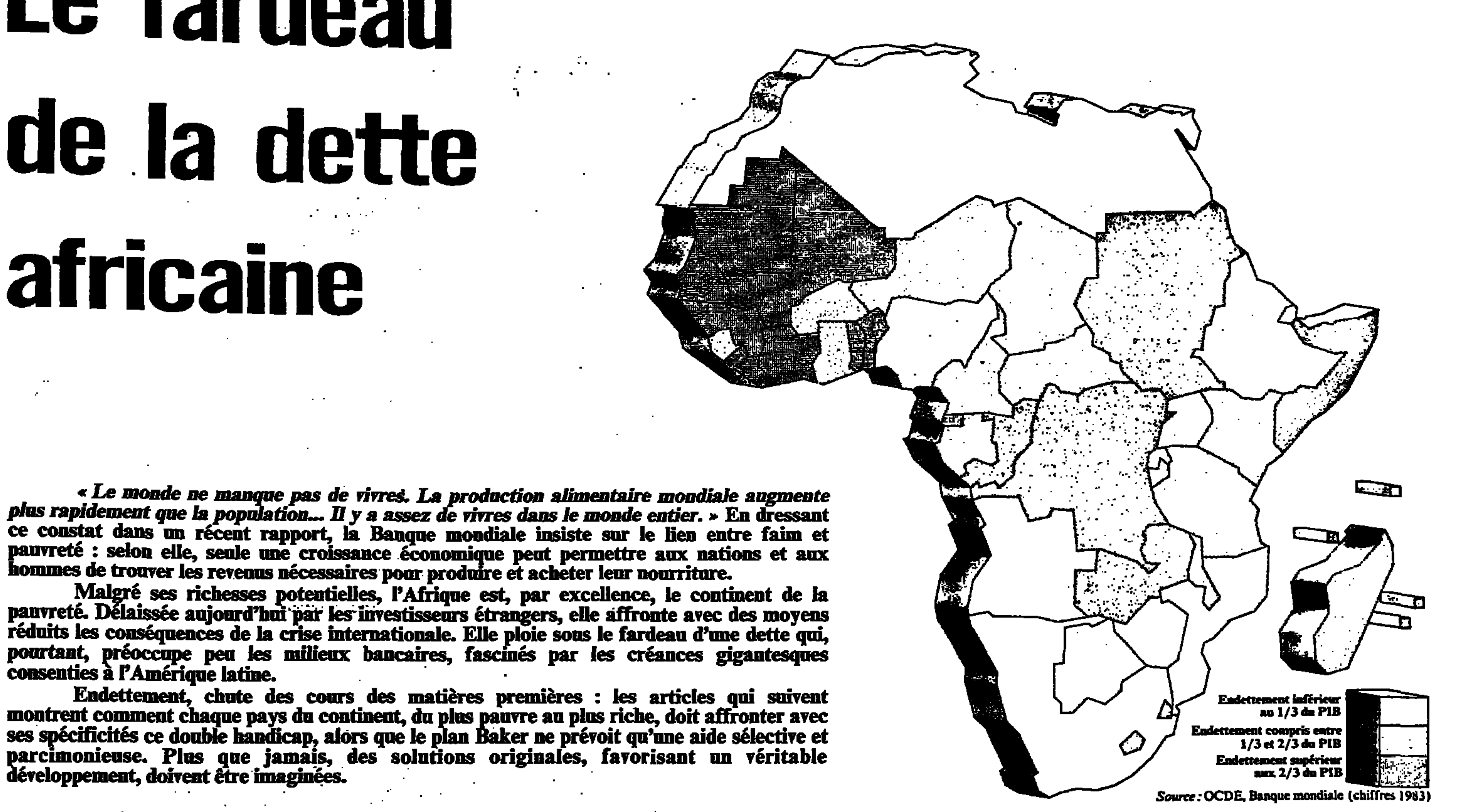
Et les livres. Et les revues. Des livres à fleur de coin, qui semblaient venir tout droit d'un four de la rue d'à côté. Des livres, là, devant moi. Des livres ! Mais un prisonnier n'est pas un être humain. L'être du prisonnier n'est pas en lui-même un processus de métamorphose, c'est une métamorphose immédiate. Il a perdu son humanité, il n'est pas loin, je pense, d'une nouvelle invention, le radar humain. Des yeux lui viennent où ce n'est pas leur place, la surface de son corps devient en fait une masse d'yeux. Tandis que le Grand Voyant était occupé à faire le compte des revues et des livres que j'allais ramener dans ma cellule, je mettais une ou deux revues dans une troisième. Nous disions un nom, mais trois revues ou trois livres passaient sur la pile. Polyphème m'aidait, la chose n'était donc pas difficile. Tandis qu'ils étaient occupés avec mes vêtements, je subtilisai plusieurs stylos à bille (...).

Ma femme venait de la part du chef de la section « E » lui-même. Aucune limite de temps n'avait été précisée pour la visite ; le nombre de visites permises n'avait pas été fixé (...). Je ne voulais pas la revoir. En prison, la paix est un isolement qui supporte mal les empiétements du monde des vivants. Je lui demandai de s'en aller et de ne plus revenir (...).

Une heure après son départ de la prison, une escouade entra et ramassa tout ce qui m'avait été donné. *Tout !* Je les attendais. Sans pouvoir l'expliquer (...).



Le fardeau de la dette africaine



Source : OCDE, Banque mondiale (chiffres 1983)

« *Le monde ne manque pas de vivres. La production alimentaire mondiale augmente plus rapidement que la population... Il y a assez de vivres dans le monde entier.* » En dressant ce constat dans un récent rapport, la Banque mondiale insiste sur le lien entre faim et pauvreté : selon elle, seule une croissance économique peut permettre aux nations et aux hommes de trouver les revenus nécessaires pour produire et acheter leur nourriture.

Malgré ses richesses potentielles, l'Afrique est, par excellence, le continent de la pauvreté. Délaissée aujourd'hui par les investisseurs étrangers, elle affronte avec des moyens réduits les conséquences de la crise internationale. Elle ploie sous le fardeau d'une dette qui, pourtant, préoccupe peu les milieux bancaires, fascinés par les créances gigantesques consenties à l'Amérique latine.

Endettement, chute des cours des matières premières : les articles qui suivent montrent comment chaque pays du continent, du plus pauvre au plus riche, doit affronter avec ses spécificités ce double handicap, alors que le plan Baker ne prévoit qu'une aide sélective et parcimonieuse. Plus que jamais, des solutions originales, favorisant un véritable développement, doivent être imaginées.

Une ruineuse course aux crédits extérieurs

Par GÉRARD DE BERNIS et JACQUES LÉONARD *

LA dette de l'Afrique subsaharienne représente aujourd'hui quelque 70 milliards de dollars (1). Un chiffre qui peut paraître bien dérisoire comparé aux 900 milliards de dollars que doivent l'ensemble des pays en voie de développement. L'impressionnante dette latino-américaine a largement laissé dans l'ombre celle du continent noir, qui, pourtant, pose de formidables problèmes économiques et humanitaires, mais aussi politiques et stratégiques.

Les pays africains s'endettent brusquement entre 1974 et 1979 : les emprunts sur les marchés financiers sont multipliés par dix et représentent le tiers des dettes contractées durant cette période. Un fait joue de manière massive : presque tous les prix des matières premières africaines s'envolent. Les différences entre les pays exportateurs et ceux qui importent du pétrole ne sont pas, alors, si profondes. Le coton voit son prix culminer en 1973, le sucre, l'huile d'arachide et le sisal en 1974, le tabac et les phosphates en 1975, le cacao, le thé, le café, la bauxite et l'uranium en 1977 (2). Seules exceptions, le cuivre et le minerai de fer, dont les prix sont, en 1980, à 48 % et 54 % respectivement de leur niveau de 1970 (on comprend ainsi la spécificité de la dette mauritanienne et la toute récente demande de renégociation de la Zambie).

Ces augmentations suscitent bien des espoirs. Les recettes publiques accrues permettent de desserrer les budgets de misère et de mettre en route des programmes d'investissement. La certitude que la hausse se poursuivra incite à emprunter pour engranger plus vite les résultats.

Et survient la baisse. Le cacao, le café, le thé, le sucre, l'huile d'arachide, le sisal et les phosphates voient leur prix s'effondrer de 40 % à 65 % en moins de cinq ans. Il est cependant difficile d'arrêter le mouvement enclenché. Il faut vivre dans des bureaux climatisés, à des milliers de kilomètres du terrain, pour ne pas comprendre qu'on ne réduit pas des budgets de manière drastique du jour au lendemain. Ne serait-ce que parce que les dépenses sont déjà dérisoires par rapport aux besoins urgents et qu'un arrêt brutal des investissements provoquerait un incroyable gaspillage.

L'Afrique noire se trouve aujourd'hui dans une position intermédiaire : plus proche des pays latino-américains pour ce qui est de son taux d'endettement (3) mais comparable aux pays asiatiques si l'on considère le poids de la dette par habitant ou la part du revenu national absorbé par le paiement du service *(voir le tableau ci-dessous)*.

L'unité de ce continent est une unité dans la pauvreté, relative ou absolue, même si, dans de nombreux cas, la présence de ressources naturelles permet de qualifier certains pays de potentiellement riches. Sur les quarante-trois Etats retenus, trente-trois ont un produit intérieur brut (PIB) inférieur à 600 dollars, alors que, pour huit d'entre eux, il est compris entre 600 et 1 200 dollars et que pour deux seulement il dépasse ce dernier chiffre. En revanche, l'hétérogénéité de l'endettement et des prélèvements auxquels il donne lieu est la règle. Des choix nationaux nettement différenciés et des conditions économiques inégales du côté des débiteurs ; mais aussi des stratégies divergentes de la part des bailleurs de fonds : il serait vain de vouloir trouver une logique homogène de l'endettement et de sa gestion.

Ainsi, aucune corrélation ne peut être mise en évidence entre les niveaux de pauvreté et d'endettement. Le faible taux d'endettement de l'Ouganda ravagé par la guerre est voisin de celui du Nigéria, exportateur de pétrole : 19 %, alors que la moyenne continentale est de 40 %. Des pays pauvres, mais potentiellements riches, comme la Mauritanie ou le Togo, connaissent des taux vertigineux de 150 %, alors que des Etats aisés, comme la Côte-d'Ivoire, le Sénégal ou le Zaïre, se situent aussi, avec 75 %, dans la tranche supérieure.

Ces disparités trouvent leur pendant si l'on examine les taux de charge (4). Non seulement leur éventail est très ouvert (de 1 à 2 % pour le Mali, le Soudan ou le Sénégal, à 25 % et plus pour le Gabon, l'Angola ou le Zimbabwe, pour une moyenne continentale de 8 à 9 %), mais on peut noter des évolutions nationales fortement différenciées au cours de la dernière décennie.

Ainsi trente-huit Etats ont nettement accru leur taux d'endettement, alors que leur taux de charge stagnait, voire, pour une majorité d'entre eux, connaissait une réduction appréciable ! Il s'agit, pour l'essentiel, de pays pauvres ou très pauvres auxquels ont été consentis des prêts publics multilatéraux, assortis de conditions relativement favorables et qui ont bénéficié de plusieurs renégociations. Mais ce phénomène touche aussi le Nigéria, qui a renégocié 15 % de sa dette en 1983, et le Zaïre, qui l'a renégociée six fois depuis 1976 (5).

L'examen de la structure de la dette appell un ensemble de remarques qui permettent de mieux en spécifier le contenu. Cinq Etats (Nigéria, Soudan, Côte-d'Ivoire, Zaïre et Kenya) supportent à eux seuls la moitié du total de la dette – approximativement 36 milliards de dollars en 1984. Les dix pays les plus endettés représentent les deux tiers du même total. Toutefois, cette concentration élevée recouvre une concentration équivalente des PIB et des populations.

La carte de l'Afrique met en évidence des zones géographiques différenciées. Une « faille » centrale Nord-Sud se dessine, marquée par un endettement supérieur au tiers du PIB des pays concernés (Soudan, Zaïre, Congo, Zambie). Les régions à faible taux d'endettement sont constituées par des Etats très démunis qui, en proie à des guerres civiles (Ouganda, Ethiopie), ou engagés dans des conflits (Angola, Botswana, Zimbabwe, Mozambique), se heurtent aux réticences des bailleurs de fonds. Mais un pays riche comme le Nigéria appartient aussi à cette catégorie.

L'Afrique centrale et occidentale est elle-même partagée en deux zones : l'une à taux d'endettement élevé, l'autre dont le taux est moyen. Toutes deux englobent des pays potentiellement riches de leurs ressources en matières premières (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Libéria, Côte-d'Ivoire pour la première ; Gabon et Cameroun, pour la seconde) et des Etats démunis qui connaissent de graves difficultés (Mali pour l'une, Tchad pour l'autre).

Quant à la nature des créances – publiques et privées garanties, ou privées non garanties, – là aussi l'hétérogénéité est la règle *(voir le diagramme ci-dessous)*.

(Lire la suite page 16.)

* Respectivement attaché de recherches au CNRS, président de l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées ; maître de conférences à l'université Paris-Nord.

(1) La zone considérée comporte tous les Etats de l'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud et de la Namibie, soit quarante-trois pays.

(2) Voir K. L. Krumm, *The External Debt of Subsaharian Africa*, World Bank Staff Working Paper, n° 741, juillet 1985.

(3) Le taux d'endettement est défini par le rapport dette/PIB, ou dette/PNB, suivant les données disponibles.

(4) Le taux de charge de la dette est défini par le rapport du service de la dette à l'ensemble de celle-ci. Il exprime les conditions plus ou moins favorables de remboursement.

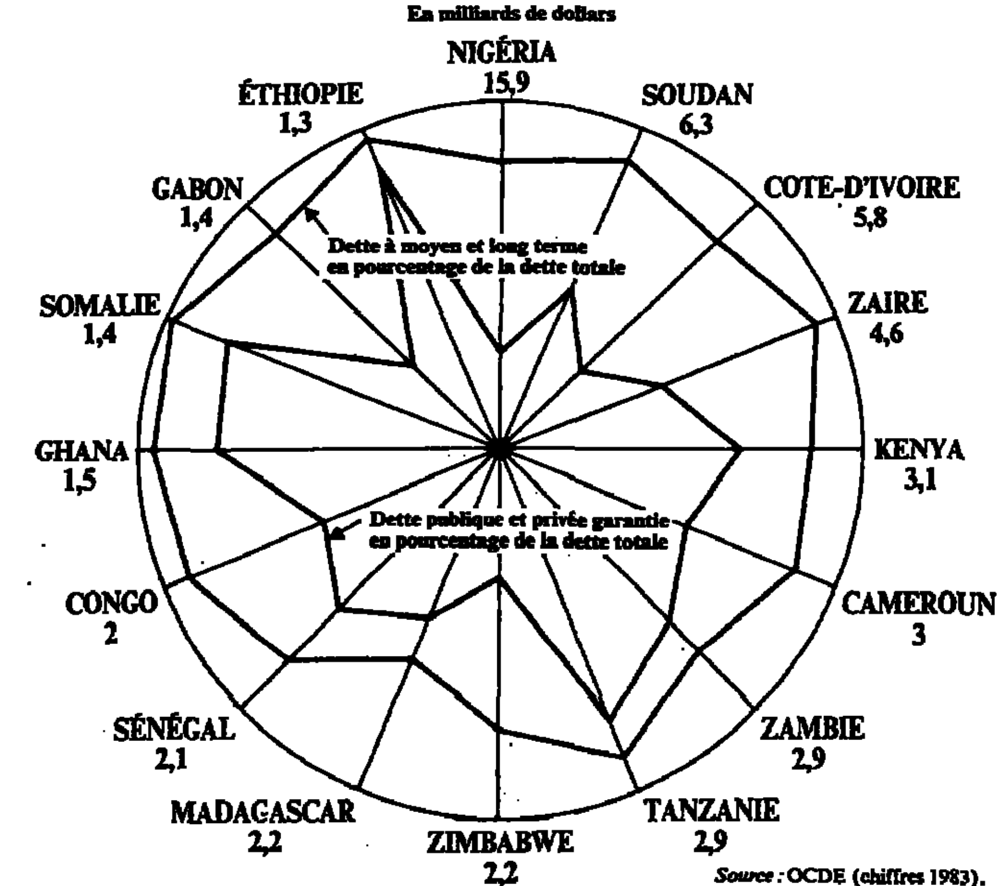
(5) Les renégociations multilatérales se font dans le cadre du « Club de Paris » – après accord du FMI, – pour les dettes publiques ; dans celui du « Club de Londres »... pour les dettes aux banques commerciales. On y discute du rééchelonnement des paiements au titre du service ou du réaménagement de la structure de la dette.

ENTRE L'ASIE SURPEUPLÉE ET L'AMÉRIQUE LATINE SURENDETTÉE...

	Asie (hors pays socialistes)	Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	Amérique latine
Dette brute totale (milliards de dollars)	179,2	73,2	339,2
PIB ou PNB (milliards de dollars)	580,8	177,4	693
Population (millions)	1 307,2	393,7	369,9
Taux d'endettement (%)	31	41	49
Dette par habitant (dollars)	137	185	916
PIB par habitant (dollars)	444	451	1 873
Service de la dette (milliards de dollars)	22,4	7,9	52,2
Service par habitant (dollars)	17	20	141
Taux de charge de la dette (%)	12	11	15

Sources : Banque mondiale et OCDE (chiffres de l'année 1983).

LE POIDS DES ENGAGEMENTS A LONG TERME
En milliards de dollars



Source : OCDE (chiffres 1983).

N. B. : La longueur des axes représente l'endettement global de chaque pays.

LE FARDEAU DE LA

Une ruineuse course aux crédits extérieurs

(Suite de la page 15.)

Toutefois, un trait dominant se dégage : plus les pays sont riches, plus la part des créances publiques est faible (environ 30 % pour la Côte-d'Ivoire, le Gabon ou le Nigéria) ; et plus ils sont pauvres, plus cette part est grande (plus de 80 % pour l'Ethiopie, la Somalie ou la Tanzanie), car ces crédits publics sont assortis d'un élément de subvention plus élevé.

Enfin, comme le même diagramme en témoigne, la durée des crédits est équivalente pour l'ensemble du continent : la dette à court terme (inférieure à un an) représente autour de 10 % du total. Ce qui s'explique par l'utilisation d'une large part des crédits pour financer des travaux d'infrastructures et des investissements industriels à long terme (6).

Il faut se rendre à l'évidence : les emprunts n'ont pas permis de faire face à la dette. Le fameux mécanisme de la croissance induite par les capitaux n'a pas fonctionné. Faut-il vraiment s'en étonner ? Certes, les Africains ont aussi emprunté pour investir dans des secteurs improductifs, ce qui ne veut *pas dire inutiles : faut-il leur demander* de renoncer à construire des universités, des infrastructures ou des aéroports ? Il est vrai que l'on a édifié des ouvrages hydroélectriques, des raffineries de sucre, des usines de transformation des métaux, que l'on a mis en chantier des projets agricoles... parfois non rentables. Les surfacturations, les délais de construction non respectés, les projets non adaptés (mais les firmes *occidentales ont quand même vendu* l'usine !) : voilà bien des sources de profits pour les uns, de faillites pour les autres. Mais, au-delà de cet aspect, il faut aussi s'interroger sur le système des prix relatifs.

En agriculture, par exemple, les investissements, même techniquement réussis, se sont révélés non rentables. Pour une raison simple : les prix relatifs des produits agricoles d'exportation par rapport aux produits industriels d'importation se sont dégradés. Cette tendance, accentuée par l'instabilité des cours mondiaux, a rendu vaine toute gestion de l'économie africaine. D'autant que, sous l'influence des grands exportateurs de blé et de riz, le prix des céréales et des tubercules alimentaires s'est effondré, contribuant à appauvrir encore davantage les sociétés paysannes. Depuis le début du dix-neuvième siècle, les économies périphériques ont ainsi été détruites par le système des prix et des échanges imposé par les sociétés développées. Avant de parler de « crise des théories du développement », il faudrait expliquer l'environnement international qui a créé les conditions des échecs d'aujourd'hui.

En Afrique aussi, les contrats signés avec l'étranger peuvent être l'occasion pour certains autochtones d'accumuler des fortunes. Ils exportent des capitaux, possèdent des comptes en Suisse ou de très grandes propriétés. Pour ceux-là, le mécanisme de l'endettement *est directement profitable. Cependant*, il serait trop simple d'expliquer ainsi le terrible fardeau qui écrase le continent.

Les années durant lesquelles l'Afrique s'est le plus endettée coïncident, faut-il le rappeler, avec celles de la crise et des déséquilibres mondiaux, d'une ampleur jusque-là inconnue. Un triple mouvement s'opère, qui explique en grande partie le basculement de l'endettement du continent :

– la décroissance de la part des crédits à taux bonifiés dans les ressources financières externes de l'Afrique noire : de 28,4 % en 1972 à 10,1 % en 1983 ;

– la restructuration des industries des pays développés, qui les incite à vendre et à trouver pour cela des crédits à l'exportation. Elles font pression sur les banques, qui possèdent des liquidités surabondantes – dues non seulement aux pétro-dollars mais aussi aux déséquilibres financiers – et que la concurrence pousse à être présentes sur le terrain, d'autant qu'elles y trouvent des sources de profit non négligeables dans cette période difficile ;

– pour boucler la boucle, les gouvernements d'un certain nombre de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont, pour soutenir leurs industriels, engagé leur diplomatie dans la course aux marchés. Les « contrats du siècle » se sont multipliés en quelques années, même si certains servaient d'abord la publicité de tel ou tel ministre et n'ont jamais été exécutés. Entre 1976 et 1978, les crédits à l'exportation des pays de l'OCDE ont crû à un rythme de 35 % (et même de 65 % pour ceux qui étaient destinés à faciliter les ventes aux pays les plus pauvres).

Peu nombreux étaient ceux qui osaient parler des risques encourus. On les accusait de prendre position contre le développement du Sud et pour le chômage au Nord. Pourtant, ces prêts faisaient partie de ces drogues que l'Occident administrait pour retarder la crise. L'inflation et l'amplification du crédit n'ont pas été les moins nocives.

Le reflux s'amorce en 1980. L'Afrique subit de plein fouet la déflation mondiale subrepticement à l'œuvre. Le recul des prix de ces produits exportés constitue une véritable débâcle sans laquelle, au demeurant, les taux d'inflation européens n'auraient pas connu une telle régression. On sait les réserves qu'inspire tout calcul des termes de l'échange ; cependant, hormis le Togo et le Zimbabwe, seuls les pays exportateurs de pétrole avaient échappé à leur dégradation brutale, qui a pu dépasser le rythme annuel de 25 % au Cameroun, au Ghana et en Zambie. Depuis quelques mois, les Etats pétroliers subissent le même sort, sans que la baisse du pétrole laisse pour autant présager une amélioration pour le reste du continent.

Selon les statistiques de l'OCDE, l'Afrique est devenue en 1983 exportatrice nette de capitaux : les paiements au titre de la dette dépassent de 3 milliards de dollars l'augmentation de la dette brute totale. En 1980, le flux était de 1 milliard de dollars en sens inverse.

Cette tendance, en apparence favorable aux pays de l'OCDE, aggrave les pressions déflationnistes à l'œuvre en Afrique. Dans une période de crise marquée par la contraction des débouchés, le paiement de la dette accentue la déflation, qui risque de devenir structurelle : les renégociations, indispensables pour éviter le défaut de paiement et la catastrophe qui s'ensuivrait, étalent les contraintes sur une période plus longue sans en changer la nature.

Si on reconnaît les conséquences négatives de l'endettement qui s'est en grande partie développé sous la pression de l'offre de biens ou de crédits, il faut alors admettre que la charge du service de la dette s'apparente à un prélèvement unilatéral, à un appauvrissement pur et simple. Les récentes estimations de la Banque mondiale sont particulièrement alarmantes. Les dettes de l'Afrique noire représentaient, en 1984, trois fois les ressources d'exportation. Dans les prochaines années, les pays africains devraient payer 17 milliards de dollars pour faire face aux échéances. Les contreparties en sont la réduction du volume de l'investissement à 14 % du PIB en 1984 et la chute de 20 % du revenu par habitant au cours des quinze dernières années.

La seule solution résiderait dans un considérable effort de développement, que les prélèvements au titre de la dette compromettent manifestement. Ce drame ne concerne pas seulement les Africains, mais l'ensemble du monde dont ils font partie. N'est-ce pas finalement l'un des enjeux de la prochaine session de l'ONU sur l'Afrique qui se tiendra au mois de mai ?

GÉRARD DE BERNIS
et JACQUES LÉONARD.

(6) Nous ne retenons pas l'indicateur « taux de service de la dette » qui est le ratio du service de la dette aux exportations du pays. Pour avoir une signification, il supposerait l'existence d'un excédent suffisant des paiements courants, situation non vérifiée pour un grand nombre de pays africains.



DANS LA CAMPAGNE, NON LOIN D'ADDIS-ABÉBA.
Des espoirs sans cesse remis en question.
(Lily Franey)

Difficile calcul

L'ÉVALUATION de la dette internationale des pays africains se fait sur la base de données hétérogènes :

– celles que fournissent les pays débiteurs, recensées par la Banque mondiale et publiées dans ses *World Debt Tables ;*

– celles qui sont obtenues auprès des créanciers des pays débiteurs par le canal de la Banque des règlements internationaux, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, notamment, centralisées et publiées par l'OCDE dans *Endettement extérieur des pays en développement.*

Les écarts d'évaluation, qui sont parfois considérables (Somalie et Ethiopie notamment), s'expliquent par cette différence d'approche.

D'autre part, les évaluations des dettes et de leur service sont soumises à bien des imprécisions susceptibles, à la limite, de remettre en cause certaines conclusions hâtives. Deux exemples le prouvent :

– les évaluations officielles en dollars, dans une période caractérisée par d'amples fluctuations de cette monnaie, perdent une partie de leur signification ;

– les mouvements du service de la dette sont en grande partie fonction de ceux des taux d'intérêt : les taux contractés à l'origine de certaines dettes sont eux-mêmes variables (en particulier les emprunts sur les euromarchés) ; les taux sont modifiés lors des renégociations des dettes.

De surcroît, les indicateurs synthétiques (taux d'endettement, taux de charges de la dette, entre autres) incluent des facteurs complexes plus ou moins facilement identifiables (ancienneté et structure de la dette, fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des termes de l'échange, service assuré par un nouvel endettement, etc.).

Les insuffisances du plan Baker

Par
AMADOU
KANE *

« LA crise de la dette africaine s'approfondit », titrait l'*International Herald Tribune* du 27 août 1985 qui mettait l'accent sur le doublement du service de la dette du continent, passé de son traditionnel niveau de 4 à 5 milliards de dollars au début des années 80 à près de 11 milliards en 1985. On estimait que les flux de capitaux en direction de l'Afrique durant la période 1985-1989 seraient inférieurs de moitié à ce qu'ils étaient entre 1980 et 1984.

Comment se fait-il que ces pays, qui n'ont pratiquement plus accès, à quelques très rares exceptions près, aux crédits bancaires et dont la plupart pourtant se sont pliés des années durant aux mesures édictées par le FMI (1), soient aussi mal représentés dans la liste des pays devant bénéficier du plan Baker (2) ? Pourtant n'est-ce pas le journal financier londonien *Financial Times* qui estimait, au lendemain du sommet économique de l'OUA, en juillet 1985, que l'appel des chefs d'Etat africains à un plus grand soutien financier *« méritait une réponse sympathique* (3) » ? Comment, dès lors, appréhender ce plan Baker dans l'optique de la résolution de la crise spécifique de l'endettement africain ?

On connaît déjà la position très réservée des banques commerciales françaises à l'égard du plan Baker, qu'elles se contentent de qualifier d' « approche positive », sans lui proclamer leur soutien (4). Les réserves et réflexions qu'elles émettent à l'encontre de ce plan portent sur une plus grande équité dans la répartition géographique des efforts demandés aux banques commerciales et sur l'abandon de la liste limitative des éventuels pays bénéficiaires du plan Baker. Elles suggèrent qu'il y ait simultanéité des efforts financiers des organisations internationales et, enfin, que les pays en voie de développement (PVD) bénéficiaires des nouveaux crédits réalisent les hypothèses de croissance économique retenues dans le plan. Ces remarques méritent assurément un examen attentif de la part des pays africains qu'elles concernent très directement.

Les trois pays du continent sélectionnés, Côte-d'Ivoire, Maroc, Nigéria, représentent moins du quart de la dette extérieure de l'ensemble des pays africains, Maghreb et Egypte inclus (136,6 milliards de dollars en 1983), tandis que leurs créances bancaires constituent plus du tiers des engagements des banques commerciales en Afrique, ainsi que le montre le tableau ci-dessous (en milliards de dollars) :

	1983		1984	
	Total	dont créances bancaires	Total	dont créances bancaires
Côte-d'Ivoire	5,781	3,695	5,462	3,141
Maroc	11,423	4,735	12,542	5,236
Nigéria	15,890	11,459	14,091	10,006
TOTAL .	33,094	18,889	32,095	18,383

A comparer la situation de leur endettement avec celle des dix pays d'Amérique latine figurant eux aussi sur la liste du plan Baker, plusieurs constatations s'imposent.

● Même si les flux nets de ressources vont maintenant des PVD aux pays développés, on assiste pour les pays d'Amérique latine à une croissance de l'endettement brut, alors qu'il diminue dans le cas des pays africains retenus par M. Baker.

● Les pays d'Amérique latine sélectionnés représentent plus des trois quarts de la dette du sous-continent américain, alors que les trois pays africains ne représentent pas le quart de la dette africaine.

● Pour 80 %, l'endettement de ces pays latino-américains est d'origine bancaire tandis que cette proportion représente moins de 60 % de la dette des trois pays africains.

La décision du président Babaginda du Nigéria de limiter le paiement du service de sa dette à 30 % de ses recettes d'exportations, venant après celle du Pérou, n'a pas déclenché les foudres des banquiers. Ces mesures ont en commun, par-delà la différence *des taux retenus par chacun de ces deux pays*, qu'elles renversent l'ordre des relations antérieures en obligeant les créanciers à s'adapter à une contrainte fixée par les débiteurs. Antérieurement, c'étaient les banques et le FMI qui dictaient les règles du jeu.

L'attitude du Nigéria fait donc de lui le second pays parmi ceux du plan Baker à fixer un plafond au service de sa dette et à refuser la tutelle du Fonds monétaire, bien que les autorités appliquent un programme économique très proche de celui qu'aurait préconisé le FMI. Le Nigéria se verrait-il lui aussi menacé d'être exclu du plan Baker ? Cela paraît improbable, d'abord parce que ce pays a assuré régulièrement le service de son endettement à moyen terme en accordant un traitement préférentiel aux banques (5). Et aussi parce qu'avec le taux de 30 %, il sera à même de payer plus rapidement sa dette que la plupart des pays latino-américains (6).

Ainsi, l'acceptation par la communauté financière internationale de l'attitude des responsables nigérians réduirait notablement le montant global des dettes africaines posant des problèmes à cette communauté (7). Mais, des quinze pays retenus par *M. Baker, le Nigéria est celui dont le pourcentage* de dettes bancaires non garanties par les gouvernements des pays créanciers est parmi les plus faibles (moins de 30 %, à l'instar de la Bolivie et du Maroc). L'effort principal de la communauté internationale doit donc provenir des organismes officiels, que ce soit directement des Etats ou de leurs organismes de garantie des crédits à l'exportation.

Un effort sur cinq ans

LA Côte-d'Ivoire a rééchelonné sa dette extérieure, celle contractée aussi bien auprès des organismes officiels qu'auprès des banques commerciales. Le ratio du service de sa dette est ainsi passé de 45 % en 1983 aux environs de 25 % en 1984 et 1985. L'amélioration de la balance courante qui en est résulté et le retour à un excédent du compte d'opération auprès du Trésor français ont placé le pays dans une meilleure position pour honorer ses engagements en 1985 et apurer les retards accumulés. Ce ne sera cependant pas le cas pour 1986, où les engagements se montent, après les divers rééchelonnements, à 1 407 millions de dollars (dont 764 millions d'amortissement et 643 millions d'intérêt). Ils représenteraient ainsi près de 40 % des recettes d'exportation. La situation serait encore pire entre 1987 et 1989, période durant laquelle les amortissements à eux seuls passeraient *de 880 millions de dollars à 1 117 millions* de dollars, les paiements d'intérêt se situant entre 520 et 540 millions de dollars selon les projections établies en tenant compte des rééchelonnements prévus. Le ministre d'Etat ivoirien chargé des problèmes de la dette a récemment demandé un rééchelonnement des créances échues entre 1986 et 1990, qui sont, approximativement, pour moitié d'origine bancaire et pour moitié d'origine officielle.

La Côte-d'Ivoire attend ainsi de la communauté financière internationale un effort portant sur cinq ans, et non pas sur les trois années que propose le plan Baker. De plus, pour que les banques puissent être pourvoyeuses nettes de capitaux à la Côte-d'Ivoire en 1986, comme le suggère M. Baker, il faudrait qu'elles augmentent leurs encours sur ce pays de façon beaucoup plus substantielle qu'elles ne l'ont fait en 1985 (+ 0,5 % contre - 9,4 % en 1984 et - 5,7 % en 1983). Il convient, d'autre part, de souligner que, du côté des créanciers officiels, le FMI n'est plus fournisseur de capitaux à la Côte-d'Ivoire mais qu'il a bénéficié, au contraire, de versements nets de 29 millions de dollars en 1985, montant qui devrait atteindre 65 millions de dollars en 1986. Tout cela incite à penser que, tel quel, le plan Baker n'est pas adapté à la résolution du problème de l'endettement du continent africain.

Compte tenu de la part prépondérante des crédits d'origine officielle dans la dette des pays africains, il est indiscutable que le plan devrait comporter un engagement plus important des financements de cette origine. Ce sera probablement un des principaux points qui seront discutés lors de la conférence *ad hoc* sur la dette africaine qui devrait se dérouler avant la fin de cette année, mais pour laquelle l'Elysée, après avoir donné son aval, semble aujourd'hui réticent.

Cette conférence pourrait être aussi l'occasion de pousser plus avant le projet d'augmentation (on parle de doublement) du capital de la Banque africaine de développement (BAD). L'expérience acquise par cette institution en matière de financement des projets du développement et la qualité reconnue de sa gestion (8) la placent en effet dans une position privilégiée dans toute recherche d'une solution au problème de la crise spécifique de l'endettement de l'Afrique.

* Economiste de banque à Paris.

(1) Le FMI a un encours de 9 milliards de dollars environ en Afrique et devrait commencer à recevoir des pays africains des remboursements supérieurs à ses transferts en leur direction (Cf. *The Economist*, 8 juin 1985).

(2) Sur le plan Baker, voir *le Monde diplomatique*, mars 1986.

(3) Editorial du *Financial Times*, 25 juillet 1985.

(4) « Les banques et le plan Baker : l'unanimité est loin d'être acquise » *la Tribune de l'économie*, du 17 décembre 1985 ; voir aussi *le Nouvel Economiste* du 3 janvier 1986, « Les soupçons des banquiers français ».

(5) *Financial Times* du 12 janvier 1986, « Third World debt : for crisis, read problem ».

(6) *Financial Times*, du 12 janvier 1986.

(7) *International Herald Tribune*, dans son éditorial du 10 janvier 1986, invite les créanciers du Nigéria à accepter « *philosophiquement* » son programme économique s'ils en vérifient la justesse sans demander nécessairement qu'il ait recours au FMI qui « *n'a pas le monopole du bon sens en économie* ».

(8) La BAD a reçu de la société de *rating* américaine Moody's la cote la plus élevée lui permettant d'emprunter sur les marchés financiers internationaux aux meilleures conditions.



DETTE AFRICAINE

Trois pays, trois types de contraintes

Par JEAN COUSSY et PHILIPPE HUGON *

ALOURDISSEMENT de la dette au cours des dix dernières années, faiblesse des revenus d'exportation, incapacité d'assurer le paiement du service : ce sont là, à coup sûr, des caractéristiques communes à l'ensemble des pays du continent noir. A défaut de reprendre ici une analyse générale du phénomène (1), il importe de voir, à travers trois cas typiques – le Zaïre, le Nigeria, Madagascar – que chaque pays, en fonction des spécificités de son économie, s'est adapté différemment au processus d'endettement.

Le Zaïre est, avec la Zambie, l'un des premiers pays de l'Afrique noire à avoir subi la séquence d'expansion-récession génératrice d'endettement. Les cours élevés du cuivre ont provoqué, entre 1967 et 1970, une croissance annuelle de 7 % du PIB et l'un des taux d'investissement les plus élevés du monde (38 % du PNB) ; en 1975, le Zaïre était devenu le pays le plus endetté de l'Afrique subsaharienne (1,5 milliard de dollars). Depuis lors, la baisse des recettes d'exportation du cuivre et le retournement des anticipations ont freiné l'afflux de capitaux neufs et entraîné des crises successives de paiements. Dix années après, cette dette est encore de 4 milliards de dollars ; elle présente une charge élevée par rapport au PNB (75,5 %), mais le service en a été allégé par les multiples rééchelonnements, et il est tombé à 11,7 %.

Les activités directement productives n'avaient, au 31 décembre 1980, reçu que 14 % du produit des engagements extérieur (2) ; l'essentiel des dépenses alimentées par des crédits extérieurs (60 %) a été alloué à l'infrastructure (et 4,6 % à la défense nationale). Ce que pouvaient justifier la dimension du pays et son potentiel minier et énergétique. Mais, même à long terme, cet effort s'est, jusqu'à présent, révélé largement improductif (2).

De surcroît, de nombreuses sommes empruntées ont financé des dépenses administratives, des subventions à des entreprises publiques en difficulté, des coûts (et les rentes) de la « zaïrianisation » de 1973 et les prélèvements effectués par les couches proches du pouvoir. Les sorties de capitaux effectuées sous la forme de dépôts par les dirigeants ont été estimées (3) entre 4 et 6 milliards de dollars (soit plus de la totalité de la dette nationale).

Dès 1976, les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) ont abouti à des programmes d'ajustement que le Zaïre n'a pas voulu, ou pas pu, respecter et dont l'insuccès lui avait valu une réputation de pays définitivement insolvable. Puis, en 1983, il a choisi d'appliquer les recettes du FMI : dévaluation de 77,5 % et libéralisation relative des échanges ; réduction du déficit budgétaire (qui tombe à 3,4 % du PIB en 1984) ; réduction des services sociaux ; réorganisation des entreprises ; abandon des projets trop ambitieux et priorité donnée à la productivité et à la compétitivité ; enfin, réévaluation des prix de détail agricoles, notamment vivriers.

Les résultats de cette reconversion à l'orthodoxie sont encore ambigus : l'inflation s'est incontestablement ralentie puisque, de 100 % avant la dévaluation, la hausse des prix est passée à 17,4 % en 1984 ; mais c'est au prix d'un taux de croissance faible et d'un niveau de salaires très bas, même pour l'Afrique (4).

Un exportateur de pétrole : le Nigéria

LE Nigéria a, en valeur absolue, la dette la plus élevée de l'Afrique : 20 milliards de dollars en 1985. Les charges par tête restent relativement faibles, mais le service de dette n'en représente pas moins 4,5 milliards de dollars, soit 40 % des revenus d'exportation. Cette dette, constituée surtout entre 1978 et 1983, est, au contraire de celle du Zaïre, de plus en plus contractée auprès d'organismes commerciaux (30,1 % en 1970-1972 et 85,1 % en 1983). Le taux d'intérêt en est relativement élevé et la part de la dette à taux flottant y est la plus forte d'Afrique (62 % contre, par exemple, 10,5 % au Zaïre). Enfin, c'est une dette principalement à moyen terme (5). Le service devrait culminer à 6 milliards de dollars en 1988, pour retomber à 4,4 milliards de dollars en 1989.

A l'origine, les crédits extérieurs, s'ajoutant à la rente pétrolière et à un fort endettement interne, ont permis un haut niveau d'investissements (28 % du PNB) et le financement de grands projets d'infrastructure, d'irrigation et d'industrialisation. Mais ils se sont accrus à un rythme incontrôlé (6) et ont financé aussi la croissance des dépenses administratives et des dépenses sociales (dont le rythme s'est élevé d'autant plus vite qu'elles étaient jusqu'alors faibles). L'endettement permettait aussi un déficit croissant en biens de consommation et produits alimentaires. *Last but not least*, les fuites de capitaux auraient, selon certaines sources, représenté 42 % de l'endettement à moyen et long terme entre 1976 et 1982 (7).

L'impossibilité de poursuivre cette politique alors que les recettes pétrolières baissaient de plus de moitié (de 25 milliards en 1980 à 11 milliards en 1985) a suscité deux politiques successives. Après avoir pratiqué une politique d'accroissement de la dette pour ne pas avoir à procéder aux ajustements nécessaires, le Nigéria a défini une politique, unique en Afrique, combinant résistance au FMI et austérité nationale.

La résistance au FMI, était justifiée à l'origine par trois refus (refus de dévaluer, refus de réduire les subventions sur les carburants et refus de libéraliser les échanges). Le Nigéria a fait jouer à plein « le pouvoir du débiteur », dont il est sans doute le seul à disposer en Afrique noire, et aussi, bien sûr, son pouvoir de grand marché potentiel et de réservoir d'hydrocarbures (exemples : accords avec les entreprises pétrolières ; décision de ne pas assurer le service de la dette au-delà de 30 % de ses exportations ; nouveaux prêts obtenus en dehors d'une négociation globale – ainsi, en janvier 1986, le Nigéria a obtenu la garantie de la COFACE pour la construction de la raffinerie de Port-Harcourt).

Mais cette résistance s'appuie sur une austérité que l'on juge souvent plus rigoureuse que celle qu'aurait imposée le FMI. Le pays a réduit ses importations de 21 milliards de dollars en 1981 à 7 milliards en 1985, rogné les allocations de devises aux entreprises industrielles au point de compromettre leur fonctionnement, dimininué les dépenses d'éducation, en abandonnant le principe de la gratuité. Il a aussi comprimé les dépenses publiques fédérales et interdit aux États de contracter directement des emprunts à l'étranger, stoppé les importations de riz et remis en cause l'urbanisation, arrêté (provisoirement) nombre de ses grands projets. Au prix de coûts économiques et sociaux élevés, la balance courante est redevenue positive en 1984 et en 1985.

Une économie à croissance lente : Madagascar

A la différence des deux pays précédents, Madagascar est un pays pauvre en ressources minières et énergétiques, où le taux de croissance du revenu par tête a été négatif entre 1965 et 1983 (– 1,2 %, selon la Banque mondiale). Sur une telle économie, une dette non exceptionnelle (2,2 milliards de dollars en 1983) a eu des conséquences très graves. En raison de la faible capacité d'exportation du pays, le service de la dette représentait en 1983 45 % des exportations, soit le chiffre le plus élevé du continent pour la même année. Pour y faire face, Madagascar a dû, malgré ses options internes et diplomatiques, recourir aux concours étrangers et accepter les méthodes d'ajustement recommandées par les organisations internationales.

L'endettement y est cependant d'apparition relativement récente. De 1970 à 1978, il y avait eu stagnation du PIB réel et baisse d'environ 20 % du revenu par tête ; la hausse de la consommation privée et, surtout, publique avait été possible, malgré le blocage de l'offre, grâce à une baisse du taux d'investissement et à un déficit budgétaire financé par l'émission monétaire (endettement du Trésor auprès de la Banque centrale). Mais l'équilibre extérieur avait été maintenu, malgré une tendance structurelle à la chute des exportations.

La politique d'investissement lancée en 1978, succédant au désinvestissement, s'est traduite par une rupture de l'équilibre macro-économique ; elle s'est, de plus, réalisée dans un contexte de hausse des prix pétroliers et de surenchérissement du crédit. Elle a financé des projets non productifs (universités) ou des industries généralement surdimensionnées. Les grands équilibres se sont nettement dégradés de 1978 à 1981 puisque le déficit épargne-investissement est passé de 6,3 % du PIB à 20 %, le déficit budgétaire de moins de 6 % du PIB à 19 %. Le déficit des opérations courantes a plus que triplé entre 1978 et 1980 (les importations alimentaires doublant entre 1979 et 1982). Pour financer ces déficits, l'encours de la dette a quintuplé entre 1978 et 1982 et le service de la dette aurait atteint 55 % des exportations en 1983 et 86 % en 1984 s'il n'y avait pas eu de rééchelonnement.

Parvenu en 1980 à un état de cessation de paiements, Madagascar a dû demander au « Club de Paris » un rééchelonnement de ses dettes et conclure plusieurs accords avec le FMI. Il s'est trouvé ainsi engagé dans une suite de programmes de redressement successifs qui ont sensiblement infléchi sa politique conjoncturelle et sa stratégie de développement : des dévaluations successives ont fait perdre au franc malgache le tiers de sa valeur entre 1980 et décembre 1984 ; les prix agricoles ont été revalorisés ; le prix du riz, notamment, a été augmenté pour stimuler la production interne en même temps que le commerce du riz était reprivatisé ; le déficit des finances publiques a été réduit (de 14,6 % du PIB en 1981 à 5,5 % en 1984) par une baisse des dépenses publiques et une hausse des recettes. Le programme a été très rigoureux pour le niveau de vie urbain et les salaires réels ont chuté. Le déficit extérieur, qui avait doublé entre 1982 et 1983, a pu être abaissé en 1984, mais au prix d'une contraction des agrégats nationaux (PIB, consommation et investissement) et d'une réduction de plus de moitié des importations alimentaires, ce qui a probablement entraîné une baisse des disponibilités alimentaires par habitant. Ces coûts sociaux très lourds seront-ils suffisants pour restructurer et rééquilibrer l'économie malgache ? Il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité d'un programme qui impliquerait un rééquilibrage des relations villes-campagnes dans un pays où ces relations sont marquées par l'ancienneté de l'urbanisation et demeurent fort différentes selon les régions.

* Respectivement maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et professeur à l'université de Paris-X-Nanterre.

(1) Cf. par exemple P. Hugon, « La crise financière en Afrique subsaharienne et l'intervention du Fonds monétaire international », *les Cahiers du CERNEA*, nº 13.

(2) Benoît Verhaegen, *Endettement, technologie et industrialisation au Zaïre*, Bruxelles, janvier 1983.

(3) Cf. S. Erbe, « L'évasion des capitaux dans les pays en développement », *Intereconomics*, novembre-décembre 1985, reproduit dans *Problèmes économiques* nº 1691, La Documentation française, Paris.

(4) La production interne a repris du fait de la réorganisation des grandes entreprises (Gécamines), mais il a fallu prendre des précautions dans le rythme de libéralisation. Les exportations légales ont repris du fait de la baisse du taux de change officiel, mais cela est partiellement dû à la baisse des échanges informels (les exportations enregistrées de diamants ont augmenté de 55 %). Les prix alimentaires de détail ont augmenté, mais largement au profit des intermédiaires.

(5) Cet endettement auprès des sources privées est caractéristique des pays pétroliers. Et la dette totale des pays pétroliers représente actuellement environ le tiers de la dette africaine (ce qui montre les limites de toutes les explications simples de celle-ci par les chocs ressentis par les importateurs de pétrole ou par la détérioration des termes de l'échange).

(6) En une seule année (1979), le Nigéria a pu placer auprès des banques deux emprunts, l'un de 1 milliard de dollars et l'autre de 750 millions de dollars, sans que l'allocation des crédits fasse l'objet d'études sérieuses des prêteurs. Cf. Richard W. Lombardi *le Piège bancaire, dettes et développement*, Flammarion, Paris, 1985.

(7) S. Erbe, *Problèmes économiques*, nº 1961, la Documentation française, Paris.

Pour un « remboursement créateur »

Par SUSAN GEORGE

LA dette des pays les moins avancés (PMA) africains représente pour les pays créditeurs un passif minime, tout en constituant une lourde charge pour ceux qui doivent en assurer le service. Elle n'est pas assez importante pour mettre en cause le système financier mondial dans son ensemble. Sa relative insignifiance pourrait être transformée en atout et la communauté internationale devrait pouvoir en faire une gestion innovatrice, voire expérimentale.

A l'égard de la dette des PMA africains, différentes attitudes sont possibles. La première est de maintenir les choses en *l'état*, en passant d'une crise à une autre, en renégociant des crédits suivant le principe, cher au FMI et aux Etats-Unis, du « cas par cas ». Ce *statu quo* paraît de plus en plus difficile à justifier. Dans un contexte de chute des prix des matières premières, de protectionnisme croissant des pays industrialisés, et d'écroulement de nombreuses économies des PMA, l'exigence du paiement des intérêts – pour ne pas parler du principal – relève du sadisme financier, et souvent de l'irréalisable.

La seconde attitude est d'appeler à l'annulation pure et simple de la dette (publique du moins). L'option de l'annulation soulèverait sans doute de vives protestations dans le camp occidental, qui craindrait, à juste titre, que le précédent ainsi créé ne donne de mauvaises idées aux débiteurs plus importants, ceux de l'Amérique latine en particulier. L'annulation récompenserait aussi un certain nombre de gouvernements de leur irresponsabilité, de leur incurie ou tout au moins de leurs mauvais choix de développement.

Enfin, une troisième voie consisterait à exiger le remboursement de la dette, mais d'une manière propre à promouvoir un développement véritable. C'est la seule option qui demeure, celle d'un « remboursement créateur ». Cette solution, qui peut sembler à première vue surprenante, serait en réalité la moins utopique, la moins dangereuse pour des économies au bord du gouffre, la moins génératrice d'échecs. Elle offrirait aux pays créditeurs, comme aux PMA africains, une porte de sortie honorable.

On pourrait imaginer deux volets à un plan de « remboursement créateur » de la dette : le remboursement en espèces et le remboursement en nature.

Le remboursement en espèces ne s'effectuerait plus en devises, mais en monnaie locale auprès d'une caisse spéciale. Des paiements réguliers, fondés sur une proportion déterminée du PNB (et avec des précautions supplémentaires pour que le gouvernement ne s'autorise pas simplement à faire fonctionner la « planche à billets ») seraient affectés à un fonds de développement national. Celui-ci serait géré d'une manière réellement démocratique par les représentants de différents composants de la société civile, siégeant à côté de ceux de l'Etat. La représentation des femmes dans cette gestion devrait bénéficier de garanties particulières.

Un contrat négocié

CE fonds de développement servirait à financer des projets et des programmes déterminés par consensus, tout d'abord pour les zones rurales. Il alimenterait aussi une caisse prêtant des sommes relativement peu élevées directement aux paysans et aux éleveurs. Des prêts de ce type auprès de petits groupes (cinq à six personnes) semblent très bien réussir dans certains pays, avec un taux de remboursement voisin de 100 %. Les conseils du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), qui a acquis une grande expérience dans ce domaine, pourraient être précieux.

Chaque versement de l'un des PMA à son propre fonds déclencherait de la part des pays créditeurs une réduction de la dette en devises. Ainsi, ces devises qui n'auront pas été accaparées par le service de la dette seraient libérées pour acheter des produits essentiels, prioritairement ceux qui permettent d'amorcer la pompe et de faire démarrer de petites industries au service de l'agriculture et de l'environnement – outils, semences, moyens de transport simples, équipements de conservation alimentaire, etc.

La conditionnalité appliquée jusqu'ici à la restructuration de la dette par le Fonds monétaire international serait, dans le cas du « remboursement créateur », d'un tout autre ordre. A ce jour, le FMI a toujours exigé l'augmentation des exportations – surtout agricoles, dans le cas des PMA – quelle que soit la situation alimentaire intérieure ; et de sérieuses réductions des services gouvernementaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, des subventions aux produits alimentaires de base, etc.

Une nouvelle conditionnalité (sous l'égide du « Club de Paris » ?) prendrait la forme de contrats et



(Keler-Sygma)

LE FRUIT DU CACAOYER
Comment stabiliser les recettes d'exportation ?

d'un dialogue permanent entre les représentants des pays créditeurs et les gouvernements des PMA africains. Chaque partie serait assistée dans les négociations par ses propres organisations non gouvernementales (ONG) et cette conditionnalité nouvelle manière concernerait particulièrement la gestion équitable du fonds de développement national et les termes d'annulation de la dette en devises au fur et à mesure des progrès accomplis par le pays. La notion de contrat a déjà été avancée par la CEE dans le cadre de ses stratégies alimentaires ; bien comprise et bien appliquée, elle n'a rien de néocolonialiste. Quoiqu'il en soit, la mise en coupe des économies des pays les moins avancés par le FMI est bien plus lourde à supporter que ne le serait une conditionnalité fondée sur le contrat négocié et sur l'encouragement d'une plus grande démocratie économique et politique au sein des pays endettés.

Ce remboursement en nature peut sembler encore plus surprenant, mais repose sur l'évidence que l'Afrique dite pauvre renferme néanmoins des trésors naturels, matériels et culturels qui font partie du patrimoine de l'humanité, mais qui sont souvent en voie de dispersion, de désintégration ou de disparition rapide.

Proposer aux pays africains de s'acquitter d'une partie de leur dette en conservant leur propre héritage n'aurait que des avantages. Cet héritage serait revalorisé (et en devises !) auprès des élites souvent pressées d'imiter les valeurs et les styles de vie occidentaux. La mobilisation des forces locales autour de projets en nature mènerait à bien quantité de travaux à un coût bien moindre que s'ils devaient être entrepris grâce à l'aide internationale et à des experts étrangers. Encore une fois, l'assistance extérieure ne devrait servir qu'à amorcer la pompe.

Voici quelques exemples de paiements en nature possibles :

– recensement, conservation et reproduction des espèces et des variétés génétiques locales ;

– reboisement, avec des espèces locales et/ou importées mais alors testées par et pour les paysans et les éleveurs (pas d'eucalyptus !) ;

– développement de nouvelles sources de biomasse pour fournir de l'énergie, comme substituts au bois et au charbon de bois (déforestation) ;

– établissement de services mobiles pour les nomades (éducation et santé en particulier) ;

– recensement, éventuelle amélioration des techniques de construction, en particulier l'architecture de terre (banco, pisé) ;

– amélioration des techniques de stockage alimentaire familial et villageois ;

– dictionnaires, grammaires de langues locales ;

– recensement des savoirs agricoles, médicaux, médicinaux, fondation d'instituts scientifiques pour examiner et diffuser ces savoirs à la lumière des connaissances dites « modernes » ;

– revalorisation et diffusion de tous ces savoirs à l'école ; campagnes d'alphabétisation fondées sur l'amélioration dans tous les domaines de la vie des campagnes.

On pourrait facilement allonger cette liste. L'essentiel consiste à reconnaître et à rémunérer les apports passés et futurs de la culture – au sens large – des PMA. Ces différents apports seraient chiffrés dans une négociation entre débiteurs et créditeurs. La dette serait diminuée par tranches au fur et à mesure de la réalisation de différents programmes ou travaux retenus.

Le but ultime du remboursement de la dette en nature et en espèces est bien entendu d'éliminer la faim et la pauvreté qui en fait le lit, de réhabiliter l'environnement et les activités génératrices de revenus et propres à assurer la sécurité alimentaire pour ceux qui vivent en Afrique.

Voyage de presse organisé au pays de l'apartheid

Par IAN HAMEL *

LES révoltes dans les ghettos noirs, les condamnations répétées de la communauté internationale et la récession économique n'ont pas contraint au chômage technique la propagande sud-africaine. Le ministère des affaires étrangères invite toujours somptueusement quelque quatre cents personnes chaque année au pays de l'apartheid, et parmi elles une belle proportion de journalistes. L'affaire Rhoodie et le scandale de l'information en 1978 auraient-ils laissé des cicatrices ? La propagande ne mise plus sur le laudateur bêlant et l'« ami » de l'Afrique du Sud se voit conseiller de commettre quelques critiques acerbes *afin de rendre crédibles ses reportages.*

Chef de service au *Quotidien de la Réunion,* je me suis vu offrir — comme nombre de confrères allemands, américains ou brésiliens — un voyage de trois semaines *« instructif et plaisant »,* capable de me fournir *« une vue perspicace de la situation sud-africaine ».*

Le département des *« invités étrangers »* a tout prévu, sauf cette pluie tenace sur la péninsule du Cap qui donne un air lugubre à la base navale de Simonstown, sur la False Bay. Deux sous-marins dans le premier bassin et sur les quais presque déserts, des marins blancs ou métis marchent à pas rapides, la tête rentrée dans les épaules. Visage rougeaud, lunettes foncées, le commandant Visser entraîne presque immédiatemment les visiteurs vers la salle de conférence. Un bref historique sur cette base, déjà ancienne, construite presque au carrefour maritime des océans Atlantique et Indien, puis l'officier des relations publiques entre dans la composition ethnique des deux mille cinq cent quatre-vingts employés. *« A qualifications égales, salaires égaux, quelle que soit la race. Nous ne connaissons pas de discrimination »,* affirme-t-il, avant d'ajouter que la marine compte près de 30 % de métis. *« Généralement, leurs parents étaient pêcheurs, ce sont de très bons marins. Par contre, les Noirs n'aiment pas la mer, ils en ont peur... »* Le commandant Visser doit malgré tout reconnaître que tous les ingénieurs sont des Blancs. D'une caserne à un hôpital, d'une école à un journal, l'invité officiel du ministère des affaires étrangères subit le même leitmotiv : l'apartheid est en voie de disparition et, dans quelques années, les gens de couleur occuperont des postes de responsabilité.

La marine sud-africaine ne se compose que de petites unités dont le rôle se confine à la protection des côtes du pays. *« Nous ne défendons par la route du Cap comme autrefois, pourquoi devrions-nous nous occuper de gens* (les Occidentaux) *qui ne veulent pas coopérer avec nous... ? »* Cette fois, l'officier laisse parler son cœur. Il ne supporte ni le boycottage, ni les sanctions. La base navale de Simonstown, malgré sa position-clé et toutes les facilités de la technique moderne, n'accueille que des navires taïwanais et — nous a-t-on déclaré — chiliens. L'officier des relations publiques retrouve sa bonne humeur avec la visite d'une petite salle d'exposition, témoin de l'ingéniosité sud-africaine. *« Toutes ces pièces étaient autrefois importées, notamment de France. Depuis l'embargo, nous sommes contraints de les concevoir ici. Résultat, notre technologie progresse et nous débloquons de nouveaux emplois. »* Notre guide dans la région du Cap, de nationalité belge, travaillait autrefois à la base de Simonstown. Mise en chômage technique après l'embargo français sur les armes, elle s'est reconvertie au ministère des affaires étrangères.

Les visites de casernes à Johannesburg, à Durban et au Cap, ainsi que les rencontres avec des sous-officiers et des soldats noirs, indiens et métis, se déroulent *invariablement selon le même scénario.* Un officier supérieur blanc proclame la disparition de toute ségrégation raciale, reconnaît rapidement quelques erreurs passées, vante avec fierté et conviction l'ardeur de ses hommes et propose une visite des lieux.

La nourriture est abondante, les chambres bien tenues et les activités sportives multiples. Enfin, un invariable couplet sur l'aveuglement de l'Occident, la trahison des médias et sur le danger du communisme, couronne le tout. Le « commodore » J.J. de Beer, directeur du département stratégie au sein des forces de défense à Pretoria, paraît tout ignorer des révélations de ses supérieurs sur le Mozambique. *« Pourquoi chercherions-nous à déstabiliser nos voisins ? Nous n'avons aucune ambition territoriale. Nous voulions même donner des terres au Swaziland,* affirme-t-il d'un voix forte, avant d'ajouter : *l'Afrique du Sud n'est qu'un bouc émissaire. »* Face à un invité officiel venu d'un pays du tiers-monde, peuplé d'une population de couleur, le régime de Pretoria ne cherche pas à justifier l'apartheid. Il préfère mettre l'accent sur l'expansionnisme soviétique, notamment en Afrique et dans l'océan Indien et présenter la République sud-africaine comme un dernier bastion, une ultime défense.

Un message très bien compris par *le Journal de l'île de la Réunion,* proche de M. Michel Debré, député RPR de ce département d'outre-mer, qui écrivait en 1982 : *« Notre intérêt est de soutenir les Sud-Africains en lutte contre toute une cohorte de mouvements de libération entraînés, armés et financés par Moscou, Cuba et l'Allemagne de l'Est (...). On connaît le schéma classique de l'expansion mondiale du communisme qui, pour atteindre l'Europe occidentale, la contourne par l'Afrique. En s'emparant de l'Afrique australe, l'Union soviétique gagnerait sur tous les tableaux : de nouvelles ressources minérales constitueraient une aide précieuse à son économie et, de plus, elle aurait les moyens d'asphyxier l'industrie occidentale, favorisant ainsi le développement d'un mauvais climat social propice à la révolution »* (1).

Le consulat d'Afrique du Sud installé à Saint-Denis de la Réunion rayonne sur les îles du sud-ouest de l'océan Indien. La bourgeoisie locale, hauts fonctionnaires et officiers supérieurs et certains hommes politiques se pressent à ses réceptions et cocktails, notamment à l'occasion de la fête nationale.

Une affaire de temps

DES journalistes de publications parfois très modestes (moins de dix mille exemplaires) sont invités avec faste au pays de l'apartheid : accueil dans des suites, safari au Kruger Park, sorties à l'opéra... Trois Mauriciens bénéficiaient en février dernier de ce « régime de faveur », et un reporter venu de Sri-Lanka en août. Le département des invités étrangers accueillait également, durant notre séjour, un Brésilien et des Allemands. Toutefois, les visiteurs ne se rencontrent pas et les fonctionnaires des affaires étrangères laissent rarement échapper des informations sur la propagande de Pretoria. A peine citeront-ils le chiffre de quatre cents invités et préciseront-ils que les Nord-Américains et les Anglais constituent le gros des *troupes, loin devant les Français.*



(Alain Nogues-Sygma)

CAMP DE SQUATTERS DANS LES FAUBOURGS DU CAP
« Vous pouvez les photographier sans problèmes »

Hors des casernes, la propagande revêt parfois un caractère moins caricatural. A Johannesburg, le journaliste « officiel » rencontre, outre un député du Parti national au pouvoir, un élu du Parti fédéral progressiste (de l'opposition blanche modérée), M. H. Van Rensburg, favorable au principe d'« un homme, une voix », comme un membre du conseil exécutif du Parti conservateur (extrême droite), M. Clive Derby-Lewis, qui mène la vie particulièrement dure au gouvernement et qui ne désespère pas de parquer un jour les Indiens et les métis dans des bantoustans. Dans la capitale, il pourra même s'entretenir avec un confrère du *Pretoria News,* adversaire sincère du régime de l'apartheid, et, à Stellenbosch, avec un brillant universitaire, spécialiste du marxisme, qui reconnaîtra sans difficulté que l'interdiction du Parti communiste sud-africain et du Congrès national *africain (ANC) représente une grave* erreur.

« Botha = Hitler » s'étale en lettres noires sur le mur d'une ruelle du Cap. M. E. Cassar se contente de hausser les épaules. *« N'est-ce pas la démocratie ? Tout le monde peut s'exprimer en Afrique du Sud ! »,* commente-t-il. Pour ce fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, d'origine maltaise, la disparition de *l'apartheid ne serait* plus qu'une *affaire* de temps. Une demi-heure plus tard, laissant sa voiture sur le bord du chemin, il n'hésite pas à s'engager à pied dans l'immense bidonville de Crossroads. Les squatters, pour la plupart de l'ethnie Xhosa, refusent de mourir de faim dans les bantoustans « indépendants » du Transkei et du Ciskei, et survivent au milieu des immondices, menacés à chaque instant d'expulsion. *« Constatez : les Noirs ne sont pas agressifs à notre égard : la plupart d'entre eux souhaitent vivre en paix avec les Blancs... Vous pouvez les photographier sans problème »,* commente notre guide en évitant les flaques de boue.

« Des bidonvilles ? Il en subsiste, vous pouvez bien évidemment le dire. Mais il y en a beaucoup moins que dans le reste de l'Afrique », rassure le docteur Mulder. Ce petit homme massif, une pipe éternellement à la bouche, dirige le service des invités officiels au sein du ministère des affaires étrangères. *« N'hésitez pas à critiquer ce qui ne va pas chez nous »,* iniste-t-il avant de conclure : *« Comment pensez-vous pouvoir améliorer l'image de marque de l'Afrique du Sud ? La situation de la Namibie mérite également d'être mieux comprise. Vous ne connaissez pas cette région magnifique ? Mais cela peut être l'occasion d'un second voyage... »*

* Journaliste au *Quotidien de la Réunion.*

(1) Cf. Claude Huc, « Le Parti communiste réunionnais et l'Afrique australe. L'art de noyer le poisson », *le Journal de l'île de la Réunion,* 20 février 1982.

Capitalisme et discrimination raciale

Les « petits Blancs » seraient-ils les seuls responsables ?

LES relations entre capitalisme et apartheid sont le thème principal d'un livre récent qui apporte une contribution nouvelle et provocante à un vieux débat (1). L'auteur, Merle Lipton, tente d'identifier les raisons qui ont incité les divers groupes ou fractions du capital sud-africain à œuvrer au maintien du système d'apartheid ou, au contraire, à le détruire. Elle cherche aussi à cerner les moyens dont disposaient ces milieux pour atteindre *leurs objectifs. Après un rappel historique* des événements de 1910 à 1984, l'auteur examine tour à tour les intérêts du capital agricole, minier et industriel.

Dans l'agriculture, le capital a d'abord bénéficié de l'apartheid, qui lui assura un afflux de main-d'œuvre non qualifiée et permit d'éliminer la concurrence des fermiers noirs — et cela jusqu'aux environs des années 60. A partir de cette époque, les fermes s'agrandirent et se mirent à consommer davantage de capital. Ceux qui restaient sur place avaient les moyens de mécaniser leurs exploitations ; ils se mirent à chercher des travailleurs plus qualifiés, qu'ils étaient prêts à mieux payer. Les fermiers blancs « marginaux » — ceux qui dépendaient le plus de la main-d'œuvre — furent « évacués » de la terre.

Dans les mines — mines d'or, notamment — les propriétaires ont eu, selon l'auteur, un comportement ambivalent, approuvant les mesures d'apartheid qui leur assuraient une main-d'œuvre bon marché et docile tout en résistant au système des emplois réservés qui les empêchait d'employer des Noirs (payés moins cher) aux postes qualifiés. La discrimination raciale a eu de sérieux effets sur les coûts dans une industrie où le prix du produit était fixé ; elle provoqua aussi une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, estimée à 5 % de la force de travail en 1969.

A partir des années 70, plusieurs facteurs — élévation du prix de l'or, développement des émeutes à la mine, retrait des travailleurs étrangers — ont incité les propriétaires à augmenter les salaires et à réduire leur dépendance à l'égard de la coercition directe afin d'attirer la main-d'œuvre. Et si les sociétés minières n'ont pas demantelé le *colour bar,* cela ne signifie pas, dit l'auteur, qu'elles *n'ont* pas essayé de le faire : simplement, elles n'auraient pas été *« assez puissantes »* pour cela.

ON le voit, Merle Lipton n'est pas d'accord avec les auteurs néomarxistes qui, eux, estiment que la discrimination raciale remplissait bien une fonction propre puisqu'elle permettait de diviser les travailleurs et de les mieux contrôler. Une autre divergence apparaît à propos du rôle du capital manufacturier, l'auteur considérant que, dans l'industrie comme dans le commerce, les capitalistes s'opposèrent aux dispositions racistes frappant la main-d'œuvre (*tout* en restant cependant plus prudents sur le terrain politique et social). Non seulement le système des emplois réservés a limité, là aussi, le nombre des travailleurs qualifiés *disponibles* et a eu pour effet d'accroître les coûts de production, mais le contrôle imposé aux déplacements des Noirs vers les villes a été néfaste aux industries.

On se demande alors à qui a bien pu bénéficier l'apartheid si le capital, dans les trois secteurs agricole, minier et industriel, y était peu ou prou hostile. Pour l'auteur, la réponse est facile : les travailleurs blancs.

Ce serait donc la classe ouvrière blanche qui aurait été à l'origine non seulement de la discrimination raciale dans le travail, mais aussi de la plupart des autres mesures sociales et politiques sur lesquelles repose le système d'apartheid. Son attitude n'aurait commencé à se modifier *qu'au milieu des* années 60, sous le double effet de la croissance économique et des pressions internationales, et ce changement aurait ouvert la voie aux réformes.

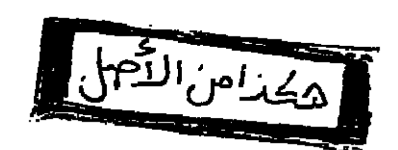
Au début des années 70, il y avait *« de plus en plus de convergence d'idées »* dans la classe capitaliste, y compris le groupe des nouveaux capitalistes afrikaners. Mais les travailleurs blancs ne l'entendaient pas de la même oreille, et c'est ce qui entraîna la division de l'alliance nationaliste. Un grand nombre de travailleurs blancs quittèrent le Parti national pour rejoindre des formations d'extrême droite, laissant ainsi à M. P.-W. Botha la possibilité d'instaurer ses « réformes ».

Tout en constatant que de telles réformes n'ont pas empêché une militarisation accrue, l'auteur ne s'attarde pas sur le renforcement de la répression — qui était partie intégrante du régime bien avant la déclaration de l'état d'urgence en diverses régions. Le risque est alors de ne pas saisir toute la signification de « réformes » qui devaient nécessairement s'accompagner d'un tel durcissement. Enfin, les luttes des *Noirs et leurs* conséquences politiques reçoivent peu d'attention au fil du développement.

Riche en informations, ce livre n'apporte cependant pas de réponse à la question cruciale que se posera tout lecteur au terme de sa lecture : si les capitalistes se sont si longtemps opposés à l'apartheid, comment se fait-il alors que l'Etat sud-africain ait eu les moyens de résister à leurs pressions quasi générales ?

ALIDE KOOY.

(1) Merle Lipton, *Capitalism and Apartheid, South Africa 1910-1984,* Gower, Maurice Temple Smith, Aldershat (Hampshire), 1985, 449 pages, 32 dollars.





organisé
artheid

MENACES DE PRETORIA, INERTIE OCCIDENTALE

La route du chrome sera-t-elle coupée ?

L'AFRIQUE du Sud a consolidé ces dernières années son monopole sur le marché international du chrome. Elle utilise cette prépondérance pour faire pression sur ses partenaires et les contraindre à ne pas s'engager dans la voie des sanctions. Pourtant, une politique de « sortie de la dépendance » et de rétorsion contre le régime de l'apartheid est possible pour la France et l'Europe. Elle dépend de choix économiques aussi bien que politiques.

Par JEAN-YVES BARRÈRE *

« Lorsque l'on souffle sur le feu, on se brûle parfois les doigts » : ainsi s'exprimait M. Botha, président de la République sud-africaine, en guise de mise en garde à l'adresse des Occidentaux, après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 27 juillet 1985, d'une résolution préconisant des sanctions contre la politique d'apartheid. Il menaça ensuite de leur supprimer les livraisons de chrome, ce qui, selon lui, entraînerait la mise au chômage d'un million d'Américains. Aussitôt après cette déclaration, des exégèses étaient abondamment fournies à la presse pour expliquer que jamais le président sud-africain n'avait voulu dire ce que tout le monde avait bien entendu.

Cependant, au début de décembre 1985, le ministre du travail, M. du Plessis, évoquait encore, dans un entretien accordé au journal ouest-allemand *Die Welt*, la possibilité de créer *« des cartels avec l'URSS pour les matières premières stratégiques si les gouvernements occidentaux aggravent leurs pressions économiques »*.

Parmi toutes les matières premières minérales dont l'Afrique du Sud est le principal fournisseur sur le marché mondial (1), le chrome occupe une place de choix. La vulnérabilité des pays consommateurs – Europe, Etats-Unis, Japon – est grande, à court et moyen terme. Elle est connue depuis longtemps et s'est même aggravée au cours des dernières années. Pour d'autres substances minérales – platine, vanadium, manganèse, or, etc., – les risques, même à court terme, sont moindres du fait des possibilités de substitution, de recyclage (platine) ou de mise en valeur de nouveaux gisements devenus rentables à la suite de l'envol des cours (or).

La fragilité à l'égard du chrome est connue depuis longtemps. Les Allemands de l'Ouest, les premiers semble-t-il, ont procédé en 1978 à une évaluation des conséquences sur l'appareil productif d'une rupture d'approvisionnement en chrome : il apparut alors que les effets sur le chômage et le produit intérieur brut étaient sans commune mesure avec la place réelle occupée par ce composant des aciers inoxydables. Quelques années après, les Etats-Unis, l'Angleterre et la France aboutissaient aux mêmes conclusions.

Après avoir fleuri à l'excès, au lendemain du premier choc pétrolier, le terme « stratégique » appliqué à certaines matières premières minérales est aujourd'hui contesté. Alors que la « crise » des matières premières résulte d'un excès durable de l'offre sur le marché mondial et d'une réduction de la demande chez les industriels du Nord, le moment serait donc venu pour certains de jeter aux orties le qualicatif de « stratégique ». Regardons-y de plus près.

Un métal indispensable

POUR être définie comme stratégique, une substance doit remplir une ou plusieurs des cinq conditions suivantes : 1) être essentielle à l'industrie de base du pays consommateur ; 2) provenir de sources limitées d'approvisionnement ; 3) ces sources doivent être situées dans des zones politiquement instables ; 4) elles doivent avoir de faibles possibilités de substitution et 5) des usages militaires importants.

Selon ces critères, le chrome peut et doit être considéré comme une matière première stratégique. Cependant, à quoi servirait-il de définir comme tel un métal si les politiques qui devraient en découler ne sont ni publiquement discutées ni mises en œuvre ? C'est toute la filière chrome qui est alors en question.

Et d'abord, à quoi sert le chrome ? La « belle américaine » des années 50, avec ses pare-chocs étincelants, peut être remplacée par d'autres modèles où les plastiques durs tentent de prendre la place des aciers d'antan ; il n'empêche que, aujourd'hui, la sidérurgie utilise environ 2 kilos de chrome pour chaque tonne d'acier produite.

La métallurgie et la sidérurgie consomment 60 à 75 % du chrome, principalement pour la production des aciers inoxydables et résistants aux hautes températures, à l'oxydation, à l'abrasion... Parmi les autres usages industriels, l'emploi du chrome comme réfractaire dans les revêtements des fours des aciéries, des verreries et des cimenteries représente de 15 à 20 % de la consommation mondiale. Les usages chimiques absorbent les 10 à 20 % restants : colorants, peintures, boues de forage, traitement des cuirs anticorrosion, revêtements de surface (2).

Le chrome représente un élément décisif pour la fabrication des aciers. Les aciers alliés les plus courants réclament un minimum de 3 % de chrome. Pour les aciers durs résistant à la corrosion et à l'oxydation, la proportion atteint 5 ou 6 %. Enfin, les aciers inoxydables contiennent de 12 à 30 % de chrome et fournissent de nombreux objets de la vie courante mais aussi des composants essentiels de la production industrielle. Plus celle-ci devient complexe, plus les spécifications sur l'acier sont contraignantes et plus le chrome est indispensable. A en juger par la place croissante qu'occupent les aciers inoxydables en Occident *(voir le tableau I)*, on peut dire que le chrome est, effectivement, indispensable à l'industrie de base occidentale.

Quant à l'état des réserves mondiales du minerai de chrome (chromite), il est certain que les sources d'approvisionnement sont limitées *(voir le graphique)*. Bien sûr, tout dépend de la définition des réserves, de leur caractère effectivement prouvé, des possibilités réelles de mise en exploitation... Il est assez normal, pour une matière première aussi décisive, que la notion de réserve fasse l'objet de controverses statistiques. Ainsi, M. Carpentier (3) n'accorde que 70 % des réserves à l'Afrique du Sud, contre 20 % au Zimbabwe et 7 % à l'URSS.

En fait, les réserves sont substantielles – 3,2 milliards de tonnes – et, au rythme annuel de production, qui a doublé en vingt ans, on n'envisage pas leur épuisement avant un siècle. Mais ce qui compte n'est pas tant la géographie des réserves que la géographie de la production. Or celle-ci est fortement concentrée en Afrique du Sud, non seulement pour le minerai de chrome (ou chromite), mais aussi pour un produit de première transformation, le charge-chrome (un ferrochrome riche en carbone), qui se substitue progressivement à la chromite. En 1984, l'Afrique du Sud a produit 3 millions de tonnes de chromite, soit 33 % de la production mondiale, et 940 000 tonnes de ferrochrome, soit plus de 50 % du total mondial *(voir le tableau II)*. En substituant le charge-chrome au minerai simple, la chromite, Pretoria a fait preuve d'une volonté stratégique consistant à compléter sa rente géologique par une rente industrielle afin de mettre en dépendance ses principaux clients des pays industrialisés. Cette politique a consisté en un *squeeze*, par le différentiel de prix : le prix de la chromite est ainsi passé (pour une base 100 en 1970) à 128 en 1977 et à 125 en 1983, alors que celui du charge-chrome stagnait à 107 en 1977 et à 95 en 1984 (4).

La substitution du charge-chrome à la chromite chez les sidérurgistes et les fabricants d'aciers spéciaux a été favorisée par les changements technologiques. Aujourd'hui, le charge-chrome contenant de 6 à 8 % de carbone représente 90 % du marché des ferrochromes, contre 65 % en 1973. Les industriels français – et européens – se sont laissé enfermer dans la stratégie sud-africaine, et toutes les unités industrielles qui, en France, consommaient du minerai de chrome pour fabriquer des ferrochromes ont progressivement fermé. Ainsi, la consommation française de chromite est passée de 330 000 tonnes en 1970 à 256 000 tonnes en 1980 pour s'effondrer à 33 000 tonnes en 1983.

La dernière usine française de L'Ardoise, dans le Gard, du groupe Ugine-Aciers de SACILOR, a fermé *« ses chaînes de fabrication de ferrochrome carburé, affiné et suraffiné »* par suite de *« l'écart trop faible entre les prix à l'importation de minerai de chrome et de ferrochrome en provenance d'Afrique australe* (5) *»*.

Si la présence du minerai dans des zones politiques instables est l'un des critères qui permettent de juger de l'importance stratégique du chrome, il n'est pas besoin de longs développements pour rappeler la précarité actuelle dans cette zone de conflits qu'est l'Afrique australe.

L'avant-dernier paramètre touche aux possibilités de substitution. Selon de récentes études menées aux Etats-Unis par l'Office of Technology Assessment (OTA), un tiers de la demande de chrome pourrait être couverte par des matériaux de remplacement. En revanche, toute réduction supplémentaire d'un autre tiers de la consommation exigerait des recherches sur dix ans, notamment pour le secteur métallurgique. Mais pour assurer la sécurité à long terme, l'OTA estime nécessaire de mettre en valeur d'autres gisements de chromite dans des pays comme le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Turquie...

Le dernier critère, enfin, celui des usages militaires. Il est sans doute difficile de cerner précisément les besoins, dans la mesure où les militaires ne publient pas leurs statistiques de consommation de métal. Mais, en tant qu'utilisatrices des matériaux et des alliages aux performances les plus contraignantes (chaleur, vitesse, corrosion, choc, milieux marins, etc.), les armées de tous les pays sont extrêmement sensibles à la maîtrise des matières premières entrant dans la composition des aciers alliés à hautes performances.

Les Etats-Unis disposent du National Defense Stock Pile, défini par les militaires, et qui garantit la fourniture par l'industrie des commandes de l'armée américaine. En France, il existe de même un stock stratégique – géré par le Groupe d'importation des métaux (GIRM) et tenu secret – à la définition duquel le ministère de la défense participe. Cette réserve a été constituée en 1974-1975, au lendemain du premier choc pétrolier, pour faire face à la menace d'organisation des producteurs de matières premières. Il avait pour ambition de parer à une rupture de l'approvisionnement, dont la durée était évaluée à deux mois et demi. Les bruits les plus divers ont couru récemment sur le démantèlement d'une partie des stocks stratégiques des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Les sommes immobilisées sont en effet importantes, et la gestion doit être dynamique pour éviter l'inadéquation des matières premières stockées avec une demande industrielle en constante évolution (6).

Les industries aérospatiales du nucléaire, de l'armement et du transport terrestre ou maritime sont de très gros fournisseurs des armées nationales. Elles sont aussi de très gros consommateurs d'alliages sophistiqués dans lesquels le chrome – en association avec le nickel, le molybdène, le vanadium, le titane, etc. – occupe une place importante.

L'industrie aérospatiale à elle seule représente 77 % de la consommation aux Etats-Unis en 1983. Les taux de progression de la demande de superalliages dans ce secteur – aviation militaire ou commerciale – sont estimés à plus de 10 % par an d'ici à la fin de la décennie.

La conclusion s'impose. Le chrome peut être considéré comme un métal stratégique par excellence, sinon le métal stratégique de référence. Les Sud-Africains l'ont compris depuis une quinzaine d'années et ont instauré leur hégémonie sur un produit en aval, le ferrochrome, par une politique cohérente et déterminée qui leur permet de contrôler aujourd'hui plus de 50 % du marché mondial.

Pour la France, l'évolution des importations de ferro-alliages – essentiellement ferrochromes – en provenance de l'Afrique du Sud est éloquente : elles représentaient 35 millions de francs en 1974, 95 millions en 1980, 193 millions en 1982 et 471 millions en 1984. Certes, ces chiffres peuvent paraître faibles. Ils n'en reflètent pas moins la vulnérabilité et la dépendance de notre pays.

Reconnaître le caractère stratégique du chrome ne devrait pas demeurer un exercice abstrait de pure logique, mais, en principe, déboucher sur des choix précis dans la politique d'approvisionnement, dans la stratégie de diversification et dans les moyens d'organiser une résistance à l'échelon national ou européen. Or non seulement ces options sont limitées, mais elles n'ont pas été mises en œuvre dans le passé – à l'exception de la constitution d'un stock.

Et pourtant, aucune sanction ne saurait être envisagée sérieusement contre l'Afrique du Sud sans se préparer à faire face à une réplique de Pretoria. Pour les krugerrands, le charbon ou même l'uranium, il est bien plus facile d'être intransigeant.

On peut définir trois volets à une riposte modulée dans le temps pour desserrer la mainmise de l'Afrique du Sud sur la chromite et surtout sur les ferrochromes. Tout d'abord, développer la recherche dans les trois domaines qui devraient permettre de réduire la consommation : le recyclage, la substitution et les économies dans les procédés industriels de fabrication. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) s'est attelée à cette tâche. Mais les baisses de crédits qui affectent cet organisme en 1986 ne lui permettront guère de prendre des initiatives nouvelles dans cette perspective, face au défi sud-africain. Les entreprises industrielles impliquées dans les aciers inoxydables ont à coup sûr l'obligation de se prémunir contre de tels risques, mais en ont-elles les moyens ?

Un autre aspect de la riposte pourrait consister en une politique Nord-Sud plus offensive. Le Zimbabwe, compte tenu de ses réserves et de son industrie, pourrait être un excellent partenaire d'une stratégie affirmée de soutien à la SADCC (7) ; sans négliger Madagascar, l'Inde, la Nouvelle-Calédonie, cette nouvelle politique de coopération devrait s'accompagner d'un réel transfert de technologie et d'une volonté d'association qui en finisse avec les rapports de domination. Parallèlement, une diversification des sources d'approvisionnement pourrait prendre appui sur certains pays plus proches, comme l'Albanie, la Turquie, Chypre ou la Grèce.

Enfin, dernier élément de cette stratégie, il conviendrait de maintenir en France – et en Europe – une capacité de production de ferrochrome, même à un coût supérieur au prix du marché mondial. Paris empêcherait ainsi la constitution d'un monopole technologique et commercial dans une filière jugée stratégique. Des moyens financiers ou des avantages – par exemple, quant au coût de l'énergie – devraient être octroyés pour compenser une partie de la rente du producteur intégré qu'est l'Afrique du Sud.

Reste le seul moyen utilisé pour l'instant, la constitution d'un stock dit stratégique permettant de résister à un arrêt temporaire des livraisons de chrome. En fait, ce nécessaire stockage ne peut être considéré comme une politique en soi, à moins d'accepter la mise en dépendance organisée par le régime raciste sud-africain.

* Membre du Mouvement anti-apartheid.

(1) Voir Olivier Desouches, « Une économie en difficulté face aux pressions des milieux d'affaires », *le Monde diplomatique*, septembre 1985.

(2) *USA in the Economy of Chromium 1983*, Roskill Information Services, Londres.

(3) H. Carpentier, « La filière chrome : évolution ou révolution ? » *Industries minérales, Mines et Carrières*, mars 1985.

(4) H. Carpentier, *op. cit.* ; pour l'année 1983, il s'agit d'une évaluation à partir de Ph. Crowson, *Minerals Handbook 1984-1985*, MacMillan, Londres, 1985.

(5) *Annales des mines*, novembre-décembre 1984.

(6) *Metal Bulletin*, nº 7029, 18 octobre 1985.

(7) Southern African Development Coordinating Conference (Conférence de coordination du développement en Afrique australe), organisation régionale fondée en avril 1980 par neuf Etats – Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe – soucieux de s'affranchir de leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud. Voir le dossier « l'Afrique du Sud et ses voisins », *le Monde diplomatique*, juillet 1984.

RÉSERVES MONDIALES DE CHROMITE

Source : Roskill.

Tableau I. – LE ROLE CROISSANT DES ACIERS INOXYDABLES DANS L'INDUSTRIE

(Production occidentale, en milliers de tonnes)

	1960	1970	1980	1981	1982	1983	1984 (*)
Europe	960	1 970	2 754	2 715	2 662	2 851	3 430
Japon	238	1 643	2 290	2 216	2 063	2 161	2 590
Etats-Unis	908	1 158	1 537	1 583	1 120	1 590	1 580
Autres	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL	2 150	4 950	6 952	6 913	6 205	6 904	8 000

(*) Prévisions.
Source : Roskill, *Chromium 1985*.

Tableau II. – LE POIDS DE L'HÉGÉMONIE SUD-AFRICAINE

PRODUCTION MONDIALE DE FERROCHROME
(en milliers de tonnes)

Pays producteurs	1970	1980	1983
France	32	44	10
RFA	130	60	41
Suède	118	152	122
Etats-Unis	368	216	33
Japon	376	427	331
AFRIQUE DU SUD	123	755	635
URSS	170	610	610
Zimbabwe	80	260	140
Albanie	0	4	35
Brésil	3	102	80
Chine	30	91	118
Inde	15	20	45
Divers	–	–	–
TOTAL	1 643	3 075	2 531

TROIS CLIENTS DÉPENDANTS
(Pourcentage des importations en provenance d'Afrique du Sud en 1984)

	Chromite	Ferrochrome
Japon	50 %	65 %
Etats-Unis	80 %	58 %
France	75 %	63 %

Sources : United States Bureau of Mines, *Mineral Yearbook*, et International Institute of Steal Industry.

LE TRIANGLE PARIS-BAGDAD-TÉHÉRAN

Face aux régimes ennemis

(Suite de la première page.)

On comprend, dans ces conditions, que Paris ait accueilli avec satisfaction l'accord d'Alger qui, en 1975, mettait un terme au conflit frontalier entre ses deux partenaires. Il semble même que la France y prêta la main en usant de son influence auprès de chacun. On paraissait entrer alors dans une période sans nuages, où Paris pouvait développer ses relations avec Bagdad et Téhéran sans crainte de contradiction. M. Jacques Chirac, alors premier ministre, établit, il est vrai, des relations personnelles particulièrement cordiales avec le président irakien, M. Saddam Hussein, mais cela ne l'empêcha nullement de faire en Iran un voyage officiel qui fut considéré comme très réussi.

En tout cas, la volonté française de respecter un équilibre entre les deux pays ne fut pas atteinte par les derniers avatars du régime du chah ni par la première phase de la révolution iranienne. Il faut se souvenir que l'Irak, comme la plupart des pays réputés « progressistes » du monde arabe, se félicitait, par principe, de la chute de la dynastie Pahlavi, et que les autres, réputés « modérés » – les Etats riverains du Golfe, en particulier, – en espéraient la fin des prétentions de l'Iran à l'hégémonie dans la région.

La vraie difficulté vint évidemment du déclenchement de la guerre, au mois de septembre 1980. Le président Giscard d'Estaing et son ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, désiraient certainement s'en tenir à une diplomatie d'équilibre entre les deux pays. Mais, très vite, on se heurta à l'obstacle que représentaient les achats d'armes françaises par l'Irak. Des contrats étaient en cours, qu'il n'était pas question d'annuler, mais d'autres furent bientôt négociés. Dès le mois d'octobre, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, venait en parler à Paris. Et c'était déjà l'occasion pour le Parti socialiste, alors dans l'opposition, de s'élever contre le tour pris par les relations franco-irakiennes. Fin octobre, le bureau exécutif du PS publiait un communiqué déclarant que *« le gouvernement français profite de la situation pour poursuivre une politique mercantile irresponsable (...). Au lieu de se borner à des prises de position sans conséquences, le gouvernement français doit utiliser les relations qu'il a avec le gouvernement de Bagdad pour déployer tous les efforts nécessaires à l'instauration d'un cessez-le-feu et permettant un retour à la paix sur la base du respect du droit des peuples »*. Dans le même communiqué, le Parti socialiste dénonçait vivement la signature d'un contrat de vente d'armes de 14,4 milliards de francs à l'Arabie saoudite.

En réalité, la diplomatie française s'efforçait encore à l'équilibre. Son représentant aux Nations unies déclarait, devant le Conseil de sécurité qui se tenait au même moment : *« L'Irak a le droit à la sécurité de son territoire, de ses communications, de ses habitants. Il a le droit naturellement de choisir sa propre forme de gouvernement. L'Iran a les mêmes droits. »* Tout au plus un léger infléchissement était-il en train de s'amorcer, et l'on entendit M. Tarek Aziz insister sur l'*« amitié »* de la France pour l'Irak, en sortant de l'Elysée où il avait été reçu par M. Giscard d'Estaing.

L'Iran réagissait avec une vigueur croissante aux informations sur la livraison de nouveaux avions Mirage à l'Irak, que le président Bani Sadr, alors en fonctions, qualifiait d'*« acte de guerre contre l'Iran »*, assurant que l'avenir des relations franco-iraniennes était *« très sombre »*.



(Gilbert Uzan-Gamma)

MM. JACQUES CHIRAC ET SADDAM HUSSEIN EN 1976
Une tradition de coopération déjà ancienne

Une quasi-rupture avec l'Iran

RIEN n'annonçait, pourtant, une option tranchée et décisive de la politique française dans le conflit irako-iranien, ni dans les dernières semaines du septennat de M. Giscard d'Estaing, ni quand commença celui du président Mitterrand. Le tournant radical n'intervint brusquement qu'au mois de juillet 1981, quand M. Bani Sadr, exclu du pouvoir à Téhéran, se réfugia à Paris, bientôt suivi par le chef du mouvement des Moudjahidin du peuple, M. Radjavi. Ce qui fut alors décidé s'inspirait de plusieurs raisons différentes mais concourait au même résultat : une quasi-rupture avec l'Iran.

Le gouvernement iranien avait annoncé qu'il demanderait l'extradition des deux réfugiés ; mais la démarche n'était pas faite, et, de toute façon, rien n'obligeait à y répondre aussitôt, même si, bien entendu, il n'était question pour personne que la réponse soit positive. De plus, M. Bani Sadr lui-même envisageait de se déplacer et d'ajourner son installation durable en France. Enfin, la situation des Français résidant en Iran ne semblait pas menacée. Mais, à cet égard, le gouvernement ne voulut pas courir de risque, hanté de toute évidence par le précédent des otages de l'ambassade américaine. Certaines analyses le portaient aussi à croire que le régime iranien était gravement ébranlé et que le moment approchait où les partis et organisations de gauche pourraient peut-être se substituer à lui. A quoi il faut ajouter qu'une vive hostilité à l'égard du régime théocratique de Téhéran, de son idéologie et de ses méthodes, contribua à dicter la décision qui fut prise.

On prescrivit, on s'en souvient, le retrait de toute la communauté française d'Iran, et l'on ne maintint à l'ambassade de France à Téhéran qu'un échelon très réduit et de rang subalterne. Pour le gouvernement iranien, ces mesures firent l'effet d'une quasi-rupture, et tout le conduisit désormais à considérer la France comme une puissance adverse.

Rien n'allait empêcher désormais que, par l'effet d'une sorte d'engrenage, la politique française n'en vienne à donner à l'Irak un soutien exclusif. La reprise et l'accélération des livraisons d'armes fut l'aspect le plus spectaculaire de cette évolution. Mais ce ne fut pas le seul. La diplomatie française favorisa autant qu'elle put la position de l'Irak auprès des autres pays arabes, tandis qu'on s'efforçait de maintenir le courant d'échanges entre les deux pays en dépit de la baisse brutale des exportations de brut irakien, de l'endettement croissant de Bagdad et des réticences de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) à garantir le règlement des exportations françaises. Le président de la République lui-même, lors d'une visite officielle au Caire le 26 novembre 1984, définit la position officielle : *« L'équilibre militaire entre le monde arabe et le monde persan doit être préservé. Nous ne voulons pas que l'Irak soit vaincu dans cette guerre. »* Et, le 7 février 1983, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, revenait sur les arguments justifiant l'appui de la France à l'Irak en déclarant qu'il s'agissait de *« rester très proche du monde arabe »*. *« La guerre Iran-Irak*, déclarait-il, *aggrave certains problèmes qui se posent dans le monde arabe. Dans la mesure où l'Irak est revenu à la frontière déterminée par l'accord d'Alger, la poursuite de cette guerre apparaît aux Arabes comme une menace et un risque d'agression. Chaque pays arabe insiste pour que notre soutien à l'Irak se poursuive, pour que les Iraniens, j'allais dire les Persans, ne se lancent pas, comme dans le passé, dans de grandes conquêtes vers l'Ouest. »* La décision française de prêter à l'aviation irakienne des avions Super-Etandard de l'aéronavale, équipés de missiles Exocet, symbolisait, par son aspect spectaculaire, cette politique d'aide à l'Irak, et la poussait jusqu'aux limites de la cobelligérance.

Le fait est qu'il existait désormais, en France, des tendances puissantes et convergentes en faveur d'un soutien exclusif à l'Irak. Les milieux industriels et militaires les plus engagés dans la coopération avec l'armée de ce pays et avec les responsables de son économie en étaient naturellement les avocats. Mais il était notoire que M. Claude Cheysson agissait dans le même sens. L'opinion française, avec les principaux partis politiques, était d'ailleurs foncièrement hostile au régime iranien et approuvait sans doute l'orientation prise par la diplomatie française. A quoi s'ajoutait, pour certains de ses responsables, l'intention de compenser par le soutien donné aux pays arabes contre l'Iran le rapprochement progressif mais indiscutable qui se poursuivait entre la France et Israël.

Réserves et réticences à l'égard de cette politique ne vinrent longtemps que de quelques spécialistes, tenus à la discrétion par leurs fonctions officielles, ou de rares observateurs. Mais le président de la République tint pourtant à manifester sa prudence dès la fin de 1983, et, plus encore, dans les deux années suivantes. En octobre 1983, il tenta de faire adopter par le Conseil de sécurité des Nations unies une résolution demandant *« une cessation immédiate des hostilités dans la région du Golfe »* et, de passage à Tunis où les représentants de la Ligue des Etats arabes se félicitaient de l'aide française à l'Irak, il tint à rappeler, en propres termes, que la France *« n'est l'ennemie de personne »*, et donc pas de l'Iran.

Amorce d'un nouvel infléchissement de la politique française ? On put le croire quand M. Roland Dumas devint à son tour ministre des relations extérieures. Il passait pour partisan d'un rééquilibrage, et il prit l'initiative d'un règlement du contentieux franco-iranien, alourdi par le non-remboursement par la France du milliard de dollars prêté à EURODIF, au temps du chah, par les dettes iraniennes envers les entreprises françaises – mais dont la plupart furent réglées – et, plus encore peut-être, par les accusations de Téhéran qui imputent un grand nombre d'attentats en territoire iranien aux activités des Moudjahidin du peuple, dont la direction se trouve en territoire français. On n'en était cependant qu'à l'amorce d'un règlement quand l'affaire des otages français du Liban prit toute sa dimension.

La solidarité des chiites libanais

CE fut, pour beaucoup, une sorte de découverte : la communauté chiite libanaise – près d'un tiers de la population du pays – a été profondément influencée par la révolution iranienne et, pour sa plus grande part, éprouve à son égard de très forts sentiments de solidarité qui vont jusqu'à l'établissement de liens étroits, non seulement idéologiques et psychologiques, mais aussi politiques et même militaires. Cette solidarité se traduisit notamment par la participation de ressortissants libanais aux attentats contre les adversaires du régime de l'ayatollah Khomeiny. Celui dirigé contre l'ancien premier ministre Chapour Baktiar est très probablement à l'origine de l'enlèvement des otages français, considérés par leurs ravisseurs comme monnaie d'échange contre les agresseurs de M. Chapour Baktiar, condamnés et emprisonnés en France. Par la suite, le mouvement Hezbollah, composé de groupes divers, relativement indépendants les uns des autres mais également liés à l'Iran – en dépit des réserves qu'inspire à leur fédérateur, le cheikh Fadlallah, la théologie de l'imam Khomeiny, – s'est implanté dans une grande partie de la Bekaa et du Liban du Sud, se substituant progressivement à l'autorité de l'organisation Amal. Ainsi se créa une situation politique et militaire nouvelle au Liban, où apparaît en pleine lumière le lien entre la communauté chiite libanaise et la révolution iranienne. On le vérifia encore quand survint l'affaire des deux opposants irakiens livrés par la DST à Bagdad : en riposte, les ravisseurs annoncèrent la mort de M. Michel Seurat, et le retour en France des deux Irakiens devint l'une des conditions du règlement éventuel de l'affaire des otages français.

Dès lors, la politique française devra tenir compte de données plus complexes et plus contradictoires que celles qui la déterminaient jusqu'alors. Les relations franco-irakiennes en resteront sans doute la clé : on n'inverse pas, sans difficultés majeures, une tendance qui prévaut depuis vingt ans et qui s'est accentuée singulièrement depuis cinq ans. Du reste, le capital politique accumulé durant cette période et les acquis économiques qui en ont résulté peuvent aussi servir à une diplomatie qui trouverait un jour l'occasion d'agir en vue du règlement du conflit.

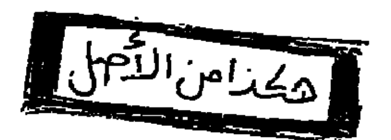
Mais l'importance stratégique et politique de l'Iran dans la région ne peut plus être ignorée. Ses prolongements au Liban l'ont démontré de manière indiscutable et tragique : ni pour le contentieux franco-iranien ni pour l'affaire des otages, on ne pourra l'oublier. Et, de toute manière, l'implication de la France dans la guerre entre l'Irak et l'Iran, tout comme dans les événements du Liban, impose à la diplomatie française des choix auxquels elle ne pourra se refuser, car elle ne peut renoncer à être présente dans toute la région où elle a des intérêts à sauvegarder. Encore ne faut-il pas que ces choix soient exclusivement déterminés par les options idéologiques des pays concernés, par les remous de la politique intérieure française ou par les mouvements de l'opinion publique.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 avril

4	HONGRIE	Fête nationale
4	SÉNÉGAL	Fête de l'indép.
16	DANEMARK	Fête nationale
17	SYRIE	Fête nationale
18	ZIMBABWE	Fête nationale
19	SIERRA-LEONE	Fête nationale
25	PORTUGAL	Fête nationale
26	TANZANIE	Fête nationale
27	AFGHANISTAN	Anniv. de la révol.
27	TOGO	Fête nationale
29	JAPON	Anniv. de l'emp.
30	PAYS-BAS	Fête nationale.



D'AUTRES PRISONNIERS DANS LE SUD DU LIBAN

De Beyrouth à Khiam, un même système

Par SONIA DAYAN, PAUL KESSLER et GÉRAUD DE LA PRADELLE *

LES sinistres événements libanais de ces dernières semaines entraînent une diffusion d'informations restées jusqu'ici trop confidentielles. Les enlèvements sont enfin présentés sous leurs deux aspects essentiels : leur généralité et la logique perverse qui les sous-tend. On a donc rappelé que cette pratique frappe, outre une vingtaine d'étrangers, des milliers de Libanais, dont beaucoup ont été assassinés, dont la plupart ont « disparu » – ce qui ne vaut guère mieux – et qui appartiennent à toutes les communautés. On a très bien montré comment chaque enlèvement participe d'un système où tout se tient : où, par exemple, l'assassinat d'un Français et la capture d'autres Français répondent, au Liban, à la livraison d'opposants irakiens par la France. Un système où des êtres humains sont la monnaie d'échanges injustifiables.

Mais il manque un élément à cet affreux tableau. C'est à peine si l'opinion connaît l'existence des centres d'internement qui subsistent dans la « zone de sécurité » qu'Israël a taillée dans le sud du Liban. Ils sont pourtant partie intégrante du système : ils contribuent à la pression exercée sur les populations ; certaines des personnes enfermées dans ces centres ont été capturées en vue d'échanges qui ont effectivement eu lieu ; enfin, la libération de trois cents détenus qui s'y trouvent est exigée, semble-t-il, par ceux qui ont pris en otage une dizaine de juifs libanais, dont quatre ont été assassinés. Par ailleurs, ces lieux de détention font l'objet de renseignements solides, glanés sur place pour le compte d'Amnesty International ou du Centre international d'information sur les prisonniers, déportés, disparus palestiniens et libanais (1).

L'effectif, qui fluctue selon les circonstances, des prisonniers détenus dans ces centres peut être estimé raisonnablement à plusieurs centaines de personnes en moyenne, dont quelques dizaines de femmes. Il s'agit de civils pris dans la population locale, principalement parmi les chiites, au cours d'opérations de police menées soit par la milice dite Armée du Liban-Sud (ALS), que contrôle Israël, soit directement par les forces israéliennes. La durée de détention de ces personnes, qui récemment encore était de trois à cinq mois en moyenne, tend actuellement à s'allonger ; certaines ont disparu, d'autres ont été transférées dans des prisons situées en Israël. Il faut noter que très peu d'entre elles ont été capturées les armes à la main. De toute manière, les arrestations ne s'accompagnent, en territoire libanais, d'aucune procédure légale (ni inculpation ni procès) ; par contre, depuis peu, des personnes transférées en Israël y ont été condamnées par des tribunaux militaires appliquant la loi israélienne.

Le principal centre d'internement se trouve dans le village de Khiam. Récemment agrandi, ce centre comporte en réalité trois prisons. Mais Khiam n'est qu'un élément du dispositif : il existe beaucoup d'autres geôles de moindre importance, dont certaines seulement sont identifiées, notamment à Bent-Jbeil, Taybeh, Marjayoun, Qlea'a, Kfar-Shuba, Jezzine...

Des témoignages nombreux et concordants révèlent combien la condition faite aux prisonniers est inadmissible. Le fait que l'accès de ces centres de détention soit interdit au Comité international de la Croix-Rouge, comme à toute organisation humanitaire, confirme le caractère inavouable de ce qui s'y passe – là comme en trop d'autres lieux du Liban. Les personnes détenues souffrent d'une extrême promiscuité dans des locaux surpeuplés ; de sous-alimentation ; d'une absence totale d'hygiène et, sauf exception, de l'inexistence de soins médicaux. Certains détenus séjournent des semaines durant en plein air, dans des cours, entravés et couchant à même le sol. Surtout, les prisonniers subissent des humiliations et des sévices graves : coups ; station debout interminablement prolongée, mains liées et tête couverte d'un sac ; exposition au soleil, enfermement dans un conteneur de métal ; interrogatoires répétés et conduits le plus souvent sous la torture, utilisant le classique traitement à l'électricité. Certains en sont morts, d'autres ont été rendus infirmes.

MATÉRIELLEMENT, les sévices sont infligés par des membres de l'ALS à des hommes qui sont ostensiblement leurs prisonniers. Mais l'ALS n'a aucune existence légale et, par conséquent, pas la moindre compétence pour arrêter, détenir, interroger qui que ce soit. En fait comme en droit, ses prisonniers sont tout à fait assimilables aux victimes d'autres factions libanaises. D'un autre côté, il est établi de manière difficilement contestable que les hommes de l'ALS obéissent en réalité à des militaires israéliens, qui président aux interrogatoires et décident du sort des prisonniers. Plus généralement, le fait indiscutable du contrôle militaire qu'Israël exerce sur la « zone de sécurité » suffit à caractériser cette zone comme territoire occupé au sens du droit international. Ce fait d'occupation confère à Israël la responsabilité du sort des populations, dans les termes de la quatrième convention de Genève de 1949, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Mais les autorités israéliennes ne font rien pour imposer le respect des dispositions de cette convention, qui interdit notamment les prises d'otages (art. 34), les violences (art. 27), la torture (art. 32) et le transfert hors du territoire occupé (art. 49), ainsi que les condamnations prononcées par des tribunaux siégeant sur le territoire de la puissance occupante et appliquant des règles non publiées en territoire occupé (art. 64, 65, 66). Le fait est que, à bien des égards, ces autorités agissent – par ALS interposée ou plus directement – comme une quelconque milice. C'est ainsi qu'elles sont impliquées depuis longtemps dans le pernicieux système des enlèvements, qui s'est généralisé au Liban. Israël, d'ailleurs, n'est manifestement pas le seul Etat étranger à participer d'une manière ou d'une autre à ce système.

Dans ces conditions, on n'est pas seulement en droit d'exiger du gouvernement d'Israël qu'il fasse respecter les principes d'humanité élémentaires que la convention codifie. On doit aussi lui demander d'accepter, en libérant les prisonniers du Sud-Liban sans contrepartie immédiate, de contribuer à la libération générale des personnes illégalement détenues sur tout le territoire libanais. Il faut insister fortement sur ce point. Outre Israël – qui, encore une fois, n'est pas le seul Etat impliqué, – cette exigence concerne toute partie retenant, à quelque fin que ce soit, des personnes irrégulièrement capturées : libérer unilatéralement ces prisonniers, conformément au droit, à l'éthique, aux préceptes de toutes les religions, n'est pas une démarche utopique : c'est le seul moyen d'échapper à la sinistre logique du système. Mais qui aura le courage, l'honneur et le bon sens de faire le premier geste indispensable ?

* Respectivement maître de conférences en sociologie à l'université Paris-VII ; physicien au Collège de France ; professeur de droit à l'université Paris-X.

(1) La documentation correspondante peut être obtenue en s'adressant au Centre international d'information sur le droit humanitaire de la guerre, BP 335-16, 75767 Paris Cedex 16.

CONTRE LA TENTATION « SUICIDAIRE »

Un ancien responsable militaire israélien dénonce les thèses annexionnistes

Par AMNON KAPELIOUK

« *JE reconnais le droit démocratique des juifs israéliens de provoquer leur suicide national. Cependant, je ferai tout mon possible pour les avertir.* » Par cette phrase mi-ironique, mi-sérieuse commence un des livres les plus explosifs publiés en Israël ces dernières années (1). Son auteur, Yehochafat Harkabi, n'est ni un « affreux gauchiste », ni un « idéaliste qui ne connaît pas les dures réalités » ; encore moins un « inconditionnel de l'OLP ». Il n'est autre que l'ancien chef des renseignements militaires au sein de l'état-major de l'armée israélienne, devenu aujourd'hui professeur de relations internationales à l'université de Jérusalem.

M. Harkabi est considéré en Israël comme l'une des figures marquantes de la recherche sur le conflit israélo-arabe et, plus particulièrement, sur la question palestinienne. Pendant de longues années, il fut le porte-parole officieux de l'establishment. Pour la plupart, ses livres ont été publiés par Maarakhot (Combat), maison d'édition de l'armée, et ont été utilisés – surtout ceux qui concernent les Palestiniens – comme manuels dans les écoles publiques. Durant toute la période qui va de la guerre de juin 1967 à celle d'octobre 1973, le général Harkabi a servi de « couverture scientifique » au refus israélien de rendre les territoires occupés en échange d'une paix avec les Arabes (2). Ses écrits étaient largement repris en Occident par les partisans de la politique israélienne.

Quelque quinze années plus tard, il reconnaît dans son nouveau livre que « *les extrémistes israéliens pouvaient en effet trouver dans* [ses] *ouvrages des arguments pour leurs affirmations* ». Mais, selon lui, la situation a changé : Israël n'est plus blanc comme neige, et les Arabes ne sont plus la source de tous les maux au Proche-Orient ; c'est même l'Etat juif qui empêche un retour à la paix. On trouve ici méthodiquement rassemblées toutes les thèses des « colombes » contre les annexionnistes et les extrémistes.

Dans le passé, par exemple, M. Harkabi se référait à la charte nationale palestinienne pour démontrer qu'un dialogue avec l'OLP était impossible. Aujourd'hui, il affirme : « *Exiger un règlement du conflit sans l'OLP équivaut à ne pas chercher de règlement du tout.* » Il défend aussi le droit des Palestiniens à recourir à l'emploi des armes, face à la volonté israélienne de les chasser de la scène politique. « *Que ferions-nous à leur place ?* » demande-t-il, avant de poursuivre : « *Les chefs de l'Irgoun et du groupe Stern* [groupes terroristes juifs dissidents, dans la Palestine du mandat] *doivent se souvenir, lorsqu'ils parlent de leur héroïsme, que le nombre de leurs morts est – en chiffres absolus et relatifs – très minime par rapport à la longue cohorte des victimes palestiniennes tout au long de leur lutte nationale.* »

A ceux qui préconisent l'expulsion des Palestiniens de leur patrie pour mettre un terme définitif au conflit, il rétorque que la conséquence inévitable en serait l' « *expulsion d'Israël du Proche-Orient* ». Il conteste vigoureusement, en s'appuyant sur de nombreux faits, les thèses annexionnistes suivant lesquelles s'est créée une situation irréversible dans les territoires occupés depuis 1967. Si un million de Français ont quitté l'Algérie en 1962, on ne voit pas pourquoi trente mille colons en Cisjordanie seraient une réalité irréversible. L'annexion de la Cisjordanie et de Gaza équivaudrait, quant à elle, à un « *suicide national* » : elle « *donnera à Israël des frontières plus commodes, mais on peut douter qu'il existera encore un Etat pour les défendre* ».

M. Harkabi rappelle opportunément que, « *dans des situations de mysticisme national-religieux, certains individus ou certains groupes peuvent être entraînés à des actes de suicide collectif* », et de citer l'exemple de Bar Kokheba, héros légendaire de l'histoire juive, chef de la deuxième révolte contre les Romains (1032-1035), et qui fut, selon lui, un aventurier irréaliste n'ayant apporté que des malheurs à son peuple. M. Harkabi s'élève aussi contre la politique hostile à l'égard de l'URSS, une « *grande puissance qui compte dans la région* ».

Le chapitre sur le judaïsme national-religieux est l'un des plus fournis (quatre-vingts pages). Tout au long de son propos, l'auteur cite des extraits de la Halaka (loi rabbinique), utilisée par certains rabbins pour justifier le racisme à l'égard des « gentils ». « *Tuer un non-juif n'est pas un assassinat* », dit l'un d'eux, tandis qu'un autre conseille : « *Lorsqu'un non-juif se trouve en détresse, il ne faut pas lui porter secours.* » Le rabbin Kahana n'est pas tombé du ciel...

Ici, l'intention de l'auteur est, suivant ses propres termes, de « *réveiller* » l'opinion, de lui faire prendre conscience du danger que représente l'idéologie raciste de certains rabbins.

M. Harkabi ne mâche pas non plus ses mots quand il parle de la droite nationaliste. Il rappelle les tentatives des chefs du groupe Stern (dont M. Shamir) de forger une alliance avec les nazis contre les Anglais en pleine seconde guerre mondiale (3). En revanche, l'ancien chef des renseignements se montre indulgent pour les travaillistes, alors que ce sont eux qui ont inauguré la politique d'annexion rampante des territoires occupés.

La conclusion est claire : remettre à plus tard le règlement du conflit serait néfaste pour l'Etat d'Israël, car le temps ne joue pas en sa faveur – surtout après le cuisant échec au Liban. Il lui faut donc plus de souplesse et de réalisme, et cela pour assurer sa survie.

(1) Yehochafat Harkabi, *Décision fatale*, éditions Am-Oved (travaillistes), Tel-Aviv, 1986, 360 pages.

(2) Cf. Amnon Kapeliouk, *Israël, la fin des mythes*, Albin Michel, Paris, 1975, p. 51-55.

(3) Cf. Marcel Liebman, « Politique et mystique en Israël », et Amnon Kapeliouk, « 1940-1941 : la douteuse philosophie de M. Shamir », *le Monde diplomatique*, décembre 1983.

NOUVELLES ALERTES

Le président Moubarak, otage de la politique d'ouverture

LA mutinerie au sein de la police, fin février 1986, a pris au dépourvu les observateurs de la vie politique égyptienne pourtant attentifs aux risques d'embrasement pouvant mettre en difficulté le régime du président Moubarak. Même s'il n'a pas eu de prolongement populaire, le mouvement n'en a pas moins traduit la tension diffuse qui règne dans ce pays en proie à de dramatiques difficultés économiques.

Par SAMIR KASSIR

Que l'Egypte soit entrée dans une nouvelle période de turbulences, personne n'en doutait depuis les événements de l'automne dernier : raid israélien sur le siège de l'OLP en Tunisie, détournement de l' *Achille Lauro* et, bien sûr, affaire du soldat « fou » du Sinaï, Soliman Khater, qui n'avait pas hésité à tirer sur un groupe de touristes israéliens. Chaque fois, la réaction de la rue dépassait par son ampleur la portée immédiate de l'événement. C'est ainsi que lors des manifestations de protestation contre le bombardement du QG de l'OLP, les slogans nationalistes s'accompagnèrent rapidement d'une contestation du régime (1). Et lors des troubles à l'université de Zagazig, en décembre dernier, il était bien difficile de savoir si les motifs de mécontentement des étudiants étaient liés à l'affaire Soliman Khater (qui était d'ailleurs inscrit comme élève dans cet établissement), à la situation économique ou à des problèmes universitaires et administratifs. Au début de cette année, des grèves ouvrières, brutalement réprimées, vinrent confirmer le malaise social. Dès lors, la mutinerie dans la police résonna comme un signal d'alarme.

Dans ce contexte, la rationalisation du *fonctionnement économique*, formule magique du débat politique, revêt un caractère d'urgence prononcé. Le pouvoir semble en être conscient. Ainsi, le président Moubarak a-t-il consacré la majeure partie de son discours devant les deux Chambres réunies le 8 mars, deux semaines après la mutinerie des conscrits de la police, à l'évocation des difficultés économiques, insistant sur la nécessité d'appliquer des remèdes efficaces et promettant, à sa manière, « du sang et des larmes ». La désignation d'un économiste, M. Ali Loutfi, à la tête du gouvernement, lors du remaniement ministériel de septembre, témoignait déjà de cette volonté de promouvoir la réforme. Le discours officiel devait broder pendant des mois sur le thème du « grand réveil » invoqué par le président Moubarak – ce qui, au demeurant, fit la joie des caricaturistes de l'opposition. Dans le même esprit, les autorités lancèrent une campagne pour le remboursement des dettes de l'Egypte. Mais le comportement du pouvoir paraît relever de l'incantation, sinon de la gesticulation, à l'heure où les difficultés s'amoncellent, notamment en raison de la crise du pétrole.

Le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine

LES principales sources de revenus de l'Egypte depuis dix ans sont en effet touchées par la baisse du prix du pétrole. Les envois de fonds des émigrés sont plus précaires que jamais, puisque les pays du Golfe, producteurs d'or noir, ainsi que la Libye, ont entrepris de réduire les effectifs de la main-d'œuvre étrangère qui avait afflué en masse pendant les années 70 (2). Les rentrées du canal de Suez sont en baisse. Et, bien entendu, les exportations égyptiennes de pétrole rapportent beaucoup moins. Le manque à gagner sera, jusqu'en juillet, de 700 millions de dollars, et de 1,2 milliard de dollars sur l'ensemble de l'année 1986, a annoncé le président Moubarak dans son discours.

Le potentiel économique, déjà passablement entamé, est lourdement grevé par le poids d'une dette extérieure qui dépasserait les 30 milliards de dollars, bien que son montant exact soit matière à controverse. Selon un rapport récent du Fonds monétaire international, elle s'établirait en fait à 32,5 milliards de dollars, dont la moitié seulement sous forme de crédits à long et moyen terme, l'autre moitié englobant les crédits à court terme et la dette militaire. Ce chiffre est corroboré par une déclaration du ministre du plan, qui annonçait le 23 février dernier aux députés que la dette civile avait atteint, au 30 septembre 1985,25 milliards de dollars. On peut noter à titre de comparaison que, en 1971, la dette extérieure civile du pays se chiffrait à 1,4 milliard de livres égyptiennes. L'importance des crédits à court terme signifie que le poids de la dette n'affecte pas seulement l'avenir à long terme de l'Egypte, mais, pour ainsi dire, le fonctionnement routinier de l'Etat. En outre, le service de la dette atteindra rapidement, si ce n'est déjà fait, le seuil où les rentrées effectives de fonds tendront vers zéro, malgré la poursuite d'une assistance américaine massive.

« *L'assistance américaine nous a conduits à l'accoutumance : sans ces injections de fonds, nous sommes en état de manque* », juge M. Hilmi Mourad, ancien ministre et secrétaire général du Parti socialiste du travail. De fait, l'Egypte est devenue le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine, après Israël. Près du tiers de la dette publique extérieure est due aux Etats-Unis. Selon le *Financial Times*, le montant de l'assistance américaine sur dix ans (1975-1985) s'élève à 10,897 milliards de dollars, compte non tenu des facilités militaires (3). Pour 1986, l'aide programmée se monte à 1,3 milliard de dollars, auxquels s'ajoutent 1,175 milliard de dollars au titre de l'aide militaire. Il s'agit des mêmes chiffres que pour 1985. Toutefois, il faut noter que Washington avait accordé une « rallonge » de 500 millions de dollars (comptabilisée dans ce calcul) pour les deux années 1985 et 1986, mais qui avait été bloquée, officiellement, à cause du retard du gouvernement égyptien à mettre en place des réformes économiques, mais sans doute aussi pour accélérer les négociations avec Israël sur l'enclave de Taba. Or l'on a appris, lors de la récente visite au Caire du secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, M. Richard Murphy, que les Etats-Unis avaient décidé de libérer 150 millions de dollars sur cette « rallonge ».

Selon des observateurs occidentaux, les Etats-Unis s'efforceraient désormais d'orienter leur assistance en direction du secteur privé qui bénéficierait *ainsi de 25 % des allocations américaines*, voire de 50 % dans les années à venir. Ce choix est dicté, selon la rhétorique qui l'enveloppe, par les pesanteurs bureaucratiques de l'administration égyptienne. Mais il est évident qu'il s'agit aussi, et surtout, de renforcer par ce canal l'influence américaine sur le fonctionnement interne de l'économie, à l'heure où l'on parle de la nécessité de rendre la politique d'ouverture *(infitah)* productive.



(Samir Kassir)

« PRÊT-A-PORTER POUR FEMMES VOILÉES », AU CAIRE.
La tradition au service de la consommation.

L'aide au secteur privé est, du reste, l'une des tâches que le président Moubarak a fixées à son gouvernement, dans le même discours au Parlement du mois de mars, en demandant la levée de toutes les entraves qui empêchent son essor et en insistant sur la nécessité de donner confiance aux investisseurs. Mais c'est la « *rationalisation des dépenses* » qui risque de se révéler la mesure la plus lourde de conséquences. Le gouvernement ne l'ignore pas, qui a dû recourir à un moyen détourné pour doubler le prix du pain : un « pain amélioré » a fait son apparition, et est bientôt devenu le seul disponible dans la plupart des boulangeries. Mais les tarifs des services publics restent très bas et les autorités ont jusque-là hésité à renoncer franchement au soutien des prix, devant les réactions qu'une telle mesure pourrait susciter.

Près des deux tiers des Egyptiens vivraient aujourd'hui en dessous du seuil de la pauvreté, cependant qu'une minorité de parvenus continue de s'enrichir. Le spectacle des « quartiers informels », qui grossissent tous les jours Le Caire, métropole de quatorze millions d'habitants conçue pour en abriter deux millions, donne une idée de cette précarité dont même les classes moyennes ne sont plus à l'abri. Dans ces conditions, on redoute désormais que les tensions sociales n'aboutissent à une série de mouvements spontanés et destructeurs, d'autant qu'aucune force politique, pas même le courant qu'il est convenu d'appeler islamiste, n'est en mesure d'encadrer une action populaire revendicative de grande ampleur. A coup sûr, le courant islamiste s'appuie sur un terrain culturel très favorable ; mais le triomphe des normes islamiques, comme le port du voile, répond aussi à des préoccupations d'ordre social. Pour certains, par exemple, l'opposition à la loi sur le divorce aurait sa cause première dans la crise du logement. En tout état de cause, la palette islamiste serait prête à s'accommoder, en cas de crise du régime, d'un « scénario à la pakistanaise », mettant en scène un mouvement autoritaire de l'armée, paré de puritanisme religieux et franchement pro-américain. Le ministre de la défense, le maréchal Abou-Ghazalah, ne se prive pas de faire étalage de ses convictions religieuses. Soucieux de ménager tous ses atouts, le président Moubarak s'est efforcé, à la suite des dernières émeutes, de renforcer la marge de manœuvre de l'opposition, qui reste néanmoins confinée dans une sorte de « démocratie journalistique ». Sans doute entendait-il aussi briser, de cette manière, le carcan que lui imposent les « barons » du sadatisme, alors qu'il a déjà échoué par deux fois face à ceux que la gauche appelle la « *mafia de l'infitah* » : lors des élections de 1984, puis en 1985, dans sa tentative de mettre fin à la spéculation sur le change.

Face à ces « barons » qui accepteraient volontiers un libéralisme économique sans liberté, M. Moubarak a insisté sur l'importance du pluralisme politique dans une Egypte qu'il voudrait réconcilier avec son passé – lui-même se réclame de la révolution wafdite de 1919 comme de la révolution de 1952, sans renier l'héritage sadatien (4). Mais c'est une Egypte à bout de souffle.

(1) Cf. Mohamed Sid-Ahmed, « L'Egypte exaspérée en quête de paix », *le Monde diplomatique*, février 1986.

(2) Voir les articles consacrés au « choc pétrolier à rebours dans les monarchies du Golfe », en particulier celui de Gilbert Baugé : « Cinq millions de travailleurs immigrés dans l'incertitude », dans *le Monde diplomatique* de mars 1986.

(3) *The Financial Times*, 12 mars 1986.

(4) Sur les racines historiques des actuels partis égyptiens, voir le livre de Mohamed Sid-Ahmed, *l'Avenir du système des partis en Egypte*, Le Caire, 1984 (en arabe).

Dans les revues...

▣ Un article de Maarten Huygen dans **FOREIGN POLICY** considère que la décision, en novembre dernier, d'installer quarante-huit missiles de croisière aux Pays-Bas constitue pour l'OTAN une « victoire à la Pyrrhus ». Le même numéro contient un long article de William H. Kincade qui critique l'attitude du président Reagan dans les relations stratégiques avec l'URSS, et deux études sur la mise en œuvre de la « doctrine Reagan » : en Angola et au Cambodge. **(Printemps 1986, trimestriel, 5,25 dollars. – P.O. Box 984, Farmingdale, N.Y. 11737-9884, Etats-Unis.)**

▣ Sous le titre « Mémento défense - désarmement 1986 », **GRIP INFORMATION**, revue du Groupe de recherche et d'information sur la paix, rassemble l'essentiel des faits, chiffres et tendances récentes sur les armements *et les problèmes de défense dans le monde. Un* dossier précis, bien documenté et d'accès aisé. **(N° 7, hiver 1985-1986, trimestriel, 44 F. – 33, rue Van-Hoorde, B. 1030 Bruxelles.)**

▣ **DÉFENSE NATIONALE** publie le texte d'une conférence prononcée par le général Jean Fleury sur l'évolution des armes nucléaires, pendant que Philippe Forget présente des « éléments pour une analyse politico-stratégique de l'IDS ». Le même numéro rassemble sept articles fort bien documentés sur la Scandinavie. **(Mars, mensuel, 35 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)**

▣ Sur le thème « les impasses du libéralisme », **RAISON PRÉSENTE** fait le point sur les ambiguïtés et confusions entretenues autour des idées libérales en France et dans le monde. **(N° 78, deuxième trimestre 1986, trimestriel, 48 F. – Nouvelles éditions rationalistes, 14, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris-5e.)**

▣ Un numéro particulièrement substantiel de la **NOUVELLE REVUE SOCIALISTE** : « le libéralisme dans le monde, ses échecs, ses équivoques ». Vingt-deux contributions, de Colette Audry à Jean Ziegler. **(Janvier-février, bimestriel, 40 F. – 10, rue de Solferino, 75333 Paris Cedex 07.)**

▣ « La modernisation : enjeux et questions » : c'est le thème du dossier du numéro des **TEMPS MODERNES**, centré sur les problèmes posés au syndicalisme par la nouvelle organisation du travail et les nouvelles technologies. **(N° 476, mars 1986, mensuel, 30 F. – 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)**

▣ Dans **ARTICLE 31**, la suite de l'enquête sur le terrorisme en Belgique, ses liens avec l'extrême droite et avec certains secteurs *de l'Etat. (N° 17, mars 1986, mensuel, 15 F.* **– Boîte postale 423, 75527 Paris Cedex 11.)**

▣ Une vive polémique a été suscitée par **THE ECOLOGIST** en publiant, voilà quelques mois, une mise en cause de la Banque mondiale, accusée de favoriser l'appauvrissement et la famine par certains des projets qu'elle finance dans le tiers-monde. Le dernier numéro de la revue comporte des réponses du *cabinet de Mme Thatcher, du ministre du développement* outre-mer, et surtout de M. Jose Botafogo, vice-président de la Banque mondiale, mais aussi d'autres articles qui, à travers des études de cas, mettent en cause la politique générale de la Banque. **(N° 5-6, bimestriel, 4 livres sterling. – Worthyvale Manor Farm, Camelford, Cornwall PL32 9TT, United Kingdom.)**

▣ Un remarquable exemple de coopération franco-britannique : à la suite d'un article spécialement rédigé par David Green, **FUTURIBLES** présente, en traduction française, une sélection d'articles de la revue anglaise **FUTURES**. Celle-ci publiera prochainement, en anglais, des articles sélectionnés dans **FUTURIBLES**. Une lumineuse occasion de saisir deux approches différentes d'une même discipline. **(Février, mensuel, 43 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)**

▣ **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST** fait le point sur le marché de l'électronique en Chine. **(N° 303, février, mensuel, 41 F. – La Documentation française, Paris.)**

▣ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX** rassemble, dans un cahier, près d'une vingtaine d'articles, dont une grande majorité tirés de la presse de Hanoï, autour du thème « Le Vietnam dix ans après : bilan et perspectives ». Des points de vue que l'on a peu l'occasion de connaître. Une livraison ultérieure est consacrée à l'URSS et à la question allemande. **(Nos 531 et 532, 7 et 21 mars 1986, bimensuel, le numéro 16 F. – La Documentation française, Paris.)**

▣ M. Alan Garcia président du Pérou, explique dans **CUADERNOS AMERICANOS**, sa politique financière quant à la dette de son pays. **(N° 1, vol. CCLXIV, janvier-février, bimestriel, 1000 pesos mexicains. – Av. Coyoacan n° 1035, Col. del Valle, Dél. Benito-Juarez, 03100 Mexico D.F.)**

▣ **IMPACTS**, revue de l'université catholique de l'Ouest, consacre un numéro spécial au Paraguay, la plus vieille dictature latino-américaine. **(N° 3, trimestriel, 30 F. – B.P. 808, 49005 Angers Cedex.)**

▣ Une nouvelle revue, **AMERICAS LATINAS**, *propose (en français)*, dans sa deuxième livraison, un article sur Gabriel Garcia Marquez et une étude de Serge Daney sur le cinéma latino-américain. **(N° 2, mars, mensuel, 10 F. – 22, rue Beffroy, 92200 Neuilly-sur-Seine.)**

▣ Le livre « Fidel Castro et la religion » ainsi que la nouvelle politique de La Havane à l'égard de l'Eglise, sont longuement analysés par François Fournier et René David dans **CULTURES ET FOI. (N° 108, février-mars, bimestriel, 20 F. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)**

▣ Dans **LE MOIS EN AFRIQUE**, M.-K. Biygoya, enseignant à l'université de Lumumbashi présente des réflexions et suggestions en vue d'un système africain de sécurité collective régionale qui « permettrait à l'Afrique de défendre l'intégrité des Etats membres, leur souveraineté et leur indépendance ». C'est pour le même objectif que Maurice Ahanhanzo Clege, professeur à l'université Paris-I, conçoit un projet de réforme « pour une OUA opérationnelle. **(Février-mars, bimestriel, 55 F. – 8, rue Mandar, 75002 Paris.)**

▣ Dans **AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT - AFRICA DEVELOPMENT**, Najib Akesbi montre comment le modèle dominant de développement agricole, largement suivi dans le tiers-monde, conduit à la dépendance alimentaire, qui elle-même contribue à aggraver la dépendance financière. De son côté, Fayçal Yachir se livre à d'intéressantes réflexions sur la « crise » de l'économie du développement qui met en question bien des théories officielles en vogue. **(Vol. X, n° 3, 1985, trimestriel, 35 F. – Codesria, BP 3304, Dakar, Sénégal.)**

▣ La **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES** consacre un numéro spécial à « La paix fallacieuse : l'Egypte face à Israël ». Avec des études sur les rapports entre Le Caire et l'OLP, l'image des Palestiniens dans l'opinion publique, des prises de position de responsables politiques et de nombreux textes de personnalités aussi diverses que le pape Chenouda III ou Youssef Chahine, la revue offre un large panorama de l'évolution récente de l'Egypte. ***(N° 19, printemps, trimestriel,* 70 F. – Éditions de Minuit, Paris.)**

▣ **AL YASSAR AL ARABI**, « La gauche arabe », analyse la situation économique de l'Egypte et la crise de l'opposition, incapable de définir une orientation face au régime de M. Moubarak. **(N° 76, mars 1986, mensuel, (en arabe), 8 F. – 29, rue de Château-Landon, 75010 Paris.)**

▣ **LA REVUE DE LA PRESSE ÉGYPTIENNE** publie, entre autres, un recueil d'articles sur « le procès des banques » du Caire qui, commencé en octobre 1984, se transforma en véritable procès de l'économie égyptienne. **(N° 18, trimestriel, 100 F. – Maison de la Méditerranée, 3 et 5, avenue Pasteur, 13621 Aix-en-Provence.)**

▣ Peut-on éviter une lecture *uniquement* confessionnelle de l'imbroglio libanais ? Un article stimulant d'Elizabeth Picard dans le cadre d'un numéro spécial de **RECHERCHES INTERNATIONALES** consacré au Proche-Orient. **(N° 18, quatrième trimestre 1985, trimestriel, 57 F. – 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)**

▣ Une étude sur l'industrialisation en Turquie et une autre sur le rôle du parti Baas sont publiées dans les **ANNALES DU LEVANT**, revue qui vient de naître. **(N° 1, 1985, trimestriel, 30 F. – Centre interdisciplinaire de**





EN ÉGYPTE

La chute des revenus extérieurs frappe une économie sans ressort

Par MAHMOUD ABDEL-FADIL *

L'EXPANSION de l'économie égyptienne dans les années 70 a été largement tributaire des relations avec l'étranger. Pétrole, envois de fonds des travailleurs émigrés, recettes du canal de Suez et, bien sûr, aide extérieure sont en effet devenus les principales ressources du pays, comme en témoigne le rapport de la Banque mondiale sur l'Egypte de janvier 1983. On peut y voir le résultat de la « politique d'ouverture » *(infitah)* inaugurée par le président Sadate en 1974, au lendemain de la guerre d'octobre.

Le pétrole (avec le gaz) apparaît, du point de vue financier, comme le secteur dominant de l'économie : la production est passée de moins de 8 millions de tonnes en 1974 (ce qui représentait alors une valeur de 800 millions de dollars, aux prix mondiaux) à plus de 32 millions de tonnes (une valeur d'environ 8 milliards) en 1981. En dollars constants, la croissance annuelle enregistrée au cours de cette période a été de 27 %.

Les transferts des travailleurs émigrés ont également fait un bond considérable, passant de 190 millions de dollars en 1974 à 2,8 milliards en 1981. En dollars constants, l'augmentation annuelle des transferts a été d'environ 32 % pour la période. Quant au canal de Suez, rouvert en 1974 et élargi, il a rapporté en 1981 des revenus de l'ordre de 900 millions de dollars.

Enfin, les investissements étrangers directs et les crédits multilatéraux nets ont notablement augmenté. L'évolution est particulièrement évidente quand on établit une distinction entre les dons et les prêts figurant dans la balance des paiements au milieu des années 70 et les flux de capitaux plus autonomes de la période 1978-1981 destinés aux projets de développement.

Tout cela fait que les ressources exogènes occupent une place privilégiée dans l'économie égyptienne. Selon les estimations de la Banque mondiale, le ratio de ces ressources exogènes (aide et investissements étrangers inclus) au total des ressources disponibles est passé d'environ 6 % en 1974 à 45 % en 1981 : c'est là une des proportions les plus élevées dans le monde.

Production intérieure en déclin

REFLÉTANT le « degré d'ouverture » du système économique, l'évolution de certains indicateurs de base donne une idée de la transformation de l'économie qui s'est produite sous le régime de Sadate et, plus particulièrement, dans la période 1974-1980 *(voir le tableau ci-dessous)*. Mais la composition des ressources exogènes a subi des fluctuations cycliques très nettes, surtout en ce qui concerne les exportations de pétrole brut et les transferts des travailleurs émigrés.

Le volume très important des ressources exogènes, joint à l'aide étrangère qui a afflué à un rythme extraordinairement élevé pendant les années 70, a entraîné une forte croissance de l'économie égyptienne, avec des niveaux élevés de consommation et d'importations. Mais ces développements ne signifient pas nécessairement qu'elle a réalisé de bonnes performances dans les années 70, même si certains analystes y voient des indicateurs de succès. En fait, il y a assez d'évidences statistiques pour montrer le déclin relatif des secteurs de la production de base, agriculture et industrie.

Ainsi, la production de blé oscille sur l'ensemble de la période 1973-1979 autour de 1,8 million de tonnes par an. Dans le même temps, la production annuelle de riz reste de l'ordre de 2,3 à 2,5 millions de tonnes (1). Quant au sucre, sa production stagne au niveau de 633 000 tonnes. Même l'augmentation de la production de coton filé reste modeste, puisqu'elle passe de 182 000 tonnes en 1973 à 218 000 en 1979 (soit + 20 % en six ans). La production d'acier enregistre également une légère augmentation, passant de 226 000 tonnes en 1973 à 302 000 tonnes en 1979 (2). A l'inverse, la production de boissons non alcoolisées *(soft drink)* connaît une hausse record : 1,4 milliard de bouteilles en 1979 contre 600 millions seulement en 1973. Ces exemples illustrent le déséquilibre et les distorsions affectant la structure de la production domestique durant la seconde moitié des années 70.

* Professeur d'économie à l'université du Caire.

LES EFFETS DE L'« INFITAH »

Indicateurs	1972-73	1979-80
	(En pourcentage du produit intérieur brut)	
Exportations de biens et services ...	14,6 %	43,8 %
Importations de biens et services ..	21 %	53 %
Degré d'ouverture du système économique (exportations + importations de biens et services)	35,6 %	96,8 %
Flux annuel brut de capitaux étrangers	10,4 %	17,6 %
Dépôts privés en devises étrangères (en pourcentage du flux monétaire total)	0 %	25 %

Source : A. Bhattacharya and W. Grais, *A Modelling Framework for Macro-Economic Management of a Regulated Economy : The Egyptian Case* (Banque mondiale, Washington, février 1982.)

Il convient, d'autre part, de mesurer l'impact des changements introduits par la politique d'*infitah* sur la balance commerciale. Les statistiques disponibles montrent que le niveau de couverture des importations par les exportations est tombé de 78 % en 1970 à 37 % en 1978, avant la forte hausse du volume et des prix des exportations pétrolières en 1977, 1980 et 1981.

D'une manière générale, ce sont les ressources exogènes qui ont aidé à financer le haut niveau de croissance et de consommation de 1974 à 1983. Or les prévisions relatives à ces ressources ne paraissent pas aujourd'hui très optimistes. En effet, les indicateurs cycliques montrent que le déclin des ressources et des revenus exogènes de tous types commence au milieu des années 80. C'est tout à fait net dans le cas des transferts des travailleurs émigrés, qui est la plus importante source de revenus. La demande de main-d'œuvre égyptienne a commencé à se ralentir dans les pays du Golfe, surtout pour ce qui concerne les emplois non qualifiés ou semi-qualifiés. Trois facteurs principaux ont joué en ce sens :

– l'« effet de saturation », décelable au ralentissement du boom de la construction dans les Etats du Golfe. La plupart de ces pays auraient achevé leurs projets d'infrastructure à grande échelle (réseaux routiers, ports, aéroports, complexes résidentiels et administratifs) ;

– la substitution du « travail asiatique » au « travail arabe » – et, par conséquent, égyptien – dans la plupart des pays du Golfe. Cette tendance est le plus sensible dans les secteurs de la construction et des services ;

– la baisse des revenus du pétrole dans la plupart des pays arabes producteurs.

Mais, alors que les ressources risquent de se réduire drastiquement, la dette extérieure ne s'allège pas. Selon les projections de la Banque mondiale, l'évolution du service de la dette devait s'établir de la manière suivante au milieu des années 80 :

	1985*	1986*
Provisions pour le service de la dette publique extérieure	888	879
Provisions pour le service de la dette extérieure à l'égard de sources privées	1 477	1 659
Total	2 365	2 538

(*) En millions de dollars.

On peut se risquer à en conclure que les transferts des travailleurs émigrés et les bénéfices du canal de Suez seront alors juste suffisants pour financer le paiement du service de la dette.

La politique d'ouverture mise en œuvre durant l'« ère du pétrole arabe » a provoqué, entre autres, une poussée des activités de construction et de travaux publics, depuis le milieu des années 70. Mais, en fait, le boom de la construction a généré sa propre dynamique, avec des effets démultipliés partout. Alimenté en particulier par les transferts des travailleurs émigrés, il a aussi introduit de fortes tendances spéculatives dans le système économique. Par exemple, le prix des terrains a augmenté dans plusieurs villes dans des proportions variant entre 10 % et 60 % par an au cours de la période 1973-1980.

En retour, la spéculation immobilière a abouti à une hausse en flèche des revenus et de la richesse de certaines catégories de la population. Néanmoins, la plupart des Egyptiens à haut revenu échappent aux impôts et établissent de fausses déclarations dans lesquelles ils ne reconnaissent que des profits minimes, quand ce ne sont pas des pertes. Ce dernier phénomène est corroboré par la très lente croissance des recettes fiscales (en prix constants) perçues auprès des professions libérales et, d'une manière plus générale, par la stagnation des rentrées au titre de l'impôt sur le revenu.

La fin de l' « état de grâce »

LA politique de l'*infitah* a également abouti à une aggravation de l'écart des revenus au sein de la société égyptienne. Ce qui a conduit, en retour, à l'émergence d'une dualité socio-économique d'un type nouveau, nettement différente de la notion commune de dualité familière aux économistes. Ainsi l'économie nationale paraît désormais divisée en deux secteurs distincts (et pas tout à fait fictifs) :

– le « secteur indigène », qui englobe les entreprises et activités héritées de l'ère nassérienne et tendant à être des activités purement domestiques. La structure des prix et des bénéfices dans ce secteur reflète sa faible rentabilité ;

– le « secteur d'ouverture », qui englobe les mouvements de biens et services étroitement liés aux activités nouvelles de l'*infitah*. Le niveau élevé des revenus et des bénéfices y reflète la forte rentabilité des activités étrangères et mixtes. Les fonds alimentant son expansion proviennent, pour la plupart, des transferts des émigrés.

L'écart entre ces deux domaines ne fait que s'élargir, et la population active semble elle-même divisée en deux groupes distincts et étanches.

C'est dans ce contexte que l'économie devra faire face à plusieurs défis macro-économiques majeurs dans la seconde moitié des années 80. Le premier a trait au caractère très spécifique des revenus des exportations pétrolières. En réalité, ces revenus représentent un grignotage, une « décumulation » de la richesse de la nation, en raison du processus de tarissement systématique des ressources énergétiques. De fait, cette source sera pratiquement épuisée à la fin des années 80. En deuxième lieu, on ne doit pas oublier que les transferts des travailleurs émigrés, les revenus du canal de Suez et l'aide étrangère sont extérieurs à l'économie nationale, puisque totalement indépendants de la base de production domestique. Comment alors l'économie égyptienne pourra-t-elle s'accommoder de la chute de ces ressources exogènes, alors qu'elles ont été depuis une dizaine d'années le principal facteur de croissance de la consommation et de l'épargne nationale ?

Traditionnellement, l'Egypte était considérée comme un exemple typique d'économie à surplus de main-d'œuvre. Pourtant, depuis le milieu des années 70 – et très largement en raison d'une émigration massive vers les riches pays arabes pétroliers, – plusieurs secteurs de l'économie paraissent souffrir d'un sérieux manque de travailleurs, parfois de manière critique. Mais comme la population continue de croître de près de 3 % par an, l'étroitesse relative du marché du travail semble bien être un phénomène transitoire de courte durée. Le retour des émigrés pourrait également poser de sérieux problèmes d'emploi aux responsables politiques. Enfin, l'existence d'une économie parallèle florissante suscite de sérieuses difficultés dès lors qu'il s'agit de définir une mesure acceptable du revenu « permanent » pour différents types de ménages. Un tel revenu englobe à la fois les rentrées primaires provenant des activités « normales », c'est-à-dire officielles ou dûment enregistrées, et les rentrées « extraordinaires » provenant des activités parallèles.

En fin de compte, l'« état de grâce » dont a joui l'économie égyptienne durant les dix dernières années semble bel et bien révolu. Et il n'y a pas de solutions faciles. Dès lors, les cinq prochaines années risquent d'être une douloureuse période de réajustement à tous les niveaux : politique, économique et social.

(1) Ministère du plan, *le Développement de l'économie égyptienne en dix ans* (en arabe), Le Caire, août 1981.

(2) *Ibid.*

---

recherches de relations internationales au Moyen-Orient contemporain, Université de Rennes-II, UER d'histoire, 6, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes.)

■ Nicolas Regaud montre, dans L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES, en quoi la politique étrangère indonésienne tend à se démarquer des choix de Washington en Asie. (N° 148, printemps, trimestriel, 40 F. – CHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris.)

■ Sous le titre « Pour un socialisme renouvelé », VERS LA VIE NOUVELLE publie le texte d'une conférence prononcée devant les militants de ce mouvement par M. Michel Rocard. Ce texte évoque successivement les illusions perdues, les conditions d'une analyse renouvelée de la société, une réflexion sur compétition et socialisme, etc. (Février-mars, 15 F. – 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris.)

■ Sur le thème « Industries et territoires », LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE analyse le double développement, à la fois conflictuel et complémentaire, des réseaux locaux de petites et moyennes entreprises et de la déterritorialisation internationale des branches industrielles. (N° 29, janvier 1986, trimestriel, 77 F. – 64, rue de la Fédération, 75015 Paris.)

■ Comment « prendre la ville » et la rendre habitable pour tous ? s'interrogent les auteurs d'un dossier de FAIM DÉVELOPPEMENT consacré aux villes et bidonvilles. On notera les articles sur les mégapoles que sont Le Caire, Djakarta et Mexico. (N° 9, mars, mensuel, 35 F. – 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris.)

■ « La santé dans le tiers-monde » est le thème central de PRÉVENIR ; la revue mutualiste se penche aussi bien sur les professionnels de la santé, les médecines traditionnelles que sur le Sénégal, Cuba ou le Kerala. (N° 12, premier semestre 1986, semestriel, 70 F. – 5-7, rue d'Italie, 13006 Marseille Cedex 6.)

■ Au sommaire de SCIENCES ET TECHNIQUES, un dossier spécial sur la cité des sciences et des industries de La Villette. (Février, mensuel, 29 F. – 2, rue Béranger, 75003 Paris.)

■ Un beau numéro d'AMÉNAGEMENT ET NATURE, consacré à la forêt. Il concerne l'Europe et sera suivi d'un second pour l'Afrique tropicale. (N° 80, hiver, trimestriel, 30 F. – 21, rue du Conseiller-Collignon, 75116 Paris.)

■ Deuxième numéro de QUI-VIVE INTERNATIONAL, le magazine de la langue française. On y relèvera, en particulier, une étude de Louis-Jean Calvet sur le chanteur Renaud, en tant que défenseur de la langue française, et une contribution de William Baranes sur l'informatique et les projets de réforme de l'orthographe. (Février, bimestriel, 35 F. – 71, rue Ampère, 75017 Paris.)

■ Dans le dernier numéro d'AMÉRIQUE LATINE, qui cesse de paraître, un dossier sur la littérature latino-américaine, précédé d'un article de Stephen Suffern sur l'image de ce continent dans la littérature anglo-saxonne. (N° 24, décembre 1985, trimestriel, 50 F. – CETRAL, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.)

■ EUROPE est la première revue qui commémore le cinquantenaire du Front populaire. Si la couverture se borne à annoncer : « Arts et Littérature », la société tout entière s'y trouve inscrite. (Mars, mensuel, 65 F. – 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

■ HÉRODOTE, pour son dixième anniversaire, publie un numéro entièrement consacré aux « géopolitiques de la France ». (N° 40, 1er trimestre 1986, 60 F. – La Découverte, Paris.)

● *DROIT D'ASILE, ETAT DE DROIT OU ÉTAT D'EXCEPTION : Brochure attirant l'attention sur l'évolution de la politique des autorités helvétiques à l'égard des étrangers et sur la gravité de la situation des demandeurs d'asile en Suisse. Complétée par un fascicule relatant les témoignages de deux anciens collaborateurs de l'Office fédéral de la police. (Février 1986, respectivement : 9 francs suisses et 6 francs suisses. – Comité pour la défense du droit d'asile, case postale 349, 1000 Lausanne 17.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque interaméricaine de développement.

● RAPPORT ANNUEL 1985 : tendances de l'économie (faible croissance et détérioration du revenu par habitant, sauf au Brésil) et bilan des activités de la banque. *(BID, Washington DC, 182 pages.)*

Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

● POVERTY AND HUNGER *(Pauvreté et faim)* : la BIRD établit, dans ce rapport, le lien entre la malnutrition et le manque de fonds et préconise la croissance économique pour solution... *(BIRD, Washington, 1986, 69 pages.)*

Bureau international du travail.

● LA PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE, 1981-1985 : bilan d'une méthode de gestion qui conserve une grande place, malgré certains reculs dus aux difficultés économiques. Des exemples concrets illustrent la situation dans les différents pays. *(BIT, Genève, 1986, 306 pages, 30 francs suisses.)*

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

● FINANCIAL SOLIDARITY OF DEVELOPMENT, 1985 : (Solidarité financière et développement), un bilan très complet de l'aide bilatérale et multilatérale fournie au sein de l'OPEP aux pays du tiers-monde. (En anglais, version française à paraître ; CNUCED, Genève, 180 pages, numéro de vente : E.85.II.D.22.)

Organisation de coopération et de développement économiques.

● VINGT-CINQ ANS DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT : bilan sur un quart de siècle des efforts et des politiques en faveur de l'aide au développement sous l'égide du Comité d'aide au développement de l'OCDE. *(OCDE, Paris, 1985, 373 pages, 170 F.)*

FIN DU PROTECTIONNISME ET MAINTIEN

Le Mexique sur les rails du

(Suite de la première page.)

La classe moyenne, en particulier, qui n'avait cessé de grossir au cours des précédentes décennies, voyait soudain reculer l'espoir d'atteindre le niveau de vie idéal : celui du citoyen américain. Cette déception – véritable panique, pour certains, devant la perspective de retourner au bas de l'échelle sociale – se manifesta politiquement, surtout *dans les Etats frontaliers* du Nord, par une adhésion au Parti action nationale (PAN) et à ses thèses : désengagement économique de l'Etat, libéralisation du régime, respect de la liberté d'entreprendre et accroissement des pouvoirs du Congrès *(voir ci-dessous l'article de Christian Rudel)*.

L'ascension du PAN, qui contrôle déjà un nombre important de municipalités dans le Nord, pouvait conduire ce parti à remporter davantage de sièges de députés aux élections législatives de juillet 1985, et même à gagner quelques postes de gouverneur parmi les sept à pourvoir à la même date, dont ceux de Sonora et de Nuevo-Leon. Des incidents violents devaient d'ailleurs se produire dans ce dernier Etat (dont la capitale, Monterrey, est le fief historique des industriels partisans de la dénationalisation de l'économie) et amener le gouvernement à faire intervenir la troupe.

Dans de telles circonstances, et à quelques mois de l'échéance électorale, le pouvoir délaissa les conseils du FMI et lâcha du lest ; il adoucit la rigueur et assouplit l'austérité : il recruta de nombreux fonctionnaires, relança certains grands travaux, favorisa l'augmentation des salaires... En même temps, les revenus du tourisme diminuaient en raison de l'insécurité générale, du meurtre de plusieurs touristes américains et de l'« affaire Camarena » *(voir la note 3 dans l'article de Christian Rudel)*.

Le poids de la dette interne

AU cours des six premiers mois de 1985, l'image du « modèle mexicain » commença à s'effriter : le commerce extérieur chuta de 40 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux d'inflation s'éleva à 64 % et le déficit du budget dépassa les prévisions, atteignant 10 % du PNB (alors que le FMI avait conseillé de ne pas dépasser 5,5 %). Ce déficit dut être comblé par le recours au marché financier interne et à l'épargne, provoquant ainsi le gonflement spectaculaire de la dette interne. Celle-ci est devenue le principal problème financier du pays : un piège que le gouvernement n'évite que par la fuite en avant.

Afin d'encourager l'épargne et d'éviter l'évasion des capitaux à l'étranger, le gouvernement propose, en effet, des taux d'intérêt très élevés pour les placements à terme (une somme placée à trois mois rapporte 70 %). Conséquences : accroissement du déficit des dépenses publiques (en 1985, le service de la dette interne a été supérieur à celui de la dette extérieure) ; diminution des liquidités disponibles pour les crédits aux investisseurs privés, et donc ralentissement de l'activité économique ; affaiblissement du peso, accélération de l'inflation et entretien de la méfiance à l'égard de la monnaie mexicaine, ce qui encourage la fuite des capitaux... qu'il s'agissait précisément d'éviter.

Cette fuite est d'ailleurs une « fuite interne », car les spéculateurs, devenus légion, placent à terme d'importantes sommes en pesos et convertissent le montant de leurs intérêts en dollars, se constituant ainsi peu à peu, à partir d'une même quantité de pesos, une fortune en monnaie américaine. Système absurde. Difficile à changer, selon les autorités, tant qu'il demeurera impossible d'établir un contrôle des changes rigoureux, à cause de la non-étanchéité de la frontière avec les Etats-Unis et du gigantesque marché noir de devises que cela permettrait.

Exemplaire naguère, l'économie mexicaine le demeurait, en juin 1985, mais à titre répulsif : c'était désormais le modèle à ne pas suivre. La *communauté financière internationale* observait comment une économie en plein redressement dérapait soudain sans parvenir, malgré trois ans d'austérité, à corriger les déséquilibres fondamentaux, ni à jeter les bases d'un nouveau cycle de croissance soutenue. Sans vouloir tenir compte des résistances politiques et sociales, le FMI décernait au Mexique le bonnet d'âne des pays endettés.

Cette attitude renforça *le* mouvement général de méfiance à l'égard de l'économie mexicaine dont le crédit devait s'effrondrer, après juin 1985, lorsque le cours du pétrole, principale source de devises du pays, s'orienta à la baisse.

Aussi, à peine les élections terminées – et gagnées – le gouvernement annonça, le 24 juillet 1985, un retour à la rigueur et l'adoption de mesures destinées à remettre l'économie dans la voie de l'austérité : dévaluation de 20 %, licenciement de milliers de fonctionnaires, réduction du budget de l'Etat, assouplissement des formalités d'importation et mesures en faveur des investissements étrangers.

Aux yeux du FMI, tout cela parut insuffisant ; le Fonds réclama l'élaboration d'un véritable plan de réajustement et la réduction du poids relatif du secteur public (60 % de l'économie), afin de favoriser la liberté du marché et la concurrence.

C'est alors que, le 19 septembre 1985, se produisit le tremblement de terre causant des dégâts évalués à plus de 300 millions de dollars et provoquant la perte de cent cinquante mille emplois. Aux yeux de la population, cette catastrophe mettait de surcroît en relief *la corruption du régime dans le* domaine de la construction, puisque la plupart des immeubles effondrés étaient des bâtiments publics (hôpitaux, écoles, ministères...), dont les entrepreneurs avaient tout simplement empoché le surcoût destiné à garantir ces édifices contre les séismes. Il va sans dire que l'impopularité du régime continua de grandir.

Vers l'abandon du nationalisme économique

D'AUTRE part, ces tensions avec le FMI (qui consentit à l'occasion du séisme un prêt exceptionnel de 300 millions de dollars) se produisaient dans un contexte régional exacerbé par *la position intransigeante* à l'égard de la dette extérieure de certains dirigeants latino-américains, comme M. Fidel Castro, partisan du non-paiement, et M. Alan Garcia, favorable au plafonnement des remboursements à 10 % de l'excédent du commerce extérieur. Ces thèses, largement diffusées par la presse mexicaine, faisaient apparaître, par contraste, durant le deuxième semestre de 1985, le gouvernement de M. de La Madrid comme timoré, indécis ; bref, soumis à la pression des Etats-Unis.

Pour tenter de dissiper cette impression, Mexico entreprit alors – fin 1985 *et début 1986* – d'élaborer des solutions spécifiques au problème de la dette. M. Silva Herzog, ministre des finances, déclara : *« La limite de notre responsabilité à l'égard de nos créanciers, c'est notre responsabilité à l'égard de notre peuple* (1). » Il demanda une réduction des taux d'intérêt à 6 % (ils sont de l'ordre de 10 %). Le Mexique mobilisa le Groupe de Cartagena (rassemblant les pays les

L'ascension du Parti

LA récession économique – accrue par la baisse du prix du pétrole – et les graves séquelles du tremblement de terre du 19 septembre 1985 augmentent tous les mécontentements des Mexicains. Cela semble profiter au Parti action nationale (PAN), deuxième force politique du pays, de tendance démocrate-chrétienne, qui attend son heure depuis des décennies et fustige sans cesse la corruption du régime et les fraudes du parti dominant, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Par CHRISTIAN RUDEL

Au pouvoir depuis plus d'un demi-siècle, le PRI traverse actuellement une crise de désaffection. Certes, la fraude aidant, il n'a jamais perdu une élection à la présidence de la République et il continue de détenir tous les postes de gouverneurs d'Etat ; mais il a dû, ces dernières années, concéder quelques municipalités à ses adversaires, de même qu'il a dû accepter la montée du puissant courant abstentionniste, qui représente désormais la moitié de l'électorat.

A l'occasion des élections législatives du 7 juillet 1985, le Parti action nationale, en progression constante depuis une quinzaine d'années et qui avait gagné plusieurs municipalités en 1983, espérait même enlever quelques sièges de gouverneurs. En vain. Avec tous les autres partis, il cria une fois de plus à la tromperie électorale. Toutefois, avec près de 16,2 % des voix exprimées en sa faveur et cinquante et un députés élus, le PAN confirma sa place : le deuxième parti mexicain.

Le Parti action nationale a été fondé en 1939, presque à la fin du mandat du président Lazaro Cardenas, en nette opposition à sa politique. Il contestait en particulier son plan d'éducation laïque et gratuite, la nationalisation du pétrole et la réforme agraire. Le PAN attaquait aussi l'article 130 de la Constitution définissant le statut du clergé catholique et lui interdisant toute participation à la vie politique.

Ainsi, dès le départ, la nouvelle formation s'affirmait conservatrice, hostile aux mesures révolutionnaires, et catholique.

Ce catholicisme-là ne pouvait s'accommoder d'une révolution. L'antagonisme avait éclaté lorsque le président Plutarco-Elias Calles (1924-1928) entreprit d'appliquer strictement la Constitution de 1917 et de priver de leur droits civiques les catholiques, prêtres et laïcs, parce que *« obéissant à un souverain étranger »*.

Ce fut le signal de cette guerre de trois ans (de janvier 1927 à septembre 1929) que soutinrent les Cristeros – soldats du Christ-Roi – contre l'armée mexicaine... Guerre acharnée, implacable, menée au mépris de toutes les conventions humanitaires, qui laissa de profondes blessures mais qui obligea le président Calles à revenir sur ses positions et à promettre que la Constitution ne serait plus appliquée de façon hostile à l'Eglise.

La guerre des Cristeros terminée, les catholiques n'en restèrent pas moins vigilants. Jusqu'à ce que l'Etat eut définitivement adopté envers l'Eglise une attitude de tolérance : ils se partagèrent alors en deux tendances : les « durs » allèrent à l'Union nationale synarchique, au caractère nettement fasciste, tandis que les « modérés », acceptant de jouer le jeu du régime, se rassemblèrent au sein du PAN, que venait de fonder Manuel Gomez Morin.

L'influence sociale de l'Eglise

MANUEL GOMEZ MORIN affiche des convictions humanistes et nationalistes. Pour lui, il s'agit, au moyen de ce nouveau parti, de construire *« une patrie ordonnée et généreuse »* et de donner à tous les Mexicains une vie meilleure et plus digne.

Le PAN va donc défendre l'intégrité du territoire sous toutes ses formes (restriction aux achats de terrains par les étrangers, par exemple, et, plus récemment, lutte pour l'abrogation du « traité des eaux », qui donne aux Etats-Unis la part du lion dans le partage des eaux des fleuves frontières).

La défense du Mexique, de la nation mexicaine autorise le PAN à demander que les lois *« concernant la famille, l'éducation et la culture reflètent les traditions, les convictions et les souhaits les plus profonds de notre peuple »*. A ce titre, il se pose en défenseur de la liberté d'enseignement.

Mais la patrie ne fait pas oublier l'Amérique latine : *« Nous savons aussi que le Mexique est une frontière, la frontière de toute l'Amérique ibérique avec les Etats-Unis. Avec ce pays, nous avons 3 000 kilomètres de frontière et nous faisons avec lui plus de 70 % de notre commerce extérieur. Mais avec l'Amérique ibérique, nous sommes liés par la culture, et nous sommes fraternellement identiques par l'origine et par nos problèmes communs. Nous sommes, et cela nous confère une responsabilité particulière, la frontière spirituelle de toute une famille de nations qui pense, aime, travaille et croit comme nous. »*

Le PAN considère par ailleurs que *« la dignité de la personne est au centre de sa doctrine et de son projet de lutte »*. A l'égard de la propriété, il affirme agir dans le but de *« rendre sociale l'économie »*, étant bien entendu qu'*« il ne faut pas confondre cette socialisation avec l'étatisation, qui est une méthode de despotisme politique pour dépouiller les travailleurs non seulement du produit de leur travail mais aussi de leur autonomie syndicale et de leur liberté de citoyen... »*.

Le parti dénonce avec virulence l'énorme endettement du pays, sans profit pour les travailleurs, et s'en prend aux dirigeants : *« Comment un si grand endettement a-t-il été possible, et où en sont les bénéfices ? »* (*La Nacion*, 15 novembre 1985). Si le président Diaz Ordaz, sans disposer de pétrole, a laissé en 1970 une dette de 5 milliards de dollars, pourquoi M. Lopez-Portillo a-t-il porté cette dette, en 1982, à 80 milliards alors que les ventes de pétrole apportaient chaque année 15 milliards de dollars ? *« Est-il possible de récupérer les sommes détournées ? On ne pourra jamais tenir pour juste que l'actuelle génération de Mexicains, ainsi que plusieurs autres, payent ce que quelques-uns, à partir de postes gouvernementaux, ont détourné à leur seul profit. »*

Le programme politique du PAN, résumé à grands traits dans une « plate-forme » approuvée en 1979 et intitulée : « Solution de rechange du PAN », insiste sur quatre points :

– Droit à la vie ; droit à la vérité ; droit à la justice ; droit à la liberté d'opinion.

Humaniste et nationaliste, le PAN s'est appuyé pendant longtemps sur la doctrine sociale de l'Eglise. Aujourd'hui encore, certains « panistes » reconnaissent que grande a été, en leur temps, l'influence de plusieurs Français tels Jacques Maritain et Emmanuel Mounier.

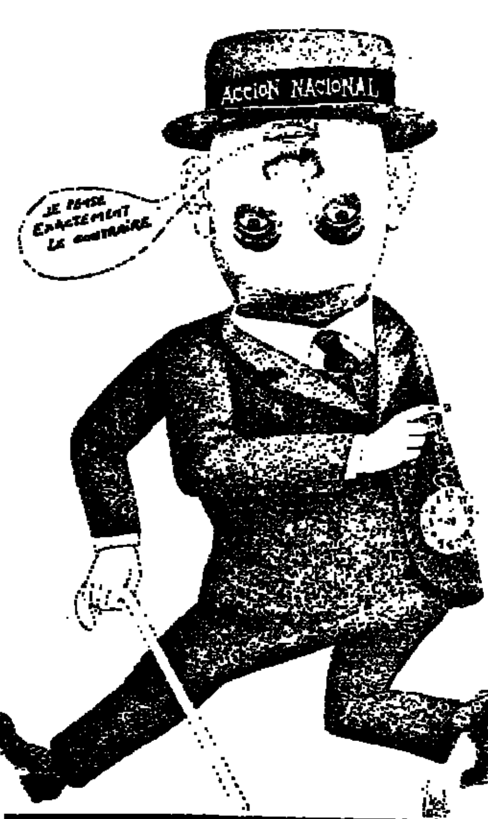
En fait, tout un secteur du parti est fort proche de la démocratie chrétienne et, à plusieurs reprises, il a été sur *le point de demander son affiliation* à l'Union mondiale des démocrates chrétiens (1).

Il en a été empêché par l'autre secteur, conservateur, qui ne veut se lier à aucun credo et qui a critiqué les quelques mesures réformistes du président démocrate-chrétien Napoléon Duarte au Salvador. De ce côté, on se reconnaît plus volontiers dans l'idéologie du Parti républicain des Etats-Unis, et l'on soutient activement la politique de M. Ronald Reagan. C'est cette tendance qui a obtenu du PAN qu'il condamne la politique mexicaine au sein du groupe de Contadora.

Divisé sur les « modèles », le PAN n'a pas non plus une attitude monolithique en ce qui concerne l'action politique immédiate. Là encore, deux courants principaux s'affrontent : les « participationnistes », qui acceptent de jouer ce jeu avec le pouvoir et pensent qu'il faut présenter des candidats à toutes les élections ; et ceux de la « ligne dure » qui, au contraire, pensent que le parti ne doit pas se compromettre dans des élections truquées et qu'il doit préserver son intransigeance.

Enfin, il existe un dernier clivage : celui entre « vieux-panistes », défenseurs des valeurs traditionnelles et attachés à la volonté humaniste du fondateur, et « néopanistes », plus portés à la défense exclusive des intérêts du patronat, au détriment des autres couches sociales. Le parti nie ce clivage, tout en affirmant que n'importe quel organisme *« qui ne se renouvelle pas constamment en idées, en hommes, en tactiques de lutte et en techniques de pénétration est irrémédiablement condamné à mourir ou, au moins, à mener une vie purement végétative »*. Mais quelques-uns des « néopanistes » ont fait sécession et formé, tels ceux de l'Etat de Sonora, en 1984, le Parti action nationale authentique (PANA).

Cependant, le PAN conserve son unité autour de son actuel président, M. Pablo-Emilio Madero, industriel, fils de général et, surtout, neveu de



(Rogelio Naranjo.)

Francisco Madero, l'inspirateur de la révolution de 1910 et premier président du nouveau régime. En qualité de quoi il affiche sereinement son libéralisme anticommuniste... (2).

A ses débuts, le PAN s'était attiré les sympathies de la hiérarchie catholique et de nombreux chefs d'entreprise. Mais, à mesure que le régime issu de la révolution s'affermissait, se tempérait, l'Eglise n'eut plus guère besoin de protecteur ni de porte-voix pour faire valoir ses revendications, et les patrons comprirent vite qu'il n'était plus intéressant pour eux d'entretenir de bonnes relations avec un Etat qui entendait régir toutes les activités plutôt que de se cantonner dans une opposition permanente.

Le PAN traversera donc des années difficiles, au cours desquelles on ne fera guère attention à lui, même si, à partir de 1946, il est légalisé. Il fait mine de ne pas s'en soucier, ne voulant pas être un parti de masse. Il voudrait être plutôt le point de rencontre de tous les Mexicains assez fiers de leur nationalité pour tenter de redonner au pays liberté, dignité et grandeur, toutes valeurs qu'il estime *« compromises ou gâchées par le système et le PRI »*.



sur les rails du

nsion du Part

DE L'AUSTÉRITÉ

néolibéralisme

plus endettés d'Amérique latine) qui, au cours de ses réunions de Montevideo (fin 1985) et de Punta-del-Este (début mars 1986), allait surtout mesurer son impuissance à proposer une politique commune face à des créanciers exaltant de leur côté le plan austral argentin, bientôt imité par le Brésil.

Ces gesticulations au sein du Groupe de Cartagena masquaient, en fait, l'alignement de Mexico sur les positions des organismes financiers internationaux. Et M. de La Madrid, dès la fin de 1985, adoptait un certain nombre de mesures annonçant un véritable changement de la structure économique du pays. Les plus importantes, sans doute, furent la demande d'adhésion au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) marquant la fin de quarante ans de protectionnisme et l'annonce de la privatisation d'entreprises publiques « non stratégiques » (à l'exception du pétrole, des transports, de l'acier et de l'électricité). Enfin, durant la première quinzaine de décembre 1985, le gouvernement remettait au FMI une nouvelle lettre d'intention.

La rencontre entre M. de La Madrid et M. Reagan, en janvier 1986, fut essentiellement consacrée à l'analyse des problèmes financiers. Le Mexique obtenait l'appui des autorités américaines pour convaincre les milieux bancaires d'accorder de nouveaux prêts à Mexico. Washington, de son côté, visait un triple but : éloigner son voisin du précipice financier et de l'explosion sociale, réduire son autonomie au sein du Groupe de Contadora, et l'engager, enfin, dans le processus du plan Baker *(voir à propos de ce plan les articles d'Yves Mamou et de Danièle Gervais dans* le Monde diplomatique *de mars 1986)*.

Le Programme pour une croissance soutenue, proposé par M. James Baker, pourrait se résumer dans la formule : *« Se développer pour pouvoir payer. »* Compatible avec les politiques d'austérité recommandées par le FMI, ce plan propose des changements structurels profonds et à long terme dans l'économie de quinze pays endettés (dont le Mexique) : une plus grande ouverture des marchés aux produits importés, la levée des obstacles à l'investissement étranger, des mesures fiscales et monétaires anti-inflationnistes, la privatisation de l'économie et des dispositions contre la fuite des capitaux.

Dans son discours du 17 mars 1986, le président mexicain, sans le dire expressément, semble engager son pays sur les rails de ce plan. Il a, entre autres choses, annoncé que 236 des 840 sociétés d'Etat seraient privatisées ou mises en liquidation. Il consent au souhait de Washington d'encourager les investissements étrangers directs dans des secteurs jusqu'ici réservés à l'Etat ; il dérèglemente les transports aériens, maritimes et terrestres, et prévoit des facilités fiscales en faveur des exportateurs (2).

Ainsi, après l'Argentine et le Brésil – les deux autres « géants » latino-américains, – le Mexique s'engage dans la liquidation du modèle économique dit « de substitution des importations » adopté après 1945 sur proposition de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) (3). C'est le prix à payer pour la mise en place d'une opération de sauvetage financier d'autant plus urgente que le pays a besoin, en 1986, de 9 milliards de dollars, alors que la chute du cours du pétrole lui coûtera, cette année, 6 milliards de dollars.

Cette réorganisation structurelle de l'économie sauvera-t-elle le Mexique de l'effondrement financier ? Quoi qu'il en soit, elle ouvre la voie à l'une des pires hantises des nationalistes : la pénétration économique américaine (déjà 70 % des échanges se font avec les Etats-Unis) et la menace d'intégration dans l'espace économique des Etats-Unis. C'est donc la question de la souveraineté nationale qui est ainsi posée.

Nombre d'économistes estiment que le pays paie à présent les longues années de corruption officielle et d'incurie gouvernementale, ainsi que son incapacité à rapatrier les 60 milliards de dollars et plus déposés par les possédants mexicains dans les banques américaines (4). L'incompétence de naguère et le reniement d'aujourd'hui pourraient coûter politiquement très cher au PRI, tandis que les conflits sociaux se multiplient, l'insécurité se généralise, la paysannerie s'agite et l'opposition politique s'amplifie.

IGNACIO RAMONET.

(1) *Financial Times*, 24 février 1986.

(2) *Le Monde*, 19 mars 1986.

(3) Lire, à ce sujet : Fernando H. Cardoso, *les Idées à leur place*, Métailié, Paris, 1984.

(4) *Newsweek*, 17 mars 1986 *(le Figaro* du 18 février 1986, estime le montant des capitaux mexicains réfugiés aux Etats-Unis entre 100 milliards et 120 milliards de dollars).



(Lily Franey)

MANIFESTATION SYNDICALE CONTRE LE PAIEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE
Une population excédée par l'incurie et la corruption

action nationale

C'est la raison pour laquelle il cherche d'abord à s'appuyer sur les classes moyennes. *« A cause de cela, nous ne sommes pas très riches,* disent les responsables, *nos ennemis disent que nous recevons de l'argent nord-américain. En fait, l'essentiel de nos moyens financiers vient des cotisations, des loteries militantes, dont les billets sont vendus dans tout le pays, et de l'imposition des hauts fonctionnaires et des députés « panistes » : ces derniers, par exemple, doivent verser le tiers de leurs émoluments. »*

Est-ce par manque de moyens que le PAN ne dispose pas d'une véritable presse, à l'exception du modeste bimensuel *la Nacion ?* Le parti ne peut guère compter que sur la bienveillance à son égard d'*Excelsior, El Universal* et, surtout, *El Heraldo*, quotidiens de Mexico, et sur celle de quelques journaux de province, en particulier dans le Nord.

Bien qu'il ait refusé de se structurer en parti de masse, le PAN pensait, grâce à la réforme électorale de 1977, pouvoir se tailler une bonne place au Parlement et amener ainsi le système à se réformer. « *Mais,* déclarent désormais ses dirigeants, *le régime s'est durci. Par la fraude généralisée, nous avons été privés de nos succès électoraux pourtant incontestables. Le gouvernement, sinon le président lui-même, dicte le résultat des élections avant le jour du vote. Nous n'arriverons donc à rien par ce chemin-là. Ce qu'il faut maintenant, c'est agir sur le plan international. Nous faire connaître et faire connaître la réalité du système politique mexicain. Rappelez-vous : Somoza n'a-t-il pas fui le Nicaragua parce que l'opinion publique internationale était contre lui ?... »*

Voilà pourquoi le PAN a entrepris de se lancer sur la scène internationale. Outre ses relations avec les partis démocrates-chrétiens d'Amérique latine et d'Europe, il avoue des échanges suivis avec, par exemple, le parti libéral et le parti conservateur anglais, l'Alliance populaire espagnole de M. Fraga Iribarne, et, bien sûr, le Parti républicain des Etats-Unis.

Il ne fait pas de doute que certains, à Washington, songent depuis quelque temps déjà à une solution de rechange à l'actuel régime mexicain.

Certes, le PRI assure depuis plus d'un demi-siècle la tranquillité interne de ce vaste pays aux portes des Etats-Unis. Situation fort appréciable. D'autre part, l'actuel président, le « technocrate » Miguel de La Madrid, a de nouveau l'agrément du Fonds monétaire international et a fermement replacé, depuis le 17 mars 1986, l'économie sur les rails d'une stricte rigueur.

Mais le régime actuel, aux yeux des Etats-Unis, c'est aussi la corruption ; la drogue, les cultures de marihuana ont été, jusqu'à un passé récent, mollement combattues par les autorités (3) ; les carences d'un développement empêché par des caciques préférant édifier leur puissance sur une pauvreté savamment entretenue ; et, enfin, une politique extérieure indépendante de Washington, en particulier à l'égard de la crise d'Amérique centrale.

Or ce régime, assis sur la tricherie électorale et gangrené par la corruption, donne d'évidents signes d'usure, et son discrédit n'est plus à démontrer : 49,46 % d'abstentions aux élections de juillet 1985. Même s'il est passé maître dans l'art de manipuler et de contrôler les mouvements d'opposition, le PRI ne pourrait contenir de vastes mouvements sociaux. En cas d'explosion populaire, les Etats-Unis se sentiraient directement menacés.

Une solution de rechange ?

POUR conjurer ce risque, certains spécialistes américains ont songé au PAN – paladin de la lutte contre la corruption – comme solution de rechange. « *Bien sûr,* disent les dirigeants de ce parti, *parce que nous entretenons de bonnes relations avec les républicains américains, le PRI et d'autres partis à sa suite nous ont traités de « vendus aux Américains ». Tout comme on nous a traités de « parti clérical », de « parti fasciste » ou de « parti d'extrême droite ». Mais, que voulez-vous, le gouvernement et le PRI sont les maîtres du jeu. Ils veulent apparaître démocrates. Il leur faut donc une droite et une gauche... Il y a une gauche avec plusieurs partis plus ou moins entretenus par le gouvernement. La droite, c'est nous, nécessairement... »*

Ce que ces dirigeants n'ajoutent pas, c'est que leurs adversaires les accusent d'avoir choisi le thème de la corruption pour éviter de parler des autres grands problèmes : chômage, réforme agraire, etc., pour lesquels le PAN ne propose pas non plus de solution.

Cependant, pour assurer son rôle, le parti a encore besoin de se développer. Y réussira-t-il ? Il peut compter sur le soutien actif d'une partie de la hiérarchie catholique.

D'autre part, le PAN entretient de bonnes relations, surtout de caractère personnel, avec de nombreuses organisations catholiques : Pères de famille, Chevaliers de Colomb, etc. Et même avec l'Opus Dei, par le canal de l'Union sociale des chefs d'entreprise mexicains (USEM).

Les liens sont aussi fort étroits, semble-t-il, avec certains cadres de l'armée, à laquelle au demeurant Washington s'intéresse de près, ainsi qu'en témoigne le récent rapport de la Rand Corporation sur les forces armées mexicaines. M. Conchello, ancien président du PAN, déclarait déjà, il y a quelques années : *« Il existe, au cours de cette décennie, la possibilité que les militaires essaient de sauver le Mexique de la ruine. Lassés d'être les spectateurs du désastre et forts de tous leurs cadres disciplinés, plus honnêtes que les civils, leur heure viendra pour intervenir plus à fond dans la politique de notre pays* (4). »

Certains observateurs estiment toutefois que l'avenir du PAN dépendra de sa capacité à travailler avec les grandes organisations patronales telles que la Confédération nationale des chambres d'industries, ou la Confédération nationale des chambres de commerce. Car les chefs d'entreprise du secteur privé jugent que le secteur nationalisé occupe une bien trop grande place dans l'économie. Enfin, il faut encore que le parti parvienne à conquérir un véritable électorat. Malgré ses succès récents, en effet, les observateurs s'accordent sur un point : les électeurs qui se prononcent en sa faveur ne votent pas tant pour lui (ils ignorent souvent ses thèses) que contre le PRI. Electorat fragile, donc, qui se retrouverait sans doute à gauche si la gauche pouvait mettre un terme aux luttes internes qui la ravagent.

Pour élargir son audience, le PAN a entrepris de démontrer ses aptitudes de gestionnaire et sa volonté démocratique. Par exemple, le jeune maire de Ciudad-Juarez, Francisco Barrios Terrazas (élu sous la bannière du PAN en 1983) a entrepris d'améliorer, avec la collaboration des comités de quartier, les divers services publics (voirie, enlèvement des ordures, éclairage public etc.) en même temps qu'il développait le logement populaire.

Comme tous les autres maires appartenant à sa formation, il a développé la communication avec ses administrés : rapport annuel d'administration, réunions mensuelles et, lorsqu'on le lui permet, interventions à la radio et à la télévision. M. Barrios est actuellement candidat au poste de gouverneur de l'Etat de Chihuahua : les élections se dérouleront en juillet 1986.

Dans plusieurs villes – comme Tuxtepec ou Mexicali, – où le PAN estime avoir été privé frauduleusement en juillet dernier de la victoire électorale, les membres de la liste évincée ont formé des *cabildos populares* (conseils municipaux populaires), qui surveillent la gestion municipale du PRI et s'efforcent d'informer les citoyens.

Malgré ces initiatives, tolérées par le gouvernement, les dirigeant du PAN, prudents, laissent entendre que leur parti n'est pas encore, il s'en faut, au bout du tunnel...

CHRISTIAN RUDEL.

(1) Cf. le dossier « La démocratie chrétienne en Amérique latine », *le Monde diplomatique*, février 1981.

(2) Lire : « Le neveu du grand Madero en campagne », par Jean-Claude Buhrer, *le Monde*, 8 juillet 1985.

(3) L'assassinat, en mars 1985, d'un agent de la Drug Enforcement Administration, Enrique Camarena – qui avait localisé quelques-unes des grandes plantations de marihuana situées au nord-ouest du Mexique et appartenant au trafiquant Rafael Caro Quintero, protégé par des autorités locales – a provoqué une grave tension entre Mexico et Washington qui exigeait des sanctions exemplaires pour les complices.

(4) Cf. Ignacio Ramonet, « Le Mexique sous le choc », *le Monde diplomatique*, décembre 1982.

CORRESPONDANCE

La situation économique en Colombie

M. Jacques Pestieau, résidant à Bogota, nous envoie, à propos du dossier consacré à la Colombie (le Monde diplomatique, *janvier 1986), une lettre dont voici les principaux passages :*

On sait, depuis novembre 1985, que les malheurs climatologiques du Brésil (premier producteur mondial de café) ont fait de nouveau le bonheur des producteurs de café de Colombie (second producteur mondial de café).

Le café colombien constitue 55 % des recettes d'exportations du pays. En trois mois, les cours ont pratiquement doublé. La « bonanza cafetera » devrait rapporter au pays 3 milliards de dollars en 1986, contre 1,6 en 1985. Pour un pays aux prises avec une crise sévère de liquidités, c'est une aubaine qui relève du miracle. Son incidence sur les finances du pays confère un profil bien favorable à la situation économique (...). Sur le plan financier, au moment même où vous prépariez ce dossier, vous ne pouviez manquer d'apprendre que la Colombie venait de signer à New-York, le 17 décembre 1985, un contrat de prêt de 1 000 millions de dollars avec la communauté bancaire internationale. Elle parvenait ainsi à arracher aux banques commerciales un prêt volontaire auquel les pays de la région n'ont plus accès depuis 1982.

Même si les plus nationalistes n'ont pas tort de penser que les autorités colombiennes ont choisi de faire du FMI sans le FMI, il s'agit d'une opération méritoire à mettre à l'actif du président Betancur au moment d'établir le bilan de son mandat. Le gouvernement n'a pas de problème pour exploiter efficacement ces bonnes nouvelles, avec l'intention d'effacer les traces laissées par les tragédies de novembre d'Armero et du Palais de justice.

D'autre part, une appréciation visant à prétendre que les preuves d'une collusion d'intérêts entre les narcotrafiquants et la guérilla n'existent pas, atteste une méconnaissance de l'actualité politique de la Colombie des années 80. Le fait que l'ex-ambassadeur américain Tambs ait fait état bruyamment de cette collusion et qu'une autre collusion existerait entre la Mafia, les militaires et la « nomenclature » ne suffit pas à démontrer intelligemment que les preuves sont nulles.

les livres

« TÊTE DE TURC », de Günter Wallraff

Une société démasquée

DEPUIS son irruption dans les médias allemands, Günter Wallraff n'a cessé d'affirmer qu'il faut se déguiser pour démasquer la société. En 1977, il était parvenu à se faire embaucher, sous une fausse identité, dans la rédaction régionale de la *Bild Zeitung*, appartenant au groupe Springer, et en tira un document étonnant, *le Journaliste indésirable* (Maspero, Paris, 1978), qui analysait le fonctionnement d'une certaine presse à grand tirage. Il a récidivé, mais cette fois-ci en se glissant dans la peau d'un ouvrier turc. Grâce à une perruque, des lentilles de contact, la transformation de son allemand en sabir, il est devenu Ali Senorlioglu, ouvrier non qualifié mais robuste, sans carte de travail mais prêt à faire les travaux les plus pénibles et les plus mal payés. Le livre qui raconte cette expérience, *Tête de Turc* (1) – en allemand : *Ganz unten*, « Tout en bas », – a immédiatement connu un énorme succès de curiosité et d'estime en République fédérale allemande. Vendu en une semaine à 600 000 exemplaires, il constitue un miroir – hélas ! pas spécialement allemand – où l'on se regarde, assez interloqué, sans oser se reconnaître.

Wallraff-Ali s'est enfoncé dans la jungle des villes et les chantiers d'usine pendant deux ans et demi. Juste assez pour ne pas se ruiner définitivement la santé et en tirer un bilan accablant des rapports qui régissent, dans nos sociétés, le profit, la rentabilité et la moralité.

Ali n'aura aucun mal à devenir l'un de ces travailleurs immigrés corvéables à merci et sans visage. Qu'il soit turc a finalement assez peu d'importance : il pourrait tout aussi bien être arménien, algérien ou portugais. Il est tout simplement *« en bas de l'échelle sociale »* et *« non-allemand »*. On n'en veut pas spécialement à sa couleur, à sa nationalité ou à sa religion. Le problème, c'est qu'il n'existe pas, qu'il n'est pas vraiment un homme. Dans un monde régi par l'informatique, les assurances, les cartes de travail, de séjour et d'identité, où chacun se définit par les assises juridiques, religieuses, politiques de son existence, il a le malheur d'être en marge de tout. Moins un visage qu'une ombre, un zombi musclé, en marge de la société, en marge de la vie et de l'humanité.

Et c'est d'abord cette logique kafkaïenne – que les citoyens « normaux » ne connaissent pas – que Wallraff donne à voir. Il lui suffit de rédiger une annonce-piège affirmant qu'il est prêt à effectuer un travail pénible et mal payé pour qu'on fasse de lui un véritable esclave. Qu'on ne s'y méprenne pas : les gens qui l'exploitent et le martyrisent ne sont pas forcément racistes ou sadiques. Ils tirent seulement les conséquences logiques de son état de sous-homme en lui confiant des tâches infectes, dangereuses et humiliantes, dont chacune suffirait à transformer un homme « normal » en moribond. Il n'a guère le choix : s'il veut être payé à la fin de la journée, il doit tout accepter. On a besoin de sa pauvre force musculaire, si peu payée, pour réaliser d'excellents profits. Lui, il doit seulement ne pas mourir de faim. Pourtant, il se heurte à la même logique : s'il n'est pas reconnu par la société et ses lois, il ne doit rien en attendre. S'il proteste, on le congédie sur l'heure, et s'il n'est pas content, il n'a qu'à repartir en Turquie.

L'horrible du récit, c'est que sa souffrance, son état physique, sa détresse morale n'intéressent rigoureusement personne. Puisqu'il n'est pas un ouvrier en règle, il est parfaitement normal qu'il respire de la poussière d'amiante, suffoque dans la saleté, vive dans une cave humide ou une voiture abandonnée. Ses négriers-tortionnaires ne sont pas une bande de fascistes mais des employés des grandes firmes de l'industrie allemande, se souciant aussi peu de son destin individuel que ces entreprises qui, sous le IIIe Reich, utilisaient le travail des détenus des camps de concentration. Ali est surtout confronté à un monde de fonctionnaires qui ne connaissent que la logique de la rentabilité et du profit. Etranger, il le restera toujours et aucune communauté n'en veut. Même lorsqu'il se rend chez des curés pour se faire baptiser, attestant de son excellente connaissance des Evangiles et des valeurs chrétiennes, il est plus ou moins poliment mis à la porte. Les sectes n'en voudront pas non plus. Quant aux hommes politiques de droite, il les intéresse seulement lorsqu'il se déclare un émissaire des Loups gris, formation d'extrême droite, et Wallraff-Ali s'offrira le plaisir de se faire dédicacer un livre par M. F.-J. Strauss : *« Pour Ali, avec mon cordial salut ! »*

CE livre, assurément, provoque un profond malaise. On y découvre que les entreprises les plus modernes se comportent comme de véritables marchands d'esclaves, violent impunément les lois, ne se soucient pas de la moindre législation du travail lorsqu'il s'agit de Turcs. Toute la presse allemande – en particulier *Die Zeit* et *Der Spiegel* – ont salué l'exploit de Wallraff.

Plus qu'un document sociologique et politique sur la République fédérale allemande et ses travailleurs immigrés, le fonctionnement de ses industries de pointe, c'est un constat moral assez tragique sur le rapport à l'autre, à l'étranger, sur la banalisation de l'égoïsme le plus meurtrier.

JEAN-MICHEL PALMIER.

(1) Günter Wallraff, *Tête de Turc* (traduit de l'allemand par Alain Brossat et Klaus Schuffels), La Découverte, Paris, 1986, 318 pages, 80 F.

SOCIÉTÉ

LE LIVRE DES DROITS DE L'HOMME. – Présenté par J.-J. Vincensini

★ Robert Laffont, Paris, 1985, 347 pages, 89 F.

Il a fallu des millénaires pour que soient reconnus les principes de protection de la liberté des personnes. Le livre de Jean-Jacques Vincensini permet d'apprécier les progrès mais aussi les limites de cette évolution. Après avoir posé les fondements historiques et philosophiques de ces droits, l'auteur propose une série de textes constitutionnels expliqués et resitués dans leur contexte historique. On lira avec profit l'« acte de naissance » des Etats-Unis en 1776 proclamant le droit à l'autodétermination vis-à-vis de l'Europe ; la Constitution de l'URSS de 1936 qui servit de base à celles de la quasi-totalité des Etats socialistes actuels ; la Constitution du IIIe Reich où *« sont autorisées [...] les atteintes à la liberté individuelle, au droit de libre expression des opinions ainsi qu'à la liberté de presse »* ; enfin les pactes plus spécifiques comme la déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (1967) ou des races (1965).

Vivons-nous donc dans un monde parfaitement protégé contre les atteintes aux droits de l'homme ? Le chapitre traitant de la portée réelle de tels droits fait preuve de plus de réserves...

MICHEL RAFFOUL.

LA VIOLENCE. – Yves Michaud

★ PUF, collection « Que sais-je ? », Paris, 1986, 208 pages, 22,40 F.

La violence sous toutes ses formes. Même – et pour commencer – étymologique. Où l'on découvre la variété des sens : de la brutalité physique à la contrainte « morale ». D'où la difficulté d'une définition globale, seules celles du droit étant strictes, donc étroites. Sachant tout de même à peu près de quoi on parle, voici une histoire et une sociologie de la violence ; sa « technologie » aujourd'hui ; ses causes et leur nature ; son contrôle ; les philosophies de la violence. Et une conclusion, elle-même philosophique. Laquelle contient une précieuse remarque : seules les sociétés démocratiques se préoccupent aujourd'hui de la violence.

Y. F.

GARDER VIVANT L'ESPOIR. – Yefime Zarjevski

★ L'Age d'homme, Lausanne, 1985, 285 pages.

L'histoire du monde, c'est aussi l'histoire de l'exil, dont cet ouvrage dresse un tableau détaillé et exhaustif. Réfugiés de toutes religions, de toutes nationalités, de toutes opinions, *boucs émissaires de tous les conflits*, ils sont des millions chaque année à fuir leur pays, leur région, leur village.

Face aux multiples drames et aux périls de l'exode, la naissance, en 1951, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés fut une véritable aventure, sur la mauvaise conscience des Etats, face à l'urgence et au malheur. Revendiquer un droit de l'individu, obtenir l'élargissement de l'accueil aux frontières tout en dépendant des subsides des gouvernements, la tâche ne fut pas aisée.

Aujourd'hui, les réfugiés sont de plus en plus nombreux, les frontières se ferment et l'assistance internationale se fait de plus en plus réticente. Ce livre est le témoignage de l'un des pionniers de l'aide aux réfugiés. Il donne avec précision la mesure du chemin parcouru et montre tous les obstacles qui entravent encore l'accueil et l'intégration des laissés-pour-compte : égoïsme des Etats, intolérance, crise économique...

CAROLE DANY.

PROCHE-ORIENT

AVANT LEUR DIASPORA, UNE HISTOIRE DES PALESTINIENS PAR LA PHOTOGRAPHIE. – Walid Khalidi

★ Editions de la Revue d'études palestiniennes (distribué par les Editions de Minuit), Paris, 1986, 351 pages, 250 F.

« Une terre sans peuple pour un peuple sans terre. » On connaît la célèbre formule employée par le mouvement sioniste pour justifier la colonisation de la Palestine. Le magnifique livre que présente aujourd'hui M. W. Khalidi, un des intellectuels palestiniens les plus renommés, inflige, photographies à l'appui, un démenti à cette assertion. Plus de quatre cents illustrations montrent ainsi une communauté nationale arabe dans sa vie quotidienne comme dans les grands moments de son histoire, dans ses joies comme dans ses peines.

Divisé en cinq parties classées chronologiquement, chacune précédée par une introduction et le rappel des principales dates de la période, le livre couvre soixante-douze années, qui vont des derniers jours de l'administration ottomane à la proclamation de l'Etat d'Israël le 15 mai 1948. Une place à part est faite au récit des grandes luttes palestiniennes, la révolte de 1936-1939 et la résistance à la dépossession en *1947-1948*, qui toutes deux témoignent de la vivacité d'un sentiment national que quarante années de dispersion n'ont pu abolir.

A. G.

LA GUERRE LIBANAISE 1975-1985 (essai bibliographique). – Abdallah Naaman

★ Naaman, Beyrouth, 1985, 216 pages, 250 F (distribution : Librairie Asfar, 177, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris).

Abdallah Naaman cite plus de mille deux cents titres dans sa recension des ouvrages suscités par la guerre du Liban. La plupart sont en arabe, en français et en anglais, mais l'auteur s'est également efforcé de signaler ceux qui sont parus dans sept autres langues (hébreu, italien, allemand, espagnol, portugais, suédois et japonais). Cette bibliographie regroupe plusieurs catégories d'ouvrages : les monographies consacrées à la guerre, les œuvres littéraires qui en sont inspirées, les chronologies et les thèses universitaires, les témoignages illustrés et albums de photo, les documents officiels émanant d'organismes nationaux ou internationaux, enfin certains livres qui, sans traiter directement de la guerre, en donnent un éclairage particulier. Sont signalés, en outre, les films et les pièces de théâtre qui ont trait aux événements du Liban. Pour autant, cette bibliographie n'est pas exhaustive, prévient l'auteur, et l'on peut certes y repérer des manques tant le sujet paraît inépuisable. Une nouvelle édition serait en préparation.

S. K.

AFRIQUE

L'ISLAM AU SÉNÉGAL. – Demain les Mollahs ? – Moriba Magassouba

★ *Karthala, Paris, 1985, 219 pages, 72 F.*

Cette étude d'un journaliste sénégalo-guinéen porte sur une période de près de quarante ans de vie politique sénégalaise, de 1946 à nos jours. Elle met en évidence le poids considérable des confréries maraboutiques, leur puissance socio-économique fondée sur un islam populaire dont la force est née de sa capacité à canaliser le mécontentement politique et social des populations pendant la colonisation. Aujourd'hui, à travers la monoculture des arachides, les confréries exercent une véritable souveraineté sur l'économie sénégalaise.

Les groupes islamiques, qui ont toujours *joué un rôle d'arbitrage dans la vie politique* du pays, trouvent une nouvelle force dans l'affirmation du phénomène islamiste et de la tentation intégriste. Moriba Magassouba analyse le courant réformiste qui s'insurge contre la laïcité de l'Etat et dont les prosélytes, souvent de jeunes intellectuels gauchistes reconvertis, n'hésitent pas à revendiquer un Etat islamique. Les réformistes sénégalais s'insurgent contre les représentants de la franc-maçonnerie, qui, pour eux, symbolisent le néocolonialisme français et les valeurs occidentales qu'ils combattent.

Si ce livre a le mérite de présenter clairement un problème qui ébranle la société sénégalaise, il comporte des confusions regrettables. Le sous-titre, « Demain les mollahs ? », est inutilement provocateur. L'intégrisme, notion souvent tendancieuse et inappropriée, est utilisé sans nuances et sans précautions. A cet égard, l'auteur se laisse prendre à un certain air du temps qui n'est pas toujours innocent.

MICHEL LOBÉ EWANÉ.

ÉCONOMIE

CRISE FINANCIÈRE ET RELATIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES. – Jacques Henri David

★ Economica, Paris, 1985, 202 pages, 88 F.

Après un ouvrage consacré aux problématiques nationales (*Monnaie et politique monétaire*, Economica, Paris, 1983), l'ancien secrétaire général du Conseil national du crédit s'attaque aux questions financières internationales. Bien documenté, quoique surtout descriptif, son travail comporte une foule de définitions et de faits sur les liquidités internationales, l'organisation des règlements *internationaux*, le *système monétaire* européen. La dimension historique est toujours présente, et une annexe sur le rôle organisateur du Fonds monétaire international donne de précieux renseignements.

Contrepartie de son aspect documentaire, l'ouvrage paraîtra plus faible quant aux problématiques dégagées (notamment théoriques), *sauf dans la première partie consacrée* à la crise financière internationale. On notera cependant une analyse intéressante du faible montant des réserves de change américaines (10 % seulement du total des réserves mondiales), ce qui fait redouter pour ce pays une spéculation brutale contre le dollar : *« Avec quelles ressources la Réserve fédérale américaine pourrait-elle faire face à d'éventuelles demandes de conversion de dollars ? »* De même, la reprise d'un remarquable article d'Anatole Kaletsky explique clairement les contradictions de l'endettement extérieur net des Etats-Unis et montre comment le déficit des paiements courants se finance désormais aussi par un arrêt des exportations de capitaux (l'afflux des *capitaux étrangers se ralentissant* depuis 1983).

PHILIPPE NOREL.

INCIDENCES STRATÉGIQUES DU COMMERCE EST-OUEST. – David Buchan

★ Editions Bosquet, coll. « Hermès », Paris, 1985, 189 pages, 74 F.

Le nom de David Buchan est bien connu des lecteurs du *Financial Times*, qui suivent dans ce quotidien les développements de l'Europe de l'Est. Ce petit livre est une réflexion sur les stratégies occidentales adoptées à propos des transferts de technologie avancée de l'Ouest vers l'Est. Il fait le point sur les éléments du débat : importance de la technologie occidentale pour l'économie soviétique, modalités du système actuel de contrôle multilatéral sur les exportations vers l'Est (dispositif COCOM), interdépendances Est-Ouest dans les échanges commerciaux. Il affirme comme légitime et nécessaire une approche différenciée des ventes à l'URSS et aux pays socialistes européens.

La conclusion prend position : les restrictions aux *exportations* de technologie occidentale sont rationnelles du point de vue de la sécurité de l'Ouest, mais doivent être modulées selon les circonstances ; et, surtout, elles ne doivent pas être simultanément utilisées à titre de sanctions, celles-ci ayant un impact douteux et allant souvent *« à l'encontre des intérêts à long terme des Occidentaux »*. L'ouvrage se clôt sur la *nécessité* d'une nouvelle stratégie adaptée au renouvellement de l'équipe dirigeante réalisé en URSS et imminent dans plusieurs autres pays de l'Est.

L'ouvrage introduit une grande clarté dans un débat souvent obscurci par la passion politique et met à la portée du profane l'essentiel des données techniques difficilement accessibles au grand public.

MARIE LAVIGNE.

« L'ISLAM EN QUESTIONS »

Des écrivains arabes parlent

PLUTOT que de parler de l'islam de l'extérieur, faire parler ceux qui y sont confrontés dans leur pratique intellectuelle : tel est le propos de *l'Islam en questions*, dans lequel Luc Barbulesco et Philippe Cardinal donnent la parole à vingt-quatre écrivains arabes de tous horizons (1). Le titre est toutefois trompeur. Il pourrait laisser penser que les deux auteurs ont choisi de mettre en demeure leurs interlocuteurs de s'expliquer. Or, avec des écrivains qui parlent très souvent de tout autre chose que de l'islam, et surtout de leur œuvre – et avec les portraits très réussis qui précèdent chaque entretien, – l'ouvrage donne d'abord à entendre des « voix arabes du présent » – tel était d'ailleurs son titre provisoire.

Il faut certes regretter certaines absences, mais, dans l'ensemble, l'ouvrage présente un tableau fidèle des contradictions qui agitent la culture arabe depuis des années et des interrogations que ces écrivains colportent : sur le pouvoir, *sur la tradition et le renouveau, sur le rapport au public*, dont l'Algérien Rachid Boudjedra dit qu'il faut le provoquer, le *« matraquer »*. Il reflète surtout la manière dont cette culture est assumée et des significations politiques que cela implique. *« Ne pas céder au désespoir, c'est continuer à parler, à écrire »*, s'écrie le romancier palestinien Emile Habibi. En revanche, à lire Kateb Yacine, on se rend compte que même les désignations « littérature arabe » ou « culture arabe » font problème. A l'exception de son compatriote Nabil Farès, les autres auteurs se placent à l'intérieur de cette culture, sans négliger sa composante islamique, y compris ceux d'entre eux qui sont de confession chrétienne. Bien entendu, l'attitude à l'égard de l'islam dans sa dimension culturelle varie de la critique radicale à l'identification raisonnée.

DE même, la diversité *des personnalités interrogées est telle qu'on ne* saurait s'attendre à trouver une appréciation commune de l'islam politique. Mais, par-delà cette diversité, les réponses reproduites dessinent plusieurs lignes de force : le « réveil de l'islam » est accentué, sinon provoqué, par les conditions sociales et politiques que vivent les pays arabes ; il correspond à l'échec des régimes laïques, à la défaite de 1967 ; il s'inscrit aussi dans un cadre universel de retour à la religion tel qu'il se manifeste en Pologne, en Amérique latine ou encore en Israël...

Le principal apport du livre consiste à replacer l'islamisme dans une perspective historique. Il apparaît alors qu'il vient à rebours des courants qui ont prolongé la *nahda* (renaissance) tout au long des sept premières décennies de ce siècle, et dont plusieurs des écrivains qui s'expriment ici ont été les témoins, voire les porte-flambeaux.

La conviction que le mouvement islamique *représente un recul est surtout* sensible chez les auteurs égyptiens. Ainsi, pour Louis Awad et Youssef Idriss, l'Arabie saoudite joue un rôle certain dans ce durcissement de l'islam. Hussein Amin, auteur d'un *Guide du musulman triste* paru en 1981 au Caire, montre d'ailleurs comment la pression des extrémistes est mise à profit par les autorités religieuses pour essayer d'imposer une censure de la pensée.

La *plupart des auteurs* soutiennent que ces mouvements islamistes sont incapables d'apporter une solution aux problèmes de la région. Seul Abderrahman el-Charqawi – encore un romancier égyptien – se dit favorable à un Etat conforme aux principes de l'islam, tout en plaidant pour une lecture *« correcte »* et évolutive du Coran. En revanche, Adonis affirme son opposition aux *« visions politiques qui prétendent fonder un régime sociopolitique sur le texte religieux »*. D'aucuns se souviendront pourtant qu'il *avait salué le triomphe de la révolution iranienne* par cette apostrophe : *« Ta figure, ô Occident ! est morte »*. Cette dimension n'est pas absente de la réflexion qu'il livre ici, puisque le poète syrien oppose ceux qui lisent le texte-origine pour le transformer en moyen de lutte et de libération et ceux qui en font une lecture rétrograde.

« L'ISLAM arabe ne peut être pensé rien qu'en lui-même. Il ne peut être compris que dans son face-à-face avec l'Europe à travers la scène méditerranéenne », souligne l'écrivain tunisien Abdelwahab Meddeb dans une très riche contribution. Cette démarche, qui sous-tend l'ensemble du livre, montre très vite les limites de l'islamisme. Elle dévoile aussi le sens de la fascination que manifestent pour ce phénomène politique certains Occidentaux trop heureux de pouvoir renvoyer les Arabes à leur étrangeté.

SAMIR KASSIR.

(1) Luc Barbulesco et Philippe Cardinal, *l'Islam en questions. – Vingt-quatre écrivains arabes répondent*, Grasset, Paris, 1986, 280 pages (parution le 16 avril). Les écrivains interrogés sont : Abderrahman Mounif, Youssef el-Khal, Adonis, Emile Habibi, Abdelwahab el-Bayati, Rachid el-Da'if, Abderrahman el-Charqawi, Edouard el-Kharrat, Hussein Amin, Naguib Mahfouz, Youssef Idriss, Tewfik el-Hakim, Louis Awad, Gamal el-Ghitani, Ahmed Baha'eddin, Tayeb Salih, Mohammed Arkoun, Mahmoud Messadi, Rachid Boudjedra, Tahar Ouettar, Nabil Farès, Kateb Yacine, Abdelkébir Khatibi, Abdelwahab Meddeb.



les livres du mois

UN AUTRE REGARD SUR LES ÉTATS-UNIS

Le retour du capitalisme pur et dur

VOICI un livre (1) *qui fera grincer des dents les partisans d'une Amérique forte et prospère, guide de l'Occident, et tous les adeptes du reaganisme pour la France, avec ses promesses de réductions substantielles d'impôts, de déréglementation, etc. Car l'auteur, journaliste à* l'Humanité, *nous y révèle la face occultée de la lune américaine qui brille grâce aux sacrifices de ceux que le système exploite... libéralement. Il décrit le retour du capitalisme pur et dur, pur selon la tradition (dans les faits, car pour la morale, c'est une autre histoire), et dur pour les laissés-pour-compte, ces* losers *(perdants) qui l'appellent « sauvage ».*

Se faisant Français moyen fraîchement débarqué dans le Nouveau Monde pour l'explorer de bout en bout, Henri Alleg prend conscience des aspects, moins attirants qu'on ne le dit, de la vie quotidienne de l'Américain moyen. La réalité dépasse souvent la fiction des romans noirs ou populistes : grandes villes aux quartiers populaires sales et délabrés, mal entretenues faute de crédits des organismes publics de tutelle ; taudis incendiés volontairement pour faire la place à des copropriétés de gros rapport, le tout sur fond de criminalité galopante : par comparaison, se dit le lecteur, l'insécurité française – réelle, mais exagérée – apparaît comme un argument de tréteaux électoraux. Des dépêches de presse rassemblées en fin de chapitre corroborent les conclusions de l'auteur par leur sèche présentation des faits.

Le chapitre le plus intéressant de l'ouvrage (le cinquième) traite des relations entre les syndicats et le monde des affaires : les premiers, peu efficaces au niveau national, tandis que le second met à profit la vague porteuse du reaganisme. Ainsi, la modernisation consiste-t-elle essentiellement à remplacer par des machines commandées électroniquement les ouvriers qualifiés payés de 10 à 16 dollars l'heure, les marges bénéficiaires en étant accrues d'autant. Le chômage baisse ? Mais on ne dit pas que les ouvriers licenciés ont trouvé des emplois sous-qualifiés et sous-payés (serveurs de restaurant, gardiens d'immeuble ou de service, etc., à 4 dollars l'heure). Les syndicats en déclin sont cassés avec l'aide de firmes-conseils spécialisées, réduits à l'impuissance, sauf dans certains conflits locaux. La modernisation n'est donc que le retour aux vieilles méthodes du dix-neuvième siècle. En fin de compte, on s'explique pourquoi, si les profits des multinationales augmentent, la consommation intérieure ne suit pas la courbe ascendante des bénéfices, sinon de très loin et avec retard.

Les ouvriers, les Noirs, les immigrés et toutes les autres minorités restent à l'écart des bienfaits du rêve américain. Le paradis est réservé aux grandes sociétés, à leurs dirigeants et aux hommes politiques qu'ils s'efforcent de faire élire grâce aux contributions substantielles drainées via les political action committees. *Pour boucler le système, on agite la menace du communisme, ou même du simple socialisme présenté comme le grand danger pour l'entreprise privée : outre les crédits au complexe militaro-industriel, voilà qui justifie la création de camps d'entraînement à la guérilla encadrés par des vétérans du Vietnam ou d'autres conflits dans le tiers-monde.*

EN ouvrant les yeux sur tous ces aspects, Henri Alleg fait prendre la mesure des réalités grâce aux propos et faits qu'il rapporte. Il donne la parole à des communistes américains (il en existe encore, malgré toutes les manœuvres contre eux depuis le maccarthysme), il fait part de ses nombreuses rencontres avec des syndicalistes de base, des démocrates – élus ou non élus, – des immigrés et des travailleurs, sans oublier les gens de la rue. Leurs dires sont illustrés par de nombreuses citations de journaux américains, de dossiers officiels ou bien d'études américaines de renom (même si on les connaît mal en France), sans parler de spécialistes français peu suspects d'avoir des idées de gauche.

S'il ne peut tout nous faire voir, le livre demeure un document sérieux sur l'évolution de cette société, et il est à souhaiter qu'il connaisse un succès mérité, avec une nouvelle édition mise à jour (les faits et les statistiques vont vite), affranchie de certaines coquilles qui rendent méconnaissable l'identité d'un certain nombre d'auteurs ou d'hommes célèbres.

PIERRE LÉPINASSE.

(1) Henri Alleg, *S.O.S. America*, Messidor-Temps actuels, coll. « La vérité vraie », Paris, 1985, 250 p. 99 F.

La Pologne au cœur

Par YVES FLORENNE

CE n'est pas parce que la Pologne avait surgi au premier plan de l'actualité et fit les gros plans sur le petit écran, bref qu'elle était devenue pathétiquement à la mode, que Norman Davies s'était précipité pour en écrire l'histoire. Monumental et riche de savoir, l'ouvrage avait exigé des années, mais il parut, fort opportunément, en décembre 1981. Sous un titre d'un humour sombre : *le Terrain de jeu de Dieu.* Deux ans plus tard, l'éditeur souhaita une version réduite, plus accessible au public. Peu doué comme réducteur de tête, l'auteur préféra écrire un autre livre : celui dont nous parlons.

Si le titre en est plus classique (1), le dessein l'est beaucoup moins, et même proprement révolutionnaire : la chronologie y est rigoureusement renversée. Entrer dans cette histoire tragique en son moment le plus brûlant pour l'homme d'aujourd'hui, plutôt que de le plonger dans une préhistoire pour lui fort obscure, c'était le parti le plus capable de saisir le lecteur. Mais dans cette remontée du temps, le voilà passionnément entraîné. Le présent s'éclaire dans une vision parfois hallucinante, à la lumière de ce passé dont ses études lui laissaient un souvenir plutôt rudimentaire. Une lumière très sombre pendant deux siècles entiers ; avec une brève embellie de vingt années apportée par la première guerre mondiale, la seconde devant être pour la nation et son peuple le pire des drames qu'ils aient connus ; enfin, un long éclair : celui qui les illumina de l'été 1980 à l'hiver 1981. On n'avait sans doute jamais si bien montré l'accablante continuité d'événements semblables, et ce « *crime historique* » – le mot est de Marx, – permanent ou répétitif, tel qu'aucune autre nation ancienne et bien constituée n'en fut jamais victime. Mais aussi, contre cette fatalité, ou plutôt cette convergence de la force, le même refus de la nation et du peuple, face au même acharnement à les détruire, corps et âme.

Aux dernières pages, l'auteur dresse le catalogue récapitulatif, plus saisissant dans son raccourci, de ces « *sinistres précédents* » ; et rien ne les éclaire mieux qu'un texte de Baranczak : « *Imaginez un grand pays au milieu de l'Europe. Auparavant indépendant et prospère, ce n'est plus maintenant qu'un misérable protectorat russe (...). Mais tout à coup, un miracle. Le peuple se réveille. Il veut avoir le droit de choisir lui-même son avenir. L'Occident progressiste applaudit* [mais] *les gouvernements sont légèrement inquiets (...). Les protecteurs russes menacent le pays d'une invasion. L'oligarchie domestique humiliée trouve la « seule solution » : « déclarer la guerre » à son propre peuple... Mais à quoi bon raconter encore l'histoire de Solidarité ? Le lecteur se trompe : c'est celle de 1791-1793.* »

Elle se répétera trois fois : les suivantes, comme la première, par les forces complices de trois vieux empires réactionnaires et autocratiques ; la dernière par l'un de ces trois-là, qui aujourd'hui s'appelle lui-même « socialiste ». Mais le lecteur ne pouvait pas s'y tromper : depuis deux cents pages il savait, dans le détail, à quoi s'en tenir. Avant, il avait eu la mémoire rafraîchie : sur le « pacte soviéto-nazi », accord secret pour un quatrième partage, incomparablement plus destructeur et sanglant que les précédents. Sur le retournement de juin 1941, la part que les Polonais libres prirent à la guerre, et le prix qu'ils en reçurent, l'historien expose aussi ce que fut la réalité. S'il était français, il n'aurait pas omis leur participation, dès juin 1940, à une résistance en France, alors aussi spontanée qu'embryonnaire. C'est que, pour tout Polonais, l'action clandestine est devenue une seconde nature et une passion. Aussi furent-ils des professeurs fort utiles pour ces écoliers qu'étaient les Français en la matière. Ceux-là ne l'ont pas oublié.

Enfin, Norman Davies ne craint pas de montrer ce spectacle accablant : à Téhéran, Anthony Eden tentant de soutenir les Polonais contre un Molotov déchaîné, cependant que « *Roosevelt dormait dans son fauteuil roulant* ». Avant d'être, hélas ! le moribond de Yalta. Il note aussi que « *de Gaulle fut le seul à rester fidèle* ». Le seul à se souvenir ouvertement que c'était pour la Pologne qu'on était entré dans la guerre. Et c'est elle aussi, quarante-sept ans plus tard, qui continue de mourir pour Dantzig. Ceux qui détenaient la puissance l'abandonnèrent à celui qui avait été l'un de ses deux agresseurs. L'historien se résigne à constater qu'ils ne pouvaient guère faire autrement. Pilate non plus, paraît-il.

Ainsi, la Pologne devint cette « *création stalinienne* » que Norman Davies retrace sans chercher à refouler son indignation. Il n'en retient pas moins des aspects très partiellement positifs et les espaces de liberté insuffisamment surveillés, par quoi elle se distingue avec éclat des autres pays « *annexés* ». Mais ce fut justement en raison du caractère de son peuple. L'historien donne aussi une importance particulière au fait, un peu négligé, que l'irruption du général Jaruzelski au triple sommet de l'Etat, fût-ce avec le consentement du gouvernement soviétique, n'en est pas moins la première « *prise de pouvoir* » par les militaires à l'Est. Précédent dangereux. Et l'auteur nous donne aussi à entendre la « voix » de ce régime militarisé à travers le rapport secret d'un de ses représentants. Ce document respire le scepticisme, une certaine appréhension pessimiste, et une belle franchise cynique : « *Le premier ministre dit que les syndicats seront ce que voudra la classe ouvrière. Je doute que la volonté* [ou les vœux] *de la classe ouvrière soient compatibles avec le bon fonctionnement de l'Etat.* »

ENFIN, voici peut-être le signe le plus révélateur d'une liberté et d'une certaine impuissance à la réprimer. Sur le monument aux travailleurs érigé en 1980 en présence des dignitaires de l'Etat, tout le monde put lire, quand le voile tomba, un poème de Czeslaw Milosz gravé dans le bronze : « *Toi qui as fait injure à un homme simple – Eclatant de rire devant le crime – Une foule d'imbéciles autour de toi – (...) Mieux aurait valu pour toi une aube d'hiver – Et une corde et une branche courbée par ton poids.* » Inimaginable n'importe où ailleurs à l'Est. L'homme sans regard a préféré ne pas entendre.

Nous écrivions que le titre de cette seconde histoire de Norman Davies était plus classique que celui de la première. Le titre français, oui. Mais le titre original, lui, a une résonance presque romantique, bien accordée à son objet : *Heart of Europe*. Et « cœur » est aussi le dernier mot du livre. Pour l'auteur – est-il à ce point fasciné par la Pologne au cœur ? – avec ce « cœur »-là, par ce « cœur », ce qui est en jeu, c'est le destin et la vie même de l'Europe.

(1) Norman Davies, *Histoire de la Pologne*, Fayard, Paris, 1986, 542 pages, 150 F.

AMÉRIQUES

HYPHENATED DIPLOMACY : European Immigration and United States Foreign Policy, 1914-1984. – European Association for American Studies (EASS)

★ Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, 122 pages, 45 F.

Cette brochure, publiée par le Groupe de recherche et d'études nord-américaines (GRENA) de l'université de Provence, présente les interventions des membres du groupe de travail sur la politique étrangère à la dernière conférence biennale de l'European Association for American Studies (Rome, 16-19 avril 1984).

Le thème général était celui de l'influence de l'immigration européenne sur la diplomatie des Etats-Unis au cours du vingtième siècle. Les auteurs traitent de sujets variés, tels que le problème de la « double allégeance » vécu par la communauté italo-américaine à l'époque mussolinienne, l'attitude de Washington à propos des questions yougoslave et polonaise à différents moments de l'histoire ou encore, plus récemment, le rôle du « lobby grec » dans la décision américaine d'imposer un embargo sur les fournitures d'armes à la Turquie après la crise chypriote de 1974.

Si l'influence de l'immigration européenne sur les orientations de la diplomatie américaine est loin d'être considérée comme déterminante, les auteurs sont en revanche unanimes pour souligner la sensibilisation des divers groupes nationaux aux questions touchant à leur pays d'origine.

SCHOFIELD CORYELL.

LE VOLCAN NICARAGUAYEN. – Sous la direction de Marie Duflo et Françoise Ruellan

★ La Découverte, Paris, 1985, 284 pages, 88 F.

Reprenant servilement les thèses de l'administration Reagan, une bonne partie des médias donnent volontiers une image apocalyptique du Nicaragua, sorte de nouvel « Empire du mal » tropical. Ce n'est pas le cas de la vingtaine d'auteurs de cet ouvrage dont le sous-titre, « Polémiques, géopolitique, sandinisme, réalisations », indique bien la démarche. Ici, pas de parti pris systématique, mais une étude, observations à l'appui, des réalisations du régime révolutionnaire de Managua et surtout des conditions géopolitiques et locales de ces réalisations. Au bout du compte un tableau extrêmement riche et nuancé et, en tout cas, une ligne de force : l'agression permanente des Etats-Unis hypothèque gravement les potentialités d'ouverture et de pluralisme dont le sandinisme est porteur.

BERNARD CASSEN.

NICARAGUA. LES CONTRADICTIONS DU SANDINISME. – Juan Diaz, Claire Pailler, Roberto Santana, Pierre Vayssière

★ GRAL, Editions du CNRS, Paris, 1985, 264 pages, 79 F.

Les quatre auteurs de cet ouvrage dressent, chacun dans son domaine (vie de Sandino, géographie, culture, édition), un « état des lieux ». On ne trouvera donc pas ici un bilan global de l'action du gouvernement sandiniste mais d'utiles chapitres, chacun bien documenté. A signaler, phénomène malheureusement trop rare dans l'édition, un index des noms propres et des institutions.

B. C.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

SOUTH AMERICA, CENTRAL AMERICA, AND THE CARIBBEAN 1986

★ Europa, Londres, 1985, 582 pages, 55 livres.

La maison d'édition Europa reprend, pour l'Amérique centrale et du Sud, une formule déjà éprouvée depuis de nombreuses années dans ses annuaires sur les autres régions du monde. Après un survol des problèmes globaux de cette zone, puis une présentation de toutes les organisations régionales, l'ouvrage aborde l'étude de chaque pays.

ARMS PRODUCTION IN THE THIRD WORLD. – Sous la direction de Michael Brzoska et Thomas Ohlson

★ Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), Taylor and Francis, Londres et Philadelphie, 1986, 391 pages.

Après avoir donné une vue générale de la production de matériel d'armement dans le tiers-monde, les auteurs analysent le cas de chaque producteur de l'Argentine à Israël, de l'Egypte à l'Inde en passant par l'Afrique du Sud. De précieux tableaux éclairent utilement le propos.

TIERS-MONDE

PAYSANS, EXPERTS ET CHERCHEURS EN AFRIQUE NOIRE. – P. Boiral, J.-F. Lanteri, J.-P. Olivier de Sardan

★ Editions CIFACE-KARTHALA, Paris, 1985, 225 pages, 68 F.

Quel type de rapports se tissent donc au fil des années entre les différents acteurs de ce que l'on nomme le développement rural en Afrique noire ? Comment paysans, experts internationaux et chercheurs en sciences sociales peuvent-ils arriver ensemble à une cohérence de démarche et d'objectifs dans ce domaine, sujet à tant de malentendus ? La remise en question, ces dernières années, des « *idéologies du développement* » a conduit à une appréhension beaucoup plus critique des programmes élaborés et mis en œuvre de l'extérieur dans les pays du tiers-monde. Les auteurs définissent ici de nouvelles directions d'une sociologie du développement plus lucide et plus rigoureuse. Riziculture irriguée en Côte-d'Ivoire, filière arachide au Sénégal, cacao et café au Togo, autant d'études de cas présentées pour démontrer ici qu'il est fondamental de suivre un projet pour en évaluer la portée. Ce livre entend rompre avec les idées reçues.

C. D.

FEMMES ET POLITIQUES ALIMENTAIRES

★ Editions de l'ORSTOM, Paris, 1985, 740 p., prix non indiqué.

La publication des actes du séminaire international organisé par l'ORSTOM en 1985 sur la place des femmes dans les stratégies alimentaires contribue à une mise au point trop peu fréquente dans les recherches sur le développement. Alors que dans le tiers-monde, et en Afrique en particulier, les femmes assument près des trois quarts des travaux agricoles, elles sont ignorées des programmes de développement tant à l'échelon national qu'international. Cet ouvrage collectif permet de mieux se rendre à l'évidence : ce n'est qu'en associant les femmes au développement par des projets adaptés, qui tiennent compte de leur rôle fondamental dans la production agricole, que l'on peut espérer faire reculer la crise alimentaire.

C. D.

● « LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE NUCLÉAIRE ET LA MILITARISATION DE L'ESPACE » : le compte rendu du colloque, qui s'était tenu sur ce thème à la Sorbonne en avril 1985, est paru *(Comité de parrainage du colloque, 35, rue de Clichy, 75009 Paris).*

● L'Ecole normale supérieure publie une brochure de présentation, « NORMALE SUP » (édition 1986), destinée principalement aux élèves de terminales et des classes préparatoires, donne un aperçu de l'école, de sa scolarité et des débouchés qu'elle offre. *(ENS, 45, rue d'Ulm, 75230 Paris, Cedex 05.)*

POLITIQUE

PLAIDOYER POUR LA CONSTITUTION DE LA Ve RÉPUBLIQUE. – Pierre Pascallon

★ Economica, Paris, 1986, 196 pages, 85 F.

Voici, rédigée par un économiste de talent, spécialiste du développement, une défense et illustration de la Constitution de la Ve République. Documents et références à l'appui, ce livre tend à faire partager une conviction : la France possède, aujourd'hui, les meilleures institutions que notre pays ait connues depuis la Révolution.

En ces temps de turbulence politique, où l'on redécouvre que la politique extérieure française dépend, elle aussi, de la loi fondamentale, la réflexion qui nous est proposée est tonique et probablement salutaire. Elle ouvre également des pistes pour enrichir une Constitution qui, « *restaurée, préservée et améliorée* », devrait, selon l'auteur (et son préfacier, Jean Charbonnel), permettre à la France de « *s'ouvrir au mieux les portes de l'an 2000* ».

EDMOND JOUVE.

LA FORMATION DE L'IDENTITÉ POLITIQUE. – Malek Chebel

★ PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui » dirigée par G. Balandier, Paris, 1986, 224 pages, 120 F.

L'identité – personnelle, culturelle, ethnique, nationale – et les atteintes voire les attentats qu'elle subit est une de nos préoccupations les plus actuelles. L'identité politique n'en est qu'un des aspects, mais qui peut retentir sur tous les autres. L'auteur ne manque pas de titres pour en traiter, avec des références des plus utiles à quelque quatre cents auteurs.

Y. F.

BIOGRAPHIE

ALBERT CAMUS. – Paul F. Smets

★ J. Goemaere, « Imprimeur du roi », Bruxelles, 1985, diff. Nizet, 3, pl. de la Sorbonne, 75005 Paris.

Le sous-titre précise le propos : « *...dans le premier silence et au-delà* ». Pour le vingt-cinquième anniversaire d'une mort instantanée, c'est un portrait de Camus « *toujours présent* », par un « camusien » fidèle. Protestation implicite contre une certaine mode qui considère comme « ringard » l'auteur de *la Peste*. Un appendice apporte une touche inédite au portrait : Camus à vingt-cinq ans, « employé de bureau » (lettre à Gabriel Audisio) à Alger, est aussi chroniqueur judiciaire à *Alger Républicain*, journal favorable au Front populaire.

Y. F.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

SOUVERAINETÉ DES ÉTATS ET BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE

Revaloriser l'humain

Par SADRUDDIN AGA KHAN *

ACCORDER aux questions humanitaires une attention comparable à celle que reçoivent habituellement les enjeux économiques ou de sécurité : tel est le souci, dès sa création en 1983, de la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales. Cette Commission veut promouvoir ce que les discussions globales et les actions qui en découlent ont tendance à négliger : la personne humaine.

Fonctionnant hors du cadre des Nations unies, la Commission est un organisme indépendant, dont les membres siègent à titre personnel et non en tant que représentants des gouvernements ou d'une institution. Ainsi la Commission est-elle dispensée des contraintes inévitables dans les forums intergouvernementaux, ce qui lui permet d'avoir des débats francs, dépourvus de prises de position politiciennes ou dogmatiques.

Organe de réflexion plutôt qu'organisation *opérationnelle*, la Commission a principalement pour objectifs de rechercher des solutions adaptées aux nouvelles réalités du monde contemporain ; d'intensifier l'action de la communauté internationale et de faire des propositions réalistes pour assurer le mieux-être de la personne humaine ; de sensibiliser l'opinion publique aux conditions qui contribuent à perpétuer la souffrance humaine et de réaffirmer la primauté des valeurs humanistes.

Une prise de conscience

DANS une approche globale et interdisciplinaire, des experts sont périodiquement consultés et réunis afin d'identifier les conséquences, du point de vue humanitaire, des politiques poursuivies à différents niveaux et dans différents domaines et à proposer des améliorations réalistes. Des représentants d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales sont invités à participer à ces réunions. Ainsi parvient-on à susciter une prise de conscience et une compréhension plus profonde des problèmes humanitaires, à développer progressivement un consensus international pour une action cohérente. Les conclusions de ces réflexions sont examinées par la commission et rendues publiques, soit sous forme de rapports spéciaux, soit renvoyées au rapport final que la Commission publiera à l'issue de son mandat en 1986.

Etant donnée la durée limitée de son mandat, la Commission a choisi de concentrer ses efforts sur trois domaines : les groupes vulnérables (enfants, réfugiés, personnes disparues, apatrides), les catastrophes (naturelles ou provoquées par l'homme), enfin les normes humanitaires et les conflits armés.

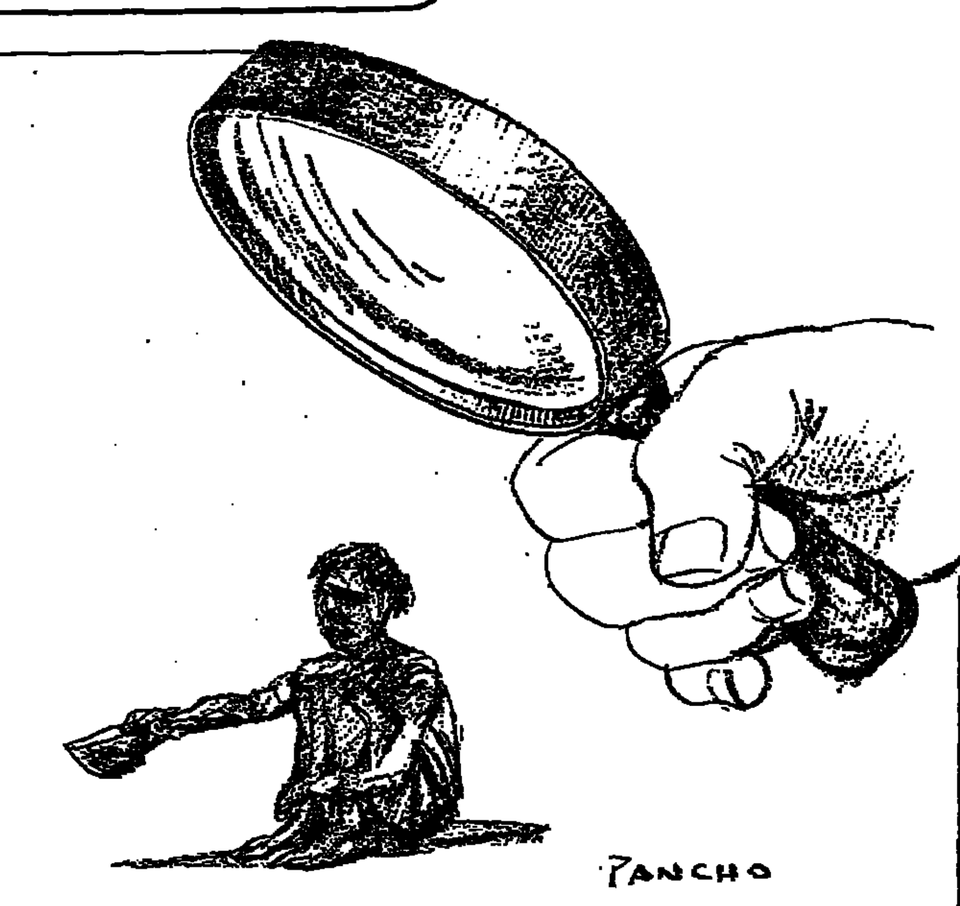
Dans chacun de ces domaines, l'intérêt de l'Etat passe trop souvent avant celui de la personne, alors qu'il serait impératif de réduire l'écart grandissant entre la « société des Etats » et la « société des hommes ». On ne saurait y parvenir sans adapter les prérogatives de la souveraineté aux exigences humanitaires. Or les Etats voient dans la souveraineté un instrument indispensable à la protection de leur indépendance, fragile et constamment menacée dans la grande majorité des Etats nouvellement indépendants. Pour parer à la menace, toute une série de principes juridiques et politiques ont été mis au service de la souveraineté.

Cette extension de la souveraineté ne saurait cependant en masquer les limites. Leur interdépendance est aujourd'hui telle que les Etats ne doivent plus définir leur attitude en fonction de leurs intérêts nationaux à court terme. La consécration du concept de « patrimoine commun de l'humanité » en fournit un exemple : les intérêts de l'humanité tout entière ont été pris en compte dans les réglementations internationales relatives à l'espace extra-atmosphérique, à la Lune, à l'environnement, aux fonds marins et à certains biens culturels.

Cette avancée du droit témoigne de l'existence, à côté du « domaine réservé » de l'Etat, de certains domaines qui concernent et impliquent tous les Etats, tous les hommes par-delà leurs différences politiques, économiques, sociales ou culturelles.

La souveraineté ne doit pas être un concept idéologique négatif, ni un moyen de cacher les méfaits de certains régimes. La réglementation juridique ne saurait être une fin en soi. C'est pour l'avoir souvent considérée comme telle que l'on a été conduit à l'échec de sa mise en œuvre. Le bien-être de l'humanité, l'amélioration de la condition de l'homme, quel qu'il soit, où qu'il soit, doivent trouver leur fondement dans des convictions éthiques de caractère universel. C'est cette dimension-là qui nous paraît indispensable pour faire face aux réalités nouvelles du monde contemporain.

Ce souci d'universalité n'exclut évidemment pas le respect des spécificités. C'est pourquoi l'approche de la Commission est double, reflétant en cela la dualité de la personne humaine, enracinée dans sa spécificité en même temps qu'elle partage avec les autres êtres humains les traits essentiels qui en font l'universalité.



La spécificité de l'être humain est évidemment multiple selon les appartenances à tel ou tel type de civilisation, de culture, de société, de groupe social, de famille, de classe d'âge. Son universalité n'est pas uniquement faite des dimensions matérielles liées à l'existence de l'individu et à la survie du genre humain. Les dimensions non matérielles, comme la liberté ou la dignité, sont interprétées de manière différente selon les civilisations, les cultures, les religions : la communauté peut être valorisée plus que l'individu, le spirituel plus que le matériel.

L'universel et le spécifique

CERTAINS des thèmes choisis sont plus marqués d'universel (les normes humanitaires dans les conflits armés), d'autres sont davantage liés à des circonstances de lieu et de temps (les enfants de la rue) ou à une appartenance : culturelle, pour les populations autochtones ; socio-économique, pour les victimes de la famine ; politique, sociale ou économique pour les réfugiés et les personnes déplacées. Ces thèmes, parmi d'autres, font l'objet de publications spéciales destinées au grand public.

En situant les questions humanitaires au sein de cette tension entre l'universel et le spécifique, nous examinons si les concepts qui inspirent l'action et organisent les mécanismes institutionnels sont adaptés aux situations présentes ou à celles que l'avenir nous annonce. Lorsque des décalages — conceptuels, institutionnels ou opérationnels, — apparaissent responsables de la persistance ou de l'aggravation des souffrances humaines, nous proposons les changements qui nous semblent appropriés.

La menace nucléaire, les catastrophes écologiques, le terrorisme, sont des défis lancés à tous les hommes. Le sort de chacun dépend de notre capacité commune d'y faire face. Solidaires dans ce qui nous menace, nous nous devons aussi de l'être dans l'action. En plus des gouvernements, nous devons nous appuyer sur d'autres énergies, d'autres acteurs tels que les agences bénévoles, les associations de jeunesse, etc. C'est dire l'importance que nous attachons à diffuser dans le grand public informations et analyses qui peuvent aider à sa sensibilisation.

Nous souhaitons pouvoir contribuer à promouvoir les éléments de base d'une éthique de portée universelle, celle-là même qui est évoquée par les grands systèmes de pensée. Elle doit inspirer responsables politiques, juristes, hommes de science, tous ceux qui s'attachent à atténuer, tant soit peu, la souffrance des hommes, la violence et l'arbitraire.

* Coprésident de la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales (Genève).

Des documents pour agir

VOICI les principaux thèmes retenus par la Commission et qui feront l'objet de publications sous forme de petits livres bien documentés et très accessibles :

— **Les populations autochtones** : c'est une catégorie qui pâtit de la « logique étatique » et fait parfois *l'objet d'un véritable génocide. L'Etat, par nature, recherche l'uniformité. Or beaucoup d'Etats font face à de* graves problèmes de minorités ethniques, à des mécontentements régionaux et à des conflits religieux. La répression s'abat alors sur les groupes qui refusent d'adhérer au modèle économique, politique, culturel ou religieux défini par le pouvoir central. Il ne s'agit pas de prôner systématiquement l'autodétermination ou la *pleine souveraineté*, mais c'est souvent lorsque le droit à l'identité culturelle et à l'autonomie sont refusés que les revendications d'autodétermination se muent en exigences politiques et conduisent peu à peu à la fragmentation des Etats.

— **La famine. Mieux comprendre, mieux aider** : ce rapport suggère que les famines que vient de connaître *l'Afrique résultent moins d'une catastrophe naturelle que de politiques menées aux niveaux national et* international. Les secours d'urgence tentent seulement de remédier aux conséquences. Ce rapport dessine ce que pourraient être des politiques de développement réduisant les risques de nouvelles famines. Deux autres rapports, l'un sur la désertification, l'autre sur la déforestation, soulignent que ces nouvelles politiques doivent tenir compte de la nécessité de réconcilier l'homme et la nature, le développement et la conservation des ressources naturelles, l'économie et l'écologie.

— **Les personnes disparues** : la disparition est une méthode employée à des fins d'intimidation et de répression. Elle permet d'arrêter, de torturer, d'assassiner sans s'encombrer de procédures légales. Des dizaines de milliers de personnes sont victimes de cette technique de répression en Amérique latine, mais aussi dans d'autres régions du monde.

— **Les réfugiés et personnes déplacées** : des millions d'êtres humains sont aussi atteints dans leur dignité pour avoir été forcés de fuir et de chercher refuge dans un monde trop souvent indifférent et même hostile. Les vagues successives de réfugiés et de personnes déplacées accroissent la difficulté de trouver des solutions durables pour tous, d'autant que les sentiments de solidarité internationale tendent à s'estomper.

— **Normes humanitaires et conflits armés** : la guerre se diversifie dans ses formes et ses moyens. Les pertes civiles dans la guerre contemporaine sont estimées à 90 %, alors qu'elles n'étaient que de 5 % durant la *première guerre mondiale. Avec l'arme nucléaire, la guerre dispose maintenant d'un moyen de destruction* qui pourrait transformer un conflit local en un conflit apocalyptique. Si les normes existantes étaient respectées, ce qui est loin d'être le cas, la cause humanitaire serait bien mieux servie. La commission indépendante s'efforce de rechercher les lacunes qui existent sur le plan normatif et, surtout, les moyens d'assurer l'application effective du droit existant.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de mars 1986 a été tiré à 138 000 exemplaires.

Les numéros de janvier et de février 1986 ont été interdits à la vente en Algérie sans que nous soyons informés des motivations d'une telle mesure. De même, le numéro de mars, qui comportait des articles sur l'économie des pétromonarchies, n'a pas été mis en vente à Abu-Dhabi ni à Dubai.

